Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13423 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 26 MARS 1988

Tout en interdisant une manifestation nationaliste

M. Gorbatchev tente de désamorcer les revendications arméniennes

Défis

M. Gorbatchev aime souvent à dire que sa « perestroïka » se révèle plus difficile qu'il ne le croyait initialement, mais il doit en être plus que jamais convaincu ces jours-ci. Les défis se sont bousculés dans la dernière période, notamment dans un secteur que le secrétaire général avait probablement sous-estimé au début de son action, celui des nationalités.

Non pas que la période dite de « stagnation » (l'euphémisme par lequel on désigne aujourd'hui près de vingt ans d'immobilisme brejnévien) ait fait régner l'harmonie entre les cent et quelques ethnies qui composent l'URSS, ou fait évoluer dans un sens positif le pays qui reste aujourd'hui le dernier grand empire colonial de la planète. Si le calme persistait, ce n'était pas parce que les problèmes étaient résolus, mais parce que tout le monde était bien convaincu que toute agitation serait à la fois brutalement réprimée et ignorée par les médias officiels.

Or c'est cette règle d'or du système stalinien qui se trouve aujourd'hui mise en cause par la « perestroïka », et surtout par son corollaire, la « glasnost », la tentative de démocratisation du débat politique. Comment s'étonner que les porteurs des aspirations nationales se soient engouffrés dans la brèche, au même titre que les écrivains libéraux et les historiens soucieux d'objectivité ?

Les Arméniens avaient d'autant plus de raisons de se réclamer de M. Gorbatchev que leurs revendications paraissent légitimes, même dans le cadre du système en place : ils ne demandent pas à quitter l'URSS, et l'on ne sache pas que la politique « léniniste » – en fait stalinienne – en matière de nationalité s'oppose au rattachement d'une région à une République de même population, en l'occurrence du haut Karabakh à l'Arménie. Il y a même des précédents à ce genre de redécoupage : en 1954, la Crimée, définitivement purgée de ses Tatars, avait été enlevée à la République russe pour être rattachée à l'Ukraine.

Mais la direction actuelle est mal armée pour régler ces problèmes. Pour commencer, sa composition est plus « monocolore » qu'elle ne l'a jamais été, avec un seul non-Slave, le Géorgien Chevardnadze, parmi les vingt membres du politburo, et pas un seul parmi les secrétaires du parti. Les Arméniens n'y ont jamais été représentés depuis la disparition de Mikoyan, il y a plus de vingt ans, alors que leurs voisins d'Azerbaïdjan avaient à Moscou, jusqu'au mois d'octobre dernier, un représentant très actif en la personne de Gaidar Aliev, numéro deux fédéral.

Ce n'est pas non plus un hasard si les tendances « grand-russes » ont profité également de la « glasnost » pour se manifester (les ultras chauvins de l'association Pamiat se sont beaucoup agités l'an dernier) et disposent de certaines complicités dans la haute direction. M. Ligatchev s'est distingué par ses appels à la mobilité des cadres entre les Républiques – ce qui ne pouvait que faciliter la multiplication des Russes aux postes de commande, – et il est en outre un strict partisan des méthodes fortes face à la contestation. Ce sont ces gens-là qui ont visiblement le vent en poupe.

Quarante-huit heures avant la manifestation convoquée à Erevan pour le samedi 26 mars, le bureau politique soviétique a annoncé un certain nombre de mesures en faveur des Arméniens vivant dans la région du Nagorny-Karabakh, et qui réclament en vain leur rattachement à la République d'Arménie. La manifestation de samedi a été interdite, Erevan est quadrillée par l'armée et un nationaliste arménien, au moins, aurait été arrêté.



Lire page 3 l'article de BERNARD GUETTA

La baisse du dollar et la hausse des taux d'intérêt

Les marchés financiers redoutent une nouvelle crise en 1988

Cinq mois après le déclenchement du krach boursier à Wall Street, la persistance d'une forte consommation et d'un déficit budgétaire élevé aux Etats-Unis fait redouter aux marchés mondiaux une nouvelle baisse du dollar et une hausse des taux d'intérêt américains. Elle réveille les craintes d'une seconde crise financière d'ici à la fin de 1988. Ainsi, le 24 mars, les marchés des actions ont-ils fléchi de 2 % à New-York et à Londres.

La crise boursière et financière déclenchée par le krach du lundi 19 octobre 1987 n'était-elle qu'un hors-d'œuvre, le premier acte d'une crise mondiale dont le second devrait se jouer au cours de l'année 1988 ? En un mot, les économies occidentales se trouvent-elles dans l'œil du cyclone, cette zone de calme trompeur qui se situe au centre de l'ouragan et se déplace avec lui, laissant les populations subir une seconde fois les ravages de la tornade ?

C'est ce que l'on peut redouter, en analysant les perspectives de l'année en cours et les scénarios possibles à l'horizon de l'année 1989. C'est ce que craignent les milieux financiers internationaux, à en juger par l'ampleur de leurs réactions ces derniers jours. Jeudi 24 mars, les marchés des actions ont sensiblement fléchi à New-York (2 %) et à Londres, tandis que le dollar rechutait dangereusement, à moins de 126 yens, notamment, à Tokyo, où beaucoup le voient rejoindre assez rapidement ses plus bas cours historiques de 120 yens fin décembre 1987.

En outre, les taux d'intérêt des bons du Trésor américains accéléraient leur remontée à 8,75 %, contre 8,25 % il y a deux mois.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

Une visite de lycéens au camp de concentration

Auschwitz, le relais de la mémoire

Cent quarante élèves de première et de terminale ont visité Auschwitz, mercredi 23 mars, à l'invitation du Comité d'information des lycéens sur la Shoah. A leurs professeurs s'étaient joints deux rescapés du camp, jamais revenus sur place. Bertrand Poirot-Delpech était du voyage.

par Bertrand Poirot-Delpech

« Je ne reconnais pas ! »

Ida Grinspan s'est avancée seule sur le terre-plein de Birkenau, minuscule, têtue. Son regard suit avec effort les dédales de barbelés. Où était « la 13 », « sa » baraque ? Elle baisse les paupières pour comparer avec ses souvenirs, si souvent visités. Elle rouvre lentement les yeux. Rien à faire : *elle ne repère vraiment que* la rampe où les SS sélectionnaient les arrivages. Celle-là, pas d'erreur, c'est bien elle !

Ida avait quatorze ans quand un wagon à bestiaux l'a déposée ici même, le 13 février 1944. Motif ? La routine : trois jours plus tôt, un gendarme français, le capitaine Tizané, l'avait cueillie à minuit chez la fermière des Deux-Sèvres qui la cachait depuis l'arrestation de sa mère, en 1942, comme juive polonaise.

Retrouvé après la guerre par la fermière, le fier capitaine allait être absous de sa chasse aux enfants en raison de... ses faits de résistance. Vers 1960, Ida aurait la surprise de reconnaître l'officier à la télévision, vantant un livre de lui sur les fantômes. *« J'en suis un, de revenant, passez-le-moi »*, téléphonerait-elle aussitôt à Cognacq-Jay. *« Lignes encombrées »*, lui dirait-on. Les standards ont bon dos.

Donc, Ida arrivait toute seule à Birkenau, il y a quarante-quatre ans. Elle avait l'âge où l'on ne dédaigne pas de se vieillir et de jouer les dures. Sélectionnée pour le travail en usine, elle échappa au gazage qui attendait vieillards et enfants.

C'est à son inconscience crâneuse qu'elle doit d'avoir tenu dix-sept mois, dont deux hivers. Elle n'en tire pas gloire. Elle parle plutôt de sa chance. Elle a préféré se taire depuis lors. Et ne jamais revenir voir. Elle expliquera plus tard pourquoi elle est revenue quand même, mais d'abord elle veut en avoir le cœur net : *« Il manque quelque chose »*, répète-t-elle.

La réalité d'aujourd'hui devrait pourtant l'aider à ne pas se sentir dépaysée. Avec ses tickets de viande et d'essence, la Pologne manque d'un peu tout, même de voyelles ! L'aéroport de Cracovie semble sortir à l'instant d'une alerte aux stukas ; de même que le village d'Oswiecim, avec ses tombereaux à cheval noircis de charbon, ses routes effondrées et vides, ses paysans en chiffons, ses éclairages et ses contrôles du temps de guerre.

Le temps météorologique renforce l'impression que le temps historique s'est arrêté voilà quarante ans. Le ciel de Silésie bave l'anthracite. Des plaques de neige cernent les miradors de leur sale gouache.

(Lire la suite page 15.)

Un rapport du Conseil d'Etat sur l'éthique médicale

Le corps, le commerce et le droit

La France sera-t-elle à la fin du siècle le pays phare de la réflexion sur l'éthique ? Sera-t-elle la *première nation à proposer un* modèle juridique à la fois humaniste et cohérent sur l'ensemble des problèmes nés de l'avancée de la médecine et de la biologie et qui engagent l'avenir de l'humanité ?

Le rapport du Conseil d'Etat, établi à la demande du premier ministre (1) et rendu public le 25 mars, fournit de manière exhaustive la liste des mesures (plus de cent cinquante, d'ordre législatif ou réglementaire) que le prochain gouvernement devra – selon le Conseil d'Etat – prendre pour que le droit français s'adapte rapidement au nouveau paysage médical et scientifique.

En rendant publiques ses conclusions, le Conseil d'Etat, qui n'avait jamais entrepris une telle étude sur des problèmes de société, devrait accélérer la prise de conscience dans les milieux politiques et professionnels sur l'urgence de mesures juridiques face aux bouleversements liés à la *nouvelle maîtrise de la procréation* humaine ainsi qu'à l'utilisation de plus en plus fréquentes d'organes ou d'éléments – cellulaires ou moléculaires – du corps humain.

Ce volumineux rapport traite à la fois de la procréation médicalement assistée, du diagnostic prénatal, de l'utilisation scientifique des embryons humains, de l'expérimentation du médicament, des registres épidémiologiques et du cadre institutionnel de ces activités.

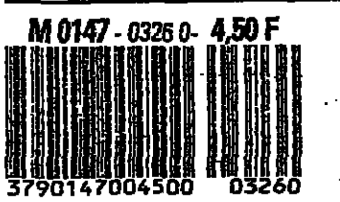
« Les importants progrès intervenus depuis une vingtaine d'années dans le domaine des sciences de la vie posent aux chercheurs, aux médecins, aux juristes, aux pouvoirs publics et aux citoyens des questions nouvelles graves et difficiles, expliquent les auteurs. *Peut-on et faut-il faire tout ce qui est scientifiquement et techniquement possible en matière d'expérimentation sur l'homme, d'utilisation du corps humain et de procréation ? La morale courante et le droit positif sont-ils suffisants pour assurer le bon usage des nouvelles techniques ou celles-ci appellent-elles des règles nouvelles ? Il est apparu que l'éthique, qui demeure évidemment nécessaire, ne suffit pas.*

JEAN-YVES NAU.

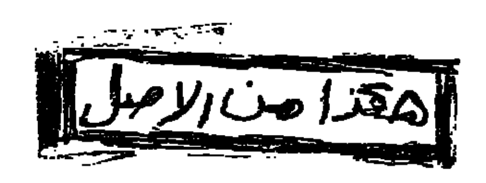
(Lire la suite page 14.)

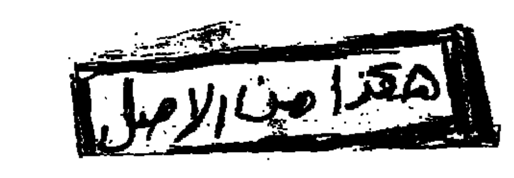
(1) « *Sciences de la vie : De l'éthique au droit* ». Ce rapport (144 pages suivies d'annexes) sera publié par la Documentation Française. Il a été rédigé par un groupe de travail de la section du Rapport et des Études du Conseil d'État. Ce groupe était composé de spécialistes du droit public et du droit privé et présidé par M. Guy Braibant, président de la section du Rapport et des études. Le rapporteur général était Mme Martine de Boisdeffre, maître des requêtes au Conseil d'État.

M 0147 - 0326 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2.25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

Grandes entreprises : forteresses et légitimité

par FRANÇOIS MORIN (*)

DEPUIS le déclenchement de la vague des OPA et des prises de participation intracommunautaires, le moment de vérité apparaît bien proche pour les groupes industriels et financiers européens. Aujourd'hui la situation est singulièrement confuse en raison du contexte de crise financière et monétaire. En effet, les sociétés soumises à des *tentatives de prise de contrôle* voient subitement leurs cours s'envoler, tandis que les données économiques internationales qui ont déclenché le krach boursier demeurent *toujours* bien présentes. Les oscillations de la cote des valeurs mobilières ne doivent pas, dans ces conditions, nous aveugler et empêcher une *réflexion* plus essentielle.

Faut-il croire Carlo De Benedetti lorsqu'il *déclare* que le *vrai* choix est aujourd'hui entre un capitalisme féodal et rentier d'un côté, et un capitalisme libéral et entrepreneurial de l'autre ? Prolongeons *cette question* avec lui : et si la crise que nous vivions n'était pas, finalement, une crise beaucoup plus grave, une crise de légitimité, qui affecterait les fondements mêmes de *notre* système économique ?

Plusieurs tendances au sein du capitalisme *contemporain* laissent présager la pertinence de cette interrogation. Combinées les unes aux autres ces tendances concourent en effet à épuiser ce que l'on peut appeler les *normes traditionnelles* de la légitimité du pouvoir dans l'entreprise.

● *L'abandon de toute responsabilité patrimoniale* est la première de ces tendances. Elle s'observe aisément dans les grandes entreprises privées, là où les *phénomènes de dissociation* entre la détention de la propriété et l'exercice du pouvoir sont particulièrement prononcés. Naturellement, les petites entreprises échappent la plupart du temps à ce *phénomène*. Chez elles, le chef d'entreprise reste souvent un actionnaire prépondérant. De même dans les entreprises publiques, l'Etat se trouve-t-il normalement engagé, par ses apports, dans les orientations générales des firmes ou la nomination de leurs dirigeants, même si parfois la réalité s'écarte quelque peu de ces principes.

Par contre, au sein des grands groupes privés, le mécanisme de *dissociation frappe* directement à la tête. C'est en effet la société mère, centre de décision du groupe, qui connaît une rupture entre la propriété et le pouvoir ; de leur côté les filiales restent totalement soumises aux rapports de propriété traditionnels qui sont, en l'espèce, de la responsabilité patrimoniale de la société mère à travers les participations qu'elle *détient*.

Sait-on qu'à elles seules les cinq cents plus grandes entreprises mondiales réalisent plus du tiers de la production de notre planète ? En France, les dix premières entreprises industrielles totalisent près de 15 % du PIB, en Allemagne, c'est *près de 22 %* ; aux Pays-Bas, les trois premières firmes atteignent plus de 90 % de la production intérieure. Dans ces conditions, sur quoi donc repose le pouvoir *considérable dévolu ainsi* aux dirigeants de ces groupes si celui-ci se trouve séparé du capital ? La réponse est... la propriété, mais une propriété bien particulière, *puisqu'elle est « autocontrôlée »*.

● *La généralisation de la propriété autocontrôlée* est ainsi une seconde tendance du capitalisme actuel, observable aussi bien dans les groupes bancaires new-yorkais que dans les *zaïbatsus* japonais ou encore dans les groupes récemment privatisés en France. Le principe consiste pour leurs dirigeants non propriétaires à s'assurer une majorité relative de voix dans les assemblées générales grâce à plusieurs techniques qui peuvent se cumuler : l'émiettement du *capital-action* (ou *technique* de l'actionnariat populaire) avec la récupération des pouvoirs en blanc qui normalement doit en résulter ; l'émission d'actions *sans droit* de *vote pour* une fraction de petits proteurs et, corrélativement, l'octroi du vote double pour les blocs d'actions contrôlés, mais non nécessairement possédés, par les dirigeants.

En liaison avec ce dernier point, on doit ajouter à cette liste la technique principale, celle qui joue le rôle éminent dans la propriété autocontrôlée, et qui n'est autre que la « participation circulaire », dite encore « autocontrôle financier ». La méthode consiste habituellement à faire racheter par une ou plusieurs filiales du groupe une fraction notable du capital de la société mère ; une méthode dérivée est celle des participations « réciproques » ou « croisées » avec des groupes amis.

Réseaux bouclés et actionnariat interne

Pour ne reprendre que le cas des privatisées *françaises*, la Compagnie financière de Paribas est elle-même son premier actionnaire en détenant 6,7 % de son capital (par l'intermédiaire de la Compagnie bancaire) ; *même situation* avec la CGE, qui se possède indirectement à hauteur de 5,20 % ; idem avec la Compagnie de Suez par l'intermédiaire d'une filiale bancaire étrangère. Ces trois sociétés ont en outre tissé des participations réciproques avec des groupes amis, dont le nombre s'élève déjà à une *douzaine* depuis leur privatisation.

Ces réseaux bouclés, qui peuvent accaparer jusqu'à 20 % du capital des sociétés mères, jouent évidemment un rôle déterminant dans l'internalisation du pouvoir. L'actionnariat externe est progressivement remplacé par un actionnariat *interne gérant* la *propriété* autocontrôlée.

● *La technocratisation du pouvoir au sein des grands groupes est ainsi raisonnée*. Grâce à la propriété autocontrôlée, les élites dirigeantes autogèrent elles-mêmes *leur propre légitimité*, et ne subissent plus aucun contrôle externe (on comprend dans ces conditions que les petits actionnaires n'aient aucun pouvoir). *De surcroît, mais ceci en est la conséquence* logique, elles se reproduisent et se pérennisent par un système de cooptation de leurs membres, système caractéristique, comme chacun sait, d'un fonctionnement technocratique du pouvoir. Voilà qui éclaire singulièrement les thèses sur le pouvoir managérial ou sur la technostructure selon lesquelles le pouvoir directorial reposerait sur la seule compétence ou sur l'intelligence organisée !

Il en résulte une structuration bien particulière des conseils d'administration. Leur majorité est en général issue de deux composantes solidaires. La première est celle des « administrateurs internes », hauts dirigeants du groupe, qui gèrent la propriété autocontrôlée dépendant directement d'eux ; la seconde est celle des administrateurs représentants les participations circulaires de groupes amis. Dans l'exemple des trois groupes privatisés mentionnés plus haut, il n'est pas difficile de vérifier que la majorité de leur conseil obéit bien, à *chaque* fois, à cette loi de composition interne.

Dès lors qu'une logique *en* spirale « du pouvoir pour le pouvoir » s'installe dans les groupes industriels, il n'est pas étonnant que celui-ci se « financiarise » progressivement. La capacité de mobiliser des ressources financières devient l'arme stratégique principale, tandis que la recherche d'une cohérence industrielle n'en est plus, dans le meilleur des cas, que l'accessoire.

● *La montée du pouvoir financier* est ainsi la dernière *tendance* symptomatique des transformations du système économique de ces vingt dernières années. Le krach boursier, en rendant plus attractives certaines valeurs (particulièrement celles dont le capital est dispersé), a donné un puissant coup d'accélération au capitalisme financier et à son pouvoir de concentration du capital.

Le goût du risque apparaît totalement incompatible avec les forteresses que certains dirigeants *non propriétaires* ont *érigées* afin de protéger leur pouvoir personnel.

Après avoir *été* longtemps fondé *sur une légitimité patrimoniale*, le pouvoir dans les grands groupes industriels et financiers est aujourd'hui basé sur une légitimité autoproclamée dont on commence à percevoir *le risque majeur : celui* d'une financiarisation cancéreuse de notre économie. Ne faut-il pas, dès lors, repenser complètement notre modèle de la grande entreprise ? A l'image de la *démocratie* politique qui a su *fonder* le pouvoir politique sur une légitimité élective, n'est-il pas temps d'accomplir une démarche analogue dans le domaine économique ?

Les vrais défenseurs des libertés économiques ne seront-ils pas ceux qui, demain, œuvreront à la construction d'un nouveau pacte social dans la grande entreprise ? Dans cette perspective, la légitimité du pouvoir ne serait plus celle liée à la seule propriété du capital, ni celle autocontrôlée du capital financier, *mais pourrait se fondre* dans une double légitimation élective : celle des représentants des capitaux *et* celle des représentants des salariés qu'il faudrait sûrement articuler dans un nouveau pacte sociétal, par la négociation.

(*) Professeur à l'université Toulouse-I.

La guerre chimique devant l'éthique

par JEAN JACQUES (*)

SCIENTIFIQUES, militaires, éventuelles victimes, *ont acquis*, par « expériences », l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'arme atomique. Les choses sont beaucoup moins claires en ce qui concerne l'arme chimique.

Dans le mensuel *Défense active* du 15 mars, M. Jacques Chirac avait *déclaré* : *« La France serait obligée, si une attaque chimique était prononcée aujourd'hui contre ses intérêts vitaux, de recourir à la riposte nucléaire : l'armement chimique constituera, dans le cadre de notre stratégie de dissuasion, un palier important marquant notre détermination à répliquer de façon adaptée à tous les niveaux d'une agression. »*

J'ai certes, comme beaucoup de contemporains de mon âge, le souvenir des *« gazés »*, morts en sursis de la guerre de 14-18, de leurs pâles mines et de leurs toux accusatrices. Je me souviens aussi d'avoir personnellement, en *1939*, dans les *casemates du fort* d'Aubervilliers, expérimenté en qualité de brigadier « Z » (Z désignant l'arme chimique de l'époque) des arsines sternutatoires mal retenues par mon masque et de n'avoir *pas aimé* cet exercice ; je revois encore la main tuméfiée d'un collègue de laboratoire qu'une goute d'ypérite avait accidentellement touchée. J'ai encore en mémoire la panique qui saisit *l'état-major scientifique* dont *je* relevais, lorsque, pendant la « drôle de guerre », on apprit que les troupes allemandes avaient stocké dans la ligne Siegfried des tonnes d'acide cyanhydrique et que nos masques à gaz n'avaient pas été prévus pour les neutraliser. Mais ces petites histoires paléoprofessionnelles justifient-elles ma curiosité inquiète devant les propos de M. Chirac ? Tout bon citoyen ne peut-il pas revendiquer un droit de regard sur de tels sujets, même s'il n'a pas passé sa vie à concevoir *et* à *manipuler* des produits chimiques, sans aucune arrière-pensée guerrière ?

Une des raisons qui ont justifié l'emploi des gaz de combat pendant la guerre de 1914-1918 (pendant laquelle ils ont été massivement et ouvertement utilisés) tient à ce que celle-ci fut une guerre de position, une guerre de tranchées où les cibles humaines étaient immobiles ou presque (des modèles de petites villes, en quelque sorte), condition nécessaire mais non suffisante pour réaliser, sur une surface donnée, une forte concentration en *produits* toxiques. Car même dans ces conditions « idéales », les nuages de chlore ou de phosgène restaient à la merci des caprices des vents qui, *« pas plus qu'aux princes »*, n'appartiennent aux stratèges.

Une recherche délirante

A ces « suffocants » aux effets rapides mais fugaces, avaient été rapidement préférés les « vésicants » moins immédiatement meurtriers mais d'un maniement plus facile, telle la fameuse ypérite, le « gaz moutarde » des Anglais, le sulfure de dichloréthyle des chimistes, utilisée pendant la bataille de l'Yser, à la fin de la première guerre mondiale.

Depuis cette époque héroïque, on ne pratiqua guère publiquement, que je sache, d'autres essais en vraie grandeur portant sur la distribution et l'efficacité d'autres toxiques préconisés par la suite. Il est vrai que l'arme chimique reste une arme honteuse et que son utilisation fait rarement l'objet de *communiqués* triomphants. Mussolini, en Ethiopie, n'eut recours qu'à la très classique ypérite et ne s'en vanta jamais. Ils sont pourtant nombreux et redoutables les autres candidats-poisons qu'une recherche délirante a réussi à mettre au point : lervisites (composés arséniés), tabuns (composés organo-phosphorés) et autres incapacitants, neuro- ou hémotoxiques tenus en réserve par les *militaires prévoyants*. Car si la convention de Genève, signée en 1925 par une centaine d'Etats, interdit aux belligérants éventuels le recours à l'arme chimique, elle admet avec *indulgence qu'elle puisse constituer une riposte*.

Les questions que je me pose et que j'ose à peine poser à haute voix à *propos* des déclarations du premier ministre sont sans doute trop simples et trop naïves. Quels sont, dans l'arsenal des possibilités, les toxiques que notre pays prévoit d'utiliser, quels en sont les résultats escomptés ?

S'il ne s'agit que de dissuasion, il me paraîtrait de bonne guerre préventive, pour *faire peur, de décrire en détails* les dégâts qu'on en espère. Mais si l'on pense sérieusement à y avoir recours, n'est-il pas urgent de mieux se renseigner (pour mieux renseigner) sur tous leurs effets à plus *ou moins long terme, mutagènes* par exemple ?

L'image de marque de la chimie civile, j'allais *dire civilisée*, l'image de la *chimie* tout court est d'ores et déjà suffisamment détériorée aux yeux du grand public pour n'avoir pas besoin de renforts militaires pour la rendre définitivement odieuse et insupportable. *Décidément la science* n'est pas un jouet à mettre entre toutes les mains.

(*) Directeur de recherche (honoraire) au CNRS.

Courrier du Monde

CONTROLE
Mondadori et « la Repubblica »

Tout en remerciant de la façon impartiale et exhaustive avec laquelle *le Monde* du 23 mars a rapporté ma pensée, je me trouve dans l'obligation de préciser ce qui suit : il est vrai que notre groupe est l'actionnaire principal de Mondadori, cependant, il ne *« contrôle »* pas le quotidien *la Repubblica*, dont le capital est réparti de la façon suivante : Mondadori 50 %, le groupe éditorial *l'Espresso* 50 %.

Il est probable que ce malentendu dérive du fait que notre groupe possède également 18 % du groupe éditorial *l'Espresso*.

CARLO DE BENEDETTI.

PRÉCISION
L'exécution de J.-M. Bastien-Thiry

Plusieurs lecteurs ont attiré notre attention sur une erreur dans l'article relatant l'exécution de Jean-*Marie Bastien-Thiry*, l'un des auteurs de l'attentat du Petit-Clamart (*le Monde* daté 6-7 mars). Cet attentat du 22 août 1962 n'a pas suivi mais précédé celui du mont Faron, qui fut tenté le 15 août 1964.

De son côté, le Centre national de réflexion et de coordination des associations de musulmans français nous demande de préciser que, lorsque Bastien-Thiry parla à ses juges de *« génocide »* en Algérie, il visait les massacres des harkis, *« vérité historique reconnue même par certains responsables de la politique menée à l'époque de la fin de la guerre d'Algérie »*.

LOI
Tabac au lycée

Le Monde vient de rappeler la situation faite aux non-fumeurs aux Etats-Unis, puis la loi antitabac qui s'applique désormais en Espagne et la situation dans les pays scandinaves.

Ne serait-il pas bon de se pencher aussi sur la France ? En tant que professeur exerçant dans un lycée parisien, je puis assurer qu'on peut *être scandalisé*, car la loi y est trop souvent ignorée. Si vous réclamez son application, on vous approuve, mais seulement en paroles. Alors qu'on interdit aisément certains jeux de balle dangereux pour les carreaux, il semble impossible de s'attaquer à ce travers dangereux pour la santé. L'usage du tabac dans les locaux fréquentés par les élèves du premier cycle, les seuls mentionnés dans la loi française, n'est jamais sanctionné. Tant pis pour les enfants bronchitiques ou asthmatiques !

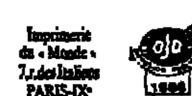
Quand et où de futurs citoyens apprendront-ils à respecter les lois si, à l'école, l'une d'elles, dont les médias nous rebattent les oreilles, est ouvertement bafouée ?

Jean LE FLOUR
(professeur de lycée, Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72

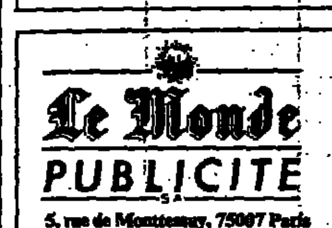
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Le Monde PUBLICITÉ S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

URSS : le bureau politique et la crise dans le Caucase

M. Gorbatchev a fait adopter un important train de mesures en faveur du Nagorny-Karabakh

MOSCOU
de notre correspondant

Assurant ses arrières avant chaque pas, soufflant le chaud, puis le froid, puis encore le chaud, et faisant, au bout du compte, très exactement ce qu'il avait laissé prévoir, M. Gorbatchev est peut-être en train de réussir un sans-faute dans la crise arménienne.

Rien n'est encore joué puisque reste à voir ce qui va se passer ce week-end à Erevan, agitée par les rumeurs, désarçonnée par les à-coups des nouvelles venues de Moscou et assourdie par le vrombissement des hélicoptères dont son ciel a été encombré à la veille des protestations de masse prévues pour le samedi 26 mars.

Rien n'est encore joué, car, formidablement délicate, la partie se mène au finish. Mais en faisant adopter par le bureau politique, jeudi 24 mars, un important train de mesures en faveur du Nagorny-Karabakh, M. Gorbatchev est en passe de remporter un double pari. Il est d'abord parvenu à tenir les engagements qu'il avait pris devant les Arméniens, auxquels il avait fait dire, le 26 février dernier, alors qu'un million d'entre eux manifestaient dans les rues d'Erevan, qu'il annoncerait sous un mois plusieurs réformes en faveur de leurs compatriotes de la région autonome.

Ces réformes ont été annoncées à la date promise, et leur liste est plus longue et détaillée que ce que le secrétaire général, avait laissé espérer en février. Deuxième pari tenu : les concessions ainsi faites à un mouvement de masse, qui s'est doté d'organisations indépendantes et a fait basculer de son côté de nombreuses institutions officielles arméniennes – dont le parti et le soviet du Nagorny-Karabakh – ont été approuvées, à l'avance, par toutes les plus hautes instances du parti et de l'Etat soviétique.

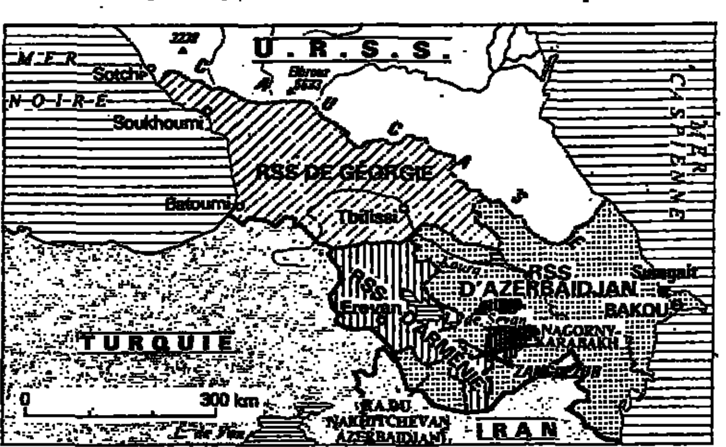
Si la tension restait limitée, ce week-end à Erevan, M. Gorbatchev serait alors parvenu à démontrer, dans une crise à chaud, sa capacité à prendre en compte des revendications populaires dont la formulation a été favorisée par sa politique de « glasnost » sans, pour autant, perdre le contrôle de la situation ni permettre à l'appareil de se désolidariser de lui.

Or ce défi-là, c'est le défi général qui se pose à lui, celui dont ses partisans, ses adversaires, les attentistes et nombre de gouvernements étrangers se demandent depuis maintenant trois ans s'il saura le relever et si quiconque, en fait, le pourrait.

Autant dire que pour le secrétaire général et le petit cercle de ses conseillers les heures de cette fin de semaine seront longues et que, quel que soit le bilan du week-end, il aura marqué un tournant dans l'histoire, déjà riche, de la « perestroïka ».

D'ores et déjà, force est de constater, pourtant, que dans ce mois, coupé en des instants critiques par sa visite officielle en Yougoslavie, M. Gorbatchev a su éviter toute erreur réelle et tout acte d'insubordination tangible dans la direction du parti. Quand un million de personnes se retrouvent dans les rues d'Erevan, la logique des choses voudrait que, devant un événement aussi neuf et inquiétant pour le régime soviétique, le Kremlin recoure à la force. Cela aurait débouché sur un bain de sang aux conséquences incalculables, et, après trois jours de réflexion, M. Gorbatchev choisit plutôt de faire lire un message aux Arméniens appelant à la raison et demandant le calme et le respect de l'ordre.

Le secrétaire général ne s'expose donc pas à l'accusation de laxisme, mais promeut, pour la première fois, des manifestants soviétiques au rang d'interlocuteurs du pouvoir et fait venir le même jour à Moscou deux intellectuels arméniens, engagés dans le mouvement, mais connus pour leur modération et leur appartenance à l'*establishment*.



Pogrom

C'est devant eux, officieusement donc, qu'il prendra des engagements vis-à-vis de l'Arménie, exprimera sa compréhension de la colère des manifestants et sa sympathie personnelle pour les Arméniens. Le message officiel et la conversation officieuse – rapportée bien sûr à Erevan par les deux intellectuels – convaincront les manifestants de se disperser, après que rendez-vous eut été pris pour ce 26 mars, sur cette même place de l'Opéra pour entendre la réponse du secrétaire général.

Le lendemain même, à Sungaït, l'une des plus grandes villes d'Azerbaïdjan, d'abominables violences éclatent contre les Arméniens. Qu'il y ait eu trente-deux victimes comme on le dit officiellement ou plusieurs centaines comme le rapportent des sources indépendantes, le fait n'est pas contesté que c'est un véritable pogrom avec enfants jetés par les fenêtres et femmes enceintes éventrées qui s'est produit et le poids du sang vient compliquer encore le dossier.

Menaces et promesses

Il fallait déjà compter avec un parti arménien dirigé par un homme dont les intérêts sont très clairement menacés par la restructuration ; avec la réalité des discriminations et des frustrations des Arméniens du Nagorny-Karabakh ; avec l'impossibilité de les satisfaire pleinement car le rattachement de la région autonome a l'Arménie aurait ouvert la porte à un déluge de revendications sur le remodelage des frontières intérieures de l'URSS : avec encore la crainte de laisser la presse parler des événements et les effets catastrophiques aussi du silence qui lui a été imposé et du torrent de rumeurs que cela a fait naître.

Il fallait compter avec tout cela et y ajouter désormais une redoutable dimension passionnelle et les manifestations, dans les rues de Bakou, d'Azeris scandant : « *Nous ne cèderons par la Nagorny-Karabakh* ». Tout aurait pu glisser cent fois vers l'anarchie, mais le 9 mars, l'agence Tass annonce que le bureau politique a chargé le secrétariat du parti d'étudier les causes de la tension du Nagorny-Karabakh et de proposer des solutions au comité central. Dans les jours qui suivent – les *Izvestia* l'on révélé jeudi soir – une délégation du gouvernement et de la Commission du Plan se rend dans la région où, jeudi 17 mars, se produit un nouveau dérapage : la direction du parti du Nagorny-Karabakh demande au Comité central le rattachement de la région à l'Arménie et entre ainsi en dissidence.

M. Gorgatchev est alors en Yougoslavie. C'est le numéro deux du parti, M. Ligatchev, qui prend les choses en main, reçoit une délégation du Nagorny-Karabakh, convoque des *intellectuels arméniens* et azeris de Moscou et la *Pravda* publie, lundi dernier, un long article sur la crise (le premier de la presse soviétique) qui confirme que le rattachement est exclu mais, que des changements sont jugés nécessaires, condamne sévèrement les partis arméniens et azerbaidjanais et dénonce « *l'Irresponsabilité* » du mouvement arméniens.

Le lendemain, les présidiums des soviets suprêmes des différentes Républiques demandent au présidium du Soviet suprême de l'Union de se saisir du dossier. Mercredi, c'est chose faite, et la résolution de la plus haute instance de l'Etat soviétique condamne en des termes particulièrement musclés les « *tentatives* » de faire modifier les frontières « *sous la pression* », ordonne au ministère de l'intérieur d'« *utiliser tous moyens* » pour rétablir l'ordre mais indique aussi, en une courte phrase, que le gouvernement devra prendre des mesures en faveur du Nagorny-Karabakh.

Tous ces termes sont si vagues et si disproportionnés aux longs paragraphes de menaces 'ils sont lus, et pas seulement en Arménie, comme un raidissement que tempère pourtant le soir même un article étonnamment ouvert des *Izvestia*, l'organe du gouvernement. Mais à l'heure où sort cet article, la colère a déjà éclaté à Erevan, où l'on débat ardemment de savoir s'il faut maintenir le rassemblement ou appeler chacun à rester chez soi pour faire de la capitale de l'Arménie une « ville morte ».

On est en vérité très divisé sur la question, car soixante-dix ans de régime soviétique ne prédisposent ni à la culture ni au sens politique et que l'on balance d'une personne et d'un moment à l'autre entre la peur et la rage, entre la prudence et l'exaltation.

Et, là-dessus, jeudi soir, l'agence Tass entre de nouveau en scène pour annoncer une réunion du bureau politique. Le communiqué est long, commence par rapporter des décisions sur les questions agricoles et, entre deux paragraphes soporifiques, la bombe. A vingt-quatre heures de la date fixée, arrivent les mesures promises, « *approuvées par le bureau politique sur proposition du comité central et du conseil des ministres* ».

Augmentation des budgets pour la construction de logements, d'hôpitaux et d'écoles et d'établissements culturels; diffusion de la télévision arménienne dans la région; augmentation de la diffusion de livres en arménien ; restauration des monuments historiques et culturels arméniens ; développement du réseau routier (c'est-à-dire des liaisons avec l'Arménie) ; action « *résolue* » contre « *les plus petites manifestations de manque de respect à l'égard des sentiments nationaux* » des différents groupes ethniques, et construction, enfin, de nouvelles entreprises – afin, expliquent parallèlement les *Izvestia*, que les jeunes Arméniens puissent trouver du travail dans la région autonome et que cesse ainsi leur exode.

Au total, indique le journal, 400 millions de roubles supplémentaires seront investis cette année au Nagorny-Karabakh. Ce n'est pas le rattachement à l'Arménie, mais ce n'est pas rien non plus, et en réunissant, les unes après les autres, toutes les instances du régime pour menacer les Arméniens, rappeler aux principes, affirmer leur autorité mais reconnaître aussi qu'il fallait résoudre les problèmes posés, M. Gorbatchev a agi non pas en franc-tireur mais en secrétaire général du parti – entraînant derrière lui tout le régime et toutes ses personnalités.

La parole est maintenant aux Arméniens, et toute la question est de savoir s'ils auront tout simplement eu le temps matériel de réaliser ce qui vient de se passer. Rien ne l'assurait et rien ne garantit non plus qu'ils préféreront M. Gorbatchev à la manifestation de leur déception. Car, après tout, l'Alsace-Lorraine des Arméniens est toujours azerbaïdjanaise.

BERNARD GUETTA.

Le correspondant de la « Pravda » en Arménie suspendu de ses fonctions

Moscou. – Le correspondant de la *Pravda* en Arménie, M. Youri Arakelian, a été suspendu de ses fonctions après avoir désavoué un article portant sa signature et qui rejetait l'idée d'un rattachement de la région de Nagorny-Karabakh à l'Arménie, a annoncé, vendredi 25 mars, le quotidien du PC soviétique.

L'article avait été publié lundi dernier par la *Pravda*. Cosigné par deux autres journalistes, dont le correspondant du journal en Azerbaïdjan, il estimait que la revendication d'un rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie avait « *une coloration nettement antisocialiste* », et accusait les nationalistes arméniens d'être manipulés par l'Occident.

La *Pravda* explique que l'article contenait des éléments de correspondances adressées au journal par Arakelian entre le 23 février et le 11 mars. Elle affirme que ce journaliste a participé, du 11 au 17 mars à Moscou, à la rédaction de l'article.

Lundi matin, poursuit le quotidien, le journaliste a eu un entretien téléphonique avec sa rédaction et l'a informée des premières réactions à Erevan à la publication de cet écrit. Ce n'est que dans la soirée, ajoute-t-il, que la *Pravda* a reçu un message téléphonique de Youri Arakelian désavouant l'article.

Dans ce message, Arakelian accusait la *Pravda* d'avoir « *violé l'éthique journalistique* » en omettant de lui soumettre l'article avant sa publication, ce que le journal conteste. La *Pravda* reproche de son côté à Arakelian d'avoir diffusé à Erevan des copies de sa protestation.

Le porte-parole officiel soviétique, Guennadi Guerassimov, n'avait pas exclu, mardi, que les écrits d'Arakelian aient pu être altérés, le texte de la *Pravda* ayant été confectionné par une équipe rédactionnelle à partir d'articles de trois journalistes, avait-il dit. (*AFP*.)

● **Des chrétiens orthodoxes demandent au patriarche Pimen de démissionner.** – Six chrétiens orthodoxes soviétiques, dont le prêtre dissident Gleb Iakounine, ont demandé au patriarche Pimen, le chef de l'Eglise orthodoxe russe, de démissionner, dans une lettre qu'ils lui ont adressée et qui a été présentée à la presse étrangère jeudi 24 mars à Moscou.

« *Vos infirmités*, écrivent les signataires à Mgr Pimen, âgé de soixante-dix-sept ans et malade, *servent ceux qui ne veulent pas d'une guérison de l'Eglise, de la société et du gouvernement* » en URSS. Les évêques orthodoxes « *doivent enfin oser dire ce que tous pensent* » et décider, comme ils en ont théoriquement le pouvoir, du remplacement de Mgr Pimen à la tête de l'Eglise, a déclaré le père Iakounine.

Libéré en avril 1987 après huit années de camp pour « *activités antisoviétiques* », le père Gleb Iakounine *a obtenu l'an dernier une paroisse* près de Moscou après avoir été interdit de sacerdoce vingt et un ans. – (*AFP*).

[Selon le *Sunday Times*, le bulletin dissident *Glasnost* s'apprête à publier des documents issus des archives du Conseil aux affaires religieuses auprès du gouvernement, dont il ressort que Mgr Pimen a été envoyé deux fois en prison pour désertion, en 1937 et en 1944, et coopérait volontiers avec le KGB avant de devenir patriarche en 1971.]

GIBRALTAR : victoire des socialistes aux élections

Le nouveau premier ministre entend mener la vie dure à Londres

Le Parti socialiste et travailliste de Gibraltar (GSLP), dirigé par M. Joe Bossano, a remporté les élections législatives qui se sont déroulées le jeudi 24 mars à Gibraltar. Il a obtenu 58,22 % des suffrages et huit sièges sur un total de quinze au Parlement. Le Parti pour le progrès des droits de l'homme (AACR), conservateur, jusqu'ici au pouvoir, n'a recueilli que 29,35 % des voix, et le Parti indépendant démocratique (IDP) environ 10 %. Plus de 13000 électeurs, soit 76 % des inscrits, ont voté. M. Bossano succédera prochainement à la tête du gouvernement de Gibraltar à M. Joshua Hassan, qui a pris sa retraite l'année dernière après avoir dominé pendant quarante ans la vie politique du Rocher.

MADRID
de notre correspondant

« *Les avions espagnols pourront peut-être atterrir bientôt sur l'aéroport de Gibraltar, mais ils ne pourront en décoller que sous protection militaire.* » M. Joe Bossano n'a jamais reculé devant les déclarations à l'emporte-pièce de ce type. Mais il faut croire que ce radicalisme verbal n'a guère déplu aux habitants du Rocher, puisqu'il ne l'empêche pas de devenir, à quarante-huit ans, le premier chef de gouvernement socialiste de l'histoire de Gibraltar.

Petit, nerveux, extraverti, M. Bossano a plutôt l'air d'un étudiant « soixante-huitard » avec ses lunettes à monture épaisse et sa grosse moustache poivre et sel. Bon orateur, négociateur redouté, ce sont avant tout ses batailles syndicales qui l'ont rendu fameux sur le Rocher.

Né à Gibraltar, il n'a que trois mois lorsque sa famille, après le déclenchement de la guerre mondiale, se réfugie à Casablanca, puis à Londres. Après un retour sur le Rocher à l'issue du conflit, il revient, à dix-huit ans, dans la capitale britannique, où il travaillera successivement comme forain, pâtissier-glacier et boulanger. Il s'embarque ensuite comme matelot sur un navire où il fait ses premières armes dans l'activité syndicale. Ce n'est que sur le tard, après cette jeunesse quelque peu agitée, qu'il étudie, toujours à Londres, la linguistique et l'économie.

Revenu à Gibraltar, il y fonde un syndicat, mais aussi un parti prônant l'intégration du Rocher dans la Grande-Bretagne. Il abandonnera ensuite ce mouvement pour créer le GSLP. Il mènera bataille, durant des années, pour les travailleurs des chantiers navals et les fonctionnaires, les deux « *bases sociales* » traditionnelles de son parti. « *Sans moi, les travailleurs de Gibraltar seraient aussi mal payés que ceux d'Andalousie* », se plaît-il à affirmer.

M. Bossano n'a cessé de vanter, tout au long de sa campagne, les vertus de l'interventionnisme, promettant que, sous son impulsion, le gouvernement stimulerait directement l'économie pour multiplier par deux le rythme de croissance, qui approche pourtant déjà de 7 % par an sur le Rocher. Il promet notamment de fonder une banque publique, destinée à permettre un plus large accès au crédit des petits commerçants, et de créer un fonds d'investissements gouvernemental. « *Nous ne voulons pas nous substituer au secteur privé, mais le stimuler* », prend-il soin toutefois de préciser, conscient malgré tout que, dans une économie de services comme celle de Gibraltar, un socialisme « *pur et dur* » n'aurait guère de sens.

S'il est partisan d'une politique fortement expansionniste, c'est aussi pour des raisons politiques : « *Si nous sommes forts économiquement, nous serons de même forts politiquement face à Londres* », dit-il. La fermeté à l'égard de la Grande-Bretagne à un moment où celle-ci a entamé avec l'Espagne des négociations sur l'avenir du Rocher constitue en effet un leitmotiv des interventions publiques de M. Bossano. « *Si l'on considère que Gibraltar constitue un problème colonial, alors discutons de la décolonisation entre Londres et Gibraltar, et pas entre Londres et Madrid* », souligne-t-il. Tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un « *problème immédiat* », il ne nie pas être en faveur d'une indépendance du Rocher à moyen terme, une solution « *à la Monaco* », suivant le terme de l'un de ses collaborateurs.

Les réalités du pouvoir amèneront sans doute rapidement M. Bossano à mettre de l'eau dans son vin. Reste que c'est à un interlocuteur plus coriace que son prédécesseur, M. Joshua Hassan, que Londres et Madrid auront désormais affaire sur les bords du détroit de Gibraltar !

THIERRY MALINIAK.

ITALIE

Les journalistes cessent le travail pendant trois jours

ROME
de notre correspondant

Les Italiens sont pratiquement privés d'informations écrites, parlées ou télévisées durant toute cette fin de semaine, en raison d'une grève des journalistes provoquée par « *l'intransigeance des éditeurs de presse durant les négociations pour le renouvellement du contrat de travail triennal de la profession* ». Ce n'est pas la première fois ces derniers mois que se produit un tel black-out; mais il n'y a pas de précédent récent à une absence des principaux titres dans les kiosques pour trois journées consécutives.

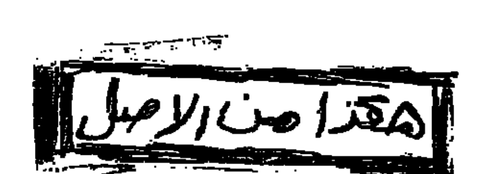
Le point le plus contesté dans les discussions est la question dite, ici, des « *synergies* ». Deux groupes de presse, celui de l'ancien magnat du pétrole Attilio Monti et celui de l'*Expresso*, souhaiteraient en effet avoir les mains libres pour reproduire à l'identique dans chacun de leurs nombreux quotidiens, à Rome et en province, certains articles, de « grandes signatures » notamment, comme cela se pratique de longue date déjà aux Etats-Unis. Les syndicats s'opposent vivement à cette formule au nom de la préservation des postes de travail, mais aussi du pluralisme.

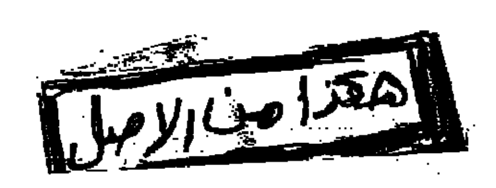
Un autre thème vivement débattu est celui dit de la signature « *exclusive* ». Constatant la multiplication des suppléments hebdomadaires de toute nature de la part de leurs quotidiens, les journalistes souhaitent devenir libres d'y collaborer ou non, à leur choix – et cela étant entendu que ces prestations supplémentaires leur seraient naturellement payées.

Sur la question des augmentations salariales, enfin, les positions de la Fédération des éditeurs, d'une part, des syndicats de l'autre, sont très éloignées. Les journalistes semblent reporter sur ce point une notable partie de leur intransigeance, fruit d'un sérieux malaise né lui-même d'un constat : le passage de quotidiens de plus en plus nombreux dans l'orbite de grands groupes industriels. La tentation existe dès lors de changer de logique : abandonner le lien existant entre les salaires et l'inflation – et prendre désormais en compte dans le calcul des rémunérations les taux de profit effectivement fabuleux affichés par lesdits groupes industriels... dans leurs propres journaux. La Fédération des éditeurs rétorque que des augmentations aussi inconsidérées conduiraient à la disparition des titres les moins riches.

Les négociations entre les deux parties sont actuellement rompues.

JEAN-PIERRE CLERC.





Proche-Orient

ISRAËL : la révolte dans les territoires occupés

Des dirigeants clandestins du mouvement palestinien auraient été arrêtés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans la « *guerre d'usure* » qui se poursuit depuis trois mois et demi en Cisjordanie et à Gaza, les autorités israéliennes affirment commencer à marquer des points. On ne crie pas victoire et on ne spécule pas encore sur un déclin progressif de la révolte des Palestiniens. La prudence reste de mise alors que la journée du 24 mars s'est encore achevée avec la mort de deux Palestiniens. Deux autres ont été tués vendredi matin, selon des sources palestiniennes.

Mais, pour la première fois depuis le début du « *soulèvement* », le gouvernement a indiqué qu'il avait mis la main sur certaines personnes qui figurent « *très probablement* » parmi les dirigeants clandestins du mouvement.

Le ministre de la police, M. Haïm Bar Lev, a annoncé que les auteurs du « *communiqué numéro 11* » portant la signature de la mystérieuse « *direction unifiée du soulèvement* » avaient été arrêtés. Ce communiqué distribué au début de la semaine est le dernier en date de la série de documents rédigés au nom de la « *direction unifiée* » et qui, tous, détaillent le « *programme* » d'actions à suivre par la population : journées de grève générale, appels à des manifestations, à la démisssion du personnel palestinien de l'administration territoriale, etc.

Pratiquement aucune formation n'a jamais filtré sur la composition de cette « *direction* », hormis quelques spéculations sur le fait qu'elle regrouperait des membres de comités d'action locaux appartenant à différentes tendances.

Le ministre n'en a pas dit plus. Il n'a pas précisé la date exacte des arrestations ni le nombre de personnes détenues. Il s'est borné à indiquer qu'elles étaient originaires « *de Jérusalem-Est et de Cisjordanie* » et militaient apparemment dans des organisations distinctes. M. Bar Lev a souligné que l'enquête n'était pas terminée et qu'il ne savait pas si les précédents communiqués avaient été tirés dans la même imprimerie.

700 arrestations en une semaine

Selon toute vraisemblance, le coup de filet a été réalisé à l'occasion de la vague d'arrestations massives à laquelle l'armée procède depuis quelques jours, particulièrement dans les camps de réfugiés : au moins 700 personnes appréhendées en une semaine et 350 d'entre elles déjà condamnées à des peines de détention administrative (au total il y a aujourd'hui quelque 3 000 Palestiniens emprisonnés depuis le début du mouvement).

Le quotidien *Al Hamishmar* (gauche) citait cette semaine l'exemple du camp de Kalandia (près de Ramallah), où, selon lui, ne réside pratiquement plus aucun jeune homme — tous arrêtés ou en fuite. Les prisons militaires sont pleines et en plusieurs endroits il a fallu transformer les écoles en centres de détention.

Au tout début de la révolte, à la fin du mois de décembre, l'armée avait déjà effectué des arrestations *sur une grande échelle. Il s'agissait* alors essentiellement d'adolescents (dont la détention n'avait en rien enrayé la révolte), alors que la cible des autorités semble cette fois être les milieux activistes. L'objectif serait de démanteler le réseau de militants qui, dans les quartiers, villages et camps, anime la révolte.

Il est aussi préventif, destiné à exercer une pression psychologique sur la population à une semaine de la « journée de la terre », qui, traditionnellement, donne lieu à de nombreuses manifestations chez les Arabes israéliens comme dans les territoires occupés. Tel jeune militant de la région de Hébron nous disait « *ne plus passer une seule nuit sous le même toit* » à l'approche de cette journée célébrée le 30 mars.

Effet cumulé des sanctions économiques, des arrestations et des interventions immédiates de l'armée au moindre signe d'agitation ? Toujours est-il que le ministre de la défense, M. Rabin, croyait pouvoir déceler cette semaine « *certains signes de fatigue* » dans la population palestinienne et que le chef d'état-major, le général Dan Shomron, notait prudemment la disparition progressive de ces manifestations et émeutes qui jalonnèrent le « *soulèvement* ».

Cependant en fin d'après-midi, jeudi encore, une patrouille de gardes-frontières, dans le camp de Balata, à Naplouse, a ouvert le feu après avoir essuyé des jets de pierres et de pièces de métal : deux Palestiniens — âgés de vingt et un ans et dix-huit ans — ont été tués.

ALAIN FRACHON.

L'acquisition de missiles par Ryad

M. Moubarak met en garde M. Shamir contre toute agression visant l'Arabie saoudite

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président Hosni Moubarak a mis en garde le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, contre toute agression visant l'Arabie saoudite. Le raïs a affirmé, dans une déclaration à la presse, jeudi 24 mars, que les menaces israéliennes contre les missiles saoudiens « *constituent une affaire très grave qui pourrait détruire tout le processus de paix si elles étaient réalisées* ».

Le chef de l'Etat égyptien, dont le pays est le seul du monde arabe à avoir signé un traité de paix avec Israël, s'est déclaré « *très surpris par les menaces émanant du bureau de M. Shamir contre l'Arabie saoudite, pays frère et ami* » (*le Monde* du 25 mars). « *Plutôt que de recourir aux menaces de guerre, M. Shamir ferait mieux de se joindre aux efforts de paix, car cette dernière mérite tous les sacrifices* », a ajouté M. Moubarak.

Il s'est par ailleurs demandé : « *De quel droit M. Shamir se pose-t-il en tuteur dont l'accord préalable est nécessaire à tout pays avant l'acquisition de nouvelles armes ? Pourquoi Israël considère-t-il que toute arme est dirigée contre lui ?* ». « *Chaque Etat a ses propres ennemis* », a déclaré le raïs, laissant ainsi entendre que les missiles saoudiens pouvaient en fait viser l'Iran. M. Moubarak a ajouté qu'Israël, « *qui fait tant de bruit au sujet des missiles saoudiens, dispose lui-même d'un programme nucléaire dont nous savons tout* ».

Le président Moubarak, qui venait de recevoir une délégation parlementaire jordanienne avec laquelle il s'est entretenu des menaces israéliennes contre l'Arabie saoudite, a, d'autre part, adressé un message oral sur cette question au premier ministre israélien, transmis par l'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassiouni. Il a enfin adressé un message urgent au président Reagan, lui demandant d'« *user de son influence auprès d'Israël pour faire cesser les menaces israéliennes irresponsables contre les pays arabes* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LIBAN

Nouveau raid israélien contre des bases palestiniennes

L'aviation israélienne a bombardé, le jeudi 24 mars, pour le deuxième jour consécutif, des bases palestiniennes dans le Liban sud, y faisant au moins cinq morts et blessés, selon des sources proches de la sécurité libanaise. Un raid similaire effectué mercredi dans la même région avait fait sept morts au moins (*le Monde* du 25 mars).

De source palestinienne, on précise que les avions ont largué plus de cinquante roquettes et bombes à retardement sur des bases du Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, qui figuraient également parmi les objectifs de la veille. On indique de même source que le bombardement, qui a aussi visé des installations du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), a détruit la majeure partie des bases du Fath-CR, y compris des dépôts de munitions, des centres d'entraînement et une prison.

Après le raid, les combattants palestiniens ont interdit aux journalistes d'approcher des zones bombardées. Le Fath-CR retient prisonniers, depuis le 8 novembre, une Française, Mme Jacqueline Valente, ses trois filles, ainsi que cinq ressortissants belges, enlevés alors qu'ils effectuaient une croisière en Méditerranée. Selon le Fath-CR, les victimes du bombardement de mercredi sont des femmes, membres d'un « *bataillon de combattantes* ».

Par ailleurs, le gouvernement libanais a donné instruction à son représentant à l'ONU de protester contre Israël à la suite de ces raids. — (*AFP, Reuter.*)

Désapprouvant une prise de position sur le Proche-Orient

L'Union des étudiants juifs va « reconsidérer » ses relations avec SOS-Racisme

L'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui réunit son congrès, à Paris, du 25 au 27 mars, a publié, le jeudi 24 mars, un communiqué affirmant que « *l'accord qui régissait sa participation à SOS-Racisme [...] excluait toute prise de position partisane de SOS-Racisme concernant le conflit israélo-arabe* ». Selon l'UEJF, « *cet accord a été rompu* ». Aussi l'organisation étudiante juive cofondatrice de SOS-Racisme a-t-elle décidé de « *reconsidérer ses relations organiques avec SOS-Racisme* ».

Le congrès de l'UEJF est saisi de deux motions sur cette question. Ces réactions sont motivées, selon les responsables de l'UEJF, par la participation de comités SOS-Racisme de province à des initiatives « *anti-israéliennes* » à la suite des événements de Cisjordanie et de Gaza. Les dirigeants de l'UEJF reprochent à ceux de SOS-Racisme de s'être prononcés sur les événements d'Israël, le président du mouvement, M. Harlem Désir, préconisant dans une interview à *Libération* (12-13 mars) des négociations « *notamment avec l'OLP* ».

Un « *accord moral* », interne à SOS-Racisme, stipulait qu'« *on ne règle pas le conflit du Proche-Orient sur les bords de la Seine* ». Il s'agissait par la neutralité ainsi affirmée, de permettre la coopération entre militants juifs et arabes dans la lutte contre le racisme, en mettant entre parenthèses les motifs de division liés au conflit du Proche-Orient. « *Nous sommes, avant tout, des militants sionistes*, a déclaré à l'AFP M. Marc Bitton, président de l'UEJF. *Nous devons*, a-t-il ajouté, *prendre en compte les préoccupations de notre communauté.* »

Secrétaire général de SOS-Racisme et président d'honneur de l'UEJF, M. Eric Ghebali estime, pour sa part, qu'il s'agit là d'un « *malentendu sur le point d'être dissipé* ». « *Plus de trois ans de solidarité judéo-arabe au sein de SOS-Racisme n'excluent pas que des tensions puissent apparaître*, nous a-t-il déclaré. *Je comprends le souci des deux communautés de faire valoir leurs préoccupations au sujet de ce qui se passe en Israël.* »



Le conflit entre Téhéran et Bagdad

Le nombre des victimes de la « guerre des villes » ne cesse de croître

Pour la première fois depuis le début de la « guerre des villes » qui oppose l'Iran et l'Irak depuis le 28 février, Bagdad a fourni le bilan des victimes de deux missiles iraniens tombés jeudi 24 mars sur la capitale irakienne : treize morts et près de soixante-dix blessés. Pour la première fois également, l'agence irakienne INA a diffusé un reportage décrivant les dégâts occasionnés par l'un de ces missiles — Téhéran a affirmé avoir lancé huit de ces engins jeudi sur l'Irak, tandis que Bagdad revendiquait le tir de six fusées sur l'Iran.

Selon l'INA, le missile iranien a détruit des habitations et fortement endommagé un hôpital pour enfants ainsi qu'une maternité, où plusieurs femmes et nourrissons ont été blessés par des éclats de verre. Passant brutalement du silence le plus complet sur les effets des missiles iraniens depuis près d'un mois à une abondance de détails, l'INA s'est longuement étendue sur les scènes d'horreur dans un quartier « *populeux* » de Bagdad. Et ce, au lendemain de la diffusion dans le monde entier d'images terrifiantes sur les ravages occasionnés dans le Kurdistan par des armes chimiques irakiennes qui, selon des bilans iraniens, ont fait quelque cinq mille morts dans la population civile kurde... irakienne.

Pour leur part, les Iraniens ont fait état de dix morts et cent blessés à la suite de la chute des missiles irakiens sur Téhéran jeudi. Des hôpitaux, des écoles, des mosquées, des habitations ainsi que des magasins ont été touchés.

Nouvelles condamnations

Plusieurs de ces missiles ont atteint la capitale au moment où le président de l'Assemblée, M. Hachemi Rafsandjani, dénonçait, lors d'une conférence de presse, la « *politique sournoise et ambiguë* » de l'Union soviétique. « *Nous avons la certitude*, a-t-il également dit, *que l'URSS a fourni ces missiles* [à l'Irak], *et l'examen des quelques engins qui n'ont pas explosé nous a prouvé qu'ils ont été fabriqués en 1985 et en 1986, et que les pièces ayant servi à allonger leur portée ont été aussi fabriquées en URSS.* » Toutefois, a souligné M. Rafsandjani, « *nous ne désirons pas que cette question entraîne une tension dans nos relations avec Moscou* ».

Le président du Parlement a, d'autre part, accusé la France et les Etats-Unis d'avoir fait obstacle à l'envoi d'une mission d'experts de l'ONU dans la région de Halabja (au Kurdistan irakien) pour constater les effets des bombardements chimiques irakiens. Washington, selon M. Rafsandjani, s'est opposé à l'envoi d'une telle mission, réclamé par Téhéran, sous le prétexte que « *l'Iran avait également eu recours aux armes chimiques* ». Accusations démenties par les autorités iraniennes. A New-York, le porte-parole de l'ONU a indiqué jeudi que la demande de l'Iran était « *toujours à l'étude* ».

L'utilisation par l'Irak d'armes chimiques au Kurdistan a continué à susciter des réactions dans le monde. Après d'autres pays, comme les Etats-Unis mercredi, la France a condamné cette utilisation, exprimant jeudi sa « *très grande préoccupation* » et réitérant sa « *condamnation absolue de cette pratique en violation flagrante du protocole de Genève de 1925* ».

Le Parti socialiste s'est également élevé contre « *le recours barbare aux armes chimiques* », indiquant que « *ces bombardements font suite à toute une série de très graves exactions contre la population des régions kurdes de l'Irak : déplacement de populations, exécutions sommaires, etc.* ».

Enfin, des Kurdes résidant à Paris ont formé un « Comité de solidarité avec les victimes du massacre de Halabja », qui a réclamé jeudi une aide médicale pour les rescapés et « *l'arrêt immédiat de l'aide militaire française à l'Irak* ».

Une mesure approuvée par le monde islamique et contestée par l'Iran

Ryad réduit fortement le nombre de pèlerins autorisés à se rendre à La Mecque

AMMAN
de notre envoyée spéciale

La dix-septième conférence ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui devait achever ses travaux vendredi 25 mars à Amman, a pleinement soutenu l'Arabie saoudite dans son rôle de « *gardienne des Lieux saints* » : Ryad a obtenu satisfaction dans toutes ses demandes à ce sujet.

Les pays islamiques ont, en effet, « *condamné* » l'Iran pour les émeutes meurtrières de La Mecque du 31 juillet 1987, et l'OCI a exprimé son soutien à l'Arabie saoudite dans toutes les mesures qu'elle a prises, affirmant que « *La Mecque n'était pas un lieu de manifestations* ». L'OCI a, d'autre part, approuvé la décision de Ryad de limiter les quotas de pèlerins au prorata de la population des pays islamiques.

Aucun chiffre n'a été avancé, mais si l'on tient compte du fait qu'il y a environ neuf cent millions de musulmans, la proportion de un pour mille permettrait à neuf cent mille pèlerins de se rendre cette *année à La Mecque. Ce chiffre* aboutirait à une réduction des deux tiers du nombre des pèlerins iraniens, qui étaient cent cinquante mille l'année dernière.

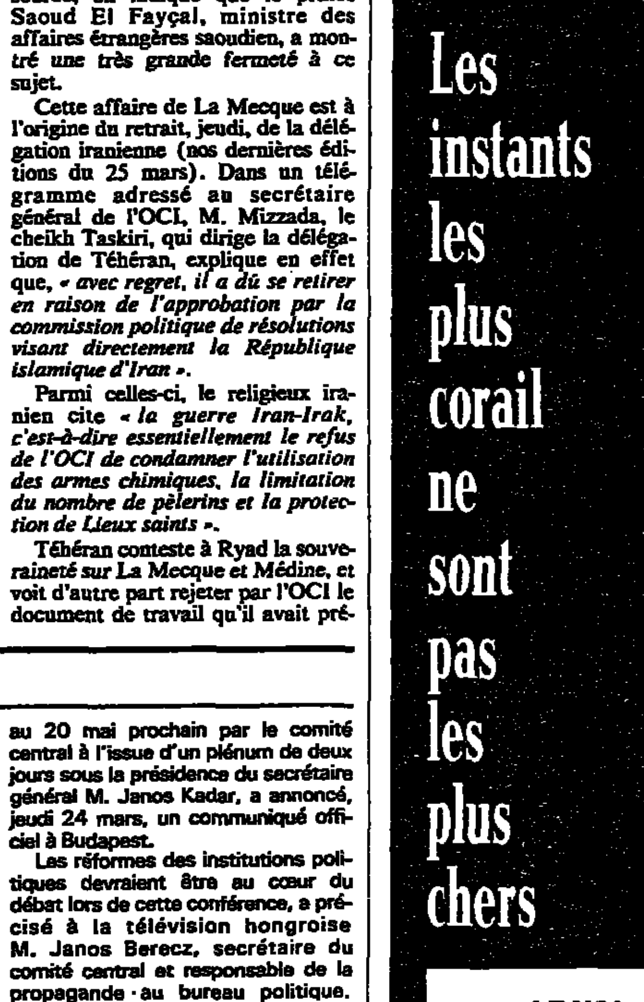
Il ne fait pas de doute que les *émeutes de La Mecque ont profondément* choqué l'ensemble du monde musulman et la délégation saoudienne, qui a fait remettre à chaque pays présent dans la capitale jordanienne une bande vidéo de ces événements, n'a eu aucun mal à faire admettre son point de vue. L'OCI, en réaffirmant solennellement la souveraineté de l'Arabie saoudite sur les Lieux saints, a approuvé toutes les mesures que pourrait prendre Ryad pour assurer la sécurité du pèlerinage. De bonne source, on indique que le prince Saoud El Fayçal, ministre des affaires étrangères saoudien, a montré une très grande fermeté à ce sujet.

Cette affaire de La Mecque est à l'origine du retrait, jeudi, de la délégation iranienne (nos dernières éditions du 25 mars). Dans un télégramme adressé au secrétaire général de l'OCI, M. Mizzada, le cheikh Taskiri, qui dirige la délégation de Téhéran, explique en effet que, « *avec regret, il a dû se retirer en raison de l'approbation par la commission politique de résolutions visant directement la République islamique d'Iran* ».

Parmi celles-ci, le religieux iranien cite « *la guerre Iran-Irak, c'est-à-dire essentiellement le refus de l'OCI de condamner l'utilisation des armes chimiques, la limitation du nombre de pèlerins et la protection de Lieux saints* ».

Téhéran conteste à Ryad la souveraineté sur La Mecque et Médine, et voit d'autre part rejeter par l'OCI le document de travail qu'il avait présenté à propos de ces émeutes de La Mecque. C'est en tout cas la première fois que le monde islamique, unanime, condamne Téhéran pour son comportement pendant le pèlerinage. Reste à savoir comment vont réagir les autorités iraniennes lors du prochain pèlerinage en juillet ?

FRANÇOISE CHIPAUX.



A TRAVERS LE MONDE

Belgique

Toujours pas de gouvernement...

La crise politique qui sévit en Belgique depuis les élections législatives du 13 décembre s'est aggravée le jeudi 24 mars avec l'échec de la mission d'information confiée par le roi Baudouin à M. Jean-Luc Dehaene, ancien ministre et membre influent du Parti social-chrétien flamand. Celui-ci a dû abandonner ses efforts entrepris voici deux mois pour tenter de constituer une coalition de centre-gauche.

Les problèmes qui avaient provoqué le 19 octobre dernier la démission du gouvernement de coalition de M. Wilfried Martens continuent, semble-t-il, à diviser les formations politiques. Les élections anticipées de décembre, qui avaient fait du Parti socialiste wallon le parti le plus important du pays, n'ont pas clarifié la situation. Les disputes sont liées à la rivalité politique et économique qui sépare les deux principales communautés de Belgique, les Flamands (57,6 % de la population... 57,9 % du produit national brut) et les Wallons (32,5 % de la population et 26,9 % du PNB).

Les Partis chrétien-démocrate, socialiste et libéral, qui ont chacun une branche wallonne et une branche flamande indépendante l'une de l'autre ont constaté, après leurs négociations avec M. Dehaene, un « *blocage des positions* », qu'il s'agisse des questions de communautés et linguistiques, ou des idéologies traditionnelles entre gauche et droite.

Hongrie

Conférence nationale du Parti communiste le 20 mai

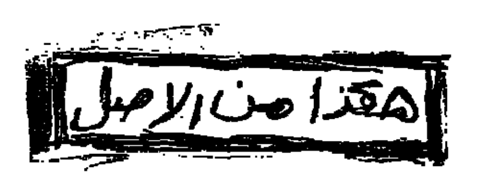
Budapest. — La conférence nationale du Parti communiste hongrois, la première depuis 1957, a été fixée au 20 mai prochain par le comité central à l'issue d'un plénum de deux jours sous la présidence du secrétaire général M. Janos Kadar, a annoncé, jeudi 24 mars, un communiqué officiel à Budapest.

Les réformes des institutions politiques devraient être au cœur du débat lors de cette conférence, a précisé à la télévision hongroise M. Janos Berecz, secrétaire du comité central et responsable de la propagande au bureau politique.

Panama

L'opposant Arias Calderon rentre d'exil

Après un exil forcé d'un mois aux Etats-Unis, l'un des principaux chefs de l'opposition, le président du Parti démocrate-chrétien, M. Ricardo Arias Calderon, est rentré à Panama, sans difficulté, jeudi 24 mars. « *Il est aussi absurde de m'avoir laissé entrer aujourd'hui que de m'avoir empêché de le faire plus tôt* », a-t-il déclaré à son arrivée aussi surpris que ses amis devant l'attitude des autorités. L'attitude « *conciliante* » des partisans de M. Noriega semble correspondre, selon les observateurs à un changement de tactique de l'homme fort du Panama, aujourd'hui aux abois.


هكذا من الاصل

Amériques

La signature de l'accord entre les sandinistes et la Contra

Surprise et perplexité à Washington

Un fragile espoir de paix est né, jeudi 24 mars, à Sapoa, au Nicaragua, où, négociant pour la première fois directement, sandinistes et « contras » ont conclu un cessez-le-feu. C'est encore bien peu en regard des exigences du plan de paix régional signé en août dernier, et dont les difficultés à se mettre en place soulignent les contradictions et les divergences d'intérêts d'une région de plus en plus écartelée sur le plan politique. Maîtres du jeu dans cette région, les Etats-Unis demeurent perplexes devant un accord qui s'est fait presque sans eux.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'accord provisoire signé entre les sandinistes et les « contras » a pris tout le monde par surprise à Washington, aussi bien à la Maison Blanche qu'au Congrès. Pour les adversaires de la politique centraméricaine de M. Reagan, c'est là un don du ciel qui vient les tirer de la situation fort inconfortable où les avait placés l'intrusion sandiniste au Honduras. Pour les responsables de l'administration, pris à contre-pied par leurs propres protégés, l'étonnement est sans doute teinté d'un peu d'amertume et le scepticisme est considérable. Mais là aussi on s'est empressé de saluer l'accord.

M. George Shultz est lui-même venu dans la salle de presse du département d'Etat pour expliquer que c'était *« un important pas en avant »*. Mais le secrétaire d'Etat a pris soin de présenter ce résultat comme *« le produit de la détermination et des sacrifices des combattants de la liberté »*. Et en particulier, *« de leur résistance héroïque »*, la semaine dernière, à une offensive sandiniste destinée à les détruire. M. shultz a aussi mis en garde contre trop d'optimisme : *« L'histoire récente du Nicaragua est celle des promesses que les sandinistes n'ont pas tenues. »*

Même nuance à la Maison Blanche : *« Il y a bien des raisons d'être encouragés mais il y a aussi bien des raisons d'être sceptiques »*, a déclaré le porte-parole, M. Fitzwater. Mais le plus significatif est que, au-delà de ces déclarations de principe, les responsables de l'administration ne savaient pas trop à quoi s'en tenir avant d'avoir pu joindre les dirigeants de la Contra qui, de toute évidence, ont signé sans leur demander leur avis.

Il y a quelques semaines encore, les sandinistes accusaient les *« rebelles »* de n'être que des marionnettes dans les mains de M. Reagan. Bien du chemin a été parcouru depuis. Et, si les « contras » ont apparemment décidé de prendre leur sort en main, c'est parce qu'ils ont compris que l'administration n'avait plus les moyens de sa politique et qu'il leur fallait sauver ce qui pouvait encore l'être.

Au début de ce mois, déjà, certains dirigeants antisandinistes avaient amèrement regretté que l'administration se soit opposée à l'adoption d'un très modeste projet d'aide purement humanitaire présenté par les démocrates dans l'espoir d'obtenir mieux par la suite. Résultat : les « contras » n'avaient rien eu du tout. A présent, il est à peu près certain que démocrates et républicains s'entendront pour faire adopter, dans un délai sans doute très bref, des crédits d'aide humanitaire pour un montant probable de 48 millions de dollars, dont une partie irait aux « contras » sous forme de vivres et de médicaments.

Un dénouement « provisoire »

La prolongation du cessez-le-feu enlève leurs arguments à ceux qui tenaient à adjoindre à ce « paquet » des crédits permettant de parachuter des armes précédemment allouées, mais jamais livrées, aux « contras ». De leur côté, les plus fervents des anti-Contra, accusés d'avoir voulu tout bonnement sacrifier des combattants que le Congrès avait pourtant soutenus pendant des années, ne vont pas manquer l'occasion de prouver le contraire. *« Si les Nicaraguayens réussissent à ne plus se tirer dessus, nul doute que les démocrates et les républicains pourront faire de même »*, a déclaré, tout sourire, M. Jim Writhy, le *speaker* de la Chambre des représentants.

Cet heureux dénouement *« provisoire »* est évidemment pain bénit pour le Parti démocrate dans la perspective des élections de novembre : M. Reagan et tous les principaux leaders républicains derrière lui n'avaient-ils pas répété sans cesse que les sandinistes ne feraient plus aucune concession à partir du moment où leurs adversaires seraient dépourvus de moyens de combattre ? L'accord de Sapoa semble prouver le contraire. Un des principaux dirigeants de la Contra, M. Adolfo Caleron, interrogé jeudi soir par la chaîne ABC, a même expliqué que les sandinistes ont enfin accepté ce qu'ils refusaient depuis des années, à commencer par des négociations directes. *« Le problème*, a cependant ajouté M. Caleron, *c'est que, jusqu'à présent, ils n'ont jamais tenu leurs engagements. »*

Certains commentateurs estiment que les « contras », qui n'avaient guère le choix, n'ont rien fait d'autre que *« négocier leur reddition »*. Dans son éditorial de vendredi, le *Washington Post* ne vas pas tout à fait aussi loin, mais il constate que le régime sandiniste est en bien meilleure posture que ses adversaires pour consolider la trêve à son profit. Contrairement au *New York Times*, furieusement opposé à la politique de M. Reagan dans tous les domaines, le *Washington Post* s'était prononcé récemment pour l'aide aux « contras ». Il suggère aujourd'hui à tous ceux qui sommaient l'administration de *« donner une chance à la paix »* d'appeler à présent *« avec la même pression »* les sandinistes à donner *« une chance à la démocratie »*.

JAN KRAUZE.

ÉTATS-UNIS

Le lieutenant-colonel North et ses coïnculpés de l'« Irangate » plaident non coupables

Lors de leur première comparution, jeudi 24 mars, devant une cour fédérale à Washington, les quatre principaux protagonistes du scandale de l' « Irangate » ont plaidé non coupables des charges de conspiration et d'escroquerie à l'encontre du gouvernement américain dont ils sont accusés.

La semaine dernière, l'ancien conseiller de la Maison Blanche pour les questions de sécurité nationale, l'amiral Poindexter et son adjoint, le lieutenant-colonel North, avaient été inculpés de fraude fédérale pour avoir détourné à l'intention des rebelles antisandinistes les bénéfices de ventes d'armes à l'Iran, opérées en 1985 et 1986. Il leur est également reproché d'avoir détruit des pièces à conviction et menti au Congrès. Pour leur part, le général en retraite Richard Secord et l'homme d'affaires Albert Hakim, sont poursuivis pour constitution d'un mouvement clandestin, qu'ils surnommaient *« l'entreprise »*, et qui servait de fournisseur d'armes à l'Iran, l'argent nécessaire transitant sur des comptes en Suisse.

Ces inculpations faisaient suite à une enquête judiciaire menée durant quatorze mois par le procureur indépendant Lawrence Walsh, après une enquête spéciale du Congrès. Le lieutenant-colonel North, principale *« figure »* du procès, a annoncé la semaine dernière sa demande de mise à la retraite pour mieux se défendre. Il risque une peine de quatre-vingt-cinq ans de prison et 4 millions de dollars d'amende. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

KENYA : après les élections législatives

M. Kibaki perd son poste de vice-président de la République

Le président Daniel Arap Moi a remanié son gouvernement le jeudi 24 mars, après les élections législatives, dans le cadre du parti unique, qui ont eu lieu au début de la semaine. Le fait marquant est l'éviction de M. Mwai Kibaki, qui cesse d'être vice-président de la République pour occuper le simple poste de ministre de la santé. Remplacé par M. Josephat Karanja, député de Nairobi, M. Kibaki était un rival potentiel pour le chef de l'Etat.

Représentant de l'influente ethnie kikuyu, alors que M. Moi appartient à la tribu minoritaire des Kalenjins, il occupait ses fonctions depuis la mort de M. Kenyatta en 1978, après avoir joué un rôle important en tant que ministre des finances. M. Karanja est également un Kikuyu.

La nouvelle équipe ne compte pas moins de trente-trois ministres et soixante ministres adjoints, avec pour nouveau ministre des affaires étrangères M. Robert Ouko, ancien titulaire du portefeuille de l'industrie, qui remplace M. Zacharia Onyanka. M. Ouko avait déjà dirigé la diplomatie kényane dans le passé.

Quatre ministres battus aux élections du 21 mars quittent le gouvernement. Leur défaite électorale était en soi le signe de leur disgrâce tant le résultat du scrutin était le reflet des désirs de la toute-puissante Union nationale africaine du Kenya (KANU), le seul parti légal. Les journaux kényans ont fait état de nombreuses irrégularités lors de cette élection aux enjeux pourtant limités. Ils ont publié des photos sur lesquelles on peut voir des électeurs en train de compter des billets de banque devant les bureaux de vote en récompense de leur « bon choix ».

De nombreux contestataires au sein du parti unique ont été défaits. Pourtant très populaire en raison de sa croisade contre la corruption, M. Martin Shikuku ne siégera plus au Parlement.

Il y avait en général plusieurs candidats pour chaque siège en jeu, mais tous devaient avoir obtenu l'investiture de la KANU. Une innovation locale est sans doute appelée à faire date dans la tradition « unanimiste » des élections africaines : un tiers des sièges avaient déjà été pourvus avant même le déplacement des électeurs pour le scrutin. Onze des candidats, dont le chef de l'Etat et plusieurs ministres, avaient été déclarés élus d'office, parce que personne ne se présentait contre eux dans leur circonscription. Cinquante autres avaient été dispensés des fatigues de la campagne en vertu d'une disposition originale : il suffisait d'avoir le soutien de 70 % des militants du parti gouvernemental appelés à départager les candidats à la candidature pour être déclaré élu d'office.

Le scrutin du 21 mars était secret, mais lors des « primaires » au sein de la KANU, les électeurs étaient tout bonnement invités à s'aligner en file indienne derrière leur poulain pour faciliter le décompte des voix. Ce système expéditif avait suscité de nombreuses critiques dans les milieux religieux et intellectuels.

J. G.

Un entretien avec M. Ide Oumarou

Le secrétaire général de l'OUA défend sa gestion

De passage à Paris, mercredi 23 mars, M. Ide Oumarou s'est expliqué, lors d'un entretien accordé au *Monde* sur les déclarations récentes qui mettaient en cause sa gestion financière en tant que secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Des informations en provenance d'Addis-Abeba faisaient notamment état d'un rapport d'audits mentionnant des dépenses excessives pour l'aménagement du domicile privé de M. Oumarou, un Nigérien dont le mandat expire en 1989 *(le Monde* du 27 février).

Tout d'abord, M. Oumarou souligne que ce rapport n'avait en soi rien d'exceptionnel. Il avait été rédigé par le président d'un comité de six experts désignés par des pays africains membres de l'OUA pour examiner les comptes annuels du siège de l'organisation et de ses bureaux régionaux.

Ce responsable, un expert comptable mauritanien, avait obtenu la signature en blanc des cinq autres membres du comité avant même de déposer ses conclusions. M. Oumarou affirme qu'un contentieux personnel l'opposait à cet homme, auquel il avait refusé le paiement sans examen des notes de frais à l'occasion des interventions au bureau de Bruxelles.

« Je n'ai aucune villa privée à Addis-Abeba, nous a-t-il dit. *Simplement, après avoir vécu deux ans à l'hôtel, je loge dans une villa prêtée par l'Ethiopie en attendant la construction d'un logement de fonction pour le secrétaire général, quel qu'il soit dans le futur. »*

Les instances chargées de l'examen final des comptes n'ont pas suivi le Mauritanien, qui a été révoqué par le gouvernement de Nouakchott. M. Oumarou considère donc que l'incident est clos, mais que celui-ci est révélateur des tensions engendrées par la politique de rigueur et d'économie, qu'il a voulu entreprendre.

L'OUA compte actuellement 440 fonctionnaires permanents au siège et dans treize bureaux régionaux. En deux ans, M. Oumarou a fait fermer trois bureaux régionaux, dont les activités quelque peu contemplatives se prêtaient mal aux économies indispensables. Il a dû faire licencier 112 personnes, dont 62 permanents, pour tenir dans les limites d'un budget établi sur la base annuelle de 25 millions de dollars fournis par les cotisations des Etats membres pour le fonctionnement de l'OUA. En même temps, il a ramené à 25 millions le montant des arriérés dans le paiement des cotisations qui s'élevaient à 46 millions il y a deux ans.

Sur un plan plus général, M. Oumarou s'inquiète de la multiplication et de l'inertie des commissions chargées des différentes activités de l'OUA et des réformes qu'elles sont censées étudier. Il déplore, en exemple, que l'organisation s'enferme dans un unviers clos et ne cherche pas davantage le dialogue avec les ambassades et les institutions non africaines présentes à Addis-Abeba.

Aménagement de la dette

Malgré ses déceptions, M. Oumarou n'est nullement démobilisé et assure que les chefs d'Etat sont conscients des imperfections actuelles de l'OUA, dues en partie à des lourdeurs bureaucratiques. Dans l'immédiat, en accord avec M. Kaunda, chef de l'Etat zambien et président en exercice de l'organisation, il veut faire avancer la question de l'aménagement de la dette africaine.

Il rentrait de Lusaka, où s'est tenue cette semaine une réunion du Groupe de contact de l'OUA, qui comprend les ministres des affaires étrangères où des finances de douze pays, représentant les différentes zones régionales du continent, chargé de préparer une conférence internationale d'ici à la fin de l'année.

Ce Groupe de contact va envoyer des missions d'explication chez les créanciers étrangers. Un rapport sera établi pour le prochain sommet de l'OUA, en mai, à Addis-Abeba. *« Il n'est pas question de faire un instrument d'affrontement de la conférence internationale que nous appelons de nos vœux*, dit M. Oumarou. *Nous voulons, au contraire, qu'elle soit un forum de concertation. Nous faisons des propositions. A nos créanciers de nous dire leurs objections. Tout est négociable. Ce que nous désirons, c'est une participation des créanciers à cette conférence à un niveau qui soit celui de la décision politique. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

L'Afrique menacée par les criquets

La menace que font courir les criquets pèlerins sur toute l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord devient dramatique et pourrait même s'étendre aux îles et aux rivages méditerranéens de l'Europe. La situation est telle que M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO (Food and Agriculture Organization, agence spécialisée des Nations unies), a rappelé, le 24 mars à Rome, que seule la coopération internationale peut mettre en place le plan de bataille d'ampleur exceptionnelle indispensable dans les circonstances actuelles. Il faut, entre autres, réexaminer de toute urgence l'utilisation de pesticides puissants aux effets durables (telle la dieldrine) dont l'usage avait été abandonné.

Actions communes algéro-marocaines

Alger. — Le ministre algérien de l'intérieur, M. El Hadi Khediri, s'est rendu mercredi dans la région de Béchar, dans le sud-ouest du pays, en compagnie de M. Driss Basri, ministre marocain de l'intérieur et de l'information, a annoncé, le jeudi 24 mars, la télévision algérienne.

Les deux ministres ont notamment visité la région de Beni-Ounif, village algérien situé au nord de Béchar, en face de la localité marocaine de Figuig, où les nuées de criquets ont détruit 50 % des cultures, selon la télévision algérienne.

L'endroit visité par les deux ministres était survolé par des avions d'épandage d'insecticides destinés à détruire les essaims de criquets, qui ont envahi la région.

Les deux hommes voulaient éviter tout incident lors des opérations de lutte contre les criquets. Les avions devaient en effet survoler la frontière entre les deux pays, dont les armées se font face dans cette région.

M. Khediri a déclaré à la télévision algérienne que les deux pays ont décidé de coordonner leurs efforts. Les techniciens algériens pourraient opérer dans les régions marocaines frontalières, a-t-il dit. — *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN : selon Washington

La question de l'aide militaire aux deux camps en présence demeure le seul obstacle à un règlement

Si les entretiens Shultz-Chevardnadze de Washington n'ont pas permis de relancer la négociation de Genève sur l'Afghanistan, les Américains n'en estiment pas moins qu'il ne reste qu'un seul grave problème à résoudre, celui de l'arrêt symétrique de l'aide américaine à la résistance afghane et de l'assistance soviétique au régime de Kaboul. C'est du moins ce qu'a déclaré, jeudi 24 mars, à l'issue du séjour à Washington du ministre soviétique des affaires étrangères, un haut responsable américain, qui a demandé à conserver l'anonymat. *« La question d'un gouvernement provisoire, qui constituait jusqu'à maintenant un obstacle, peut être désormais résolue rapidement »*, a-t-il expliqué.

Ce responsable a ajouté que l'Union soviétique aurait manifesté son appui à une proposition visant à confier au médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, la mission d'organiser des consultations entre les différentes factions afghanes sur la formation d'un gouvernement, M. Cordovez interviendrait en tant que personne privée et non plus comme représentant de l'ONU. *« Je pense que c'est acceptable pour les Pakistanais »*, a estimé ce haut fonctionnaire.

« Principes et modalités »

Le Pakistan pose comme condition à la signature d'un accord sur le retrait des troupes soviétiques la définition des *« principes et modalités »* d'un gouvernement provisoire à Kaboul.

Les négociations indirectes de Genève entre Islamabad et Kaboul devraient donc être mises en veilleuse, et on s'attendait vendredi à une suspension *sine die* de ces pourparlers commencés le 2 mars. Une relance de la négociation dépend avant tout, en effet, d'un *modus vivendi* entre Washington et Moscou, qui doivent être les garants d'un éventuel accord de Genève.

A ce sujet, les Américains ont explicité leur proposition de moratoire sur des livraisons d'armes aux deux camps afghans en présence (le régime de Kaboul et la résistance). Ils proposent que ce moratoire *(le Monde* du 25 mars) couvre les livraisons d'armes pour toute la durée du retrait soviétique, plus éventuellement une période de trois mois. Le secrétaire d'Etat américain avait évoqué une cessation des approvisionnements en armes pendant trois mois renouvelables à partir du début du retrait soviétique.

EN BREF

● **COLOMBIE : Attaque contre l'ambassade américaine.** — Le mouvement d'extrême gauche M-19 a revendiqué l'attentat commis, dans la soirée du mercredi 23 mars, contre l'ambassade américaine à Bogota. Un commando de deux hommes franchissant la haie de l'ambassade a lancé des grenades sur le bâtiment, ne provoquant que des dégâts matériels. Des tracts trouvés dans une station de radio proche indiquent que cet attentat a été commis pour protester contre la politique américaine en Amérique centrale. — *(AP.)*

● **CHINE : Pékin repousse l'offre vietnamienne de négociations sur les Spratleys.** — Le ministère chinois des affaires étrangères a rejeté, le jeudi 24 mars, la proposition vietnamienne d'ouverture de négociations sur les litiges frontaliers. Cette offre avait été faite à la suite du récent grave incident naval sino-vietnamien dans l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale. Selon Hanoï, l'accrochage a fait soixante-quatorze disparus parmi les militaires vietnamiens, dont la moitié auraient trouvé la mort. — *(AFP.)*

● **Nouvel accident ferroviaire près de Shanghai : trente morts.** — Une trentaine de personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées dans une collision ferroviaire survenue, le jeudi 24 mars, dans la banlieue de Shanghai. Parmi les morts figurent vingt-sept Japonais. C'est la cinquième catastrophe ferroviaire grave en Chine depuis le début de l'année. Ces accidents ont déjà fait plus de deux cents morts et quatre cents blessés. Le ministre des chemins de fer avait été relevé de ses fonctions au début du mois. — *(AFP.)*

● **CORÉE DU NORD : manifestation contre des manœuvres américano-sud-coréennes.** — Plus de cent mille personnes ont participé jeudi 24 mars à Pyongyang à une manifestation de soutien à la mise en état d'alerte générale de l'armée et des milices nord-coréennes. Cette mesure a été prise à la suite de l'organisation des manœuvres militaires annuelles américano-sud-coréennes. D'autre part, des membres de la délégation soviétique accompagnant M. Chevardnadze à Washington ont affirmé que la Corée du Nord ne tentera pas de perturber les procheins Jeux olympiques de Séoul. — *(AFP, AP).*

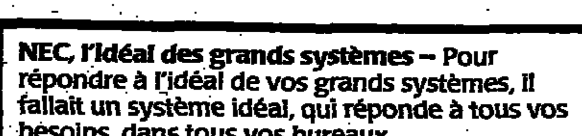
● **CORÉE DU SUD : *le frère de l'ex-président Chun compromis dans un scandale*.** — L'opposition a demandé au gouvernement, les 23 et 24 mars, l'arrestation de M. Chun Kyung Hwan, frère cadet de l'ancien président Chun Doo Hwan, impliqué dans un grand scandale financier. Jusqu'au mois d'août dernier, M. Chun Kyung Hwan dirigeait le mouvement Saemaul (organisme de développement communautaire rural). Le parti au pouvoir a, pour sa part, réclamé une enquête approfondie sur cette affaire de détournement de fonds. — *(UPI.)*

C&C Computers and Communications

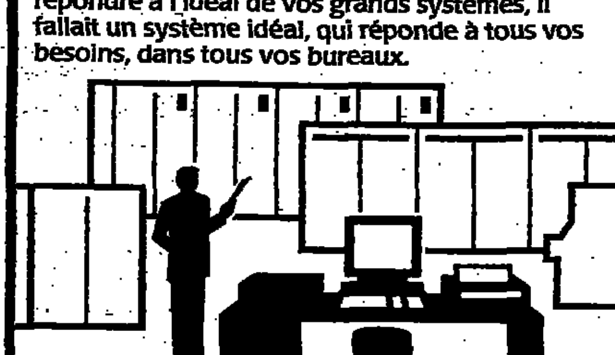
Où est NEC ?

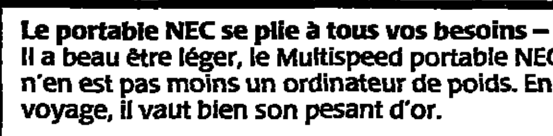
Les bonnes nouvelles n'attendent pas – Les bipers NEC vous les écrivent et vibrent en silence pour vous en avertir, et ça c'est une bonne nouvelle !

Les TV et les magnétoscopes d'une nouvelle dimension – Haute fidélité, haute résolution et hautes performances, avec NEC, l'espace loisir atteint de nouveaux sommets.



NEC, l'idéal des grands systèmes – Pour répondre à l'idéal de vos grands systèmes, il fallait un système idéal, qui réponde à tous vos besoins, dans tous vos bureaux.





Le portable NEC se plie à tous vos besoins – Il a beau être léger, le Multispeed portable NEC n'en est pas moins un ordinateur de poids. En voyage, il vaut bien son pesant d'or.

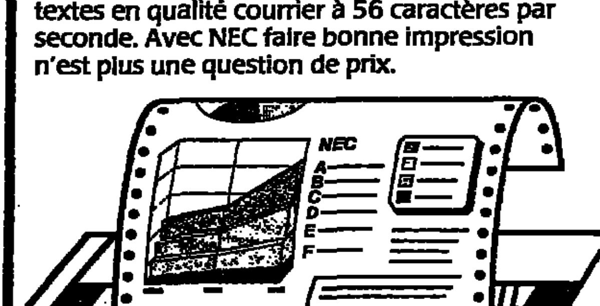


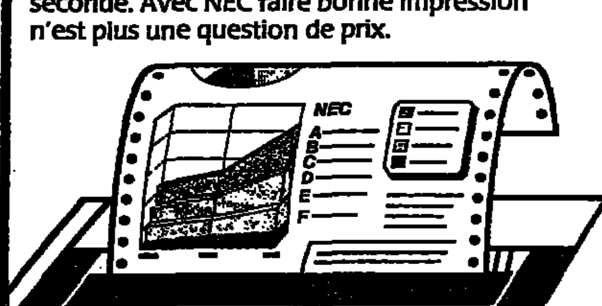


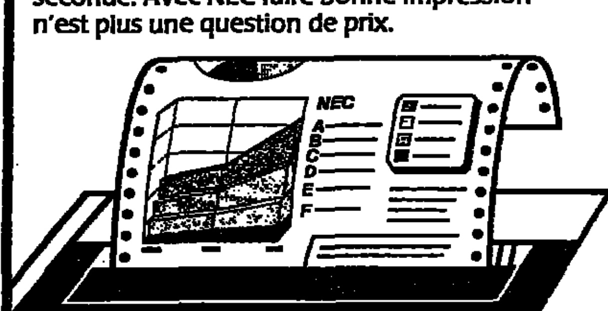
Des milliers d'informations qui ne tiennent qu'à un fil – Les fibres optiques NEC véhiculent toutes sortes d'informations, signaux vocaux, données, textes, images… aussi vrais que nature.

Des puces qui grimpent dans votre estime – NEC fabrique les semi-conducteurs et les composants électroniques intégrés à ses produits. Cela s'appelle la qualité NEC de A à Z.

Pour faire bonne impression – Offrez-vous une NEC : la Pinwriter P2200 imprime vos textes en qualité courrier à 56 caractères par seconde. Avec NEC faire bonne impression n'est plus une question de prix.

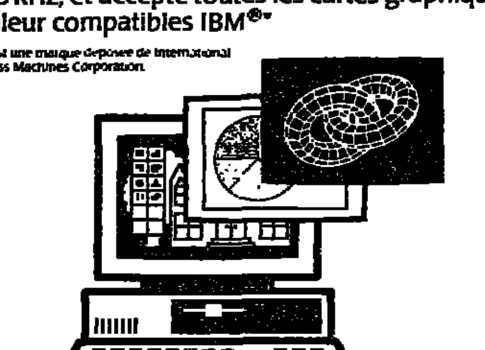






Soyez synchro avec NEC Multisync – Il balaie automatiquement toutes les fréquences de 15,5 à 35 kHz, et accepte toutes les cartes graphiques couleur compatibles IBM®*

*IBM est une marque déposée de International Business Machines Corporation.



Des lecteurs de disquette à toute épreuve – Dans le monde entier, les lecteurs de disquette NEC sont réputés pour leur résistance et leur fiabilité. Un atout important pour ne pas sans cesse changer de disque.

L'information qui roule pour vous ! – Les téléphones de voiture NEC offrent un grand nombre de fonctions dans un tout petit boîtier. Rien d'étonnant à ce que la nouvelle circule !





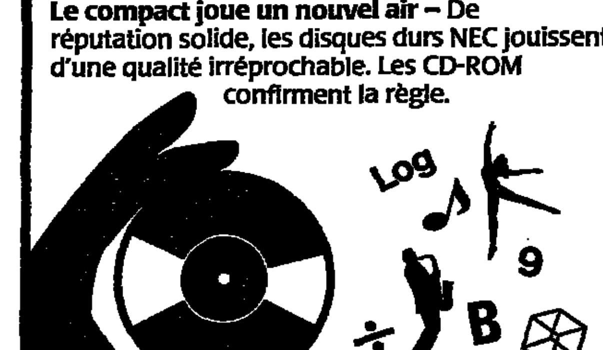


NEC est fière de parrainer des manifestations sportives de renommées internationales, telles que la COUPE DAVIS, la COUPE DE LA FÉDÉRATION ou la WORLD YOUTH CUP. NEC sponsorise également la WORLD SERIES OF GOLF et le CLUB DE FOOTBALL D'EVERTON en Grande-Bretagne.



Un télécopieur à rendre jaloux votre téléphone – NEFAX, le télécopieur qui en quelques secondes achemine textes et graphiques à l'autre bout de la ligne depuis votre bureau.

Le compact joue un nouvel air – De réputation solide, les disques durs NEC jouissent d'une qualité irréprochable. Les CD-ROM confirment la règle.





mais partout…

NEC est un des leaders mondiaux dans l'informatique et les communications. Notre souci permanent est que la société tout entière tire profit de ces technologies. C'est pourquoi les avancées de NEC dans tous ces domaines font partie de votre vie quotidienne.

Où est NEC ? Maintenant vous le savez, NEC est partout aujourd'hui et encore plus demain.

Parce que dans le monde de l'informatique et des communications, **il y aura toujours du NEC quelque part.**

"Nous recherchons votre correspondant !" – Si vous utilisez un standard PBX et le Keyphone System NEC, voilà une rengaine que vos correspondants n'auront plus à supporter.

Les satellites n'ont pas forcément la tête dans les étoiles – Grâce aux faisceaux Hertziens NEC, les entreprises des quatre coins de la France communiquent mieux et plus loin à travers le monde. Une nouveauté qui relie les hommes.

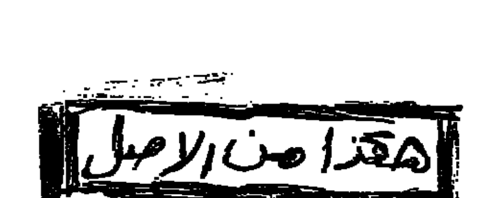




NEC

N'hésitez pas à nous contacter : NEC Business Systems (France) Tour GAN - Cedex 13 - 92082 PARIS LA DÉFENSE

NEC Electronics (France) S.A. 9, rue Paul-Dautier - BP 187 - 78142 Vélizy-Villacoublay Cedex



Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

Changements de « look »

RAYMOND BARRE et Alain Juppé sont-ils encore MM. Barre et Juppé ? Quelles métamorphoses, *le jeudi 24 mars* ! L'ancien premier ministre redevient « Barzy » et l'actuel ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement *et du candidat* Chirac, se défait de son costume Quilès, le tailleur qui habille les bourreaux. Le « meilleur économiste de France » de la fin des années 70 a tenu meeting à Marseille, sans notes s'il vous plaît. Foin des doctes préceptes, retour à la raillerie qui lui convient si bien. En substance, cela donnait : croyez-vous que M. Mitterrand ait parlé de Blum et de Jaurès à la télévision ? « *Nenni !* » Il a emprunté le képi deux étoiles de feu le général. Quant à M. Juppé, questionné à domicile par TF 1, il s'est défait de son « *sectarisme de charme* », comme l'écrit finement le *Figaro-Magazine* à propos... d'Anne Sinclair.

On change donc de « look » à tout va. L'opération de M. Juppé a bien fonctionné jusqu'au moment où l'invité-surprise a pivoté sur son fauteuil. Le charme a détalé face au « lapin-nain », M. Pierre Juquin, ainsi baptisé par *le Canard enchaîné*. M. Juppé a ravalé son sourire lorsque le candidat rénovateur à l'élection présidentielle *a évalué* le coût gigantesque du futur porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle : 14 milliards de francs, selon lui, qui permettraient d'indemniser quelques millions de chômeurs — où de chômeuses, — car Pierre Juquin n'oublie jamais les femmes. M. Juppé, d'un revers de main, a signifié qu'on ne lui referait pas le coup du « monopole du cœur ».

Ce fut une grosse journée pour l'ancien porte-parole du Parti communiste français. M. Juquin *est allé au* « C.C. ». Non pas au comité central, dont il a divorcé, mais au Conseil constitutionnel, rue Montpensier. Pour l'occasion, M. Juquin s'était muni de son attaché-case dans lequel il transportait six cent vingt et une signatures d'élus, qui devraient lui ouvrir les portes de la campagne officielle. C'était *sans doute son jour de bonté, car il a* offert au candidat des Verts, M. Antoine Waechter, quelques instants de son *temps d'antenne afin que le malheureux* écologiste puisse s'exprimer à la radio *et à la télévision, quand bien même il n'obtiendrait* pas les parrainages nécessaires à sa candidature.

Aux « Entremets » — pardon, avenue Franco-Russe, *débaptisée par quelques* facétieux socialistes, — M. Pierre Bérégovoy, chef d'état-major de la campagne de *M. Mitterrand, a donné sa première conférence* de presse. L'endroit est si exigu que l'on s'y cogne contre les murs et que M. Roland Dumas, *bon prince, a proposé* toute la matinée — avec insistance, mais sans succès — d'accueillir Isabelle Thomas, fringant symbole des relations extérieures de la jeunesse, dans ses bureaux.

Isabelle Thomas avait, *le jeudi 17 mars*, *déjeuné* avec le chef de l'Etat, en compagnie d'une chouette bande de chics copains, c'est-à-dire de tout ce que l'UNEF-ID a produit de présidents depuis 1980 : Jean-Christophe Cambadélis, Marc Rozenblat et Philippe Darriulat, l'actuel détenteur du fauteuil. Le fils d'un conseiller technique du président, Jean-Loup Salzmann, était également de la « party ».

A l'autre bout de Paris, place du Colonel-Fabien, M. Antoine Casanova, promu au bureau politique du PCF à *l'occasion* du dernier congrès national de décembre 1987, a donné lui aussi une conférence de presse. Le *descriptif* de la situation n'avait pas, on s'en doute, la même tonalité qu'aux « Entremets ». Déjà, *sur le plan social*, M. Georges Marchais a dit que ce septennat finissant était « *le pire* » depuis Vichy, mais ce n'est pas mieux dans le domaine culturel : le « mieux-disant » n'est, selon M. Casanova, que la soumission programmée aux multinationales et à l'hégémonie américaine.

Si l'emploi du temps de quelques-uns des candidats n'est pas totalement connu, on sait très bien en revanche ce qui est arrivé à M. Michel Debré. L'ancien candidat gaulliste à l'élection présidentielle de 1981 a fini par être élu... à l'Académie Française. Avec son nouvel habit vert, lui aussi change de « look ».

(Récit du service politique.)

A Marseille, le retour de « Barzy »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le soleil des tropiques. La chaleur de Marseille. L'arrivée de la tornade Mitterrand. A un mois du premier tour, M. Barre semble progressivement avoir retrouvé ses marques. Comme *cela s'était vérifié sur* place, son récent voyage aux Antilles l'a requinqué. Il en est rentré avec une envie de gagner qu'il n'avait su ni communiquer à l'extérieur, ni faire partager à ses propres amis jusqu'à présent. C'est si vrai que, dès le soir de son retour, mardi dernier, il *faisait convoquer* aussitôt son état-major pour resserrer quelques boulons. Son directeur de campagne, M. Philippe Mestre, a été mis en cause, l'importance de son *rôle reconsidérée. Officiellement* il garde son titre. Mais, dès la semaine prochaine, cinq hommes monteront au front. MM. Jean François-Poncet, Bernard Bosson et Charles Millon, pour occuper le terrain politique. M. Philippe de Villiers pour *travailler les jeunes* et M. François Bayrou pour la presse.

Cette réorganisation correspond *au lancement* d'une deuxième vague nationale d'affiches avec pour slogan : « *Barre : du sérieux, du solide, du vrai.* » Trois qualificatifs empruntés à un discours du général de Gaulle de *1965. Le rendez-vous* de Marseille, dans la région « de son ami », M. Jean-Claude Gaudin, ne pouvait *tomber mieux pour donner* le coup de fouet espéré. Cette ville aime la politique. Le Parti républicain *y est puissant. Ils étaient* plus de dix mille à se presser dans le chapiteau dressé quartier Saint-Just. Beaucoup de jeunes et, sur la tribune placée de côté, au coude à coude, MM. Jean-Claude Gaudin, François Léotard qui avait, au *déjeuner, accueilli* M. Barre dans son département du Var et qui reçut une belle ovation. M. André Santini, secrétaire général du PSD, fâcheusement oublié dans les *remerciements du midi, puis flatté* le soir, pour réparer l'impair. M. Bernard Bosson, lui, ne se formalisa point de passer à la trappe. Mme Eve Barre, épouse fidèle de toutes ces grandes *occasions, et sa dame de compagnie*, Mme Jean Lecanuet, l'épouse du président invisible de l'UDF, étaient également présentes. Enfin, Alain Delon, le Johnny de Raymond, VIP et VRP attitré du barrisme *qui*, à défaut de chanter, se contente de causer... « *Vas-y Barzy* » chanta en chœur tout ce beau monde.

A Marseille, « Barzy » était donc de retour, personnage bonhomme s'amusant de tout, faux Candide sachant mettre les rieurs de son *côté. Laissant dans sa serviette* les grands discours écrits, à lire tête sur *le pupitre* et à relire tête reposée, abandonnant sa blouse grise de professeur au vestiaire, M. Barre en est revenu aux grandes improvisations qui, naguère, faisaient les délices « des échotiers et ragotiers » de toute plume et le bonheur de ses auditoires. M. Barre a abandonné *jeudi soir* la péroraison pour prendre le ton de la confession entre amis.

« Depuis 1958, M. Mitterrand est candidat »

Menacé d'asphyxie par le RPR, il peut remercier M. Mitterrand. « *Le président-candidat* », ainsi qu'il le nomme désormais, lui a redonné quelques bouffées d'oxygène. Après des semaines passées « *à estoquer un édredon* », voilà enfin la bonne grosse bataille de polochons qui *commence*. Après MM. Gaudin et Léotard qui y sont allés *tous deux de* leur petit couplet « *contre le faux vrai candidat* », « *l'homme du parcours oblique qui n'a jamais su marcher droit* », M. Barre, oubliant délibérément l'existence du candidat Chirac, a joué allègrement aux fléchettes sur la cible Mitterrand au travers d'une *étude de texte* « *du secret de Polichinelle* » levé mardi dernier. « *Il avait naguère expliqué*, a fait d'entrée remarquer M. Barre, *qu'il était pour un mandat de sept ans non renouvelable. Sept ans à l'Elysée, cela donne quelques idées supplémentaires. Ses bonnes raisons se résument en cette formule simple : J'y suis, j'y reste. Je m'y trouve bien, j'y demeure. C'est un candidat perpétuel. Depuis 1958, il est candidat.* » Ensuite M. Barre s'est demandé où est passé le socialisme de M. Mitterrand : « *On aurait pu penser qu'il se réclamerait du socialisme. Nenni. Nous n'avons pas entendu prononcer ce mot. On aurait pu penser que, comme d'habitude, il évoquerait Jaurès ou Blum. Cette fois-ci, il n'a pas revendiqué cet héritage. Il n'a prononcé qu'un seul nom, celui du général de Gaulle. Il l'a combattu jusqu'à sa mort. Il a refusé la Ve République et ses institutions. Voici maintenant qu'il invoque le nom du général. Vous savez pourquoi, entre nous? Pour dire que, lorsque le général s'est représenté en 1965, il avait quatre ans de plus que lui... Le général méritait peut-être autre chose !* »

Ne trouvant pas que « *la paix sociale et la paix civile soient menacées* », mais affirmant que, en 1981, M. Mitterrand avait été « *le président d'une fraction* ». M. Barre a, en définitive, mis en doute la crédibilité du chef de l'Etat. « *On peut proposer beaucoup de choses, susciter beaucoup d'espoir. Encore faut-il que ceux qui le font soient crédibles. Eh bien, je dis que M. Mitterrand n'est pas crédible. Les Français auront appris par expérience ce qu'est son manque de crédibilité. Eh bien, qu'ils ne recommencent pas l'erreur de 1981.* »

Pour mieux *les en prévenir*, et comme on sait qu'en privé M. Barre accorde moins de crédibilité au candidat Chirac, il a fort adroitement, tout de suite, pris les devants, en exprimant pour la première *fois* publiquement le rêve qu'il nourrit depuis le 11 mai 1981 : affronter M. Mitterrand, *après le premier tour*, dans un débat télévisé, comme en 1977.

« *Je vous demande*, a-t-il lancé, *de me donner cette grande joie. Ce serait un grand honneur pour moi de porter à nouveau les couleurs de la France, de la liberté et de la justice face au président-candidat. C'est à vous de me donner cette mission si vous le voulez.* » Façon originale et pour reprendre un mot barriste, « *hyper-médiatique* », de rappeler qu'il demeure contre les vents et marées des sondages, le meilleur candidat de la majorité au second tour.

Condamner le racisme

A Marseille où le Front national ne faiblit pas, M. Barre ne pouvait se dispenser d'évoquer le problème de l'immigration. Dans la même *ville et sur le même thème*, M. Chirac s'était récemment pris les pieds dans le tapis. Incidemment, mais ironiquement, M. Barre a souligné qu'il n'a, lui, nul besoin de faire des « *péroraisons sur le sujet* ». Sa philosophie, de fait, reste la même. Deux principes réaffirmés : « *le droit de chaque être humain d'être respecté dans sa dignité d'homme. Ce qui nous entraîne*, a-t-il ajouté, *à condamner le racisme* ». Mais aussi « *le droit de toute communauté nationale et démocratique de maintenir et de préserver son identité* ». Trois mesures avancées : « *l'arrêt effectif de l'immigration extra-européenne* », un contrôle commun et efficace au niveau européen devra, selon M. Barre, être rapidement établi ; « *une politique active pour favoriser le retour au pays d'origine* » ; enfin, une politique « *active et intelligente permettant à ceux qui sont en situation légale et qui aspirent à s'intégrer dans la communauté nationale de pouvoir le faire* ».

En conclusion, M. Barre a lancé à son auditoire ce double avertissement : « *Ne vous laissez pas abuser par ceux qui font de l'étranger un bouc émissaire. Mais ne vous laissez pas non plus intimider par ceux qui vous dénient le droit de vouloir rester vous-mêmes.* » Un message qui souleva les applaudissements du public. A la tribune, M. Gaudin pouvait, dans un grand « ouf » de soulagement, lever les bras au ciel. Le plus dur était passé.

DANIEL CARTON.

● **Les intentions de vote selon Louis Harris.** — Dernier sondage réalisé avant la déclaration officielle de candidature de M. François Mitterrand, l'enquête réalisée par Louis Harris et publiée, le vendredi 25 mars dans *l'Express*, crédite le président de la République de 38 % d'intentions de vote au premier tour de la consultation (au lieu de 39,5 % en février). Le chef de l'Etat devance M. Jacques Chirac qui obtient 21,5 % des suffrages des 1001 personnes interrogées du 18 au 20 mars (au lieu de 20,5 %), et M. Raymond Barre qui recueille 18 % des voix (au lieu de 20,5 %). Au second tour, M. Mitterrand est réélu face au premier ministre (avec 54 % des intentions de vote au lieu de 56 %), de même qu'il prend l'avantage dans un duel l'opposant au candidat de l'UDF avec 52,5 % des suffrages (au lieu de 56 %).

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Oui

LES hommes de la politique n'ont pas l'esprit classique. Sinon, qu'ils soient *acteurs ou qu'ils soient observateurs*, et où que leurs convictions les entraînent, ils auraient décerné à M. Mitterrand la palme de *l'élégance pour la concision de sa déclaration* de candidature. La faire tenir en un seul mot — « *oui* », — qui pourrait, s'il y avait encore *lieu, faire plus* bref ?

Au lieu de cela, M. Chirac, qui n'est pas agressif mais combatif, M. Léotard, qui n'est pas agressif mais dynamique, M. Le Pen, qui n'est pas agressif mais impétueux, M. Toubon, qui n'est pas agressif mais fougueux, ont, réjouissante chorale, jugé que M. Mitter*rand était, lui, agressif.*

Et de se plaindre ! Et de déplorer ! Et de corriger l'insolent qui ose dire qu'il a des *adversaires auxquels il connaît des défauts*, qui se risque à dépeindre les méthodes de l'un d'eux.

A peine est-il candidat, ce M. Mitterrand, que le voilà disqualifié parce qu'il n'encense pas le camp qui le combat et qu'il doit affronter. Et par qui, s'il vous plaît, est-il disqualifié ? Par ses rivaux, qui n'ont, auparavant, jamais manqué à la délicatesse, par ces observateurs qui, en toute neutralité depuis toujours, relatent un combat où ils ont part et dessinent une issue à laquelle ils ont intérêt.

⁂

BIEN sûr, ce grand air de l'indignation est celui de l'hypocrisie. Ces haut-le-corps sont de comédie. La prétendue agressivité de M. Mitterrand n'est-elle pas de nature à les réjouir, puisqu'il paraît, dans notre monde de concorde et de paix, qu'il n'en faut plus faire montre, qu'elle est hors la loi, pis que cela, de mauvais goût ? Sauf, naturellement, s'il s'agit de romantiques OPA, de lyriques prises de contrôle ou d'élégiaques constitutions de noyaux durs. *Mais* si, en politique, l'adversaire se montre offensif, s'il dit ce qu'il pense, et ô combien ! il suffit de le baptiser agressif pour qu'il en devienne douteux.

Allons donc ! Si nos censeurs le pouvaient, ils diraient des neuvaines pour que cette agressivité n'ait pas de terme, afin d'être, eux, en comparaison, les garants de l'harmonie. *Celle* qui règne au sein de leur famille n'incite-t-elle pas à la confiance ?

Flûte ! Une campagne électorale n'est pas destinée à reproduire la douceur fade des jeux floraux. *Ce n'est* tout de *même pas* parce qu'il faut rassembler que cessent d'exister la droite et la gauche, les valeurs de droite et les valeurs de gauche. Rassembler, ce n'est pas réunir autour de rien, mais au nom de valeurs et d'idées, et, Dieu merci ! M. Mitterrand n'a pas les *mêmes* que M. Chirac. Sinon, le Parti communiste aurait sinistrement raison.

Enfin, tout cela n'est pas grave. Comme personne ne peut récuser à M. Mitterrand le droit d'être candidat et que c'était, mardi soir, la *seule véritable information (ou confirmation)* qu'il apportait (1), il fallait bien inventer quelque chose pour être désagréable à son endroit.

N'est-il d'ailleurs pas naturel qu'il en ait été ainsi ? Depuis le temps que M. Barre et M. Chirac sont sur les nerfs (la menue mon*naie candidate étant moins intéressée à l'his*toire), il devait bien arriver que ces nerfs lâchent, en même temps qu'était lâchée cette *révélation particulièrement inattendue.*

C'est cela un phénomène psychologique. La décision avait beau être connue, il fallait qu'elle fût formulée pour produire tous ses effets sur ceux qu'elle concerne. M. Barre et M. Chirac ont les réactions, soit dit sans jeu de mot, de M. Tout-le-Monde.

⁂

AU point que ni M. Barre, qui, pourtant, lit Thucydide, à moins que ce ne soit Plutarque, ni M. Chirac, qui est pourtant un expert de la poésie chinoise, à moins que ce ne soit du lettrisme, n'ont paru être sensibles à la réelle beauté classique des premiers moments de cette « annonce faite à la France ». Une annonce faite, en direct, contrairement à M. Chirac, sans texte, contrairement à M. Barre ; à la merci, de plus, des questionneurs.

Tout y *était pour composer un dialogue* digne de la scène et venu de l'âge d'or de la tragédie française. Jusqu'à cet ultime temps *de silence, qu'on eût en musique marqué* par un soupir, avant que ne fût prononcé ce « *oui* » presque sacramentel. Jusqu'à cet *autre silence avant de répondre ce* « *je le crois* » dont la pureté grammaticale était attestée par le pronom faussement superflu qui s'intercalait *entre la personne et sa* conviction.

Cela faisait penser à *Cinna*, lorsque Auguste, *soulignant sa maîtrise de soi* et s'apprêtant au pardon, déclare pour l'Empire qui guette sa parole : « *Je le suis, je veux l'être.* »

A ceci près que M. Mitterrand ne paraît nullement disposé à dire à Cinna qui se serait *grimé en Chirac : « Soyons amis, Chirac, c'est moi qui t'en convie. »* Chacun sait que M. Mitterrand ne tutoie guère.

On était loin, à ce moment, de la déclaration « nouée » de M. Barre le 8 février, ou de la version kalachnikov par laquelle M. Chirac *a fait connaître ses intentions le 16 janvier.* L'emphase n'a pas été du côté où on pouvait la craindre.

Oh ! bien sûr, il a dû en falloir, du travail, pour parvenir à un tel dépouillement de l'expression ! Ce n'est pas du premier coup *qu'on touche à la simplicité.* Mais ce n'est pas d'hier que M. Mitterrand a « *appris* ».

A-t-il dû le répéter, à haute voix ou *in petto*, seul ou devant témoin, dans le secret de son bureau ou dans le plein vent d'une promenade, consciemment ou inconsciemment, ce mot qui vient de rendre sa chance au hasard. Mais demande-t-on compte à l'écrivain de ses brouillons, à l'acteur de ses essais de voix ?

⁂

ASSOCIATION d'idées de lycéen mal vieilli, *c'était, après Corneille, Racine* qui remontait à l'esprit, avec les trois pièces qu'il a choisi de commencer par le mot « *oui* ». *Le plus drôle de l'histoire, c'est que* ces « oui »-là ne sont pas sans présenter un petit air de famille avec la situation présente. *Du moins pour ceux qu'amuse le jeu des* convergences.

La première de ces pièces est *Andromaque*. Le malheureux Oreste, qui ne sait pas combien son espoir va être déçu, dit sa joie d'être accueilli par Pylade :

« Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle. »

Qui va être l'ami de M. Mitterrand pour que sa destinée conserve un cours heureux, trouve *un nouveau* bonheur ?

La seconde est *Iphigénie*, dont le terrible père ouvre la pièce :

« Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.
Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille. »

M. Mitterrand n'a-t-il pas réveillé une campagne électorale dont *lui-même* disait mercredi qu'elle était ennuyeuse jusque-là ?

La troisième de ces pièces est *Athalie*, qui *commence par la profession de foi* du vertueux Abner, dont il faut citer les quatre premiers vers :

« Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée. »

Quelle loi attend les Français ? La libérale ? La socialiste ? Ou un panaché des deux ?

Le jeu peut continuer.

⁂

PS. — « *Pas un seul journaliste n'a été changé* » (après 1986), a affirmé M. Chirac sur TF 1 mercredi 23 mars. Sera-t-il tenu pour agressif de lui dire qu'il ment ? Ne serait-ce qu'à propos de Claude Sérillon, évincé du 20 heures d'Antenne 2 parce qu'il avait le malheur de déplaire à M. Chirac ? Cela dit à titre d'exemple. Espérons que le reste des cris du cœur du premier ministre n'est pas de la même farine.

(1) *Même ce qu'il a dit sur le choix du premier ministre, ou sur le sort de l'Assemblée nationale après le 8 mai, tenait, malgré tout, de l'hypothèse et de l'intention.*

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

L'état-major du candidat Mitterrand se met en place

M. Pierre Bérégovoy a rendu public, le vendredi 25 mars, l'organigramme de l'état-major de campagne de M. Mitterrand installé avenue Franco-Russe, à Paris. M. Christian Sautter, qui fut secrétaire général adjoint de l'Elysée entre 1982 et 1985, sera son principal collaborateur. M. Michel Rocard jouera dans cette équipe un rôle important, hors cadre : il sera en relation directe et personnelle avec M. Mitterrand.

L'organigramme

L'organigramme de l'état-major de campagne de M. Mitterrand est le suivant :

M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne ; MM. Thierry de Beaucé, études et documentation ; Jean-Marie Bockel, aménagement du territoire ; Jean-Christophe Cambadélis, réunions publiques ; Jean-Pierre Cot, relations intérieures ; Mme Edith Cresson, Français à l'étranger ; MM. Michel Delebarre, liaisons sociales ; Roland Dumas, relations internationales ; Claude Evin, problèmes de société ; Mme Katleen Evin, service de presse ; Monique Ewange-Epée, sports ; MM. Charles Josselin, outre-mer ; Pierre Joxe, souscription électorale, Parlement ; Jack Lang, communication ; Louis Mermaz, comités de soutien des élus ; Henri Nallet, trésorier ; François Roussely, courrier ; Dominique Saint-Pierre, associations ; Georges Sarre, entreprises ; Christian Sautter, coordination ; Jean-Pierre Sueur, propositions ; Mlle Isabelle Thomas, jeunesse et action féminine.

***

D'autre part, M. Michel Charasse, sénateur, conseiller du président de la République, a été désigné par M. Mitterrand comme le mandataire national des candidats, fonction qui avait été confiée, en 1981, à M. Robert Badinter. M. Charasse sera chargé, à l'Elysée, des relations avec le Conseil constitutionnel, la Commission nationale de contrôle, la CNCL, ainsi que de tous les contentieux éventuels.

M. Jean-Christophe Cambadélis : « Kostas » chez « Tonton »

On aurait tort de prendre M. Jean-Christophe Cambadélis pour un Martien soudainement débarqué sur la planète socialiste. Ce trotskiste de formation, dur parmi les durs de l'AJS (Alliance des jeunes pour le socialisme), devenue OCI (Organisation communiste internationaliste) puis PCI (Parti communiste internationaliste), aujourd'hui converti à la social-démocratie, a quelques relations anciennes (compte tenu de son âge, trente-sept ans), avec M. Pierre Bérégovoy, rencontré lors de la campagne présidentielle de 1981, *M. François Mitterrand (1984)* et M. Lionel Jospin qui, en 1986, lui ouvrit les portes du PS ainsi qu'aux quatre cents dissidents trotskistes qui l'accompagnaient.

Cet homme d'appareil et d'organisation, familier des luttes intestines et des opérations d'unification qui s'ensuivent, pilier de service d'ordre, diplomate de groupuscule ou de manifestation de masse (singulièrement au mois de décembre 1986, pendant le mouvement étudiant), a l'air d'être capable de jouer tous les rôles. C'est, en somme, un vrai politique, un prédateur qui deviendra gros poisson si les requins ou les ambitions ne le dévorent pas. Les socialistes lui ont déjà, sauf bouleversement, réservé une circonscription dans la Somme pour les prochaines élections législatives.

Né le 14 avril 1951 à Neuilly-sur-Seine, *M. Cambadélis s'est formé* à l'action politique en 1968 (à l'école privée), puis au trotskisme dans la foulée. Syndicaliste étudiant, il a mené, tout au long des années 70, des études chaotiques dans les coordinations et assemblées générales, bouquin dans la main gauche, pied de chaise dans la droite.

Il a participé, en 1980, à la réunification, au congrès de Nanterre, de l'UNEF-ID, dont il sera le président de 1980 à 1984. A l'époque, au PCI, où l'on préserve les traditions de clandestinité des veilles de grandes révolutions, on l'appelait « Kostas ». M. Pierre Boussel-Lambert, « chef historique » de ce mouvement, le considérait comme son homme-lige.

En désaccord avec la ligne de cette organisation *développée* pendant les élections législatives de mars 1986 — et que l'on peut ainsi résumer : *« Mitterrand - Chirac - Bonaparte »*, — M. Cambadélis et quelques-uns de ses camarades, dont M. Philippe Darriulat, actuel président de l'UNEF-ID, rompent les amarres et fondent, avant de rallier le PS, Convergence socialiste. Depuis le congrès de Lille, en *avril 1987, M. Cambadelis, proche* de M. Jospin, est membre suppléant du comité directeur du PS. C'est à la demande de M. Mitterrand qu'il fait partie de son état-major de campagne où il s'occupera de la mobilisation des jeunes. Docteur en sciences sociales, ingénieur de recherche à l'université Paris-I, auteur d'un livre intitulé *Pour une nouvelle stratégie démocratique.* Il n'en est pas à ses premières réflexions sur la justice sociale, l'égalité des droits, l'intégration.

J.-Y. L.

M. Thierry de Beaucé : les affinités culturelles

M. Mitterrand lit. M. Thierry *de Beaucé en sait quelque chose* qui, il y a quelques semaines, recevant la Légion d'honneur des mains mêmes du chef de l'Etat, a vu celui-ci citer de mémoire des passages de plusieurs de ses livres, aussi divers qu'un *essai sur le Japon, un autre* sur *le Désir de guerre* ou son roman, *la Chute de Tanger.*

Cet énarque de quarante-cinq ans a trouvé, avec le président, des affinités, une réflexion commune sur l'étrange destin culturel mondial de la France, au sujet duquel on n'a jamais autant parlé de « déclin », alors que, pour la première fois dans l'histoire, il y a maintenant plus de francophones à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire national. Les deux hommes ont compris que, si la France négligeait cette spécificité de son rang mondial, elle deviendrait bientôt une puissance comme les autres.

Doté, comme le président, de ce qu'on appelle aujourd'hui une « culture de droite », l'énarque voyageur n'a pas eu, en revanche, un cursus de gauche. Il a été chargé de mission au cabinet de Jacques Chaban-Delmas puis dans celui de Pierre Messmer lorsque ceux-ci furent à Matignon. Il a également été un temps maire adjoint « modéré » du Chesnay (Yvelines).

Nommé en février 1986 à la tête de la plus importante direction du Quai d'Orsay, celle des relations culturelles, scientifiques et techniques, Thierry de Beaucé y ébauchera un programme de rénovation des circuits linguistiques français à l'étranger — dont on trouve l'écho dans son plus récent ouvrage, paru chez Gallimard, *Nouveaux discours sur l'universalité de la langue française* - *le Monde* du 11 mars).

Ce grand commis de l'Etat, symbole avant la lettre de la cohabitation, ne pourra, après le retour de la droite au pouvoir, mettre ses projets à exécution, car il sera l'objet d'une sorte de quarantaine, notamment de la part de son ministre, Jean-Bernard Raimond. L'Elysée le soutiendra en vain. En mars 1987, il sera finalement relevé de ses fonctions.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

M. François Roussely : l'administrateur

Avec M. François Roussely, c'est toute l'organisation du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qui est mise au service de l'équipe de campagne du candidat Mitterrand. C'est aussi l'occasion pour M. Pierre Joxe de placer un de ses hommes dans le staff administratif de l'avenue Franco-Russe. C'est enfin la reconnaissance du sérieux du travail accompli dans les bureaux socialistes du Palais-Bourbon sous l'autorité du président du groupe. C'est d'ailleurs là que la « cellule » de M. Pierre Bérégovoy avait trouvé un abri provisoire dans l'attente de l'annonce de la candidature du chef de l'Etat.

Le rôle de François Roussely sera d'ailleurs de continuer à faire travailler *les collaborateurs du groupe* pour le candidat soutenu par leur parti. Ils ont déjà commencé en rédigeant un bilan du gouvernement Chirac, en mettant au point un argumentaire pour les militants socialistes, en préparant les réponses aux nombreux courriers interrogatifs reçus par la rue de Solferino. C'est cette tâche qu'ils vont continuer sous l'autorité de M. Joxe et de son « conseiller spécial ».

Mettre des capacités administratives au service d'une politique, François Roussely y est habitué depuis longtemps. Attaché à la direction du budget après une licence en sciences économiques, il passe en même temps le diplôme de Sciences-Po, puis entre à l'ENA (dans la promotion Léon Blum) par le concours réservé aux fonctionnaires. A sa sortie, il est auditeur à la Cour des comptes. Bien que son père ait été longtemps secrétaire de section de la SFIO dans sa Dordogne natale (il est né à Belvès le 9 janvier 1945) et qu'il ait toujours milité à gauche, il n'avait jamais adhéré à un parti. Il saute le pas en entrant au PS au début de 1981, effaré par la manière dont certains de ses amis hauts fonctionnaires préparaient la « résistance » face à une éventuelle victoire de la gauche.

Dès juin 1981, il entre au cabinet de Gaston Defferre pour s'occuper des aspects financiers de la décentralisation. Il en devient le directeur adjoint en avril *1984. Lorsque* Pierre Joxe arrive place Beauvau, il le garde à cette place pour manifester que la décentralisation est aussi une de ses préoccupations. Très vite, ces deux anciens de la Cour apprécient ce travail en commun, au point que le ministre de l'intérieur en fait son directeur de cabinet en mars 1985, oubliant la tradition qui réserve la place à un préfet.

Comme François Roussely n'est pas un de ces hauts fonctionnaires pour qui le passage par un cabinet est une façon de préparer un pantouflage, il accepte en avril 1986 de suivre son ministre au Palais-Bourbon quand celui-ci reprend la présidence du groupe socialiste. Sa mission : préserver la culture de gouvernement, fournir aux parlementaires les habitudes de travail de l'administration, préserver les réseaux créés au long des cinq années de pouvoir. Cet homme rigide, rigoureux et exigeant, met aujourd'hui tout cela au service d'une ambition collective : retourner aux affaires.

THIERRY BRÉHIER.

Mlle Isabelle Thomas : la benjamine

Sa vie aura basculé entre le 17 et *le 22 novembre 1986. Le 17,* Isabelle Thomas est encore étudiante en troisième cycle de droit des affaires à l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). Inconnue en dehors des cercles de SOS-Racisme et de l'UNEF indépendante et démocratique, dont elle est alors vice-présidente. Membre anonyme du Parti socialiste. Malgré les réticences de ses amis de la direction de l'UNEF, elle déclenche, ce jour-là, dans sa fac, la grève contre le projet de loi Devaquet. Cinq jours plus tard, le feu de paille a embrasé la plaine.

Et, au soir des états généraux de *la Sorbonne, c'est elle qui lira* l'appel à la grève générale dans les universités. Visage volontaire et voix assurée, la voilà brutalement propulsée sur le devant de la scène, transformée en pasionaria du mouvement étudiant. Ses camarades lui reprocheront assez ce rôle de vedette et l'autonomie qu'elle gagne. Militante jusqu'au bout des ongles, elle n'en fait pas un drame et démontre en réalité qu'elle sait encaisser les coups et qu'elle est décidée à faire entendre sa voix.

Car, en quelques mois, que de chemin parcouru ! Son diplôme de troisième cycle est resté en rade, et elle a coupé ses mèches d'adolescente. Peut-être. Mais au congrès de Lille, en avril 1987, elle devient, à vingt-cinq ans, la benjamine du comité directeur du Parti socialiste. Un an plus tard, la voilà appelée au *cœur du dispositif de campagne* de François Mitterrand pour s'occuper notamment des problèmes de la jeunesse. Sur quelle base ? *« Renouons avec une conception socialiste de la société, plus globale, plus soucieuse des principes qui fondent notre identité : égalité des droits, solidarité, justice sociale »*, proclamait la contribution qu'elle avait signée pour le congrès de Lille. Une ambition à long terme, à n'en pas douter.

GÉRARD COURTOIS.

M. Dominique Saint-Pierre : l'avocat radical

Que le président de la République évoque la *« paix sociale »* et la *« paix civile »* ne pouvait que faire plaisir au paisible Dominique Saint-Pierre. Que le chef de l'Etat se place *en rassembleur a complètement* satisfait le directeur de campagne du MRG. En s'installant avenue Franco-Russe, Dominique Saint-Pierre n'a qu'une seule idée en tête : faire que les radicaux de gauche se *mobilisent* et apportent un *plus* à M. François Mitterrand.

Fixant à sa tâche un double souci, coordination la plus parfaite avec les socialistes et plus grande efficacité, M. Saint-Pierre entend *« faire marcher la machine radicale de façon autonome ».*

Discret, son métier d'avocat ne le porte pas aux effets de manche. Inscrit au barreau de Lyon depuis 1965, passionné d'histoire du droit, qu'il a enseignée pendant six ans à l'université de Lyon, cet Isérois de naissance, né la veille du 11 novembre 1940, a passé son enfance dans le Bugey. C'est là qu'il se fait élire député en mars 1986. La deuxième position qu'il occupait sur la liste conduite par le socialiste Noël Ravassard lui laissait suffisamment peu d'espoir pour que en même temps, il se permette d'être *candidat sur la liste régionale* du Rhône et d'y être élu.

Avocat d'affaires, il ne dédaigne pas les dossiers plus politiques comme la défense de « maos » en délicatesse avec les lois sur la presse ou celle d'objecteurs de conscience. Mais ce n'est qu'en 1976 qu'il s'engage en adhérant au Mouvement des radicaux de gauche où, membre du bureau depuis 1981, président de la fédération régionale Rhône-Alpes depuis 1984, secrétaire national chargé des clubs depuis 1985, il est un des vice-présidents depuis 1987.

De tendance « crépiste », Dominique Saint-Pierre a toujours plaidé, *au sein du MRG, pour l'apaisement,* la réconciliation, sans prendre part aux querelles intestines qui depuis plusieurs années empoisonnent la vie du Mouvement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Christian Sautter : l'homme d'exception

Où est le mal embouché, qui dans un coin de porte, murmurerait quelque méchanceté sur M. Christian Sautter ? Nulle part. Cela n'existe pas dans la famille socialiste et même au-delà. M. Sautter est un homme d'exception. Il n'inspire, sans la chercher, que la louange. Ceux qu'il pourrait gêner par sa compétence et son autorité n'osent pas le dire tant ils seraient honteux de dénigrer ainsi l'ange organisateur.

Avenue Franco-Russe, c'est le soutier inspecteur des finances qui maîtrisera la machine de campagne, serrera les boulons, introduira ici ou là la goutte d'huile salvatrice, évitera les surchauffes pendant que d'autres montreront leur bobine à la télévision. M. Sautter n'est ni modeste ni effacé. Il sait ce qu'il vaut. Il n'a pas l'orgueil des conseillers secrets. Il est muet par fonction, c'est tout. *Il est aussi protestant.*

Né le 9 avril 1940 à Autun (Saône-et-Loire), Christian Sautter, fils de chirurgien, a fait, évidemment, de solides études : Polytechnique, Science po, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. De quoi remplir une tête carrée, équilibrée d'avance au millimètre. Administrateur de *l'INSEE, directeur adjoint puis* directeur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales, associé à la préparation du VIIIe plan, passionné par le Japon, dont il est l'un des meilleurs spécialiste, ce socialiste de longue date a été proche du M. Jean-Pierre Chevènement et du CERES. Il s'en est séparé, tout doucement, sans faire de bruit.

En 1981, M. Sautter est entré discrètement à l'Elysée afin de s'y occuper des questions économiques internationales. Lorsque M. Pierre Bérégovoy, *secrétaire général*, a été appelé, en 1982, à un destin ministériel, il est devenu secrétaire général adjoint auprès de M. Jean-Louis Bianco, successeur, à l'Elysée, de M. Bérégovoy. On l'appelait alors la *« carpe »* tant *il paraissait difficile* que cet homme d'aspect austère dît un mot de trop, singulièrement aux journalistes. Ce n'était pas sa fonction. Dieu sait pourtant s'il est affable et s'il cultive un *humour* intimiste dont il laisse, à l'occasion, échapper un échantillon, comme à regret.

Lorsqu'il quitte l'Elysée pour l'inspection générale des *finances,* au mois de juillet 1985, il ne devient pas plus bavard pour autant. On le retrouve peu après dans le cercle des animateurs du groupe des experts constitué, au Parti socialiste, autour de M. Lionel Jospin. Il s'occupe notamment des réflexions sur l'Europe, c'est-à-dire d'un groupe à compétence universelle puisqu'on y parle institutions, défense, économie, médias, etc.

« Respect et dévouement » : tels sont ses maîtres mots quand il parle de M. Mitterrand. Le spectacle de la politique lui est étranger. Il veut, lui, se *« colleter »* avec la réalité qui *« est sévère et jamais aussi fluide qu'on le voudrait ».*

J.-Y. L.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

PROPOS ET DÉBATS

M. Bérégovoy

Les règles démocratiques

Invité de M6, le jeudi 24 mars, M. *Pierre Bérégovoy* a jugé que M. Raymond Barre (qui le matin même sur Europe 1 avait assuré qu'il *ne censurera* pas automatiquement un gouvernement désigné par M. Mitterrand) *« est respectueux du suffrage universel et respectueux des règles démocratiques ».* Le directeur de la campagne de M. Mitterrand a, *en revanche,* considéré que *« M. Chirac, qui est à la tête d'un parti qu'il a très souvent fanatisé – rappelez-vous l'appel de Cochin, – par son comportement, coupe la France en deux. »*

M. Fabius

Non à la « république d'un clan »

Visant nommément M. Jacques Chirac, M. Laurent Fabius, qui participait le jeudi 24 mars à une réunion publique à Créteil (Val-de-Marne), s'en est pris à *« un parti et un homme qui déjà contrôlent la principale ville du pays, qui déjà ont organisé d'une façon très souvent contestable leur domination sur la région parisienne, qui ont mis la main sur les noyaux durs et qui contrôlent une bonne partie de la presse française ».* Après avoir dénoncé *« les pressions sur la justice comme jamais depuis Vichy »,* l'ancien premier ministre a affirmé : *« M. Chirac, c'est assez, pas plus loin, nous sommes pour la démocratie pluraliste, nous ne sommes pas pour la « république d'un clan ».* M. Fabius a également ironisé sur les divisions à droite : *« L'un, paraît-il, inspire ; l'autre, paraît-il, aspire ; le troisième sans doute conspire et, au total, je crains bien que ce soit cette majorité qui expire. »*

M. Juppé

Assez de finasseries !

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, a déclaré le jeudi 24 mars, au cours de l'émission « Questions à domicile », sur TF1, que, dans l'hypothèse de la réélection de M. François Mitterrand, il voterait la censure contre le gouvernement nommé par ce dernier. M. Juppé estime en effet que le premier ministre *« issu de la majorité présidentielle »* que désignerait M. Mitterrand, ne pourrait appliquer que le projet *« porté »* par cette majorité, c'est-à-dire un projet *« inacceptable »* pour la majorité parlementaire.

M. Juppé, qui était interrogé sur les propos de M. Raymond Barre à ce sujet (*« Je demande à voir »,* avait déclaré le député du Rhône), a ajouté : *« Il faut, quand même, sortir un peu de cette confusion. On n'y comprend plus rien. Pour qui est-on ? Contre qui est-on ? Aujourd'hui, c'est clair, il y a des candidats de la majorité, qui incarnent un certain idéal, et puis il y a M. Mitterrand. Nous nous battons contre ce qu'incarne M. Mitterrand et pour nos propres idées. Alors, assez de finasseries sur telle ou telle conjoncture ! »*

M. Jospin

Un combat

Devant un millier d'étudiants de l'université de Paris-I-Tolbiac, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, est revenu le jeudi 24 mars sur l'annonce de candidature de M. Mitterrand : *« Il a exprimé tout haut ce que les gens pensent tout bas, à commencer par M. Barre, qui ferait mieux de le dire tout haut ; les Français le comprendraient mieux. Ceux qui ont cru que François Mitterrand allait se présenter comme un tonton gâteau se sont trompés ; il sait qu'une campagne est en même temps un combat et il ne se laissera pas traiter par Chirac comme celui-ci traite devant nous Raymond Barre. »* Mais rassurez-vous, a-t-il ajouté, *« il a le temps de dire bien d'autres choses dans la campagne, y compris des choses plus douces ».*

M. Mauroy

Arrêter le RPR

Pour M. Pierre Mauroy, *« la démocratie s'arrête où commence l'intérêt du RPR ».* L'ancien premier ministre a indiqué, le jeudi 24 mars à Saint-Quentin (Aisne), que *« M. Chirac mène une lutte impitoyable contre ses amis »* barristes. Il a ajouté : *« M. Barre n'est pas en état d'arrêter le RPR tandis que nous le sommes. Voilà le sens de notre combat. »*

M. Méhaignerie

Insuffisants

Interrogé, le jeudi soir 24 mars à Montmorency (Val-d'Oise), sur les résultats jugés *« insuffisants »* de la campagne de M. Raymond Barre, M. Pierre Méhaignerie a affirmé que *« les Français préfèrent se laisser séduire que convaincre »* et que *« la séduction n'est pas nécessairement le fort de M. Barre ».* Après avoir expliqué que le député du Rhône *« a le meilleur projet », « l'authenticité »* et *« les meilleurs atouts pour convaincre »,* le président du CDS a mis en doute *« la conversion tardive »* de M. Mitterrand comme rassembleur. Il a donné raison au vœu *émis par M. Jacques Delors* d'*« armistice idéologique »* et il a souhaité *« une fracture au PS, dont les membres moins doctrinaires et plus réalistes pourraient nous rejoindre, mais pas une fracture dans la majorité ».*

M. Mermaz

Un parti carnassier

M. Louis Mermaz a expliqué que l'évocation par M. François Mitterrand de *« risques de division »* se justifiait par l'existence du RPR, *« parti carnassier »* qui *« veut enlever au président son calme »* et ne veut *« même plus »* laisser l'UDF à M. Barre. *« M. Chirac, le lion revêtu de la peau de l'âne, se veut, lui, la force tranquille »,* a ajouté l'ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait le jeudi 24 mars sur RTL.

M. Waechter (Verts)

Le nucléaire

Le candidat des Verts à l'élection présidentielle, M. Antoine Waechter, a estimé, le jeudi 24 mars à Paris, que la France devait *« geler la construction de centrales nucléaires »* et abandonner en dix ans cette filière qui est, selon lui, non rentable et dangereuse. *« On pourra, en dix ans, se passer du nucléaire »,* a-t-il affirmé, moyennant un investissement de 71 milliards de francs, pris en charge par les sociétés productrices d'énergie et la collectivité nationale. *« Sortir du nucléaire est possible,* a affirmé M. Waechter, *il suffit d'en avoir la volonté politique. »*

La participation électorale dans les banlieues ouvrières diminue depuis 1981

Les chercheurs du Centre d'étude de la vie politique française ont planté le décor socio-démographique de l'élection présidentielle du 24 avril et du 8 mai. Du vote des femmes à celui des habitants des grands ensembles, en passant par l'étude du phénomène abstentionniste, le CEVIPOF explore, dans une brochure qui vient d'être publiée, les différents éléments susceptibles d'expliquer les scores des candidats à l'Elysée.

Si *« François Mitterrand a perdu les élections présidentielles de 1965 et de 1974 à cause du vote des femmes,* [il] *pourrait bien, en 1988, gagner un deuxième mandat grâce à celui-ci »,* affirment Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau. Plus abstentionnistes et plus conservatrices que les hommes durant près de trente ans, les électrices votent désormais autant qu'eux, et certaines catégories d'âge apparaissent, depuis le scrutin législatif de 1986, plus « progressistes » que leurs homologues masculins. Ainsi 53 % des filles âgées de dix-huit à vingt ans ont voté, en 1986, en faveur des listes de la gauche, 40 % des garçons étant dans ce cas.

Henri Rey a, pour sa part, constaté que la participation électorale dans les grands ensembles et les banlieues ouvrières diminue depuis 1981. Se conjuguant avec un faible taux d'inscription sur les listes électorales, ce recul est, selon cet auteur, *« le signe d'une marginalisation des habitants vis-à-vis du système représentatif ».* Il s'est accompagné, en 1986, d'un nouveau recul du Parti communiste et d'une progression du Front national dans ces zones.

Les abstentionnistes, qui se recrutent essentiellement dans les catégories socioprofessionnelles modestes, ne constituent pas, affirment Françoise Subileau et Marie-France Toinet, *« une réserve qui soit la propriété exclusive d'un parti ».* Les différentes forces politiques sont, en effet, diversement touchées par ce phénomène suivant les scrutins et leurs enjeux. En revanche, poursuivent-elles, *« l'abstention peut être un refuge* [provisoire ?] *pour des électeurs qui se détournent d'un parti ».*

Jean Ranger malmène, quant à lui, l'idée selon laquelle la gauche et la droite ne sont plus différenciées dans l'opinion, idée encore renforcée par l'expérience cohabitationniste. *« La proportion des Français qui acceptent de se classer soit à gauche, soit à droite ne diminue nullement »,* explique-t-il : 57 % des personnes interrogées en octobre 1987 par BVA pour l'Observatoire interrégional du politique acceptaient de se situer sur l'échelle gauche-droite, contre 54 % en 1964 dans une *enquête réalisée* par la SOFRES. Néanmoins, constate Jean Ranger, *« les Français sont plus nombreux que jamais à récuser explicitement la distinction, sans se réfugier dans le marais centriste ».*

L'étude du CEVIPOF apporte également quelques confirmations. Si la pratique religieuse s'est affaiblie en raison des nombreuses transformations qui ont secoué le catholicisme, *« les propensions à tel ou tel vote liées aux différents niveaux d'intégration religieuse ont peu varié »,* affirment Guy Michelat et Michel Simon. L'idée selon laquelle à mesure que s'élève le niveau de pratique religieuse le vote en faveur de chacune des tendances de droite augmente s'est encore vérifiée aux dernières élections législatives.

Plusieurs autres éléments explicatifs des votes figurent au menu de cette brochure, tels que l'âge des électeurs, l'impact des consignes de vote des syndicats...

V. D.

★ CEVIPOF, 10, rue de la Chaise, 75007 Paris. Tél. : 45-48-63-18.

Les élus socialistes veulent faciliter l'intégration des immigrés et la coopération des communes rurales

Le rassemblement du Bourget le dimanche 20 mars, n'avait pas pour seul objectif de manifester le soutien des élus socialistes au président de la République. Il était aussi l'occasion de faire le bilan et de tracer des perspectives en matière de décentralisation. Le Conseil national élargi de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), que préside M. Pierre Mauroy, s'est donc réuni samedi après-midi 19 mars, pour discuter d'une plate-forme « Vivre en ville et au village », synthèse de réflexions conduites depuis septembre dernier à travers une vingtaine d'assemblées régionales.

Campagne présidentielle oblige, les élus socialistes ont mis l'accent, comme l'a dit M. Bernard Roman, *sur l'« incapacité de la droite »* à faire des collectivités locales des partenaires à part entière du développement du pays. Du rite imposé par les *périodes électorales que sont* les comparaisons de bilans, ils tirent la conclusion que la grande réforme initiée par Gaston Defferre est remise en cause par le gouvernement de l'après-mars 1986. Ils en veulent pour preuve le *« démantèlement »* de la fonction publique territoriale ou encore la centralisation insidieuse à laquelle, selon eux, ne peuvent que conduire plusieurs dispositions de la loi dite, à tort soulignent-t-ils, *« d'amélioration de la décentralisation ».*

Face aux *« carences »* de la droite, la FNESR, en présentant ce document, se fixe deux objectifs : l'un, immédiat, de mobilisation pour les *24 avril et 8 mai des élus,* notamment sans étiquette ; l'autre : disposer d'une plate-forme de réflexion pour les échéances cantonales de l'automne prochain et municipales de 1989.

La FNESR, considérant que le rôle des élus est capital, propose de les doter d'un statut et *« d'associer toujours davantage l'ensemble des résidents, électeurs ou non, français ou non, à la gestion des communes, des départements et des régions. »* Sur le dernier point, elle observe que la France se singularise par rapport à la plupart de ses partenaires européens, en ayant un droit de la naturalisation nettement plus libéral mais sans octroi d'un droit de vote aux municipales, qui serait, selon elle, *« une étape sur la voie de l'intégration ».*

Plus généralement, la plate-forme des élus socialistes et républicains fixe trois orientations : coopération entre l'Etat et les collectivités locales et entre les collectivités locales elles-mêmes ; utilisation des ressources et des atouts de ces dernières ; recherche d'une *« civilisation »* de la communauté en ville et au village.

En matière de coopération, l'Etat est invité à remettre en vigueur les contrats de Plan ; pour les communes, les élus socialistes rejettent le système des fusions et proposent de conserver toutes les formes existantes de coopération communale et de créer des *« communautés rurales ».*

L'un des objectifs premiers de ces communautés pourrait être l'engagement, à définir par contrat avec l'Etat, du maintien d'un service public minimum, afin que les populations rurales *« ne vivent plus dans l'angoisse de la suppression d'une agence postale, d'une école, d'une recette auxiliaire des impôts, d'une perception ».* La mise en place de ces communautés serait accompagnée de fortes incitations financières de l'Etat.

A. Ch.

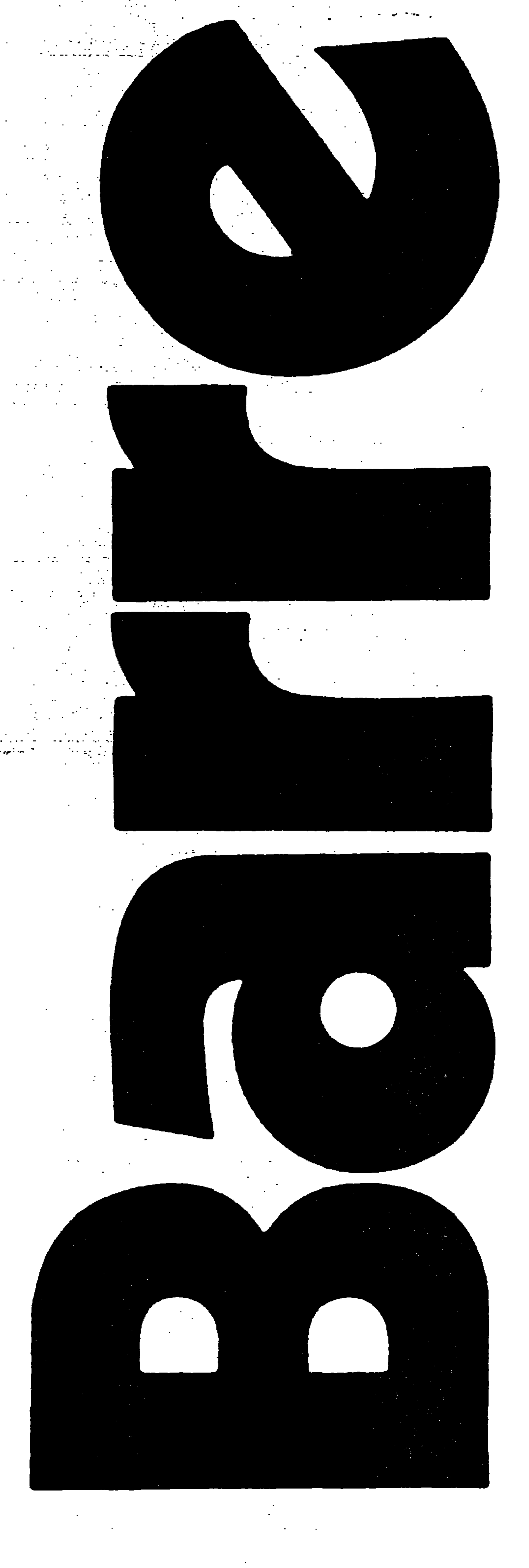
M. JACQUES TOUBON

Invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

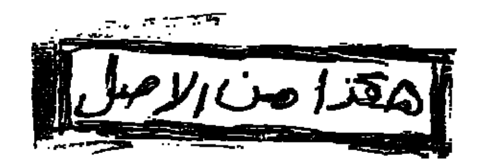
M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », dimanche 27 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de Paris, maire du treizième arrondissement de la capitale, qui est l'un des organisateurs de la campagne électorale de M. Jacques Chirac, répondra aux questions de Patrick Jarreau et de Thierry Bréhier, du *Monde,* de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

(Publicité)



13 présidents de conseil régional, 43 présidents de conseil général, 130 députés, 125 sénateurs, et 20 parlementaires européens soutiennent la candidature de Raymond Barre : « Au moment où la campagne présidentielle s'ouvre vraiment, nous renouvelons notre appel pour Raymond Barre. Face à François Mitterrand, président du système socialiste qui a échoué et divisé la France, Raymond Barre est le candidat du redressement et du rassemblement. Il sera le président de l'emploi, de l'impartialité de l'Etat et de l'ouverture. A la tête d'une France forte, il sera le président de l'union de l'Europe. Pour nous qui sommes sur le terrain, quotidiennement confrontés à la nécessité de faire travailler ensemble des Français d'opinions différentes, Raymond Barre est le vrai rassembleur. Il est l'homme d'Etat que la France attend ».



مقتطف من الأصل

Société

Un rapport du Conseil d'Etat sur l'éthique médicale

Le corps, le commerce et le droit

(Suite de la première page.)

« Des règles et des institutions sont indispensables pour tirer les conséquences des procédés nouveaux, par exemple en matière de filiation ou pour éviter leurs dérives telles que les manipulations génétiques ».

C'est par une lettre du 19 décembre 1986 que le premier ministre avait demandé au Conseil d'Etat de proposer une adaptation du droit français et *« la création de normes juridiques inédites »* pour répondre aux questions morales soulevées par les recherches scientifiques sur le corps humain. *« Notre travail a conduit la section du rapport et des études du Conseil d'Etat à traduire en prescriptions la morale commune*, expliquent les auteurs. *Le Conseil d'Etat n'a pas à se substituer au gouvernement, encore moins au Parlement, qui devra sans doute se prononcer sur beaucoup des problèmes étudiés. Les choix définitifs reviennent à l'opinion et aux pouvoirs publics ; le présent rapport a pour objet de les éclairer. »*

Les conclusions du Conseil d'Etat se fondent notamment sur les directives internationales, les résolutions du Conseil de l'Europe et, pour l'essentiel, sur les avis rendus ces dernières années par le Comité consultatif national d'éthique. Elles s'appuient également sur les fondements du droit positif que les auteurs ont cherché à dégager. Quelles que soient les précautions prises par les auteurs, il est clair que leur important travail orientera de manière décisive les choix à opérer dans ce domaine.

« L'intérêt individuel n'est plus celui de l'homme en tant que citoyen, mais bien de l'homme, être de chair et de sang. On ne peut donc éviter de soulever la question de savoir s'il existe une idée juridique de l'homme à la fin du vingtième siècle, de l'homme dans sa globalité », peut-on lire en introduction du rapport. Le mérite de ce travail est de toujours parvenir à se référer, derrière le foisonnement des recherches, des interrogations qu'elles posent et des angoisses qu'elles alimentent, au fondement essentiel du droit français et de ce qui fait sa philosophie : l'indivisibilité du corps et de l'esprit ; l'inviolabilité du corps (le seul moyen de porter légalement atteinte au corps d'une autre personne que la sienne, c'est d'obtenir son consentement), et l'indisponibilité de ce dernier (le corps ne peut faire l'objet de commerce, et seul le don volontaire et gratuit d'une partie de son corps est possible).

Corps et commerce

L'originalité de ce document n'est pas dans l'adoption de principes déjà consacrés par les directives internationales (dignité de la personne humaine, exigence du consentement du sujet...) mais dans la traduction juridique de principes correspondant à une position que l'on peut qualifier de « française ». Celle-ci est fondée notamment sur la gratuité, la finalité thérapeutique et (pour les dons de sperme et d'ovules) sur l'anonymat. Il s'agit là d'une volonté affirmée de lutter contre le mercantilisme appliqué à l'organisme humain. Une logique qui ferait, si l'on n'y prenait garde, de la vie humaine un produit soumis au droit des biens et aux logiques commerciales.

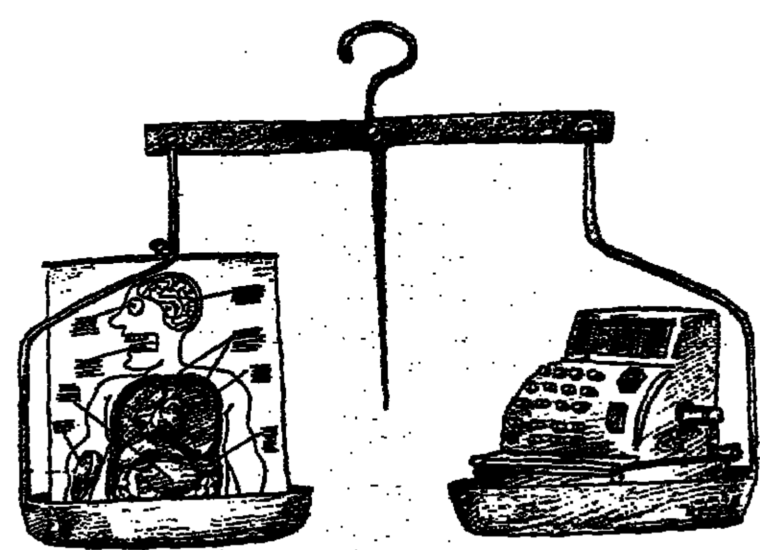
« L'appropriation de la nature est en route, expliquent les auteurs du rapport, *par la brevetisation des modifications du régime végétal ou des micro-organismes. Dans ce contexte, il paraît de plus en plus difficile de défendre l'idée selon laquelle le corps, inséparable de la personne, est hors commerce. »*

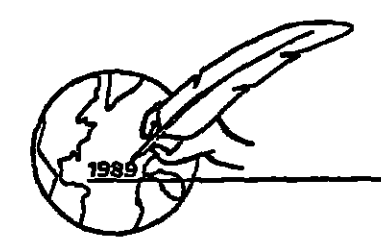
C'est pourtant bien ce défi que relève le Conseil d'Etat. On pourrait, si elle ne prenait pas en compte tout ce qui a trait à la procréation médicalement assistée, rapprocher la position définie dans le rapport de celle des milieux catholiques. Toutefois, cette réflexion portant aussi – et surtout – sur la maîtrise de la procréation humaine, ce rapprochement est, sur le fond, sans objet. Les conclusions auxquelles aboutit le Conseil d'Etat sont au contraire – pour reprendre les termes de M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat – *« une démarche d'un très grand humanisme et d'un humanisme peut-être athée »*.

Ainsi pour la procréation médicalement assistée : le Conseil d'Etat la définit comme un remède à la stérilité d'un couple et non comme une technique au service d'un hypothétique « droit à l'enfant ».

Au total, cette démarche constructive et quelque peu inattendue, pourrait, si elle est suivie d'une mise en chantier rapide par le prochain gouvernement (et le Conseil d'Etat y apportera, dit-on, toute son attention), faire de la France le pays à la fois chef de file et modèle en matière de traduction de principes éthiques en termes juridiques. En Europe d'abord, où une démarche communautaire est en cours. A l'échelon mondial ensuite, où, face aux positions françaises (illustrées notamment par le système de transfusion sanguine ou par celui de la Fédération des centres d'étude et de conservation du sperme humain), on voit se développer une forme de libéralisme marchand, le corps humain (ses éléments et ses produits) pouvant, sous les prétextes les plus divers, faire l'objet de transactions commerciales, voire de processus de brevetisation en tous points opposés à la dignité de l'être humain. Si elle n'apporte pas de solution miracle aux problèmes les plus fondamentaux posés par ces questions (rapports entre eugénisme et diagnostic prénatal, liberté du chercheur et limites des recherches, statut de l'embryon, etc.), la démarche du Conseil d'Etat constitue clairement un apport fondamental et décisif dans le débat sur ces sujets essentiels.

JEAN-YVES NAU.




DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Feux verts et garde-fous

Le rapport du Conseil d'Etat comporte environ cent cinquante propositions d'ordre législatif et réglementaire. Il est divisé en trois grandes parties : l'intervention sur l'être humain, la procréation médicalement assistée et le cadre institutionnel. En voici les principales propositions :

● L'expérimentation sur l'homme est autorisée. Les expérimentations sans finalité thérapeutique sont interdites sur les incapables et les détenus. L'avis du comité d'éthique et le consentement des sujets sont indispensables. *La gratuité est la règle, à l'exception d'une indemnité (non soumise à l'impôt) pour les volontaires sains* acceptant de subir de telles expérimentations.

● *Le don d'organes* est gratuit. Il est autorisé avec consentement libre, éclairé et écrit du donneur. *Le rapport souligne que ce principe est contraire à l'esprit de la loi du 22 décembre 1976 (loi Caillavet). Le Conseil d'Etat propose* toutefois de conserver le système actuel en attendant *de voir si, grâce à une meilleure* information et à la mise en place des moyens nécessaires, il est capable de faire *ses preuves*.

● Les dons de sperme et d'ovules sont autorisés après consentement *des donneurs. La* procréation médicalement assistée doit impérativement avoir un objectif thérapeutique. *Les* centres agréés auront un statut légal. Les dons sont gratuits et doivent respecter un anonymat absolu : interdiction de toute recherche en paternité ou de revendication d'enfant, interdiction de la pratique des mères porteuses et de l'utilisation des techniques de procréation médicalement assistée au bénéfice de couples n'étant pas formés d'un homme et d'une *femme* ayant un projet d'enfant.

● Le diagnostic prénatal est autorisé, pratiqué dans des centres agréés et *soumis* à de rigoureux contrôles. Il ne doit pas conduire aux manipulations génétiques ou à une forme quelconque d'eugénisme. La recherche sur l'embryon ne doit pas aboutir à une modification du génome humain transmissible à la descendance, au clonage, à la production de chimères ou à une parthénogénèse. Ces recherches doivent être autorisées par un comité *d'éthique. La durée de vie in vitro* d'un embryon humain ne peut pas dépasser quatorze jours, et *la durée* de conservation des embryons congelés ne peut pas excéder cinq ans, délai après lequel ils doivent être détruits. Les embryons et les fœtus morts ne doivent pas être utilisés à des fins industrielles ou commerciales (utilisations exclusivement diagnostiques ou exceptionnellement thérapeutiques).

● Les registres épidémiologiques sont autorisés sous diverses conditions (consente*ment du malade* notamment). De nombreuses précautions juridiques et techniques interdiront le *détournement* des informations de ces registres vers les assureurs et les employeurs par exemple. Le Comité consultatif *national* d'éthique est le seul autorisé à donner des avis sur les recherches sur les embryons *in vitro*. Ses moyens matériels devront être renforcés. Chaque CHU français *devra être doté d'un comité* consultatif d'éthique, structure financée par l'Etat. Un catalogue des sanctions (administratives, disciplinaires, civiles et pénales) est établi afin de punir ceux qui ne respecteraient pas *les* règles ainsi définies.

Société

Auschwitz, le relais de la mémoire

(Suite de la première page)

Les corbeaux du *Chant des partisans* posent aux rapaces, en haut de peupliers squelettiques. Il ne manque plus que les files de cadavres rayés...

Ida montre du doigt un vol de moineaux sorti de la brume. Son visage s'éclaire : « *Je sais ce qui a changé : la première fois, il n'y avait pas d'oiseaux. Même pas de corbeaux. A cause de l'odeur...* »

Un lycéen en anorak « fluo » s'improvise reporter : « *Ça vous fait quoi, madame, d'être là ?* »

Ida ne voulait pas. Ce sont les organisateurs du voyage qui l'ont décidée. Elle s'est souvenue de l'angoisse majeure des déportés : qu'on ne les croie pas si, d'aventure, ils rentraient un jour. « *On ne vous croira pas* », s'inquiétaient les mourants. « *Après nous, vous verrez que certains oseront nier !* » prédisait la romancière Anna Langfus. Ils ont osé.

Ida n'a pas soixante ans, mais elle sera une des dernières à parler. Ensuite, au siècle prochain, le témoignage direct devra se faire Histoire, le dire deviendra ouï-dire. La mémoire ne dépendra plus que de la bonne foi des enfants d'aujourd'hui, et de leur bon vouloir. Ce sera affaire de relais, ce témoin que le coureur, à bout de souffle, tend à l'équipier suivant, tout neuf.

Diverses organisations juives ont jugé que la transmission du relais devait se préparer maintenant avec des adolescents ayant l'âge auquel Ida fut emmenée, et que cela passait par un voyage sur place.

Par mesure d'économie, les cent quarante participants ont été choisis dans la région parisienne. Certains l'ont été comme juifs ; d'autres comme catholiques, protestants. Mais la majorité venaient de grands établissements non confessionnels : Montaigne, Carnot, etc. A noter que des lycées augustes tels que Janson-de-Sailly ou Louis-le-Grand n'ont pas donné suite à l'invitation.

Pour désigner les dix partants de chaque classe, les élèves ont préféré un tirage au sort à l'examen des motivations personnelles. Cette part faite au hasard correspondait mieux, selon eux, à l'arbitraire des déportations elles-mêmes. Bien sûr, on était loin des conditions matérielles des convois de 1944, ne serait-ce que pour la durée : deux heures de vol là où il fallait trois jours de train, et retour le soir même, dans la chaleur d'une vie sans péril... Mais ce départ décidé en quelques jours, l'absence de confort et de repas, la journée passée à piétiner dans la boue, les rues éteintes, les boutiques désertes, la grisaille glacée des temps de pénurie, tout cela rapprochait un peu des conditions d'origine, compte tenu des sécurités douillettes de 1988...

Refus des grands mots

Encore fallait-il voir comment ces *sécurités* affecteraient comportements et curiosités. Le voyage aller donna quelques craintes. Certains élèves, il faut le comprendre, prenaient du même coup leur baptême de l'air et du monde communiste. D'autres profitaient du vol pour revoir leurs maths ou expliquaient leur connaissance hésitante de la Shoah par le fait que le programme de première s'arrête en 1939... Tant il est vrai que, depuis la « fin des idéologies » — et du plein emploi ! — le souci de la Cité vient après celui de l'avenir individuel — « *passe ton bac d'abord !* » Le risque existait que la visite sur place ne tournât à la sortie dirigée, avec son contingent de boute-en-train et ses chahuts de retour. Que gagnerait la mémoire à ce que l'Occident change Auschwitz en chienlit pèlerinante, comme il en a le secret, avec cars klaxonnant les traînards, fanions-souvenirs et prénoms d'amoureux recouvrant peu à peu les graffitis des suppliciés ?

Rien de tout cela n'est plus à redouter. Dès l'arrivée à la rampe de sélection, un silence imposant a répondu, chez tous les visiteurs, à celui du site et de leurs camarades les plus concernés, reconnaissables à leur kippa. Les rares questions venaient à point, confirmant qu'aucun malentendu n'aurait lieu. La partie était gagnée. Restait à s'assurer de la trace laissée au secret de chacun. J'ai cru bon de leur demander d'écrire quelques lignes d'impressions et de leçons, dans l'avion du retour. Effectuée dans l'épuisement et sur des papiers de fortune, « un peu » comme du temps d'Ida, l'expérience s'est révélée aussi encourageante que bouleversante.

Pas un texte ne sacrifie à l'exercice ni aux bons sentiments. Les phrases tremblent d'une émotion qui ne trompe pas. L'effarement y domine : devant le caractère industriel du génocide, et devant l'absence de culpabilité des bourreaux, réduite à la peur de laisser des indices. Les grands mots sont refusés, ainsi que l'idée même de pèlerinage, les raisonnements tout faits ou la compassion stéréotypée telle que l'induisent les musées d'Auschwitz. Les élèves préfèrent la nudité muette de Birkenau, ou les objets qui leur permettent, tant soit peu, de s'identifier en silence aux victimes : les monceaux de cheveux, remarqués par presque tous avec détresse, les potences, les photos d'enfants étonnés, ou encore les bidons de Ziklon B, preuves définitives des chambres à gaz. L'engagement est pris solennellement de témoigner face aux négationnistes, de veiller au moindre risque de récidive, de s'en sentir par avance responsable. Oui, le relais est bel et bien transmis.

Et Wanda ?

Ce mouvement en profondeur rassure Ida et justifie l'épreuve qu'elle s'est infligée. Mais déjà elle est ailleurs, c'est-à-dire, toujours, il y a quarante-quatre ans. Elle n'a qu'un désir au soir de cette plongée irréelle dans le passé : revoir l'infirmière polonaise qui a pansé ses pieds gelés, à la libération du camp. Elle a demandé aux télévisions polonaise et française si elles pourraient l'aider à retrouver celle par qui l'humanité est réapparue dans sa vie. Ida interroge avec anxiété :

« *Wanda, elle s'appelait. Vous croyez que c'est possible ? Je voudrais tant lui dire merci...* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

La France et l'Espagne jettent les bases d'une défense commune en Méditerranée

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, et son homologue espagnol, M. Narcisse Serra, devaient mettre, vendredi 25 mars à Paris, la dernière main à un accord entre leurs deux pays relatif à la sécurité en Méditerranée et, plus spécialement, à une coopération sur un satellite d'observation militaire et une défense aérienne commune à partir des avions-radar, Boeing-AWACS français.

A l'origine des discussions entre Paris et Madrid figurent deux projets majeurs : une participation (probablement à hauteur de 5 %) de l'Espagne à la construction du satellite d'observation militaire Helios, inscrite dans la loi de programmation militaire 1987-1991, et une association de l'Espagne à l'exploitation des informations de *défense aérienne recueillies par* les avions-radars Boeing-AWACS, que la France mettra en œuvre après 1990 à Avord.

Cet accord, qui aboutit à coordonner les activités de renseignements et de défense aérienne en Méditerranée entre la France et l'Espagne, est d'autant plus important que, déjà, les Français ont signé avec les Italiens un arrangement du même type (*le Monde* du 10 décembre 1987). L'Espagne a, en outre, acheté à la France de nombreux matériels militaires, comme des avions de combat Mirage F-1, des hélicoptères Super-Puma, des chars AMX-30 et des missiles anti-aériens Roland. De son côté, la France a décidé de soutenir la candidature de l'Espagne à l'entrée dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui devrait servir d'enceinte aux conversations actuelles visant à édifier un « pilier européen » de l'Alliance atlantique en matière de défense.

● **Lancement d'un vaisseau spatial soviétique.** — Un cargo Progress-35 a été lancé, le jeudi 24 mars, en direction de la station spatiale Mir depuis la base soviétique de Baïkonour. Il achemine vers la station « *des matériaux consommables et diverses cargaisons* », annonce l'agence Tass, particulièrement discrète.

Une commande en cours de signature

Des frégates légères pour la marine nationale

Le ministre de la défense, M. André Giraud, s'apprête à commander à l'arsenal de Lorient trois bâtiments d'un nouveau modèle destiné à la marine nationale. Il s'agit de ce qu'on appelle des « frégates légères », par opposition aux frégates en service aujourd'hui qui déplacent 6 000 tonnes à pleine charge. Ces frégates légères, de 2 500 tonnes à 3 000 tonnes, constitueraient, selon les caractéristiques et les performances définitivement arrêtées en accord avec l'état-major de la marine, une nouvelle classe de bâtiments dits de présence.

Ce programme de frégates légères fait partie d'un plan naval, inscrit dans la loi de programmation militaire 1987-1991, qui prévoit de remplacer les unités (aviso-escorteurs et escorteurs) chargées des missions traditionnelles de présence outre-mer en constante augmentation, avec notamment, depuis plusieurs années, les tâches de surveillance dans l'océan Indien, le Pacifique et les Caraïbes.

Ainsi présenté, ce plan naval, s'il est avalisé par le gouvernement, est important puisqu'il est censé traduire sa volonté de maintenir une flotte de surface, dite de présence, pour appuyer les intérêts internationaux « tous azimuts » d'un engagement de la marine française et, secondairement, pour compléter les capacités de cette même marine à protéger les lignes nationales de ravitaillement et les manœuvres des sous-marins lance-missiles stratégiques dans les atterrages de leur base en rade de Brest.

C'est la raison pour laquelle la commande en cours ne peut se limiter à trois unités et qu'un minimum de dix bâtiments est jugé nécessaire par la marine. C'est aussi pourquoi, indirectement, la décision, attendue pour dans quelques jours, de M. Giraud est lourde de conséquences. Prise dans le contexte de la campagne présidentielle, cette décision engage, à vrai dire, l'avenir de la composition de la flotte de surface pour bien au-delà de la fin du siècle.

La frégate légère devrait être conçue pour embarquer, outre un hélicoptère de moyen tonnage, des missiles mer-mer (comme le successeur de l'actuel Exocet) et des missiles mer-air (contre avions et contre-missiles adverses).

De source parlementaire, l'ensemble du programme est évalué à plus de 16 milliards de francs (valeur 1987), dont une très faible partie (environ 1,7 milliard de francs) serait financée par la loi de programmation militaire. Un instant envisagé, le recours à un emprunt d'Etat pour financer tout ou partie de ce projet d'armement naval n'a pas été retenu comme formule d'appoint au budget.

Malik Oussekine ? Oui. « Assassiné par les forces de répression ? » Non.

La plaque apposée sur une place limitrophe des communes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour la baptiser place Malik-Oussekine ne devra pas comporter la mention *« étudiant assassiné par les forces de répression le 6 décembre 1986 »*. C'est ce qu'a jugé, jeudi 24 mars, le tribunal des référés de Créteil. Cette juridiction avait été saisie d'une assignation délivrée par quatre élus RPR des deux communes, le syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) et l'association La France avec sa police contre les maires des communes en cause, MM. Paul Mercieca et Jacques Laloë (PC) (*le Monde* du 19 mars). *Le jugement considère que la mention incriminée « porte atteinte à l'honneur de la police »*.

● **L'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat de Hervé Tondu.** — Hervé Tondu, le fils du directeur de l'Intermarché de Gaillard (Haute-Savoie), enlevé dimanche 20 mars, puis assassiné, a été inhumé le jeudi après-midi 24 mars, au cimetière de Reignier (Haute-Savoie), en présence de plus d'un millier de proches, d'amis et d'employés du supermarché.

Les enquêteurs semblent de plus en plus persuadés que les auteurs du rapt et de l'assassinat sont des amateurs, certes méthodiques et organisés, mais n'appartenant pas au « milieu » de la région. Après la diffusion du portrait-robot d'un suspect (*le Monde* du 25 mars), les enquêteurs ont reçu de nombreux appels de toute la région Rhône-Alpes. Les vérifications de ces témoignages sont en cours.

Société

Un débat sur les « violences policières »

Des propositions pour contrôler les forces de l'ordre

« Etes-vous pour ou contre la dissolution du peloton voltigeur motocycliste ? » « Que pensez-vous de la lenteur d'instruction des affaires dans lesquelles sont poursuivis des policiers ? » « Que pensez-vous de la fonction et de l'utilité des commissions d'enquête parlementaire ? » Ces questions, et quelques autres, sont celles que posent aux candidats à l'élection présidentielle le Comité de solidarité avec les familles des victimes des violences policières, créé après les manifestations étudiantes de décembre 1986.

En attendant leur réponse, le comité avait invité, le 23 mars, leurs représentants et ceux des partis politiques à en débattre publiquement. La gauche, dans toute sa variété, du MRG à Arlette Laguiller, en passant par le Parti socialiste, le Parti communiste et les rénovateurs, avait envoyé ses champions. La droite, barriste et chiraquienne, a préféré s'abstenir. *« Mais l'équipe de Barre nous a envoyé un télégramme »*, a précisé l'un des animateurs.

Si tout le monde s'est rapidement accordé pour demander l'interdiction des unités spécialisées du type des motocyclistes voltigeurs, en revanche, l'idée d'un contrôle de l'activité policière a reçu un accueil plus nuancé. *« Les violences policières sont un mal endémique,* a estimé M[e] Antoine Comte, au nom de Pierre Juquin. *Elles ne débouchent jamais sur des réparations. La seule question est pour nous : quel contrôle le citoyen peut-il exercer sur la police ? »* Il verrait plutôt la création d'un corps de contrôle indépendant, voire d'une juridiction paritaire à l'image des prud'hommes qui règlent les conflits du travail.

Au nom du Parti socialiste, M. Gilbert Bonnemaison, député-maire d'Epinay-sur-Seine, est convenu de la nécessité d'un contrôle externe à la police. Le PS est d'ailleurs partisan, a-t-il précisé, d'un Conseil supérieur de la police qui aurait cette mission. Mais, ajoute-t-il, *« il convient que les policiers soient d'abord des policiers républicains commandés par des républicains. Le règlement interdit déjà les tirs tendus. Le problème est donc d'organiser le contrôle afin que les règlements soient appliqués. Et pour cela, l'encadrement ne peut être complaisant »*.

Ni le représentant du Parti communiste, M. Guy Ducoloné, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, ni celui du MRG, M. Jean-François Dauriac, n'ont trouvé à redire à cela. Seul le camarade d'Arlette Laguiller, M. Spirko, fut d'un autre avis. Paraphrasant Mao, cet adepte de Trotski a estimé, sans périphrases inutiles, que *« l'on ne peut compter sur personne d'autre que soi-même pour faire valoir ses droits »*. Et surtout pas sur le pouvoir politique, *« qui est là pour servir les riches et les puissants. Il est donc illusoire de lui demander de contrôler mieux sa police »*.

Mais que peut-on demander à la justice ? A l'évidence, cette dernière n'est pas en odeur de sainteté. *« Elle refuse de poursuivre les bavures,* assurait M. Ducoloné, *car cela risquerait de dévoiler l'origine des ordres donnés aux policiers. » « La circulaire Sadon* [qui enjoint aux parquets de rendre compte dès qu'un policier est mis en cause] *signifie un manque de confiance à l'égard des magistrats »*, renchérit M. Bonnemaison. Quant à M. Spirko : *« Il n'y a rien à attendre de l'institution judiciaire. Seule l'organisation des travailleurs... »*.

Plus modestement, un membre du comité a conclu : *« Peut-être avons-nous la naïveté de penser que quelques petites avancées concrètes, c'est mieux que rien du tout. »* Dans la salle, comme pour faire écho à cette stratégie du possible, une représentante du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) engageait les citoyens qui veulent manifester à défendre leurs droits *« constitutionnels »*, invitant les représentants des manifestants à prendre contact avec les autorités afin de leur faire comprendre qu'*« une manifestation, aussi modeste soit-elle, équivaut à remettre en cause les institutions »*.

G. M.

Pour des faits remontant à 1984-1985

Sept policiers parisiens n'ont toujours pas été jugés

A la 23[e] chambre correctionnelle de Paris, on juge rapidement ceux qui ont été arrêtés la veille pour des *« délits flagrants »*. Si cette célérité a des aspects contestables, il est d'autres juridictions où la procédure a des effets pervers. Ainsi, à la 17[e] chambre correctionnelle de Paris, sept policiers du commissariat du 9[e] arrondissement, dont certains sont inculpés de vols et de complicité de proxénétisme depuis le mois de mai 1985, ne sont toujours pas jugés et leur comparution devant le tribunal correctionnel n'interviendra sans doute pas avant plusieurs mois.

En mars 1985, un inspecteur du commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin révélait que certains de ses collègues se livraient à de bien curieuses pratiques. Des objets divers étaient dérobés par des policiers à l'occasion de leurs missons : ici un magnétoscope, une caméra-vidéo ou un appareil photo provenant d'une saisie ; là, un poste de radio subtilisé lors d'une perquisition. Parfois, il s'agissait de vêtements récupérés après un vol chez un commerçant, mais, dans d'autres cas, les « appropriations » avaient un caractère particulièrement navrant. Lors d'une enquête menée après un décès sur la voie publique, ils dérobaient, au domicile du défunt, des pièces de collection pour les revendre quelques centaines de francs à un numismate du quartier et, dans les mêmes circonstances, un inspecteur avait chapardé un billet de 100 F. Comment s'étonner alors que, dans ce climat, une prostituée puisse acheter un studio par l'intermédiaire d'un inspecteur principal ?

L'instruction avait été longue. L'audience avait été fixée aux 18 et 19 juin 1987, mais fut renvoyée au 9 juillet, au 24 septembre et, enfin, aux 21 et 22 janvier 1988. A cette date, il n'était pas encore possible d'examiner le fond de l'affaire et, le 24 mars 1988, on plaide une fois de plus uniquement sur le droit.

Le principal inculpé, Georges Cosimi, quarante-sept ans, inspecteur principal de police au moment des faits, invoquait un nullité pouvant entraîner l'annulation de toute la procédure, son avocat, M[e] Xavier Hutin, a soutenu que le parquet avait trop tardé en attendant deux jours pour saisir la Cour de cassation afin qu'elle désigne une juridiction d'instruction, comme il est de règle lorsqu'une *« personne protégée »*, en l'occurrence un officier de police judiciaire, *« est susceptible d'être inculpée »*.

Le substitut du procureur de la République, M. Philippe Bilger, lui a brièvement répondu que le parquet avait fait la plus stricte application des règles de droit, avant de s'élever contre ce combat juridique : *« Pour éviter le procès de Cosimi, on fait le procès de la procédure. Il s'agit d'un dangereux délinquant, qui a perverti tout un commissariat. Il serait lamentable que de tels agissements ne puissent être jugés rapidement. »*

Le tribunal, présidé par M[me] Marie-Claude Duvernier, se prononcera le 21 avril. Mais ce jugement pourra être soumis à la cour d'appel et l'arrêt fera éventuellement l'objet d'un pourvoi en cassation. Ensuite seulement, il sera peut-être possible de juger ces policiers pour des faits commis au cours des années 1984 et 1985.

MAURICE PEYROT.

A la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques

Deux réclusions à perpétuité requises au procès des membres du GAL

Devant la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, où comparaissent depuis lundi 21 mars trois membres du GAL (Groupe anti-terroriste de libération) (*le Monde* des 23, 24 et 25 mars), M. Jean-François Lorans, avocat général, a requis, le jeudi 24 mars, deux peines de réclusion criminelle à perpétuité contre Jean-Philippe Labade et Patrick de Carvalho et une peine de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre de Roland Sampietro.

Sous les inculpations d'assassinats pour de Carvalho et de tentatives et complicité d'assassinats pour Labade et Sampietro, les trois hommes sont jugés pour deux attentats commis en mars et juin 1984 à Biarritz (deux morts, un blessé grave, plusieurs blessés légers).

Pour l'avocat général : *« Labade est un chef de réseau, correspondant du GAL, qui commandait un service de renseignements et préparait le travail du service action, celui des têtes brûlées que sont de Carvalho et Sampietro. » « N'oublions pas,* avait-il rappelé au début de son réquisitoire, *qu'aucune organisation, ni Action directe, ni le CSPPA* [Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient], *ni l'ASALA* [Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie] *ne peuvent revendiquer d'avoir tué en moyenne une personne par mois comme l'a fait le GAL au cours de cette période de deux ans [1984-1985] de guerre sale. Pour moi,* a-t-il ajouté, *ETA = GAL, car il n'y a pas de bon ou de mauvais terrorisme. »*

Le procès devait continuer vendredi matin 25 mars, et le verdict intervenir dans l'après-midi.

A propos de la fusillade de Hienghène

Nous avons reçu de M. Jean Dufour, procureur général près la cour d'appel de Nouméa, la précision suivante : *« Un article intitulé « Les magistrats aux antipodes » paru dans les éditions du* Monde *du 11 février 1988 laisse supposer aux lecteurs insuffisamment informés que les victimes de la fusillade de Hienghène n'ont pas été dédommagées des préjudices subis. Le journaliste rédacteur de ces lignes ignore sans doute que l'administration territoriale sur avis de la commission d'indemnisation établie par la loi du 17 juillet 1986 a alloué aux victimes 69 030 126 FCFP. Environ un tiers de cette somme a été perçue avant le procès, le reste l'a été au début de 1988 (...). »*

[Au moment où l'enquête du *Monde* sur le fonctionnement de la justice en Nouvelle-Calédonie a été réalisée, dans la deuxième quinzaine du mois de janvier, les victimes de la fusillade de Hienghène et leurs familles avaient déjà effectivement perçu un premier versement au mois de mars 1987. Mais la plus grande partie de cette indemnisation leur est parvenue le 5 février 1988, soit après la fin de notre enquête. Quant au montant global de cette indemnisation, les victimes et leurs familles affirment n'avoir touché que *67 025 126 FCFP (soit 3 686 381 FF)* au lieu des 69 030 126 FCFP indiqués par M. Jean Dufour *(soit 3 796 656 FF)*.]

Menaces de l'ex-FLNC contre l'administration pénitentiaire

Les directeurs de quatre établissements pénitentiaires de la région parisienne — la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis et Bois-d'Arcy — ont reçu le 23 mars une lettre de menaces de l'ex-FLNC. Postées le 21 mars d'Ajaccio, ces lettres adressées sans indication de nom aux directeurs de prison constituent pour l'ex-FLNC *« le premier et le dernier avertissement »* de l'organisation. *Dénonçant les conditions de* détention des *« militants nationalistes, déportés hors de Corse et incarcérés dans les prisons françaises,* l'isolement, les fouilles et *« le non regroupement de tous* [leurs] *frères de lutte »*, l'ex-FLNC annonce que, *au cas où il n'y aurait pas remédié dans les semaines qui viennent,* [leurs] *commandos se verraient obligés d'engager des actions de plus en plus dures contre le personnel de l'administration pénitentiaire »*.

Ces menaces ont été prises très au sérieux, à la fois par les personnels pénitentiaires et par la chancellerie. Des mesures de sécurité, particulières ont été prises et des consignes de vigilance transmises aux gardiens et aux personnels de direction aussi bien à leur domicile qu'en milieu carcéral.

Le Monde
SANS VISA


MALIK NAHASSIA/REA

Le Transsibérien : trente heures de Novossibirsk à Irkoutsk.

Décidés à attirer plus de touristes et davantage de devises, les responsables soviétiques du tourisme sont prêts à promouvoir de nouveaux territoires, même les moins faciles d'approche. Irkoutsk, Novossibirsk, le Transsibérien... Voyage chez des pionniers et fiers de l'être.

Intourist : vendons tout, même la Sibérie

par Marc Ambroise-Rendu

LA « perestroïka », cette réformite gorbatchévienne qui fait craquer l'empire soviétique comme banquise au printemps, secoue aussi l'Intourist. La plus pesante organisation touristique du monde – 65 000 employés, 70 000 lits d'hôtel – semble se mettre en mouvement. D'abord en changeant de cap, imperceptiblement. Ses fonctionnaires ne sont plus exclusivement chargés de vanter les grandioses réalisations de la société sans classe. Ils doivent désormais penser aussi à engranger le maximum de devises. Vladimir Malinin, vice-président de l'Intourist, est tout à fait clair : *« Les ressources que nous tirons du tourisme sont beaucoup trop modestes. Nous voulons les développer à fond. »*

On passe ainsi de la propagande à la promotion et de la bureaucratie au commerce. Premier choc, il y a quelques mois : l'organisme a été doté de l'autonomie financière. Il lui faudra à l'avenir équilibrer ses comptes et même gagner des roubles. Alors, la machine se met en branle avec la lenteur et la puissance d'un rouleau compresseur : d'abord augmenter les capacités d'accueil, dramatiquement insuffisantes. Quarante hôtels, livrés clefs en main par des sociétés étrangères, seront construits ou rénovés d'ici quatre ans, annonce-t-on, et cinquante autres par la suite. Déjà, Moscou se hérisse de chantiers. Il convient aussi de former des professionnels – gestionnaires, chefs de cuisine, guides – et, bien entendu, de multiplier les « produits » – circuits, croisières, stations thermales. Bref, c'est l'offensive tous azimuts, y compris vers la Sibérie, cette « terre qui sommeille » du tourisme soviétique. Conséquence immédiate : quinze journalistes français y sont conviés, au plus fort de l'hiver.

Pas commode de « vendre » ce désert, lieu d'élection d'un goulag séculaire. A première vue, la Sibérie, c'est le degré zéro – et même moins trente – de l'exotisme. Un pittoresque de congélateur. Il faut y débarquer avec les dispositions du voyageur d'autrefois : peu regardant sur le luxe du cabinet de toilette, la rapidité du service et la saveur des plats, mais l'œil aux aguets, endurant à la marche et prêt à goûter la moindre aventure. Par exemple celle de la rencontre avec un quidam emmitouflé (il fait – 27°C), ne parlant pas un mot de français, mais qui perd une heure à vous emmener au magasin que vous cherchez... et à le faire ouvrir.

Il faut bien cette cordialité des Sibériens pour compenser le choc initial de l'arrivée à Novossibirsk. Rien de plus lugubre que cette cité démesurée – la plus vaste d'URSS après Moscou et Leningrad – ville champignon dont les immeubles, style HLM modèle 1950, sont peuplés de près d'un million et demi de travailleurs piétinant une neige grisâtre. Un bloc d'industrie stakhanoviste planté brutalement dans la steppe de part et d'autre du pont sur lequel le Transsibérien franchit l'Ob, premier obstacle de taille dans sa course vers l'est.

Pour comprendre la Sibérie, gagnons plutôt Akademgorodok, littéralement « la petite ville des académiciens » nichée, à 30 kilomètres de là, dans un écrin de bouleaux et de résineux. Trente mille chercheurs, ingénieurs et techniciens ont été installés dans cette cité-jardin par un décret du comité central. Objectif : organiser scientifiquement la mise en coupe réglée des immenses ressources sibériennes. Mais, pour appâter les cerveaux, il fallait leur bâtir du sur-mesure. Immeubles ne dépassant pas quatre étages, cottages pour les académiciens, laboratoires à profusion, commerces mieux approvisionnés qu'ailleurs, clubs de sport, piste cyclable et chemins piétonniers, on a soigné l'intelligentsia.

La cité des cerveaux

Chaque soir, les ouvriers et employés qui servent tout ce petit monde savant regagnent Novossibirsk dans de méchants bus. Les aristocrates de la science restent entre eux, travaillant à l'aise, à l'écart des pollutions usinières et loin de la Nomenklatura moscovite. Cité interdite aux médiocres, Akademgorodok attire et filtre à coups de concours des « petits génies » qu'elle fait mûrir ensuite dans une prestigieuse école de math et de physique. La succession est assurée.

C'est ici en tout cas que, en écoutant les membres de l'académie des sciences et en visitant le musée de l'institut de géologie, on peut saisir en peu d'instants la singularité sibérienne. Ce sous-continent s'apparente à un coffre-fort. Il est bourré de trésors mais bardé de défenses naturelles. Il excite la convoitise et décourage les volontés les mieux trempées. Si la Sibérie a toujours fasciné, c'est qu'elle était pour les tsars et qu'elle demeure pour le Kremlin un défi permanent.

Voici, au-delà de l'Oural aisément franchissable, des terres à blé deux fois plus vastes que la France, la plus grande forêt du globe et dans les sous-sol tous les éléments du tableau de Mendeleïev. De l'or, des diamants, des métaux rares et des montagnes de fer. Pour en tirer parti, voici encore de l'énergie à profusion : du charbon qu'il suffit de ramasser, du gaz à ne savoir qu'en faire, des gisements de pétrole et des fleuves géants qui ne demandent qu'à libérer des milliards de kilowattheures.

Selon les statistiques officielles, la Sibérie fournit déjà à l'URSS le quart de sa consommation de bois et de métaux, le tiers de son charbon, plus de la moitié de son gaz et les deux tiers du pétrole que dévorent ses véhicules. Que les ménagères françaises brûlent du gaz sibérien atteste que ces richesses ne sont pas un mythe. Mais leur exploitation n'est pas à la mesure des réserves. Elles restera longtemps encore problématique et coûteuse.

La Sibérie est vraiment un pays impossible. D'abord par ses dimensions. De l'Oural à la côte Pacifique, il y a aussi loin que de Paris à New-York. Par son éloignement des grands pôles industriels. Par son climat. Dans le fameux bled de Verkoiansk, pôle mondial du froid, le mercure évolue entre – 70° et + 30° C. Conséquence : sur les deux tiers du territoire, le sol, gelé en permanence, est aussi dur et imperméable que du béton. C'est ce que les géographes appellent le « permafrost », cauchemar de tous les chefs de chantier. Même dans les provinces les plus clémentes, les conditions de vie sont sévères. *« Chez nous,* raillent les Sibériens, *il y a dix mois d'hiver, tout le reste, c'est l'été. »* Le passage d'une saison à l'autre s'accompagne d'une énorme débâcle qui transforme chemins et plaines en un océan de boue : la redoutable « raspoutitsa ».

(Lire la suite page 18.)

La Sibérie

(Suite de la page 17.)

A la différence de l'Ouest américain, la rébarbative Sibérie ne pouvait *pas être une terre de peuplement* spontanée. La preuve : depuis un siècle et demi, on y expédie la main-d'œuvre pénale. Il faut d'intenses campagnes de propagande et des salaires doubles pour décider les jeunes volontaires à tenter l'aventure. Malgré cela, la population n'a pas réussi à doubler en cinquante ans, atteignant à peine 27 millions d'habitants. Autant dire que la Sibérie est vide, hormis les agglomérations semées à coup d'ukases le long des voies ferrées, sur la frange sud. Le manque de main-d'œuvre reste une maladie chronique.

Impossible de bien sentir ce pays sans rouler quelques heures *sur les rails* de la conquête de l'Est. Montons dans le Transsibérien dont la chenille verte stoppe deux fois par jour en gare de Novossibirsk, une lourde bâtisse chocolat en forme de locomotive. D'abord une déception pour ceux qui ont trop lu Blaise Cendrars et les grands reporters *en pullman*. Quoi, ce n'est que ça ? Des wagons-couchettes modèle standard, aux *parois* revêtus de formica, où la climatisation inréglable fait régner une chaleur tropicale. *Dans le couloir*, les sempiternelles brochures de propagande. Du haut des micros tombe une douche ininterrompue de musique insipide. Le steward en uniforme défraîchi distribue draps et taies d'oreiller et, à la demande, fait couler de son samovar quelques verres de thé. Pour la toilette des voyageurs, une cuvette en inox, grande comme les deux mains, se cache dans les WC. Le convoi tangue comme un bateau, ferraille de tous ses bbogies et avance bravement à 60 kilomètres à l'heure.

Trente heures pour rallier Irkoutsk : le temps de se faire chouchouter au wagon-restaurant par d'énormes et débonnaires « babas », de bavarder avec des anciens combattants en tricot de corps qui tuent le temps à coups d'accordéon. Le paysage vaudrait bien quelques commentaires, *mais personne ne vous en* fera la grâce. La campagne et les villages d'izbas sommeillent sous un linceuil de neige, mais les usines, qui ne manquent pas sur le parcours, semblent tourner nuit et jour, éclairées *a giorno* et lâchant des nuages de vapeur. A petit tour de roues, on apprend l'insignifiance des heures, on se gave de gentillesse slave et d'horizons sans bornes.

Et comment ne pas se remémorer l'épopée de cette voie sacrée, la plus longue du monde ? Décidée en *1891* par Alexandre *III* pour amarrer définitivement la Sibérie à l'Empire tsariste, elle a été construite en un temps record — une douzaine d'années. Ni le manque de matériaux, ni le fossé du *lac Baïkal, ni les inondations* qui emportaient le ballast n'ont arrêté les ingénieurs russes. Des *milliers de forçats* et de *coolies* chinois y ont laissé la vie, mais à la veille de la première guerre mondiale, le résultat *était atteint*. Le long du cordon ombilical, la population avait doublé, comptant déjà *15 millions* de paysans, d'ouvriers et de fonctionnaires.

Désormais, le Transsibérien servira de décor et d'instrument à l'histoire *tumultueuse* de la révolution soviétique. On y verra défiler les convois des troupes blanches roulant vers l'Oural, le train blindé de Trotski et de ses gardes rouges, les premières rames touristiques de la compagnie des wagons-lits, le luxueux et redoutable « express bleu » de Staline, les trains de l'exode en 1941, puis ceux *précipitant vers le front* les régiments sibériens de la victoire. Qu'importe le train-train *d'aujourd'hui, puisqu'on peut se* saouler de vodka et d'histoires héroïques !



Rue d'Irkoutsk

Nous voici enfin à Irkoutsk, vraie ville sibérienne, à mi-parcours entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Vers *1660*, alors que Champlain était déjà établi au Canada depuis un demi-*siècle, les Cosaques construisaient* ici leur fortin le plus avancé. Il en reste comme un parfum. Au long de certaines *rues subsistent* des izbas séculaires aux volets sculptés et aux façades ornées de *dentelles de bois. Pour combien* de temps encore ? Les urbanistes soviétiques n'ont de cesse de raser *partout ces « témoignages* de l'obscurantisme » pour planter leurs blocs d'HLM.

Des décembristes aux « refuzniks »

Resteront au moins, parce qu'elles sont devenues des musées, des églises dix-huitième siècle à bulbe vert et murs badigeonnés de blanc. Restera aussi la maison des décembristes. En grinçant de tous ses planchers, elle raconte à sa manière la vieille histoire du Goulag, décidément inséparable de celle de cette terre. Ici, vers 1830, déjà, des officiers de la garde impériale vécurent un long exil pour s'être révoltés contre l'arbitraire tsariste... Puis les Polonais, les sociaux-démocrates, les bolcheviks, les koulaks, les rescapés des purges staliniennes et pour finir les « refuzniks » leur ont succédé. Que serait donc la Sibérie sans ces pionniers involontaires, auxquels il faudra un jour élever quelque monument ?

Il y a bien d'autres choses à voir et à vivre à Irkoutsk, mais partons pour le Baïkal, l'une des sept *merveilles* du monde, la *mer* intérieure qui symbolise aux yeux des Soviétiques les splendeurs sauvages de la nature sibérienne. Menacé par les constructeurs de barrages puis par les fabricants industriels de cellulose qui se sont installés sur *ses* rives, le lac est depuis vingt ans à la source et toujours au cœur du débat écologique qui agite l'Union soviétique. Une *récente décision de Moscou* devrait, si elle est appliquée, sauver ses eaux de la pollution.

Profitons de l'hiver pour chausser des skis de fond et glisser comme des patineurs sur le mètre *de glace transparente* qui *couvre* la surface. Un plaisir rare, même si dans ce secteur on croise davantage de *camions allant* au marché sur l'autre rive que de phoques prenant un bol d'air. Le modeste musée de l'Institut de limnologie, tout proche, pourvoit aux autres curiosités. Elles sont nombreuses car le Baïkal, sa géologie et sa faune font réellement partie de ces extravagances naturelles qui ravissent le touriste.

Le soir venu les amateurs de fortes sensations ont à leur disposition un *sauna* de classe *internationale* : cinq pièces à des températures différentes, deux bains et un salon de thé. On y élimine en une heure les effets de huit soirées à la vodka. Mais que les fondeurs ne *comptent pas réaliser* des exploits : deux pistes de ski de fond seulement, tracées à 5 kilomètres de l'*hôtel*, les occuperont une demi-journée. L'Intourist ne sait manifestement pas ce que tourisme sportif veut dire.

En revanche, ses guides ne font grâce d'aucun détail sur le nombre, la taille, la puissance et la *production* des turbines qui vrombissent au pied du barrage de Bratsk, à une heure d'avion au *nord* d'Irkoutsk. Mais, après tout, cette cité pionnière, l'une des dernières-nées, vaut le détour. On y tisse déjà la légende des « anciens » arrivés ici sous la tente pour dompter l'énorme Angara. En été, ils ne pouvaient travailler qu'à l'abri de masques spéciaux antimoustiques. *« Nous ne les enlevions que pour manger et... embrasser les filles »*, racontent ces héros. En hiver, il fallait tiédir les coulées de béton grâce à des soufflantes ressemblant à de gigantesques sèche-cheveux.

La ville est sortie toute armée des grosses têtes du Gosplan. D'abord une usine hydro-électrique aussi puissante qu'une centrale nucléaire (4 500 mégawatts). Puis sept à huit kombinats utilisant *ces* torrents de kilowattheures. Autour de chacun, des logements et des services. Le tout éparpillé sur 90 kilomètres de diamètre et relié par des bus cahotants.

Les autorités, qui en sont très fières, affirment que dans ces Sarcelles de la taïga vivent déjà 280 000 personnes. Et, pour montrer qu'il ne s'agit pas de résidents forcés on vous invite à aller dîner dans certaines familles. Ce supplément de convivialité, qui manquait singulièrement dans les voyages en URSS, sera offert désormais, paraît-il, aux touristes français, qui le réclamaient depuis longtemps.

Effectivement le « Bratsk by night » n'est pas triste du tout quand on est attablé devant un *festin* sibérien comprenant deux poissons, huit viandes, trois légumes et six desserts. Vodka et « champagne » aidant, on passe un *formidable* moment. *Parfois* drôle lorsque le maître de maison, grand chasseur d'élans, joue les Tartarins. *Parfois émouvant* quand un jeune professeur confesse qu'il est bouleversé par les *abominations* passées que révèle la « glasnost », la fameuse transparence. Dans d'autres *foyers*, on raconte l'épopée des constructeurs du BAM, le Baïkal-Amour Magistral, Transsibérien *bis* que l'on achève de tracer dans des conditions épouvantables, à plusieurs centaines de kilomètres au nord et parallèlement au premier.

Beaucoup de ces Sibériens ne sont là que pour *quelques années*. Le temps d'amasser des roubles pour acheter voiture et datcha. *D'autres resteront* et feront souche. Alors oublions les homélies officielles agaçantes à force d'être *édifiantes, gommons* les menus inconforts du voyage, passons même sur le décor un peu misérabiliste. La *conquête de la Sibérie*, cette tentative pour amadouer une nature indomptable, est tout de même l'une des grandes aventures de ce temps. Pour un esprit curieux, elle vaut bien le pittoresque de plus en plus éventé de certaines tribus dites exotiques.

MARC AMBROISE-RENDU.

Carnet de route

Le véritable décor de la Sibérie est celui qu'y plante l'hiver : taïga enneigée, fleuves gelés, thermomètre descendant couramment à moins trente. Mais comme disent les Sibériens : *« Il n'y a pas de mauvais temps, seulement de mauvais vêtements »*. Chapska, doudoune, collants et bottes fourrées y pourvoient. Attention : locaux et moyens de transport *sont* surchauffés.

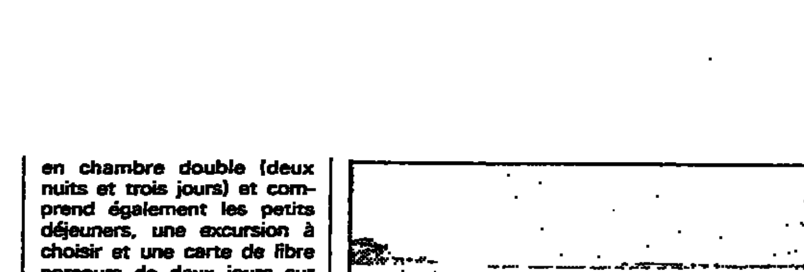
Le voyage individuel semble problématique. Impossible, pour *l'instant, de louer une voiture sur* place. Il faut donc s'en remettre aux agences qui inscrivent dans leurs catalogues davantage de circuits d'été que de balades en saison *froide. Le service des* voyages de l'association France-URSS propose néanmoins deux séjours brefs dont les prix varient de 7 500 F à 8 500 F par personne. L'un et l'autre au Nouvel An. Ils permettent en six ou *sept jours de jeter un coup d'œil* sur Moscou, Novossibirsk, Irkoutsk et Bratsk, de passer une *nuit et une journée* dans le transsibérien et de tâter la glace du Baïkal.

Intourist organise de son côté des séjours « ski de fond au Baïkal » de une ou deux semaines. Skis et chaussures de bonne *qualité peuvent être loués sur* place. On profite des longues soirées pour s'initier à la langue russe. *Se renseigner notamment* auprès de l'association France-URSS, service des voyages, 51, rue Boissière, 75016 Paris. Tél. *45.01.59.00*.

Livres utiles : URSS, des éditions Nagel, édition 1987, comporte une trentaine de pages assez bien conçues sur la Sibérie. Le volume *URSS* des Guides bleus (Hachette) n'en offre encore qu'une douzaine, plus fantaisistes.

Dans *le Transsibérien (Denoël, 1986)* Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla racontent avec force détails et d'excel*lentes illustrations, de manière* très vivante mais un peu confuse, l'épopée de la ligne ferroviaire.

ESCALES





MICHEL LAMOUREUX

Guides en voyages profonds

Optique résolument contemporaine pour cette collection de guides qui privilégie la photo significative et l'information journalistique. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre la présentation qu'elle propose d'elle-même : *« Donner à voir et informer. »* Son nom : *la Bibliothèque du voyageur,* publiée par Gallimard

Chaque volume est l'œuvre de professionnels qui vivent ou ont longuement séjourné dans le pays : photographes, universitaires et, surtout, journalistes. La structure interne, identique pour chaque ouvrage, est révélatrice de l'esprit de cette collection qui s'intéresse d'abord à la société contemporaine sans négliger tout ce qui a contribué à façonner le visage du pays concerné.

Elle se compose donc de quatre chapitres — histoire et société, itinéraires, culture et environnement, informations pratiques, — auxquels s'ajoute, quand la réalité du pays l'impose, un volet complémentaire. Il s'intitule, par exemple, dans le cas d'Israël, « populations » et présente les acteurs de la société israélienne d'aujourd'hui : sabras, juifs askénazes, séfarades, Ethiopiens, Arabes, Palestiniens, chrétiens, druzes et bédouins. Dans le guide de Ceylan, sous le titre « Ethnies et religions », il s'attache à distinguer Cinghalais adeptes du bouddhisme, Tamouls hindouistes, musulmans, burghers (descendants de colons hollandais et européens), veddhas et gitans.

Cette « bibliothèque », traduction des *Insights Guides* anglais, est mise à jour lors de chaque traduction. Elle propose à ce jour huit ouvrages tous parus en langue française en février 1988 : l'Asie, la Thaïlande, l'Inde, Ceylan, le Kenya, Israël, l'Irlande et la Californie. Chaque volume : 145 F.

A noter une autre collection, plus « classique », également publiée chez Gallimard : *les Carnets du voyageur,* à la présentation raffinée. Petit format à glisser dans le sac. Parutions récentes parmi les quatorze titres parus : la Grande-Bretagne, Rome, Florence et les Antilles. Le « carnet » : 78 F.

L'Egypte décryptée

Un voyage en Egypte soigneusement organisé par un Egyptien permet d'espérer voir, autant que faire se peut, la véritable Egypte et de visiter des sites moins fréquentés. Le circuit dit « des Trois Egypte » (basse, moyenne et haute) de Denis Pharaon, responsable du Monde de l'Egypte et du Proche-Orient (20, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 43-26-76-37), se déroule en quinze jours (treize en Egypte), en autocar climatisé.

L'itinéraire comporte les hauts lieux, haltes obligées, et surtout, des visites inhabituelles. Celle des pyramides de Meidoum et de Hawarah, et du site de Tell el Amarna, ancienne capitale d'Aménophis-IV et de sa femme, Néfertiti. Deux journées à Louxor. Promenade en felouque autour de l'île Eléphantine, à Assouan, visite du monastère de Saint-Siméon, du temple de Philae et de l'obélisque inachevé.

Retour au Caire en wagons-lits de première classe. Visite approfondie de la capitale égyptienne : Le Caire islamique et les bazars d'une part, de l'autre le Vieux-Caire avec les églises et le musée coptes, la synagogue de Ben-Ezra et le musée Gayer-Anderson, un petit palais de style arabesque qui fut la résidence d'un lord anglais.

Toute l'année, 7 150 F à 7 590 F par personne, en chambre double, selon la saison, y compris le vol Paris-Le Caire. Denis Pharaon conseille les mois d'octobre à décembre pour leur douceur, ou l'été (hôtels et autocar climatisés) pour éviter... les touristes.

Marquet à Lausanne

19, quai Saint-Michel ; 1, rue Dauphine. De ces deux appartements qu'il habita à Paris avant et après ses voyages, à Hambourg, Alger, Naples ou Marseille, Marquet peint : les tours de Notre-Dame, les quais de la Seine, le Pont-Neuf, le Vert-Galant. *« Il peint et il plaît »,* comme l'écrit de lui Georges Besson, un critique d'art qui fut aussi son ami.

Pour le quarantième anniversaire de sa mort, en 1947, deux cents toiles, aquarelles et dessins venus de musées et de collections privées de France, de Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis sont présentés à la Fondation de l'Ermitage, à Lausanne. A ceux qui en profiteront pour se rendre dans la capitale vaudoise, l'Office de tourisme (2, avenue de Rhodanie, CH-1000 Lausanne 6, tél. : 21-27-73-21) propose des forfaits de trois, quatre ou sept jours.

Un week-end coûte de 500 F à 815 F par personne en chambre double (deux nuits et trois jours) et comprend également les petits déjeuners, une excursion à choisir et une carte de libre parcours de deux jours sur les transports publics de Lausanne. A noter que si ce forfait est valable toute l'année, l'exposition Marquet, en revanche, est ouverte jusqu'au 22 mai prochain et fermée chaque lundi.



Visa sans peine

Souvent simples à obtenir, les visas représentent cependant une contrainte « administrative », qu'on tarde à entreprendre, jusqu'à se trouver quelquefois dans des dates limites pour leur délivrance. Que n'existe-t-il un organisme qui nous débarrasserait de cette tâche, de cette corvée ? Il est là. VIP Visas (115, rue du Château, BP 48, 75661 Paris Cedex 14, tél. : 43-22-18-83) met au service du public, selon plusieurs formules, les rouages imparables de son organisation.

Visa de tourisme : 95 F ; visa d'affaires : 130 F. En express : 120 F et 160 F. Possibilité de livraison aux aéroports. Ainsi, comme peuvent le dire les metteurs au point de l'astucieuse solution : *« Finis les formulaires mal remplis et renvoyés, les passeports en attente, les réponses évasives au téléphone... »*



JOHN VINK-VU

Les handicapés gardent le cap

Lucien Castagnède, paraplégique depuis vingt ans, veut faire partager à d'autres handicapés sa passion des voyages et les aider à vaincre leurs appréhensions. Il organise avec l'agence Gérard Ponce Voyages (83, avenue de la Libération, 33110 Le Bouscat. Tél. : 56-42-02-92) un séjour de deux semaines à l'île Maurice pour un groupe de 18 à 24 personnes, du 20 mai au 2 juin. Ce voyage a déjà eu lieu l'an dernier (sans l'assistance de l'agence professionnelle) : séjour à l'hôtel Tamarin, accessible en fauteuil roulant, excursions et visite de l'île, spectacle, initiation à la plongée sous-marine pour ceux qui le peuvent. Le prix (13 500 F) comprend le vol aller-retour sur Air Mauritius, la pension complète, les excursions et l'assurance.

La même agence propose aux insuffisants rénaux une croisière d'une semaine en Méditerranée (Nice, Capri, Syracuse, Epidaure, Ephèse) sur *l'Azur,* spécialement équipé pour permettre les dialyses et traitements médicaux (6 000 F tout compris, avec assurance rapatriement).

JEUX



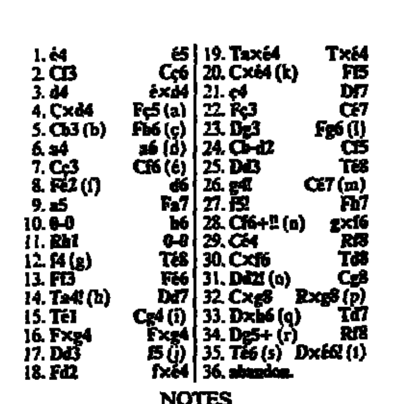
échecs

Nº 1273

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

(Treizième tournoi Open de Lugano, 1988)

Blancs : TOMCZACK
Noirs : ANAND
Partie écossaise.



1. é4	é5	19. Taxé4	Txé4
2. Cf3	Cç6	20. Cxé4 (k)	Ff5
3. d4	éxd4	21. ç4	Df7
4. Çxd4	Fç5 (a)	22. Fç3	Cé7
5. Cb3 (b)	Fb6 (ç)	23. Dg3	Fg6 (l)
6. a4	a6 (d)	24. Cb-d2	Cf5
7. Cç3	Cf6 (é)	25. Dd3	Té8
8. Fé2 (f)	d6	26. g4!	Cé7 (m)
9. a5	Fa7	27. f5!	Fh7
10. 0-0	h6	28. Cf6+!! (n)	gxf6
11. Rh1	0-0	29. Cé4	Rf8
12. f4 (g)	Té8	30. Cxf6	Td8
13. Ff3	Fé6	31. Dd2! (o)	Cg8
14. Ta4! (h)	Dd7	32. Cxg8	Rxg8 (p)
15. Té1	Cg4 (i)	33. Dxh6 (q)	Td7
16. Fxg4	Fxg4	34. Dg5+ (r)	Rf8
17. Dd3	f5 (j)	35. Té6 (s)	Dxé6! (t)
18. Fd2	fxé4	36. abandon.	

NOTES

a) L'autre grande variante 4 ..., Cf6 est plus *usuelle. La vieille idée de Steinitz* (4..., Dh4) réussit à la championne Tchiburdanidze contre Sibarevic en 1985 : 5. Cb5, Fç5 ; 6. Df3, Cd4 ; 7. Cxd4, Fxd4 ; 8. ç3, Fb6 ; 9. Cd2, d6 ; 10. h3, a6 ; 11. Cç4, Fa7 ; 12. Fé3, Fxé3 ; 13. Dxé3, Cf6 ; 14. Fd3, 0-0 ; 15. 0-0, Fé6 ; 16. Cd2, Ta-é8 ; 17. f4, Cd7 ; 18. Dd4 ?, *Fxh3!* ; *19.* Ta-é1, Fg4 ; 20. é5, T6 ; 21. Té3, Th6 ; 22. Cf3, dxé5 ; 23. fxé5, Fxf3 ; 24. Dxh4, Txhy ; 25. gxf3, Tf4, etç.

b) Ou 5. Cf5, d6! ; 6. Cxg7+, Rf8 ; 7. Ch5, Dh4 ; 8. Cg3, Cf6. Ou aussi 5. Fe3, Df6 ; 6. ç3 ; Cg-é7 et les Blancs peuvent choisir entre plusieurs suites, soit 7. Fé2 ; 7. Dd2 ; 7. Fb5 et 7. g3, toutes généralement égalisantes.

ç) 5..., Fb4+ est jouable ; si 6. Fd2, Fxd2+ ; 7. Dxd2, Cf6 ; 8. Cç3, 0-0 ; 9. 0-0-0 comme la partie Petrossian-Trifunovic de Belgrade, 1954.

d) 6..., Dh4 ; 6..., a5 et 6..., Df6 sont aussi à envisager.

é) Le développement du C-R est critiqué par certains théoriciens qui redoutent le clouage 8. Fg5 et préconisent la *suite 7..., Df6*, entrant dans la variante 8. Dé2, Cg-é7 ; 9. Cd5, Cxd5 ; 10. éxd5+, Cé7 ; 11. h4, h6 ; 12. g4, d6 ; 13. g5, Df5 ; 14. gxh6, gxh6 ; 15. ç4, Fd7 ; 16. Fd2, 0-0-0 ; 17. Fh3, Dh7!

f) Le clouage 8. Fg5 n'est pas tellement dangereux : 8..., d6 ; 9. Dé2 (et non *9. Cd5 ?, Fxf2+!*), h6 ; *10.* Fh4, Cd4 ; 11. Cxd4, Fxd4 ; 12. Dd2, Fé5 ; 13. Fd3, Fé6 ; 14. 0-0-0 ?, Cxé4! *(Tseitlin-Geller, Leningrad, 1971).* 14. Cb3 et 14. f4 étaient à examiner.

g) A l'issue de cette première phase, les Blancs possèdent un *net avantage* spatial au centre.

h) Bien joué. Ce renforcement du contrôle du centre est le *plus rapide.*

i) Et non 15..., Fg4 à cause de 16. Cd5!

j) Les Noirs tentent d'alléger la pression centrale.

k) Après ces échanges, les Blancs continuent à contrôler le centre (le carré d4-d5-é4-é5) et interdisent, par exemple, 20..., Té8 ; 21. Cf6+!, gxf6 ; 22. Dg6+, Rf8 ; 23. *Dxf6+*, Rg8 ; 24. Dg6+, etç, comme 20..., Df5 à cause de 21. h3.

l) Et non 23..., Té8 ? ; 24. *Cf6+*.

m) Après 26..., Ch4 ; 27. f5 le C noir est un peu en l'air.

n) Les Blancs mènent *la vie* dure au champion du monde (juniors) ; au gain d'espace succède la phase d'exécution.

Le sacrifice du C couronne *logiquement* la stratégie des Blancs et ne laisse aucun choix à l'adversaire.

o) Non *seulement* le Fg7 *est enfermé* mais les faiblesses des cases noires sont évidentes.

p) Si 32..., Dxg8 ; 33. Dxh6+, Rf7 ; 34. Df6 mat.

q) Menace 34. Dg5+ et *36. DxdB.*

r) 34. Té6! assure un gain simple : 34..., Té7 ? ; 35. Tg6+, Fxg6 ; 36. Dh8 mat ou 34..., Df8 ; 35. Dg5, Tg7 ; 36. *Fxg7, Dxg7* ; *37. Té8+*, *Rf7* ; 38. Té7 + avec gain de la D et du Fh7.

s) Ici encore les Blancs peuvent récolter *le* fruit de leurs efforts *par* 35. Dh6+, Rg8 ; 36. Té6! Un joueur expérimenté sait que, dans une telle position de gain, *il faut redoubler* de méfiance, surtout lorsqu'on a en face de soi un tacticien aussi redoutable que le *jeune champion indonésien.*

t) Une horrible surprise pour les Blancs : si 35. fxé6, Fé4 mat. Rien n'est jamais *acquis.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1272
D. LOUNGMAN, 1947

Blancs : Ré1, Ta1 et g1, Dg3, Fh2, Pa5, ç3, d2.

Noirs : Rç8, Dh3, Ta7 et ç5, Ff5, Ca6, Pb3, ç4, d3, d7.

1. Db8+!!, Cxb8 ; 2. Tg8+, Rb7 ; 3. Txb8+, Rç6 ((si 3 ..., Ra6 ; 4. Tb6 mat) ; 4. Tb6+, Rd5 ; 5. Td6+, Ré4 ; 6. Td4+, Rf3 ; 7. Tf4+, Rg2 ; 8. Tf2+, Rh1 ; 9. 0-0-0 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1273

R. BREYER (1985)

8
7
6
5
4
3
2
1

a b c d e f g h

BLANCS (4) : Ra7, Pb6, b3, ç4.
NOIRS (3) : Ra5, Cf7, Pç5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1271

L'ÉTONNANTE RÉDUCTION

Il semblait impossible de faire plus de dix levées, mais c'était mal connaître le talent de Garozzo dans cette donne jouée à Bordeaux dans *un tournoi* du Marché commun. Les annonces étaient artificielles.

♠ R D 8 4 3
♡ A 5
◇ D
♣ A R 6 5 3

♠ V
♡ R D 10 8 7
◇ 8 7 6 5
♣ 8 7 2

♠ A 10 9 5
♡ 9 6 3
◇ 10 4 3
♣ V 10 4

♠ 7 6 2
♡ V 4 2
◇ A R V 9 2
♣ D 9

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Garozzo	Harry	L. du Pont	Emmy
passe	passe	1 ♣	passe
1 ◇	passe	2 ♡	passe
3 ♣	passe	3 ◇	passe
3 ♡	passe	4 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Harry van der Helm (Ouest) a entamé le Roi de Cœur pris par l'As *du mort sur lequel Est a fourni le 3.* Puis Garozzo a tiré l'As de Carreau et Roi de Carreau pour défausser le 5 de Cœur et il a joué atout. Est a pris la Dame de Pique avec l'As et elle a rejoué le 9 de Cœur. *Comment Garozzo a-t-il fait ONZE levées* au contrat de QUATRE PIQUES *quelle que soit la défense ?*

Réponse :

Après avoir *coupé le retour* à Cœur avec le 3 de Pique, Garozzo à tiré la Dame de Trèfle et l'As de Trèfle, puis il a coupé un petit Trèfle avec le 6 de Pique et a joué le Valet de Carreau maître. *Il a coupé son dernier Cœur* (le Valet) avec le 4 de Pique, et Est n'a pas pu faire plus d'un *atout car voici la situation :*

♠R8 ♣R
♠10 9 5
♠7 ◇9 2

Garozzo a joué *le Roi de Trèfle* du *mort et peu importe l'atout avec* lequel Emmy van der Helm coupe, elle ne fera que le 10 de Pique...

Mais *Garozzo ne risquait-il pas* de perdre encore deux atouts si Ouest avait eu à l'origine V 10 de Pique secs (Ouest coupant le Roi de Trèfle *avec le 10 de Pique et Est faisant* ensuite le 9 de Pique) ? Non car il avait reconstitué exactement la distribution et il savait que Est n'aurait *pas fourni le 3 de Cœur (le plus* petit Cœur restant) s'il avait eu quatre Cœurs (un nombre pair de Cœurs). Est, qui avait montré trois *Cœurs, trois Carreaux* et trois Trèfles, avait donc *quatre* Piques.

Le prix de Solomon

Il est important d'indiquer par un contre de pénalité *que l'on est fort* dans la couleur que l'adversaire a déclarée, notamment pour indiquer une bonne entame. Malheureusement, il y a parfois un inconvénient : *celui de permettre* au déclarant de reconstituer plus facilement les mains et de trouver la ligne de jeu gagnante. Ce fut le cas dans cette donne qui a reçu le Prix Solomon du coup le mieux joué en 1984. *Le chelem a été réussi par le fameux champion* pakistanais Mahmood Zia au Championnat du monde de Stockholm.

♠ V 10 4 3
♡ V 3 2
◇ D V 7 5 4 2
♣ – – –

♠ D 8 5
♡ 9 6 4
◇ 8 3
♣ R 10 8 5 2

♠ 9 7 6
♡ 7 5
◇ A R 10 9 6
♣ V 6 3

♠ A R 2
♡ A R D 10 8
◇ – – –
♣ A D 9 7 4

Ann. : E. donn. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Munawar	Salim	Jasin	Zia
–	–	Passe	2 ♣
passe	2 ◇	contre	2 ♡
passe	3 ◇	passe	4 ♣
contre	5 ♣	passe	5 ♠
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau (certainement un doubleton) pour *le* Valet de Carreau du mort et le Roi d'Est, *comment Zia, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture artificielle et forcing de manche de « 2 Trèfles », la réponse de « 2 Carreaux » était négative, et le « contre » d'Est indiquait une bonne couleur à Carreau. Les enchères ensuite étaient naturelles, sauf *celle de « 5 Trèfles »* qui, sur le contre de « 4 Trèfles », garantissait le contrôle du premier tour de la couleur. L'enchère de « 5 Piques » dans une nouvelle couleur avait pour but de montrer une force à Pique et le désir d'aller au moins au petit chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 324

DANS LA FOULÉE

Tournoi de Tallinn, octobre 1987

Blancs : A. TSJIZJOW
Noirs : W. MILSJIN
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	25. 43-38	11-17
2. 28x19	14x23	26. 44-39	17-22! (j)
3. 37-32	10-14	27. 49-44 (k)	22x31
4. 41-37 (a)	5-10 (b)	28. 37x26	16-21! (l)
5. 46-41 (c)	14-19	29. 26x17	12x21
6. 35-30 (d)	20-25	30. 30-24 (m)	19x30
7. 40-35	9-14	31. 35x24	21-27! (n)
8. 45-40 (e)	3-9	32. 32x21	15-20
9. 32-28	23x32	33. 24x15	25-30
10. 37x28	19-23	34. 34x25	23x32! (o)
11. 28x19	14x23 (f)	35. 25-20	8-12 (p)
12. 50-45	17-21	36. 44-39	18-22 (q)
13. 31-27	21x32	37. 40-34	12-18 (r)
14. 38x27	11-17	38. 33-29* (s)	22-27 (t)
15. 41-37	6x11	39. 21-17	27-31 (u)
16. 42-38	1-6	40. 29-24	18-23
17. 48-42 (g)	10-14	41. 39-33	32-37
18. 47-41	17-22	42. 34-30 (v)	37x48 (w)
19. 33-29 (h)	22x31	43. 17-12 (x)	48x14
20. 36x27	11-17	44. 12x1	23-28 (y)
21. 39-33	14-19	45. 33x22	13-19
22. 38-32	17-22	46. 24x13	9x27 (z)
23. 41-36	22x31	47. Abandon.	
24. 36x27	6x11 (i)		

NOTES

a) Lors du championnat du monde, 1986 (Groningue), le maître israélien GALPERIN, face au maître belge CASARIL, joua 4. 34-30 dans un début extrêmement prudent de part et d'autre : 4. ...(13-19) ; *5.* 33-28 *(a1)* (8-13) ; 6. 31-27 (2-8) ; 7. 30-25 (20-24) ; 8. 39-33 (17-22) ; 9. 28x17 (11x31) ; 10. 36x27 (6-11) ; 11. 44-39 (11-17), etc.

a1) Plus actif est 5. 30-25 (8-13) ; 6. 40-34 (2-8) ; 7. 41-37 (16-21) ; 8. 31-26 (21-27) ; 9. 32x21 (23-28) ; 10. 33x22 (18x16), etc. [HEUSDENS-MEIJER, Dordrecht, janvier 1987.]

Au quatrième temps, on peut emprunter aussi avec assurance la variante 4. 33-28 (13-19) ; 5. 39-33 (20-24) ; 6. 34-30 (8-13) ; 7. 30-25 (2-8) ; 8. 31-27 (17-21) ; 9. 41-37 (14-20) ; 10. 25x14 (9x20) ; 11. 44-39 (4-9), etc. [WETERINGH-BRAAK, Tilburg, mars 1986.]

b) Assez délicats sont les prolongements de 4. ...*(14-19)* ; *5. 46-41* (5-10) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 40-35 (15-20) ; 8. 44-40 (20-24) ; 9. 50-44 (10-14) ; 10. 34-29 (23x34) ; 11. 40x20 (25x34) ; 12. 39x30 (14x34) ; 13. 44-39 (16-21) ; 14. 39x30 (21-26) ; 15. 45-40 (9-14) ; 16. 40-34 (18-23) ; les Blancs exécutent un mouvement tactique 17. 32-28! (23x32) ; 18. 37x28 (26x46) [*dame* noire] ; 19. 33-29 (46x23) ; 20. 29x20, etc., B + au trente-huitième temps. [BALJAKIN-BEZWERSJENKO, *Minsk, février* 1986.]

c) Volontaire est la suite 5. 34-29 (23x34) ; 6. 39x30 (14-19) ; 7. 30-25 (10-14) ; 8. 35-30 (20-24) ; 9. 40-35 (17-22) ; 10. 32-27 (11-17) ; 11. 45-40 (17-21) ; 12. 46-41 (21x32) ; 13. 37x17 (12x21) ; 14. 40-34 (21-26) ; 15. 41-37 (6-11) ; 16. 38-32 (11-17) ; 17. 42-38 (8-12) ; 18. 47-42 (2-8) ; 19. 50-45 (18-23) ; 20. 34-29 (23x34) : 21. 30x39, etc. [KORENEWSKI-VALNERIS, Minsk, août 1986.]

d) Interdisant 6. ...(17-22) ; 7. 32-28 (23x32) ; 8. 37x17 (11x22) ou (12x21) ; 9. 30-24 (19x30) ou (20x29) ; 10. 34x5, dame, +.

e) 8. 31-26 (4-9) ; 9. 37-31 (18-22) ; *10.* 31-27 (22x31) ; 11. 26x37 (12-18) ; 12. 32-27 (17-22) ; 13. 37-31 (7-12) ; 14. 31-26 (22x31) ; 15. 26x37 (1-7) ; 16. 37-32 (18-22) ; 17. 41-37 *(16-21) livre un coup classique, déjà* connu de MANOURY au dix-huitième siècle, mais qui échappe très souvent aux nouveaux amateurs : 18. 34-29! [*cette finesse caractérise le mécanisme*] (23x34*) ; 19. 33-29 (34x23) temps de repos pour les Blancs qui se placent en position de prise ; 20. 44-40 (25x34) ; *21. 40x16! rafle* quatre pions, B+1, dans cette variante elle aussi proposée pour la première fois dans ces chroniques.

f) Le contrôle du centre.

g) Un passage difficile pour les Blancs sur leur aile gauche.

h) Le centre leur étant inaccessible, les Blancs choisissent l'enchaînement classique du centre adverse.

i) Les Noirs ont tout intérêt à laminer l'aile gauche adverse, dont on constate la faiblesse grandissante.

j) Le laminage.

k) Si 27. 37-31 (16-21) ; 28. 27x16 (22-28) ; 29. 33x22 (18x36) ; 30. 29x18 (13x22), avec de fortes chances de débordement sur l'aile gauche des Blancs en fin de partie.

l) Aussitôt les Noirs reprennent leur *travail de sape sur cette aile gauche.*

m) L'écroulement psychologique.

n) Un mouvement tactiquement simple, mais positionnellement terriblement efficace.

o) Très douloureuse cette présence d'un Noir à 32. Une belle démonstration d'enchaînements tactiques et positionnels dans le cadre de ce plan d'ensemble se traduisant dès lors par la destruction de l'aile gauche des Blancs.

p) Et non 35. ...(32-38) ; 36. 42-37 (38x29) ; 37. 20-14 (9x20) ; 38. 15x33, les Blancs reprennent espoir.

q) La ruée toujours dans la même foulée.

r) Les Noirs ne peuvent attaquer par (32-38) en raison du collage 20-14.

s) Forcé.

t) La ruée vers l'or...ée des cases damantes.

u) Négligeant même 39. ...(18-23), etc., N + 1.

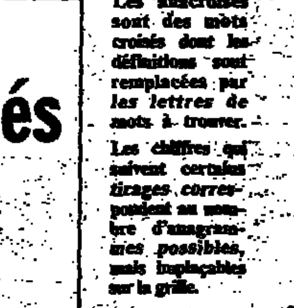
v) Inutile acharnement thérapeutique.

w) Dame.

x) Le collage du désespoir.

y) Il faut conclure.

z) Et les Noirs passeront une seconde fois à dame, puis, dans la foulée, une troisième fois...



PROBLÈME
L. COUTELAN (1934)

1 2 3 4
6 5
16 15
26 25
36 35
46 45
47 48 49 50

Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

L. Coutelan est coauteur de recueils, dont Des thèmes du jeu de dames. *Cet ancien président du Damier arlésien a conçu de nombreux coups pratiques pour débutants comptant quelques trimestres d'étude et de pratique.*

● *SOLUTION :* 44-39! (35x44) 26-21 (17x37) 27-22 (18x27) 28-23 (19x28) 33x42 (44x33) 38x16!, rafle six pions, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

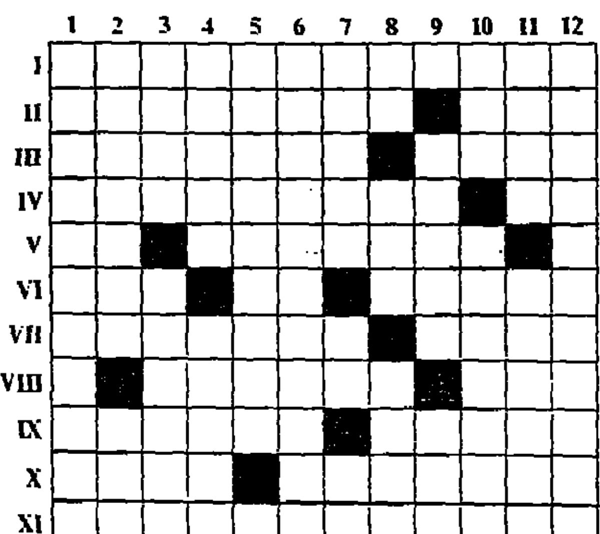
Nº 501

Horizontalement

I. A la mode en ces temps campagnards. – II. *Quand ils sont sacrés* ils sont méprisables. Inévitable dans beaucoup de familles. – III. Il n'y en a jamais trop pour *elle*. Guerriers. – IV. Un cliché à la mode. N'est plus un problème. – V. Note. Il peut être de bonne composition. – VI. Monnaies. Note *inversée*. C'est penser à ceux qui viennent après nous. – VII. Garantis. Cette Méditerranéenne *a eu ses grands* hommes. – VIII. Le Nobel pour lui après Electre ? Au cœur d'une tragédie. – IX. *Il en a jusque-là.* Redonne une peau de bébé. – X. En eût l'emploi. S'utilise tout comme *l'électron.* – XI. Auront *forcément* des répercussions.

Verticalement

1. Quand on l'utilise au singulier, c'est qu'ils s'y sont mis à plusieurs. – 2. Mèneront au pire. Trois sur quatre. – 3. Vous et moi. Un ensemble très particulier. – 4. C'est encore bien porté, parfois. Ou vraiment seule, ou va pour tout le monde. – 5. Elles vous plumeront. – 6. Lanceraient. – 7. Doux ou violent, c'est selon. Pronom. Voyelles. – 8. Préposition. Vieux terrorisme. Un vrai cadeau. – 9. Gardes à vous. Fait mouvement. – 10. Pour Scipion. Vraiment bien. – 11. Vieilles crises. Travaille *pour l'avenir.* – 12. De bouche à... fine... oreille.



SOLUTION DU Nº 500

Horizontalement

I. Cinq centième. – II. Oreillers. Os. – III. Mao. Outillés. – IV. Pilou. TEE. La. – V. Isogames. Ili. – VI. Gages. Pnom. – VII. Animés. Bonne. – VIII. Tas. Savoie. – IX. Esma. Inusité. – X. Useras. Rotin. – XI. Restreignent.

Verticalement

1. Compilateur. – 2. Irais. Nasse. – 3. Néologismes. – 4. QI. Ogam. Art. – 5. Clouages. Ar. – 6. Elu. Mésaise. – 7. Nettes. Vn. – 8. Triés. Bourg. – 9. Isle. Poison. – 10. Innéité. – 11. Moellon. Tin. – 12. Essaimèrent.

FRANÇOIS DORLET.

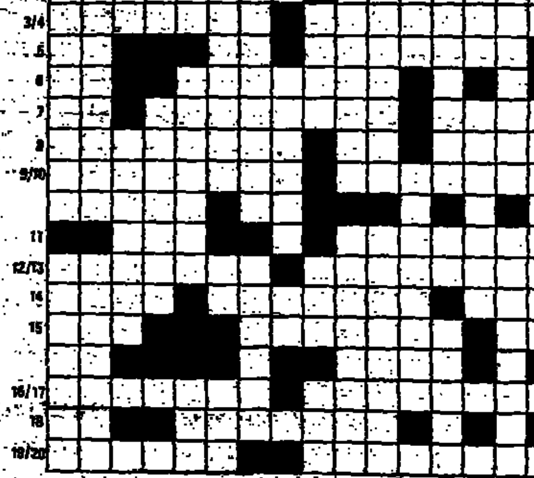
anacroisés ®

Nº 502

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par *les lettres de* mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains *tirages correspondent* au nombre d'anagrammes *possibles,* mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AFFIIORT. – 2. DEEHMOT. – 3. ACEENOS. – 4. ACEILOSS (+ 1). – *5.* AADEMNS (+ 2). – 6. EEILLRS (+ 1). – 7. AAEINRTU (+ 1). – 8. ABINTTTU. – *9.* DEEIINTT. – *10.* EELNSSU. – 11. ACDEOPU. – 12. AEEEGRS (+ 1). – 13. AEHNNOPT. – 14. CEORSUU (+ 2). – 15. AOPPRRT. – 16. AAEGGRV. – 17. CEEILNSS (+ 1). – 18. EMMNOOR. – *19.* CEEHSS (+ 1). – 20. EERRRSTU.

Verticalement

21. AFFIMORT. – 22. AACEENR. – 23. ACDEEINO. – 24. AAEGGRS (+ 1). – 25. ADERSTT. – 26. AAEINSU. – 27. BEILSTU. – 28. ADEEFIR (+ 4). – 29. AILNOSST. – 30. EERRRST. – *31.* AEILTU (+ 1). – 32. EMMNOST (+ 1). – 33. ADEHINPU. – 34. ACEEERT. – 35. EELNORRU. – 36. CEENORTU (+ 1). – 37. ADHHIST. – 38. AEQRSUU. – 39. DEEESTU. – 40. EOPRSSUU (+ 1). – 41. AABDELNS (+ 1).

SOLUTION DU Nº 501

1. CRAINDRE. – 2. TONDAGE. – 3. HUMERAUX. – 4. LAMPYRE. – 5. ELEGIE (LIEGEE). – 6. INCARNA. – 7. AVERERAL. – 8. INTENTE. – 9. OSSIFIER. – 10. ASTHENIE. – 11. ALESONS. – 12. SIZERIN, passereau. – 13. INCUBERA. – 14. NEGATEUR. – 15. SERGETTE. – 16. ATRESIE (ASTERIE). – 17. SUJETION. – 18. EBRIETE. – 19. CALVITIE. – 20. ARIOSOS. – 21. NUISANCE. – 22. AMMOCETE. – 23. *THEURGIE.* – 24. NOYERENT (TROYENNE). – 25. TEINTENT. – 26. RHENANE. – 27. *ALESAGE.* – 28 *MECANOS* (SEMONCA). – 29. TELEVISE. – 30. AZOTATE. – 31. NAGERAI (AGRAINE ANGARIE EGRAINA GAINERA RANGEAI). – 32. *PERDURER.* – 33. FESSIERE. – 34. RAINIONS. – 35. ETALIERE. – 36. *SUPREME* (PRESUME REPUMES).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Le Métropole à Beaulieu

Pour mémoire, pourrait-on dire, car en ce petit monde fluctuant, c'est ici la certitude, la pérennité : une belle maison patricienne ouvrant sur la mer (piscine chauffée, plage particulière, embarcadère), un personnel stable et naturellement aimable, la cuisine enfin de Pierre Estival, maîtrisant parfaitement le poisson méditerranéen tout frais amené du bateau, mais innovant dans un classicisme épuré avec un blanc de turbotin aux tomates et sauternes plaisant au Gault-Millau, des rouelles de ris de veau à la crème de morilles remarquées par le Bottin gourmand ou des beignets de fraises au coulis de framboise séduisant le Michelin. Exceptionnelle bouillabaisse sur commande. Menus : 350 F et 390 F, et carte. Belle carte de vins.

● *LE MÉTROPOLE*
15, bd du Maréchal-Leclerc
à Beaulieu (06310)
Tél. : 93-01-00-08
T.l.j. C.B.

Le Château Eza à Eze-Village

Voici à présent quelques nouveautés de la Côte.

Le plus haut perché des restaurants-hôtels, ce Château Eza a récupéré un bon chef, Dominique Le Stanc, qui n'avait pas réussi à Monte-Carlo. Il y cuisine toujours originalement, mêlant le caviar aux filets de rouget, les fraises et la rhubarbe en une salade à la menthe fraîche. A découvrir aussi pour le paysage panoramique. Menus : 250 F et 500 F, et carte.

● *CHATEAU EZA*
à Eze-Village (06360)
Tél. : 93-41-12-24
Ouvert à partir d'avril
A.E., D.C., C.B.

La Terrasse à Juan-les-Pins

C'est le restaurant de l'Hôtel Juana. Là aussi, un nouveau chef, Christian Morisset, en place de Ducasse (que nous retrouverons ci-dessous), pour une cuisine de qualité, mêlant les poissons et les légumes du pays (assiette de Provence au beurre de ciboulette, salade d'asperges au parfum de crustacés), mais aussi travaillant le foie gras des Landes et aromatisant un filet de veau d'une sauce au sherry. Menu dégustation : 500 F, et carte.

● *LA TERRASSE*
avenue Georges-Gallice
à Juan-les-Pins (06160)
Tél. : 93-61-08-70
Ouvert à partir du 20 avril.

Le Louis-XV à Monte-Carlo

Le revoilà, Alain Ducasse ! Installé en maître au piano de ce tout neuf restaurant, joyau de l'Hôtel de Paris. Décor ostentatoire (Monte-Carlo et S.B.M. obligent !), mais cuisine réussie dans son genre (tourte pascaline aux légumes de printemps, supions à l'étouffée au basilic, ragoût d'avants de lapereau et ailerons de volaille, etc.). Cave supervisée par un maître sommelier, J.-P. Roux. Menus : 450 F et 530 F, et carte (700 F/800 F).

● *Le LOUIS-XV*
place du Casino à Monte-Carlo
Tél. : 93-50-80-80
Fermé mardi et mercredi
A.E., D.C., C.B.

Villa Dionysos à Cannes

Nouveau encore (... je l'ai annoncé en son temps) et dernière « incarnation » du météore Claude Verger. Un petit hôtel particulier transformé, une jeune cordon-bleu en cuisine (Véronique Boistelle), l'œil du maître partout. Cela donne la morue au beurre blanc, le pied de porc au chou vert, le canard aux pêches et, bien entendu, l'éternelle, aérienne et superbe tarte mince aux pommes. Menu : 170 F, et carte (compter 250 F/300 F).

● *VILLA DIONYSOS*
7, rue Marceau à Cannes (06400)
Tél. : 93-38-79-73
T.l.j. C.B., A.E.
Parking marché Gambetta.

Mais que ces nouveautés ne vous fassent point oublier les bonnes adresses d'hier.

La bouillabaisse et les poissons grillés d'*Aristide*, 46, avenue de Lérins, à Théoule-sur-Mer (06590). Tél. : 93-49-96-13. Fermé le lundi.

La cave admirable (bouteilles centenaires) du *Gourmet lorrain*, 7, avenue Santa-Fior, à Nice. Tél. : 93-84-90-78. Fermé dimanche soir et lundi (avec aussi son menu tout fromage, amusant).

Le charme familier du *Bistrot d'Antoine* (Villa), 26, boulevard Victor-Hugo, à Nice. Tél. : 93-88-49-75. Fermé dimanche. Avec sa délicieuse cuisine du pays à petits prix.

L. R.

Chinoiseries

TONG YEN : un club mondain plus qu'un chinois lambda. La cuisine est moins bonne que ne le clament les habitués mais pas aussi nulle que le disent ceux que Thérèse Luong n'a ni embrassés, ni même – est-ce possible ? – reconnus.

Guide Gault-Millau 1988

TONG YEN : la cuisine est moins bonne que ne le prétendent les habitués et meilleure que ne le propagent ceux qui ne sont pas embrassés (et peut-être même pas reconnus, ô honte) par Thérèse Luong, la maîtresse de maison. C'est en effet plus un cercle qu'un restaurant où, matin et soir, une foule de cinéastes, de publicitaires très BCBG se retrouvent entre eux et ne font guère attention à ce qu'ils mangent.

Le Guide Lebay 1988

Non, les clients qui font le plein matin et soir du Tong Yen ne sont pas tous des snobs ou des imbéciles. Et si, depuis plus de quatre lustres que Paul Luong Lap s'est ici installé, laissant petit à petit les rênes à Thérèse, sa bien jolie fille, les restaurants sino-vietnamiens se sont multipliés par cent, ou peut-être mille. Dans cette rue Jean-Mermoz, où il y avait le Tong Yen, ils sont à présent quatre souvent plus chinois que vietnamiens et toujours plus médiocres les uns que les autres.

La pérennité de ce Tong Yen a moins à voir avec le snobisme qu'avec le bon sens et le bon goût. Cela, de reste, avait commencé place de la Sorbonne où nous avions découvert la cuisine du bon Paul en compagnie de Curnonsky, chantre de cette cuisine extrême-orientale (il était allé la découvrir sur place et prétendait qu'elle était, avec la politesse, l'apanage partagé avec la nôtre). Passons.

Pour parler du Tong Yen d'aujourd'hui, de sa carte (plus de cent quinze numéros – on sait que les plats sont numérotés), des classiques aux variations savoureuses et quelquefois, même aux habitués, inattendues (comme ce soufflé de crevettes et peut-être plus encore les crevettes au sel et poivre, ou encore ce poulet sauté au vinaigre et au miel qui m'a enchanté), je dirai que la quiétude du décor, le rodage parfait du service, l'extrême propreté présidant à l'ensemble ajoutent à une cuisine que j'apprécie sans en pénétrer tous les arcanes... comme beaucoup d'entre vous, je pense !

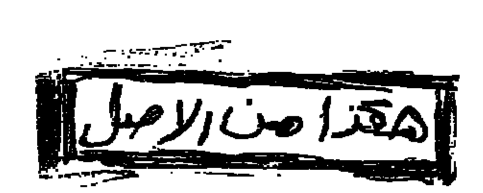
Bien sûr vous n'aurez point besoin de demander des couverts si les jeux de baguettes vous sont étrangers. Et il y a même une honnête carte des vins (un Domaine de Chevalier 1980 à 340 F). Mais naturellement vous aurez la sagesse, je l'espère, de commander du thé. C'est, sur cette cuisine, la meilleure boisson. Et, sur le café, croquez quelques tranches de gingembre confit, pour dessert.

Même si vous ne rencontrez pas, ce jour-là, une de vos vedettes préférées. Même si, vous moquant de ces idolâtries à la mode, vous ne prenez garde qu'aux attentions (mais oui, même pour un inconnu !) de Thérèse et à la cuisine de sa brigade, vous serez heureux. Comptez 250 F et notez que l'on vous servira, le soir, jusqu'à 24 h 30 (ou 0 h 30, si vous préférez).

LA REYNIÈRE.

● *TONG YEN.*
1 bis, rue Jean-Mermoz (8e)
Tél : 42-25-04-23
et 45-62-00-04.
Parking : rond-point Champs-Elysées.
Fermé samedi midi et dimanche.
D.C.-A.E.-C.B.







Sports

VOILE : record de vitesse

Cent à l'heure sur mer

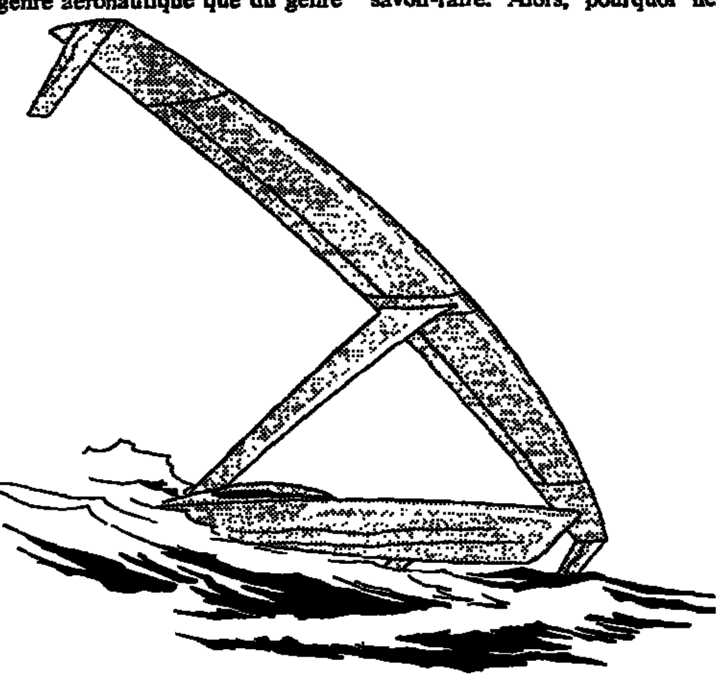
L'architecte Jean-Marie Finot et le navigateur Lionel Péan, vainqueur de la dernière course autour du monde en équipage, veulent s'attaquer au record du monde de vitesse à la voile détenu par le véliplanchiste Pascal Maka avec 38,86 nœuds (*près de* 72 km/h). Leur engin, baptisé *Objectif 100* (pour atteindre 100 km/h) a été mis à l'eau le 18 mars à Brest.

OBJECTIF 100. Cent kilomètres à l'heure. Le pari est audacieux. Mais quel architecte naval n'a pas un jour caressé le rêve de réaliser un bateau capable de dépasser cette barre *mythique* par la seule force du vent ? L'histoire de la voile est longue de ces tentatives qui, de l'hydroptère américain *Monitor* des années 50 au catamaran hybride britannique *Crossbow-II* de 1980, ont fait passer le record de vitesse à la voile de 31 à 36 nœuds. Seul le Français Pascal Maka est parvenu à faire mieux encore, atteignant à l'occasion d'un *run* de 500 mètres disputé en 1986 la vitesse record de 38,86 nœuds sur une planche à voile.

Près de 72 kilomètres à l'heure sur l'eau ! Une performance presque incroyable mais qui n'arrête pas, loin de là, les ambitions de l'architecte naval Jean-Marie Finot et du vainqueur de la course autour du monde 1985-1986 Lionel Péan. Le premier y pense depuis des années et affirme qu' *« il a eu l'idée d'un engin capable de franchir les 100 kilomètres à l'heure à la fin des années 70 »*. Quant au second, il concède qu'*« être le marin le plus rapide a toujours été pour lui un rêve de gamin »*. Comment s'étonner dans ces conditions que le record de Maka ne soit pour eux qu'une étape que franchira rapidement le bateau révolutionnaire que l'industriel Rhône-Poulenc leur a permis de construire ?

Mais pour réaliser leur rêve, il leur a fallu mettre l'imagination au pouvoir. Car, comme l'explique Jean-Marie Finot, il n'est pas question de réussir un tel pari avec un monocoque spécialement aménagé, lesté soit par une quille, soit par le poids de son équipage. L'énergie nécessaire pour propulser ces unités est en effet trop importante pour espérer battre des records. *« Un* half-tonner *de course*, note l'architecte, *ne va guère à plus de 6 nœuds dans un vent de 6 nœuds. »* De même, les multicoques butent sur des problèmes de résistance aérodynamique avant même de rencontrer des phénomènes de cavitation (1) sur leurs dérives et leurs gouvernails. Les hydroptères, eux, sont victimes de leur instabilité longitudinale et les planches à voile risquent, malgré leurs progrès, de plafonner autour de 40-45 nœuds.

Ces difficultés techniques n'ont pourtant pas découragé Lionel Péan et Jean-Marie Finot, qui ont présenté, vendredi 18 mars à Brest (Finistère), leur nouveau bébé à son parrain, l'astronaute Patrick Baudry. Un parrainage somme toute logique pour un engin qui paraît plus tenir du genre aéronautique que du genre marin. Imaginez un peu : une coque blanche très effilée, large d'à peine 80 centimètres et longue de 10 mètres, fine comme un kayak de course ; tout à l'arrière, une grosse bulle de Plexiglass dans laquelle le barreur de l'engin prendra place. Derrière ce cockpit se dresse un mât plat en fibres de carbone de près de 6 mètres de haut, légèrement incliné sur l'avant et porteur d'une aile de planeur en carbone de 11,20 mètres d'envergure.



On ne saurait faire plus simple !

Le tout, *« tel un parapluie, s'incline sur le côté ; soit à droite, soit à gauche, selon le vent »*. Le bout de l'aile, auquel est fixée une sorte de dérive immergée *(foils)* que pilote un ordinateur, plonge ainsi dans l'eau et donne à l'engin un point d'appui supplémentaire qui lui permet d'avancer. Ainsi, vu de l'arrière, *Objectif 100* ressemble à une espèce de planche à voile dont la voile inclinée, ou plutôt l'aile, prend appui non pas sur le pied du mat mais sur l'eau et à laquelle la coque de dix mètres est suspendue. On ne saurait faire plus simple ! Et l'architecte de Jouy-en-Josas a beau se montrer convaincant et didactique, il ne peut empêcher le profane et quelques autres de s'interroger sur la validité de ce concept.

D'aucuns n'ont d'ailleurs pas manqué de murmurer lors du baptême que *« le projet leur paraissait un peu limite »*, tout en soulignant que Jean-Marie Finot n'était pas un inconnu dans le domaine de la voile et que nombre de bateaux témoignaient de son savoir-faire. Alors, pourquoi ne pas rêver quand même devant ce poids plume de la marine à voile (320 kilogrammes) qui a requis pour sa construction les technologies les plus sophistiquées : matériaux composites à haute résistance pour les structures, vérins hydrauliques issus de l'aviation pour contrôler l'aile et ses appendices, électronique de bord pour gérer *via* un micro-ordinateur les mouvements du bateau en ajustant la forme de l'aile et la position des foils avec des temps de réponse de 50 millisecondes !

L'engin ne vogue plus. Il vole. Autant dire que sa conduite tient plus, par sa complexité et les temps de réaction qu'elle réclame, du pilotage d'un avion que du travail de barre d'un bateau. Lionel Péan en est tout à fait conscient. *« C'est quelque chose entre le bateau et l'avion,* dit-il. *Quelque chose dont on ne sait pas encore comment on le manœuvrera. C'est pourquoi j'apprends actuellement à piloter toutes sortes d'engins – hélicoptère, appareil d'acrobatie aérienne, voiture de course, vedette rapide offshore – pour me préparer à réagir rapidement aux sensations qu'* Objectif 100 *ne devrait pas manquer de me donner. »*

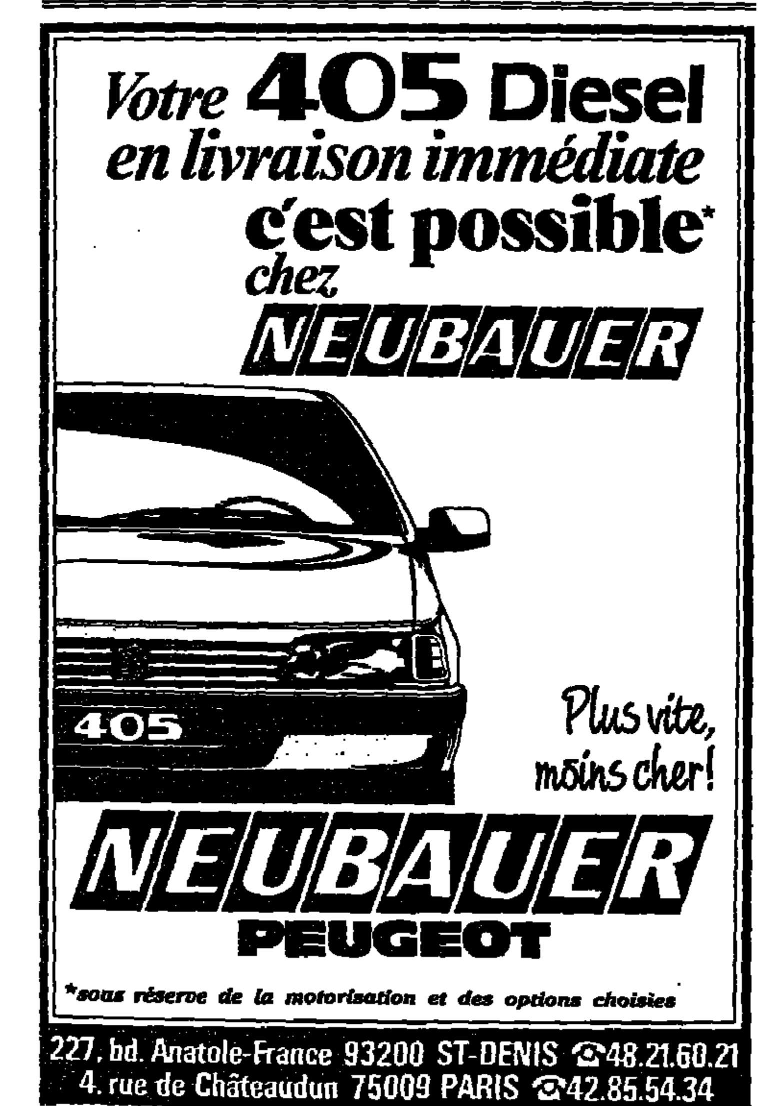
Les premiers tests menés dans le courant du mois de mai dans la rade de Brest devraient permettre de confirmer ces premières impressions. *« Certes,* reconnaît Jean-Marie Finot, *le bateau ne marchera pas au-dessous de 25 nœuds de vent, contre 15 nœuds seulement avec le prochain modèle* (2). *Ce n'est qu'un prototype, encore trop lourd, destiné à vérifier la validité de nos idées. » « Mais,* ajoute Lionel Péan, *toutes les simulations que nous avons faites laissent à penser que ce premier engin ira vite. »*

Trente-cinq nœuds, 45 nœuds ? Les deux hommes se refusent à tout pronostic, estimant qu'il leur faut avancer à pas comptés avec ce projet où *« tout est à réinventer »*. *« En un an de travail sur Objectif 100,* dit Jean-Marie Finot, *j'ai autant appris que pendant les sept années précédentes et j'attends avec impatience les premiers essais de vitesse »* sur des plans d'eau adaptés – du vent et pas de clapot – comme ceux des Canaries ou de Weymouth en Grande-Bretagne. A moins que, d'ici là, *« ses ailes de géant l'empêchent de marcher »*, tel *l'Albatros* de Baudelaire. Mais cela, personne ne le souhaite.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Production de bulles qui perturbent l'écoulement de l'eau sur des pièces immergées.

(2) L'ensemble de ce programme est financé pour l'essentiel par la société Rhône-Poulenc (4 millions de francs sur trois ou quatre ans). Mais d'autres industriels et d'autres organismes y participent aussi : l'Aérospatiale, l'Institut national d'essais et de recherches navales, le Centre de recherche architecture et industrie nautique, l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs constructeurs aéronautiques et la marine nationale.



EN BREF

● **ATHLÉTISME : Zola Budd suspendue.** – L'athlète britannique d'origine sud-africaine Zola Budd n'a pas été autorisée par la fédération américaine d'athlétisme à participer dimanche 27 mars à une course de 10 kilomètres dans Central Park, à New-York. La fédération américaine s'aligne ainsi que la directive de la fédération internationale (IAAF), qui a suspendu la jeune athlète jusqu'à ce que son cas soit examiné par le conseil de l'IAAF, les 15 et 16 avril prochain à Londres. Zola Budd, qui avait déjà dû se retirer du championnat du monde de cross-country à la suite de menaces de boycottage des pays africains (*le Monde* du 19 mars), est accusée d'avoir violé les règles de l'IAAF en participant à des courses en Afrique du Sud en 1987.

● **BASKET-BALL : Coupe d'Europe.** – Pour son dernier match en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Orthez a été battu (81-79) à Barcelone, jeudi 25 mars. Le club français termine septième de la poule. Le Partizan Belgrade, Salonique, Milan et le Maccabi Tel-Aviv sont qualifiés pour les demi-finales, le 5 avril à Gand.

● **PATINAGE ARTISTIQUE : championnats du monde.** – Pour leur dernière compétition les Soviétiques Natalia Bestemianova et Andreï Bukin, invaincus depuis la retraite des Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean en 1984, ont remporté leur quatrième titre mondial en danse, jeudi 25 mars à Budapest. Comme aux Jeux olympiques de Calgary, ils ont devancé leurs compatriotes Marina Klimova et Sergeï Ponomarenko et les Canadiens Tracy Wilson et Robert McCall. Les Français Isabelle et Paul Duchesnay, cinquièmes du programme libre, ont terminé sixièmes.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** – Le Suisse Martin Hangl a remporté le dernier super-géant de la saison comptant pour la Coupe du monde masculine de ski, jeudi 24 mars à Saalbach (Autriche). Le Suisse Pirmin Zurbriggen, cinquième, a enlevé de justesse le trophée de la spécialité pour la saison 1987-1988, avec un point d'avance sur l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier. Le champion olympique de la spécialité, le Français Franck Piccard, s'est classé septième de l'épreuve autrichienne et prend la troisième place au classement final.

TENNIS : Tournoi de Key-Biscayne

Steffi Graf et Chris Evert en finale

Deux mois après leur face à face aux championnats internationaux d'Australie, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et l'Américaine Chris Evert vont se retrouver, samedi 26 mars, en finale du Tournoi de Key Biscayne. A trente-trois ans, l'Américaine, qui disputera sa quatrième finale consécutive en Floride, où elle a gagné une fois en 1986, a éliminé en demi-finale sa jeune compatriote Marie-Jo Fernandez (seize ans) par 6-2, 6-1. L'Allemande de l'Ouest s'est imposée tout aussi facilement face à la révélation américaine du tournoi, Stéphanie Rehe, battue 6-3, 6-1.

La finale de Key-Biscayne sera la douzième rencontre entre les deux joueuses. L'Américaine a remporté les six premières mais reste sur cinq défaites consécutives face à sa jeune rivale, dont celle concédée lors de la finale de l'an dernier, où Steffi Graf s'était imposée (6-1, 6-2) en moins d'une heure.

FOOTBALL : Coupe du monde

Le Maroc candidat à l'organisation pour 1994

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football disputée du 13 au 27 mars à Rabat et à Casablanca est une nouvelle occasion pour le Maroc de montrer sa capacité à organiser une grande épreuve sportive. Premier pays africain à avoir posé sa candidature pour une Coupe du monde de football, le royaume chérifien est en concurrence pour le championnat du monde 1994 avec le Brésil et les Etats-Unis. Décision de la FIFA le 4 juillet prochain.

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Dans un salon cossu du premier étage de sa villa, M. Abdelatif Semlali, ministre marocain de la jeunesse et des sports, a réuni quelques journalistes étrangers. Avec toute la solennité requise, il ouvre un gros livre relié de cuir vert. A l'intérieur des photos, des plans, des chiffres, des pages et des pages noircies à la machine à écrire, soigneusement classées dans des pochettes de plastique transparent. Ce document qu'on se passe de main en main comme un album de famille est la copie conforme du dossier transmis à la Fédération internationale de football association (FIFA). Car les banderoles disposées ici et là dans les stades et dans les rues le proclament : « Le Maroc candidat à l'organisation de la Coupe du monde 1994 ».

La décision avait été annoncée par surprise à Mexico en 1986, dans l'euphorie des succès marocains au Mundial. Elle avait suscité sympathie et scepticisme. Aujourd'hui le football du Maroc n'a plus le même rayonnement : éliminé des Jeux olympiques de Séoul par la Tunisie, les Lions de l'Atlas viennent d'être écartés de la finale de la Coupe d'Afrique des nations. Mais l'idée de M. Abdelatif Semlali a fait son chemin.

Bénéficiant d'un apparent consensus à l'intérieur du pays, depuis que le roi Hassan II a inspiré *« l'engagement du football marocain »*, le dossier a aussi reçu le renfort extérieur de nombreux pays africains. *« C'est la candidature de toute l'Afrique »*, rappelle-t-on de Rabat à Yaoundé, de Lagos à Nairobi.

Voilà pour l'aspect symbolique. Mais le cahier des charges de la FIFA ne fait pas de sentiments, ni, en principe, de politique. Il faut que techniquement le dossier soit conforme aux normes. Jugé « indigne » par M. Joao Havelange, président de la FIFA, celui du Brésil semble hors concours. Là-bas, l'économie et le football sont dans la même déconfiture. *Le choix se fera donc entre le* Maroc et les Etats-Unis.

Outre-Atlantique, les stades existent déjà. Au Maroc, ils ne figurent que sur le papier. Depuis les Jeux méditerranéens organisés en 1982, Rabat et Casablanca sont équipés, mais il faudra construire neuf stades de plus de quarante mille places. *« Leur réalisation est prévue dans le plan quinquennal 1988-1992, que nous ayons la Coupe du monde ou pas »*, explique M. Abdelatif Semlali. *« Le sport est un élément de stabilisation de la jeunesse. Construire un nouveau stade c'est détruire une prison »*, aime à répéter cet ancien avocat.

Le plan quinquennal en cours a également prévu un accroissement de plus de 65 % du parc hôtelier du pays et la modernisation du téléphone. A cela s'ajoutent les atouts naturels du Maroc : l'agrément du climat, la proximité de l'Europe, la faible distance entre les douze villes retenues pour accueillir la compétition. Ce sont autant de pavés dans la vitrine américaine (décalages horaires pour la télévision, cinq heures et demie d'avion entre les stades de Washington et de Los Angeles, etc.).

Reste que les Etats-Unis semblent bien plaire à la FIFA, liée depuis longtemps aux sociétés multinationales d'origine américaine (Coca-Cola, Kodak, etc.). Le gouvernement marocain ne l'ignore pas. Il tente de se rassurer face à ce qui ne serait *« qu'un simple choix financier »*. *« A part deux ou trois panneaux, tous les emplacements publicitaires dans les stades de la Coupe d'Afrique des nations ont été vendus à des annonceurs internationaux »*, précise M. Abdelatif Semlali.

Cependant une organisation aussi gigantesque ne se résume pas à des chiffres. Elle nécessite une expérience des grandes manifestations. *« Nous avons déjà accueilli les Jeux méditerranéens, le championnat d'Afrique d'athlétisme, les Jeux panarabes, la Coupe d'Afrique des nations, et l'an prochain les premier Jeux de la francophonie »*, plaide le ministre. Toutefois les cinq cents journalistes venus pour la Coupe d'Afrique – record battu ! – seront multipliés par dix pour un Mondial.

Quelques bémols

En quinze jours de compétition, l'organisation de la CAN n'a connu que quelques peccadilles : une fanfare qui se trompe d'hymne, ou encore cette étrange manie des cameramen de la télévision consistant à prendre de pudiques travellings dans les tribunes chaque fois qu'une bagarre éclatait sur le terrain entre joueurs marocains et camerounais, lors de leur *tumultueuse* demi-finale. Plus inquiétants étaient ces stades à moitié vides lorsque le Maroc ne jouait pas, alors que les places étaient bon marché voire gratuites. Il est vrai que les horaires de travail des Marocains n'avaient pas été aménagés pour la circonstance et que les nombreux supporters algériens potentiels n'avaient pas été autorisés à franchir la frontière.

La commission d'inspection de la FIFA n'aura pas perçu ces quelques bémols. Pendant la Coupe d'Afrique elle se trouvait aux Etats-Unis, ayant achevé sa tournée au Maroc fin février. Son rapport purement technique contiendra-t-il un élément défavorable à la candidature marocaine ? *« Au moment où l'Afrique revendique une troisième place en phase finale de la Coupe du monde »* ainsi que l'organisation d'un Mondial, moins de la moitié des fédérations africaines affiliées à la FIFA se sont inscrites pour les éliminatoires du Mondial 90. M. Joao Havelange, qui estime avoir beaucoup œuvré pour l'Afrique du football, aurait été personnellement mortifié de cette bouderie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats du monde de cross. – Auckland (Nouvelle-Zélande), le samedi 26 mars.

Canoë-kayak

Championnat de France de fond. – Hérouville-Saint-Claire (Calvados), le dimanche 27 mars.

Cyclisme

Critérium international de la route. – Antibes - Juan-les-Pins, samedi 26 et dimanche 27 mars (A 2, en direct, à 17 h 15).

Football

Championnat de France. – 29e journée de la première division, le samedi 26 mars.

Coupe d'Afrique des nations. – Au Maroc, jusqu'au 27 mars (TF 1, dimanche : finale en léger différé, à partir de 22 h 45).

Hockey sur glace

Championnat de France. – Dixième et dernier tour des « play off », samedi 26 mars.

Motocyclisme

Championnats du monde de vitesse. – Grand Prix du Japon à Suzuka dimanche 27 mars (TF 1 en direct, à 6 heures).

Patinage artistique

Championnats du monde. – Budapest (Hongrie), jusqu'au dimanche 27 mars (TF 1, dimanche à 0 h 45).

Ski alpin

Coupe du monde. – Saalbach (Autriche). Slalom messieurs, le samedi 26 mars. Super G messieurs dimanche 27 et géant dames le même jour.

Tennis

Tournoi de Key Biscayne (Etats-Unis). – Jusqu'au dimanche 27 mars.

Tennis de table

Championnats d'Europe. – A Paris-Bercy jusqu'au dimanche 27 mars. (FR 3, dimanche 27, à 18 h 15).

Volley-ball

France-Grèce à Lyon, mercredi 30 mars (FR 3, à partir de 23 h 20).

THÉATRE

« Amphitryon », de Molière, à Strasbourg

Le songe d'une nuit d'hiver

Jupiter-Amphitryon, Mercure-Sosie, les jeux du double et de l'amour menés, avec passion, par sept jeunes comédiens.

Il n'est pas tous les jours facile d'être homme, encore moins d'être roi et donc chef de guerre. Pour peu que les dieux s'en mêlent, cela devient alors franchement compliqué, surtout quand le premier d'entre eux, Jupiter, se décide à séduire votre femme. Amphitryon, général des Thébains, a dû quitter son palais de Tirynthe où l'attend son épouse Alcmène, tellement belle qu'on s'en est aperçu jusque sous la voûte des cieux. Là-haut, Jupiter s'ennuie. Plutôt que de se changer en cygne ou en pluie d'or, comme l'envie lui en viendra plus tard à d'autres fins, il décide ce jour-là de prendre les traits d'Amphitryon pour se payer un peu de bon temps avec Alcmène.

Molière, dont on vient d'interdire *l'Imposteur*, substrat de *Tartuffe*, critique sévère des contours du cerveau humain, décide, en écrivant *Amphitryon*, de prendre le large et s'en remet à Dieu. Jacques Lassalle, directeur du Théâtre national de Strasbourg, aux prises depuis quelques mois avec les comptables du ministère de la culture, a décidé d'en faire autant et s'en est remis à Molière. Le décor de son *Amphitryon* est donc une sorte de grand voile, tantôt nuage où dialoguent Mercure et la Nuit en un prologue acrobatique très réjouissant, tantôt écran qui obscurcit le jour et le commerce des hommes.

Le sol lui aussi est recouvert du même drap sur lequel s'impriment les empreintes de pas, les empreintes des corps, comme celles que l'on peut voir, au matin, sur un lit ouvert. Jacques Lassalle et sa décoratrice, Claire Chavanne, ont donc choisi délibérément le terrain du songe.

Songe d'une nuit d'hiver d'un Molière empêché, d'un metteur en scène dans l'œil de la technocratie ministérielle, d'un jeune homme tout juste revenu victorieux des champs de bataille et qui trouve un autre lui-même dans les bras de son amour. Il n'y aurait là vraiment pas de quoi se réjouir si le meilleur antidote que l'on ait jamais inventé pour combattre l'accablement n'était le rire.

Molière, qui se fiche des cieux comme de sa seule tragédie, *Dom Garcie de Navarre*, s'est donc réfugié dans le vers libre et l'humour, sans pour autant affadir la confrontation de deux êtres avec leur double : Amphitryon et Jupiter, Sosie, le « valet » du premier, et Mercure, dieu de main du second. La mécanique comique, de quiproquos en malentendus, est parfaitement huilée, même si quelques scènes à deux, comme celles de Amphitryon et Alcmène au deuxième acte, sont un peu longues. On ne peut pourtant rien reprocher aux acteurs, tous jeunes, sortis il y a peu de l'école du TNS ou du Conservatoire, qui jouent la pièce, entre tragique et comique, avec une énergie formidable.

OLIVIER SCHMITT.

★ TNS, jusqu'au 2 avril, à 20 h 30. Tél. : 88-35-63-60.

« L'Invité » au Théâtre des Amandiers, « Fioretti » à Montparnasse

La cigale et la bougie

Une histoire de Turquie jouée en français par de jeunes comédiens et le monde de saint François d'Assise par Serge Maggiani.

Un grand tapis rose élimé, quelques coussins, de l'eau dans des tasses de fer blanc : c'est le mobilier de la « salle du conseil », dans un vieux village, en Turquie.

Ce n'est pas le conseil communal. Ce serait plutôt comme une « rencontre », sans ordre du jour, un échange de bonnes ou mauvaises pensées, venu du fond des âges.

Il n'y a que des hommes, et comme ces entretiens glissent parfois vers des imitations de personnes absentes, et même dérapent carrément vers un presque jeu dramatique, les hommes tiennent les rôles de leurs filles, de leurs femmes.

Ce soir, justement, un grand gaillard mince et musclé, au poil très noir, au nez busqué, s'est noué sous le menton un fichu de soie bleue, et d'une voie de tourterelle il imite l'épouse de Moussa Tezer.

Rien de drôle, pourtant. Une sale méchanceté dans l'air. Comme chaque fois que des habitants d'un village reviennent là, après être allés passer des années à l'étranger. Surtout en Allemagne (ils sont un million et demi de Turcs en Allemagne, à présent).

Moussa Tezer et sa femme sont revenus. Dans une voiture d'occasion bourrée d'objets : poste de télé, four électrique, etc.

Mais, pour partir travailler à l'étranger, ils avaient tout vendu. Les voici qui rentrent, ils sont jeunes encore, ils n'ont plus rien : ni retraite, ni terre, ni maison, ni travail. Ils sont devenus, pour la commune, une difficulté sinon une charge. La commune a tendance à « refuser » l'émigré qui revient. Et l'émigré, à son tour, refuse cette exclusion.

Moussa Tezer entre à brûle-pourpoint dans la salle du conseil, voit le portrait charge de sa femme, se met dans une colère noire. Il a, c'est l'usage, ôté ses chaussures en entrant, et une bougie allumée est mise dans l'une de ses chaussures : pratique très ancienne qui lui signifie que l'on ne veut plus de lui ici.

La fureur de Moussa s'accroît il distribue coups de poing, coups de pied. Le plus vieux des villageois demande le silence, la parole : peut-être n'a-t-on pas assez entendu Moussa, peut-être a-t-on mal saisi les raisons de son départ, celles de son retour, ses difficultés là-bas. Le vieux propose que tous, là présents, se mettent à « jouer » le voyage allemand de Moussa, y compris les trains, les usines, les machines, les coins de chambre où il a dormi, y compris les Allemands auxquels il a eu à faire.

A la fin du jour, après avoir mimé tout cela, les villageois se sentent moins braqués contre Moussa. Il y aurait peut-être moyen, tout de même, de lui arranger de quoi vivre. Mais c'est Moussa qui refuse, qui n'a plus le courage.

L'Invité, œuvre forte et belle, a été écrite par une jeune dramaturge turque, Bilgesu Erenus, dont les pièces sont très aimées à Ankara, à Istanbul, mais aussi à Berlin, à Amsterdam, etc. Elle est jouée ici pour la première fois en France. La traduction de Jacques Salzer est remarquable. La mise en scène d'Isil Kasapoglu, élève et assistant de Mehmet Ulusoy, est de toute beauté.

Fidèle à un penchant très ancien du théâtre truc, cet *Invité* fait preuve d'une invention incessante dans l'emploi des objets, y compris les plus usuels, obtenant d'eux des images, des sons inattendus, saisissants. Ce qui donne une perception sensible du génie d'imagination de ce pays.

Il semble que François d'Assise ait eu les oreilles très sensibles. S'il s'est lancé, une fois, dans un grand sermon à des oiseaux, c'était avant tout pour leur clouer le bec. Ces oiseaux étaient des corbeaux et des pies : un jacassement affreux. François d'Assise les fit taire, leur parla de choses et d'autres, puis les envoya faire leur chambard plus loin, comme il expédia, un autre soir, des hirondelles qui criaillaient sur les toits et l'empêchaient de méditer.

Il aimait bien, en revanche, le zinzin d'un essaim d'abeilles, et comme il craignait que les abeilles, les mois d'hiver, ne tremblent de froid, il leur servait du vin rouge.

Il eut toutes les peines du monde, à Pérouse, à se débarrasser d'une cigale, qui se croyait tout permis parce que François l'avait laissée grincer quelques secondes sur son index. A l'arrivée des pêcheurs, il engueulait les poissons qui avaient été assez bête pour se faire prendre, et avant que les pêcheurs aient le temps de faire ouf, il les rejetait à l'eau.

Les démêlés de François d'Assise avec les animaux sont sans fin, et l'histoire du loup de Gubbio reste l'un de ses hauts faits. Si les habitants de Gubbio avaient eu la sagesse de s'accommoder des exactions du loup, qui après tout était bien obligé de se nourrir, ils auraient vécu, tant bien que mal. Mais, libérés du loup et d'inquiétudes salutaires, ils se virent libres de faire des gros sous, et de manger dix fois trop, et Dieu réduisit leur village en cendres.

Envers les humains, François d'Assise était plus dur qu'envers les bêtes. Les privations qu'il leur impose sont invivables. « *Si vous partez en voyage*, dit-il, *n'emportez rien : ni sac, ni besace, ni pain, ni un sou, ni bâton.* » C'est commode !

« *Nul frère, en résidence ou en voyage, ne doit accepter des pièces d'or ou de la menue monnaie, ni en guise de salaire pour aucun travail, ni sous aucun prétexte. Nous ne devons pas considérer l'argent comme plus utile que des cailloux.* » Inutile de préciser, sans doute, tant cela va de soi, que « *nul, où qu'il soit, où qu'il aille, ne doit s'entretenir avec une femme ni manger au même plat* ».

Il faut aller entendre Serge Maggiani jouer François d'Assise et ses partenaires des *Fioretti*. C'est magique. C'est aussi beau que le film qu'avait fait Rossellini, sur François. Maggiani se sert de ses yeux et de sa voix, en douceur, comme un montreur d'ombres se sert du soleil et d'une transparence. Et les *Fioretti*, c'est tout un monde.

MICHEL COURNOT.

★ *L'Invité* : Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20 h 30.

★ *Fioretti* : Montparnasse, 21 heures.

COULISSES

Harald Mueller aux Mathurins

Par la compagnie Les Matinaux, deux pièces de l'Allemand Harald Mueller, deux spectacles rares. Agathe Alexis, magnifique joue *Rosel*, la dérive d'une femme encore jeune que la vie n'a pas gâtée. La mise en scène de Christian Schiaretti est épurée, sur le fil du rasoir. Dans *Douce nuit*, Annick Alane et Jean Lescot, mère et fils réunis à la veille de Noël dans une maison de retraite, s'affrontebt en un poisseux dialogue d'ou suinte la grande misère morale de l'Allemagne des années 70.

★ Jusqu'au 16 avril. Théâtre des Mathurins. Tél. : 42-65-90-00.

Compagnies dramatiques : la crise

A l'appel de l'association Pour l'avenir du théâtre, une manifestation a rassemblé jeudi à Paris des professionnels — metteurs en scène, comédiens, directeurs de compagnies dramatiques indépendantes de l'Ile-de-France. Ces dernières sont à l'origine de cette mobilisation. Les subventions qui leur sont attribuées ont baissé en francs constants de 57 % entre 1983 et 1988. A tel point que, pour la première fois, la commission d'experts des autres compagnies dramatiques pour la région Paris-Ile-de-france a refusé de siéger le 19 janvier dernier *« dans l'impossibilité de mener à bien sa mission »*.

La manifestation s'est déroulée symboliquement du Théâtre de l'Athénée à la rue de Valois, où une délégation a été reçue par M. Roque Olivier-Mestre, chef de cabinet de M. François Léotard. Il a, en substance, apporté une réponse voisine de celle qu'adressa, le 6 février, le ministre de la culture à Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville et président de la commission d'experts : les crédits 1988 ne permettent pas d'augmenter les subventions allouées à ces compagnies dramatiques indépendantes, label un peu fourre-tout, rappelons-le, et qui regroupe des compagnies souvent largement confirmées.

Od. Qt.

★ Pour l'avenir du théâtre, tiendra une nouvelle assemblée générale, dimanche 27 mars, à 20 heures, au Théâtre Essaïon, et ne compte pas désarmer d'ici les élections. L'association a notamment reçu le soutien d'Antoine Vitez, Roger Planchon et Ariane Mnouchkine.

DANSE

Marin, Lander et Forsythe à l'Opéra

Cardiaques s'abstenir

Après un début en forme de pénitence pour la semaine sainte, une soirée exaltante, où la danse classique trouve avec William Forsythe sa modernité.

RODOLPHE TORETTE



« In the Middle, Somewhat Elevated », de William Forsythe

« *Quoi ! Elle est assise solitaire, la cité débordante de foule ; elle est devenue semblable à une veuve, la souveraine des nations...* », se lamente le prophète Jérémie. La première image est assez belle : une femme est assise sur un haut trône d'or, coiffée d'une immense tiare et enveloppée de voiles que vont lui arracher, un par un, des hommes noirs. Ce n'est pas Salomé, c'est Jérusalem, et ce sont les treize envahisseurs de la ville sainte. Au fond se dressent les treize candélabres de la Judée.

Leçons de ténèbres, de Maguy Marin, est un long, lent rituel qui nous retrace les malheurs de Jérusalem, incarnée en quatorze danseuses au fil des quatorze lamentations de Jérémie. Le propos est élevé ; la chorégraphie se traîne au ras du sol. Mis à part le moment où une fille est soigneusement recouverte de boue par les hommes (qui ont enfilé d'assez vilains gants de gynécologues, en plastique), Marin ne trouve, pour illustrer les épreuves, que de monotones manipulations de danseuses traitées comme sacs de linge sale. Une douce somnolence vous envahit. Heureusement, il y a la sublime musique de François Couperin, fort bien chantée par Noémi Rime et Véronique Gens, dirigée avec dévotion par William Christie.

Semaine sainte oblige : prenons ce ballet comme une pénitence, mes frères, après quoi, l'âme en paix, nous pourrons goûter les délices que nous ménage la suite de la soirée.

On a beau avoir vu trente, cinquante fois *Etudes*, de Harald Lander — l'œuvre approche de sa deux centième représentation à l'Opéra et se trouve au répertoire de presque toutes les grandes compagnies mondiales, — on en redemande, on en redemandera toujours. Quoi de plus émouvant, de plus exaltant que les exercices quotidiens des danseurs, à la barre et au milieu, juste un peu réagencés et théâtralisés pour la scène ? Ce ballet titille en nous, il faut l'avouer, des instincts sado-masochistes. Sado, parce que les danseurs sont effroyablement exposés, à cru, à nu, dans ces démonstrations de haute école classique. Maso, parce qu'on ne peut s'empêcher de trembler pour eux à chaque nouvelle difficulté, au point que les cardiologues devraient déconseiller la vision d'*Etudes* aux émotifs.

Le suspense était d'autant plus grand qu'Elisabeth Platel et les deux princes charmants maison, Manuel Legris et Laurent Hilaire, faisaient leurs débuts dans cette grande parade, et qu'il y a de quoi transformer en compote de pommes les nerfs les mieux trempés. D'entrée de jeu, mercredi, les deux chevaliers assurent imparfaitement l'équilibre de leur ballerine ; celle-ci en conçoit un trac qui, semble-t-il, ne s'effacera pas. Mais la Platel domine souverainement les pyrotechnies et danse le passage dit « la Sylphide » avec une suavité, un moelleux merveilleux ; une « prima ballerina assoluta » de rêve. Le corps de ballet, dans l'ensemble, démontre une virtuosité assez sûre (sauf parfois dans les pirouettes), à défaut d'une précision qui n'est toujours pas son fort.

Un choc

Bien que créé en 1948, *Etudes* reste un ballet d'esprit dix-neuvième siècle par ses structures, sa musique (Czerny) et son apparat — les lignes symétriques, l'étoile au centre, les tutus. Avec *In the Middle, Somewhat Elevated*, de William Forsythe, nous bondissons dans notre siècle de fureur, et peut-être dans le vingt et unième siècle. Un choc.

Ici la danse classique est distordue, écartelée, désarticulée. Violentée avec une imagination ravageuse. Malgré les maillots et les airs sportifs, les marches coudes au corps, il y a dans ce superbe ballet quelque chose d'indéfinissablement tragique, qui exclut l'hypothèse d'un camp d'entraînement pour surdoués physiques : nous sommes au dernier cercle de l'Enfer, où ceux qui ont trop aimé la danse sont condamnés à danser pour l'éternité. Ici les cœurs malmenés par *Etudes* s'arrêtent de battre : on n'imaginait pas que le corps humain puisse se livrer à de telles extravagances, et que ce fût si beau. A la magie participent les éclairages, qui dissolvent tout contour à la scène : elle émerge d'un gouffre sans fond, d'une nuit sans limites, où les danseurs apparaissent et disparaissent avec une utilisation très cinématographique de l'espace. Et une musique entêtante de Tom Willems : pistons, bielles, marteaux-piqueurs, crachats de vapeur, notre chant industriel.

Parmi les neuf athlètes qui défendent cette œuvre avec une ardeur insensée, on remarque Lionel Delanoé, véritable brandon, Isabelle Guérin, Monique Loudières — mais tous seraient à embrasser. Après avoir serré dans ses bras Forsythe : Balanchine a enfin un successeur ! Vous jugez que la danse classique est un art fini, démodé, dépassé ? Courez voir *In the Middle...* toutes affaires cessantes.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Opéra de Paris, 25, 26, 30 et 31 mars, 1er, 4, 6 et 8 avril.

CALENDRIER

— **Le Martyre de saint Sébastien.** D'Annunzio et Debussy revisités par Bob Wilson. Avec Sylvie Guillem, Patrick Dupond, Michaël Denand.

★ Maison de la culture de Bobigny, 28, 29, 30, 31 mars, 1, 2, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16 avril.

— **Béjart : création mondiale.** Titre : *Patrice Chéreau (devenu danseur) règle la rencontre de Mishima et d'Eva Peron.* Cette création est donnée entre *Souvenir de Leningrad* et, en alternance, *Prélude* ou *Cantique*.

★ Cirque royal de Bruxelles, 31 mars, 1er au 9 avril.

— **Vassiliev et Maximova.** — Le couple vedette du Bolchoï et le Ballet de l'Opéra de Riga dans *Aniouta*, d'après une nouvelle de Tchekhov, chorégraphie de Vladimir Vassiliev.

★ Théâtre musical de Paris, du 31 mars au 20 avril.

« Palais Mascotte » d'Enzo Cormann

Cabaret sans vie

Un peu polar, un peu music-hall, un palais difficile à habiter

Un veuf et sa fille semblent ressasser, dans un music-hall désaffecté, les épisodes d'une vie commune que l'on devine faite de rituels. Un homme survient, il paye, avec une indécence de parvenu, le père et la fille, pour qu'ils remontent leur passé, que l'on devine obscur. Il enquête sur la mort d'Eva Dimanche, l'artiste sur laquelle hier encore ruisselaient les applaudissements du « Palais Mascotte ».

Cette pièce à trois personnages, d'Enzo Cormann, emprunte beaucoup au polar. Mais aucun suspense ne circule entre les dialogues, malgré le lourd « non dit » que l'on pressent. Quelques cascades de mots qui sonnent bien mais l'ensemble reste facile, convenu.

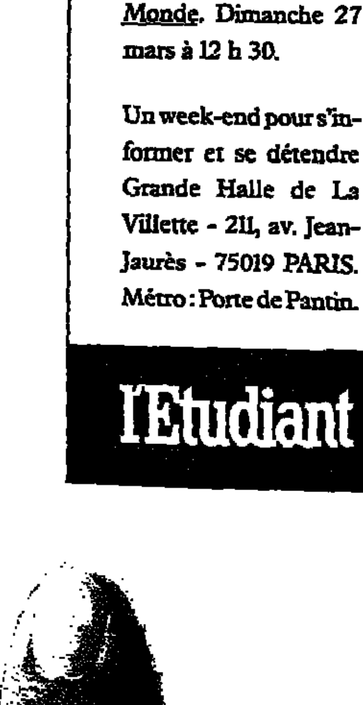
Les trois bons acteurs enfermés dans ce huis clos sous l'œil du metteur en scène Alain Françon ne parviennent jamais à nous faire croire à leur histoire.

Aux côtés de Raymond Jourdan, père obsessionnel, de Jean-Marc Bory, milliardaire et fin limier, Dominique Valadié qui fut une si éblouissante *Hedda Gabler*, déjà sous la direction d'Alain Françon, n'éveille aucune de ces ondes profondes dont elle a le secret. Elle chante, parfois, malhabile, alors touchante. Enzo Cormann a décidément trop fait confiance au polar, au music-hall, deux genres avec lesquels il se contente de flirter. Le spectacle file, indifférent.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de la Bastille. Jusqu'au 22 mars.

هكذا من الاصل



Culture

MODE

Les victimes de la dispersion

La semaine des collections se termine : une cinquantaine de défilés en huit jours avec une moyenne d'une heure de retard à chaque fois. Et des acheteurs déboussolés... Paris capitale de la mode ou des zappeurs ? Il a fallu courir de la cour Carrée exiguë et inhospitalière à la porte Champerret et slalomer entre les différents hôtels où campaient les jeunes créateurs. Au même moment, le Salon du prêt-à-porter ouvrait ses portes à Villepinte. Le but de cette deuxième session était d'attirer les visiteurs étrangers venus pour suivre les collections. La fédération a investi 2,5 millions de francs en publicité, édité un guide de l'acheteur diffusé en 110 000 exemplaires. Bilan officiel : 12 417 visiteurs.

Les principales victimes de cet émiettement sont d'abord les jeunes stylistes qui ne savent pas très bien à quel saint se vouer. *« Il n'y a aucune politique d'ensemble. On tourne autour de nous-mêmes. Participer aux deux sessions (février et mars), c'est aussi se couper du reste du marché, ne plus aller voir ce qui se passe ailleurs. On est réduit à avoir des mentalités de boutiquier »*, dit l'un d'eux. L'idée d'un regroupement au centre de Paris de quelque quatre-vingts marques pointues françaises et étrangères n'aura duré que deux saisons. C'est en février seulement que les participants ont appris que l'expérience de la « mode aux Tuileries » était annulée. Certains se sont regoupés en catastrophe. Mais les acheteurs pressés, désorientés, sont allés directement vers les valeurs sûres.

Du coup, les outsiders ont vu leurs chances décroître. Ils parlent de présenter à l'avenir leur collection chez eux. Aucun projet fédératif n'est mis en place. C'est au moment où Paris s'enferme et s'isole que les autres pays européens jouent la carte de l'ouverture. Le salon du prêt-à-porter de Londres s'internationalise (il a accueilli cette année des créateurs belges et hollandais). Düsseldorf s'agrandit. Désormais, en Allemagne, on mise non seulement sur la fabrication, le délai de livraison, l'adaptation à la demande (quatre collections par an), mais aussi sur l'accueil. Lors du dernier IGEDO, qui s'est tenu du 6 au 9 mars à Düsseldorf, 2004 fabricants de trente pays ont présenté leur collection dans treize halls. Un acheteur sur quatre était étranger. Paris capitale de la mode, jusqu'à quand ?

LAURENCE BENAIM.

MUSIC-HALL

« El Secundo » par les Bill Baxter

Question de degré

Les Bill Baxter se sont fait connaître sur scène il y a quelques années par l'adaptation musicale, libre et loufoque du film de Billy Wilder *Embrasse-moi idiot*. Proche de la tradition yé-yé des années 60 par la mise en humour de l'innocence un peu niaise de l'époque, les Bill Baxter introduisaient à leur manière l'esprit d'*Hellzapoppin* dans la bande dessinée musicale.

Installés aujourd'hui au Théâtre Tristan-Bernard, les Bill Baxter récidivent avec *El Secundo*, autre parodie d'images américaines véhiculées par le cinéma, la télévision et la musique.

Il y a le petit employé myope qui ressemble tout craché à Harold Lloyd, le magicien venu directement d'un film des *Mille et Une Nuits* ou du *Magicien d'Oz*, le boxeur véreux, le tueur à la tronçonneuse et l'inévitable détective.

Truffé de clins d'œil à la comédie musicale américaine, au cinéma et au rock n'roll, *El Secundo* est une revue menée avec beaucoup de charme, de drôlerie et de vivacité. Sans la dérision destructrice de certains groupes des années 70.

C. F.

★ Tristan-Bernard, 20 h 30.

Institut

M. Michel Debré à l'Académie française

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a été élu le jeudi 24 mars à l'Académie française au fauteuil du duc de Broglie. Le fauteuil de Georges Dumézil, qui devait également être pourvu, demeure vacant après une élection blanche.

L'élection de M. Debré était acquise, aucun candidat sérieux ne se présentant contre lui. Elle renforce encore le « clan gaulliste » au sein de l'Académie. Mais cette présence importante des « politiques » suscite aussi des réactions de rejet quai Conti et explique peut-être que, si M. Debré a été élu dès le premier tour avec dix-neuf voix, neuf bulletins marqués d'une croix — qui indique l'hostilité au candidat présenté — et un bulletin blanc ont marqué ce scrutin.

Vote négatif, en revanche, pour l'élection au fauteuil de Georges Dumézil. A l'issue des trois tours de scrutin, aucun des candidats n'obtient la majorité des suffrages exprimés. M. José Cabanis a obtenu treize voix, le professeur Ruffié, six voix et Vladimir Volkoff, sept voix, un bulletin restant blanc et trois autres portant une croix. C'est la seconde fois que José Cabanis échoue : le 12 mars 1987, les immortels avaient renvoyé dos à dos Paul Guth et José Cabanis, candidats à la succession au fauteuil de Marcel Arland.

Le prince de la colère

La conviction et la passion. Au service d'une conception précise du service public, animé d'une dévotion dévorante à la patrie, habité sans aucun doute, lui aussi, par « *une certaine idée de la France* » : il était naturel que le destin de Michel Debré rencontrât celui du général de Gaulle.

L'histoire l'a pris à son service dès cet armistice du 11 novembre 1918 où il se souvient, alors âgé de six ans, avoir vu Clemenceau et Poincaré place de la Concorde. Patriote et républicain, Michel Debré ressentira la politique comme « *une exigence nationale, morale et humaine* ». Jeune auditeur au Conseil d'Etat, il passe vite au cabinet où Paul Reynaud, ministre des finances, lui montre, un jour de 1939, une lettre d'un certain colonel Charles de Gaulle. L'appel du 18 juin ne le surprend pas, et le concept de Résistance ne sera pas une découverte pour lui qui ressentait une sourde « colère » contre la passivité et l'incapacité des dirigeants de la III[e] République à empêcher l'humiliation du pays.

Refusant la résignation face à l'occupant, entré dans la clandestinité, il ne se contente pas d'organiser des réseaux, après avoir combattu à Saumur et s'être évadé d'un camp de prisonniers. Bouillonnant — déjà — d'idées neuves, piaffant d'agir, il conçoit l'avenir au Comité général d'études et élabore la doctrine administrative et économique qui permettra de « *libérer l'Etat des féodalités* ».

Fondateur de l'ENA

A la Libération, ce jeune homme à la silhouette d'étudiant occupe la fonction de commissaire de la République à Angers, où de Gaulle, qu'il rencontre enfin, le salue d'un laconique « *bonjour, monsieur Jacquier* », son pseudonyme de résistant. Auprès du libérateur, le jeune conseiller fécond et impatient a, parmi ses multiples projets, le temps de mener à bien une réforme, à l'époque révolutionnaire : la création de l'Ecole nationale d'administration.

Le général quittant le pouvoir en 1946 pour n'avoir pu, comme il le lui confie, « *venir à bout de l'esprit de Vichy* », Michel Debré pense que le combat ne peut être que politique contre le « *régime des partis* » et « *les poisons et les délires du système* ». Elu d'Indre-et-Loire il profitera d'une tribune du Sénat pour clamer — souvent dans le désert — son indignation, sa « *colère dans un « courrier »* hebdomadaire. Cela lui vaudra le sobriquet ironique mais affectueux de « Michou la Colère ». Le désir de M. Michel Debré de voir revenir de Gaulle au pouvoir est si grand que son nom est prononcé parmi les artisans de ce retour, et il est même réputé avoir été mêlé aux divers « complots » du 13 mai. A Alger, alors que le FLN multiplie les attentats et que les « paras » de Massu leur ripostent, les « ultras » doutent de la volonté du gouvernement et des chefs de l'armée de conserver l'Algérie française. Le 16 janvier 1957, un coup de bazooka est tiré contre le commandant en chef, le général Salan, mais c'est son adjoint, le commandant Rodier, qui est tué. *L'instigateur de l'attentat arrêté, le docteur Kowacks, déclare avoir été en relation avec un « comité des six » qui aurait préparé une prise du pouvoir à Alger, et il* cite pêle-mêle les noms de MM. Pascal Arrighi, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Griotteray, Jacques Soustelle, le général Cogny, et surtout... Michel Debré. La preuve ne sera jamais apportée de sa participation active à un tel complot.

Le 1[er] juin 1958, lorsque de Gaulle devient le dernier président du conseil de la IV[e] République il nomme Michel Debré garde des sceaux, ministre de la justice. C'est là qu'il pourra enfin mettre en forme les institutions qu'il avait rêvées. Plus tard, la renommée lui fera partager avec de Gaulle la qualité de « *père fondateur de la V[e] République* ».

Tout aussi naturellement, en janvier 1959, il sera le premier premier ministre de la V[e] République. A cette fonction, il mettra en place les institutions tout en dirigeant à travers les drames de la guerre d'Algérie l'action du gouvernement. *Des drames qu'il a personnellement ressentis, lui, le défenseur de la nation et de son rayonnement, qui fut contraint d'accepter l'inéluctable évolution vers l'indépendance.* Trop de batailles politiques livrées parfois contre lui-même mais toujours pour le général le poussent à une pause. Il quitte Matignon en avril 1962, est élu député de la Réunion l'année suivante et conseiller municipal d'Amboise (avant d'en devenir maire en 1966). Mais il retrouve vite l'Etat. En 1966, de Gaulle le rappelle comme ministre de l'économie et des finances du gouvernement Pompidou, et il devient ministre des affaires étrangères en avril 1967. Il demeure à ce poste dans le gouvernement Couve de Murville. *Lorsque de Gaulle quitte l'Elysée et que Georges Pompidou y entre, il devient ministre de la défense nationale.*

La candidature à l'Elysée

Ce « baron » du gaullisme, membre fondateur de l'UNR, le premier parti gaulliste de 1958, s'insurge contre le projet de M. Giscard d'Estaing d'élire l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle. C'en est trop pour une atteinte à l'Europe des patries, et il fonde en 1977 le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. Après de multiples tractations, il conduit, en compagnie de M. Jacques Chirac, la liste *DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) à l'Assemblée de Strasbourg, en 1979, dont il démissionne l'année suivante.*

Ses rapports avec le fondateur du RPR *s'aigrissent cependant au point qu'en 1981 il se présente à l'élection présidentielle : il n'obtient qu'un peu plus de 1 % des suffrages exprimés. Comme, malgré son caractère parfois difficile, malgré ses bougonneries et ses bouderies, malgré ses* colères frémissantes, Michel Debré ne peut étouffer une foncière bonté et une constante gentillesse, il se réconcilie avec le benjamin de la famille gaulliste. Quitte à jouer à chaque occasion au gardien vigilant de la pensée du général, quitte à jouer les Cassandre.

Michel Debré, après avoir servi trois Républiques, est demeuré un inlassable agitateur d'idées qui sans cesse imagine l'avenir et ne désespère jamais de faire partager ses convictions même lorsqu'elles sont successives. Il peut se flatter d'avoir avant tout autre signalé le danger du déclin démographique et la « *véritable guerre* » que constituerait la compétition économique mondiale.

Cet écrivain prolixe dont les demeures à Paris comme à Montlouis, sur les bords de la Loire, sont de véritables musées vivants est sans doute l'un des meilleurs connaisseurs de Labiche — il fut le fondateur d'une Association des amis de Labiche — en qui il voit le peintre à la fois tragique et comique de la société.

Mais il est surtout l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages politiques comme *Mort de l'Etat républicain* ou *Ces princes qui nous gouvernent* et enfin de Mémoires parus en 1984 sous le titre *Trois Républiques pour une France*. Il est aussi l'historiographe des institutions contemporaines et l'exégète du gaullisme, souvent en collaboration avec son fils Jean-Louis.

Fils du professeur Robert Debré, membre de l'Institut, frère du peintre Olivier Debré, le nouvel académicien est père de quatre fils, dont deux, Bernard professeur de médecine et Jean-Louis juge d'instruction, députés RPR depuis 1986, siègent fréquemment aux côtés de leur père dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

ANDRÉ PASSERON.

Communication

Les embarras de la CNCL

La Cinq et M6 devant leurs juges

Les dirigeants de la Cinq et de M6 se sont rendus le 24 mars au 36, rue Jacob pour passer leur grand oral. Un an après avoir reçu leurs autorisations, les propriétaires des deux chaînes privées doivent en effet répondre devant la Commission nationale de la communication et des libertés du respect de leurs cahiers des charges. Quotas d'œuvres françaises, diffusion de films, efforts de production : tout doit être passé au crible.

A l'heure du bilan des propriétaires, la CNCL se montre beaucoup plus discrète qu'au temps des promesses des candidats. Pas d'audiences publiques ni de retransmission télévisée. Les responsables sont reçus à huis clos, et les artistes venus manifester leur inquiétude devant la stagnation de la création française sont restés devant la porte, sous la pluie. La Commission garde le secret sur les résultats de ses investigations et s'accorde un délai avant de rendre publiques ses décisions.

Pourquoi tant de mystères ? Les chiffres ne feront que confirmer ce que chaque téléspectateur peut constater sur son écran. La Cinq et M6, qui affichent respectivement 760 et 360 millions de francs de pertes, ont été incapables de tenir leurs promesses. Même si la chaîne de M. Hersant a diffusé trois opéras à minuit, engagé avec précipitation, ces dernières semaines, quelques millions de francs dans la production de films et la commande de scénarios pour tenter de faire meilleure figure. Même si M6 a puisé à tour de bras les deux derniers mois dans les archives de l'INA pour « doper » ses quotas d'œuvres françaises.

Ce n'est pas tant le bilan qui embarrasse les treize « sages » que les suites à lui donner. La loi de 1986 a confié à la CNCL les moyens de sanctionner tout manquement au cahier des charges. La Commission peut, par exemple, saisir la section du contentieux du Conseil d'Etat qui peut, en référé, infliger des amendes aux chaînes fautives. Mais cet arme juridique est, hélas ! inutilisable. La CNCL vient de le comprendre en poursuivant TF1 pour dépassements de ses quotas publicitaires. Le Conseil d'Etat a bien prononcé une astreinte financière de 16 000 F par seconde, mais cette amende vise les dépassements futurs de la chaîne. La procédure du référé ne permet pas de sanctionner les minutes de publicité excédentaires, dûment constatées en octobre, novembre et décembre.

Le Conseil d'Etat ne pourra donc pas sanctionner les bilans annuels de la Cinq et de M6. Il ne pourra même pas fournir une « *épée de Damoclès* » pour le futur, car, à la différence des dépassements publicitaires, qui peuvent être repérés au jour le jour, les obligations de programmes sont contrôlées sur un an. Ce qui reporteraient les sanctions éventuelles à 1989 !

La CNCL se trouve donc singulièrement désarmée. Il ne lui reste plus que l'« arme atomique » : la suspension de l'autorisation. Mais les « sages » oseront-ils couper — même symboliquement pour quelques jours — les émetteurs de la Cinq et de M6 ? Nombreux sont ceux qui jugent dangereuse une telle décision, surtout en pleine campagne électorale.

La CNCL ne peut, néanmoins, ne rien faire. La crédibilité de l'institution — déjà fort entamée — recevrait un coup fatal. De plus, TF1, qui doit subir son examen de passage quelques semaines plus tard, en tirerait argument pour ne plus respecter ses obligations. Toute la réglementation du paysage audiovisuel se trouverait alors compromise.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Polémique sur l'utilisation des archives télévisées

Une phrase de la longue décision de la CNCL fixant les règles du jeu des émissions radio-télévisées officielles pour la présidentielle a fait bondir les amis du premier ministre candidat. Et aussitôt la direction de campagne de M. Jacques Chirac a demandé, dans un communiqué, la convocation par la Commission nationale d'une réunion des représentants des candidats sur ce sujet.

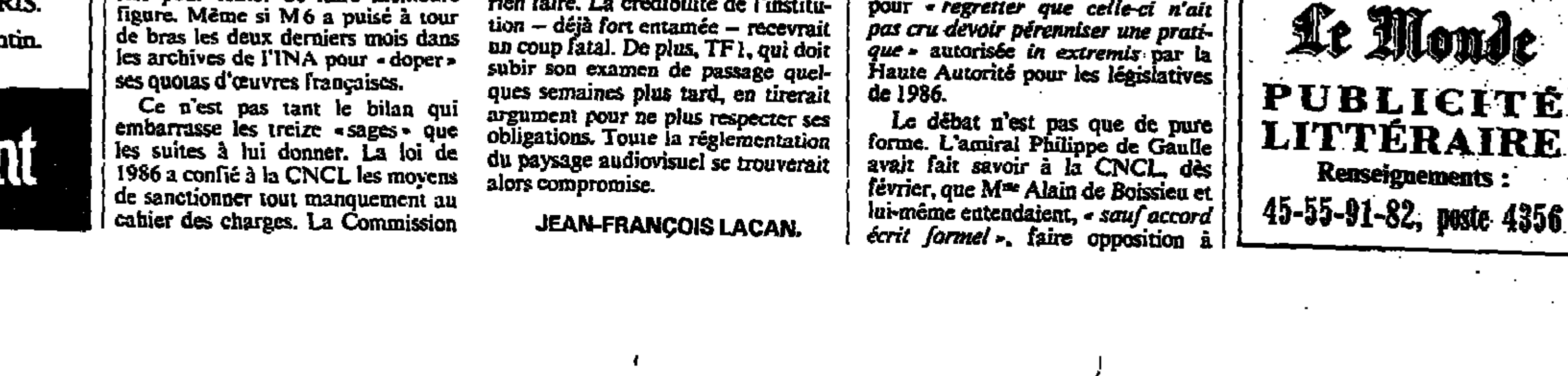
Pourquoi cet empressement ? Le document de la CNCL publié au *Journal officiel*, mercredi 23 mars, interdit formellement aux candidats *d'utiliser des archives audiovisuelles* faisant intervenir des personnalités « *sans leur accord écrit ou celui de leurs ayants-droit* ». Pour plus de garantie, la CNCL exige même que toute autorisation lui soit communiquée. Voilà le RPR privé, pour sa campagne télévisée, des déclarations de M. Paul Quilès à Valence, de celles de M. André Laignel sur l'école libre ou des multiples propos du... président-candidat.

Régression, accuse l'entourage de M. Chirac. « *Le débat démocratique ne peut que s'enrichir de l'utilisation de tels documents* », publics au demeurant puisque déjà diffusés dans des journaux télévisés ou des magazines d'actualité. Les amis du premier ministre, qui s'étonnent du traitement particulier réservé à l'image — les références aux discours et livres passés sont naturelles, — ont donc saisi la CNCL pour « *regretter que celle-ci n'ait pas cru devoir pérenniser une pratique* » autorisée *in extremis* par la Haute Autorité pour les législatives de 1986.

Le débat n'est pas que de pure forme. L'amiral Philippe de Gaulle avait fait savoir à la CNCL, dès février, que M[me] Alain de Boissieu et lui-même entendaient, « *sauf accord écrit formel* », faire opposition à toute utilisation du personnage public et privé du général « *durant les prochaines échéances électorales* ». L'amiral de Gaulle s'était parallèlement porté devant le tribunal civil de Paris pour obtenir une interdiction provisoire de diffusion du film *De Gaulle ou l'éternel défi*, réalisé par Jean Lalib d'après l'œuvre de Jean Lacouture. Le tribunal l'avait débouté au nom de la liberté de la presse (*le Monde* du 18 mars).

Un jugement qui semble placer les restrictions de la CNCL en porte-à-faux. « *Distinguons le droit commun du cadre très réglementé des émissions officielles de la campagne électorale* », commente-t-on rue Jacob, où l'on estime la décision publiée juridiquement inattaquable. Toutefois, la saisine du RPR a été prise en considération. M[me] Jacqueline Baudrier, qui préside la commission information de la CNCL, a entamé un tour de piste auprès de l'ensemble des candidats. « *Qu'un consensus se dégage*, dit-on à la CNCL, *et nous pourrions publier une décision rectificative libéralisant l'utilisation des archives, une démarche identique à celle de la Haute Autorité en son temps.* »

PIERRE-ANGEL GAY.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ENFIN BENUREAU. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 20 h 30.

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51), 19 h 30.

LA DEMANDE EN MARIAGE, LE MARIAGE FORCÉ, LE PLAISIR DE ROMPRE. Théâtre des Déchargeurs (42-36-00-02), 21 h.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Mille et un soirs de don Quichotte : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Just a Joke : 21 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. ◇ Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. ◇ L'Astre : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-96-88-32). ◇ Liszt-Baudelaire : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◇ Le Transsexuel : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Fando et Lis : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. ◇ Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ A la rencontre de Marcel Proust : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le mariage forcé, le plaisir de rompre : 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). ◇ Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. ◇ L'Ile des chèvres : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosei, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). *George Dandin* : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Le Réveil : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◇ La valse a mille ans : 18 h 30. ◇ Mistero Boufo : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). ◇ Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Spectacle obligatoire : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). ◇ La Passion : 20 h 30.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ Der Freischutz : 20 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. ◇ Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier (avec la collaboration du Goethe Institut). ◇ Cannibales : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

THÉÂTRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◇ L'Etalon or : 21 h. ◇ Paris-Nord : 23 h 15.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Martiny : 18 h 30. Il était temps que j'arrive : *20 h 15, 21 h 30.* Smain.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Fou comme Fourcade : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les Nouveaux Burlesques : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Crise de foi : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 19 h 30. Les Filles du sale Grec : 21 h 15.

Vendredi 25 mars

MON PETIT CAFÉ-THÉÂTRE (45-22-78-70). A fond la caisse :l'Impossible Mission, folie douce : 20 h 15.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkon : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.



cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La vie est magnifique (1938), de Maurice Cloche, 16 h ; le Grand Risque (1961, v.o.), de Richard Fleischer, 19 h ; St. Martin 's Lane (1938, v.o.), de Tim Whelan, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Au bord du ravin abrupt (1961, v.o.), de Kira Mouratova et Alexandre Mouratov, 15 h ; Notre pain honnête (1964, v.o.), de Kira Mouratova et Alexandre Mouratov, 15 h ; En découvrant le vaste monde (1979, v.o.), de Kira Mouratova, 17 h 15 ; Concours (1963, v.o.s.t.f.), de Milos Forman, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Raza, el espiritu de Franco (1977, v.o.), de Gonzalo Herralde, 14 h 30 ; El Arreglo (1983, v.o.), de José Antonio Zorrilla, 17 h 30 ; El Verdugo (1964, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République ; Front populaire : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Crise : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R Bernard, 17 h ; la Troisième République (1970) de D. Lander, Actualités Gaumont, Jean Jaurès (1959) de J. Lods, 18 h ; *Paris Cinéma (1929) de Pierre Chenal,* Autour de l'argent (1928) de Marcel L'Herbier, 20 h ; Tour Eiffel : Monsieur Eiffel et sa Tour (1965) de Georges Franju, la Tour Eiffel qui tue (1966) de M. de Ré et J.-R. Cadot, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All., v.f.) : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : *Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).*

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

AVENTURES SUR LES ILES. Film soviétique d'Ousmane Saparov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOUANS. Film français de Philippe de Broca, v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS. Film français de Gérard Vergez : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE FESTIN DE BABETTE. Film danois de Gabriel Axel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

HIDDEN. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS. Film américain de J.-Lee Thompson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MARIN DES MERS DE CHINE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MIRACLE SUR LA 8e RUE. Film américain de Matthew Robbins, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS SCHTROUMPFS. Film belge de Peyo : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

36 FILLETTE. (*) Film français de Catherine Breillat : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 MARS

« Le Musée d'Orsay et ses impressionnistes », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, devant le rhinocéros (Academia).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 10 h 15, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« Zurbaran », 10 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Les serres du fleuriste municipal », 10 h 30, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (Paris côté jardin).

« De la gare au musée », 11 h 30, parvis du Musée d'Orsay, rue de Bellechasse, à côté du rhinocéros.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Zurbaran », 11 h 30, Grand Palais, porte Clemenceau (Approche de l'art).

« La Villette, mode d'emploi », 14 heures, métro Porte-de-Pantin (Academia).

« Rubens au Louvre », 14 h 30, entrée quai du Louvre (Hauts lieux et découvertes).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 14 h 30, 12, rue Monsieur (Pygma).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Musée du cinéma Henri-Langlois », 14 h 50, palais de Chaillot, place du Trocadéro (L'Art pour tous).

« George Sand au Musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Mathilde Hager).

« Zurbaran », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire.

« La cité du futur », parcours découverte à La Villette, 15 heures, sortie Corentin-Cariou, côté pair (Monuments historiques).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (Christine Merle).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (Didier Bouchard).

« *L'église Saint-Paul-Saint-Louis* et son quartier », 14 h 45, métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.A. Messer).

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, sortie métro Odéon (Approche de l'art).

« La Sainte Chapelle et ses vitraux », 15 heures, entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (La France et son passé).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h 30, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Salons du ministère des finances », 16 h 45, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (Isabelle Hauller).

Pour les jeunes

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée côté Préfecture de police (Monuments historiques).

DIMANCHE 27 MARS

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées, (Paris et son histoire).

« La Comédie-Française », 10 h 45, porte de l'administration, place Colette.

CONFÉRENCES

SAMEDI 26 MARS

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'Italie gothique des treizième et quatorzième siècles » (Monuments historiques).

DIMANCHE 27 MARS

18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Japon, les chemins du sacré » ; 16 heures : « Brésil de tous les rêves » ; 17 h 30 : « Bahia », films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisation).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les morts mystérieuses du vingtième siècle », par Bernard Czarny ; « L'ordre du Temple de Paris », par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique des treizième et quatorzième siècles : la sculpture » (Monuments historiques).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 mars

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La haie d'honneur : les sportifs français des Jeux olympiques de Séoul. Avec Guy Drut, Christine Caron, Pierre Guichard et soixante sportifs. Coups de cœur à Joël Weiss et l'enfance délinquante et aux enfants atteints de maladie de moelle osseuse, avec le docteur Colette Raffoux, Philippe Pascot et Mme Lefèvre, maman du petit Julien décédé l'an dernier. *Variétés* : Mireille Mathieu, Patrick Sébastien, Joe Cooker, Laurence Badie, Maxime Le Forestier, Erikarol, Richard Anthony, Demis Roussos, Jean-Patrick Capdevielle. **22.45 Magazine : Bonsoir.** De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. Grand *talk-show-spectacle*, en direct de Marseille, avec Michel Hidalgo, Bernard Tapie, Edmonde Charles-Roux, Yvan Leval, Franck Fernandel, César, Marcel Maréchal, Pierre Arditi, Les Ballets de Roland Petit, Arroyo. **0.15 Journal. 0.20 La Bourse. 0.25 Magazine : Minuit Sport.** Patinage artistique : Championnat du monde. **1.10 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.35 Feuilleton : Un château au soleil. De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère (5e épisode). *Amours, châteaux, maîtresses... Une comédie.* **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. *Sur le thème « Pub ! », sont* invités : Marcel Bleustein-Blanchet *(Mémoires d'un lion)*, Philippe Olivier *(Le zappeur se rebiffe)*, Alain Roumagnac *(Mes coups en or)*, Thierry Saussez *(le Challenger)* et les trois publicitaires participant aux campagnes de communication des trois candidats à l'élection présidentielle. **22.50 Journal.** ▶ **23.00 Ciné-club : Huit et demi** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1963). Avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée, Sandra Milo, Claudia Cardinale.

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. De l'eau dans le gaz, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Australie : les fous du surf. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Exodus (17 juillet 1947 – naissance d'Israël). *Précieuse encyclopédie des images du siècle. Grâce aux archives Gaumont.* **23.30 Musicales.** Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyeke, extrait du concert du 11 mars à Amiens. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Trois jours à vivre ■ Film français de Gilles Grangier (1957). Avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau, Aimé Clariond, Lino Ventura. *Un jeune acteur voué aux rôles secondaires fait, pour se rendre intéressant, condamner un gangster en lequel il prétend avoir reconnu l'auteur d'un meurtre. Le gangster s'évade et le menace de mort. Un suspense bâti sur l'angoisse, étoffé d'une intrigue sentimentale. C'est médiocrement réalisé. Mais il y a les acteurs.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Hold-up** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1985). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. **0.30 Cinéma : Même heure l'année prochaine** ■ Film américain de Robert Mulligan (1978). Avec Ellen Burstyn. **2.25 Cinéma : The Verdict** ■■ Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason (v.o.). **4.30 Téléfilm : Danger imminent. 6.05 Série : Mister Gun. 6.25 Documentaire : Thérion stratagème.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Les ordres et la loi. De *Jud Taylor, avec Tommy Lee Jones,* Annette O'Toole. **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.45 Série : Thriller.** Possessions. **1.35 Série : Lou Grant** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.**

M 6

20.30 Série : Le Saint. Le roi. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Bonheur tardif. **22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Boulv'hard.** Actualité de la *musique* rock. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le sourire de l'ange. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en verve. **22.40 Nuits magnétiques.** Polynésie. Le mythe de la vahiné. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** *Coda*. Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 octobre 1987 au Grand Auditorium) : Métamorphoses symphoniques, de Hindemith ; Duo concertant pour clarinette, basson et orchestre à cordes de R. Strauss ; Symphonie n° 3 en la mineur, op. 56, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Sawallish ; sol. : Guy Dangain, clarinette, Régis Poulain, basson. **22.20 Premières loges.** Roger Bourdin, à la salle Favart. Extraits de *La Tosca*, de Puccini, de *Don Quichotte*, de Massenet. **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Gilles, Campra. **0.30 Archives.**

Samedi 26 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. *La pub en campagne.* **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** De Jean-Pierre Hutin. Le mégot de Denise Grey ; Cette vache de Marie ; GP le cheval de Merens. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien c'est fou.** Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec Carlos, Sabine Paturel, Jean Ferrat, *David et Jonathan*, Rachid, L'affaire Luis Trio, Gérard Lenorman, Gipsy Kings, Eric Morena, Pierre Péchin, Sophie Darel, Jean-Pierre Darras. **22.20 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir** (2e épisode). **23.40 Journal et météo. 23.55 Série : Les incorruptibles. 0.45 Magazine : Minuit sport.** Patinage artistique : Championnat du monde (figures libres *dames*) *à Budapest*.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.00 Samedi-passion.** Jeu : téléballe ; patinage artistique : *championnat du monde à Budapest* ; tennis de table : championnat d'Europe à Bercy... **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : Entre le chien et *le loup* ; *Sur le terrain* : La dame aux girafes ; Mémoire de chien ; Animalement vôtre : Didier Barbelivien et son chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : *Les vampires de l'île Wolf* ; *Le toutou de la semaine.* **19.05 INC.** L'évolution des loyers. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : Bêtes à malice.** Présentés par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission *présentée* par Michel Drucker. Spécial opérette, avec Annie Cordy, Serge Lama, Nana Mouskouri, Frédéric François, Yvan Rebroff, *Georges Guétary*, *Thierry* Beccaro, Hervé Claude, Roger Zabel, Lionel Cassan, William Leymergie. **22.15 Série : Sam et Sally. 23.15 Les enfants du rock.** *Guesch Patti* ; Michael Jackson au Madison Square Garden, Jean-Louis Aubert. **0.45 Journal.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des



entreprises. 14.15 Espace 3 : *Portraits* de la réussite. **14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Espace parents. 16.00 Connexions. 16.15 Espace 3 :**

Entreprises. 16.30 L'antenne est à nous. 17.00 Flash d'informations.

17.03 Disney channel. Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Des voix et des sons. **20.05 Jeu : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney channel.** *Présenté par Vincent Perrot. Dessins* animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Omar Sharif. **22.25 Feuilleton : Les actes des Apôtres.** De Roberto Rossellini, avec Edoardo Torricella, Jacques Dumur, Mohamed Kouba (1er épisode). *Cinquante jours après la mort du Christ... l'Evangile revu et visité par Rossellini.* **23.25 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; *Le dossier médical* ; *L'aventure* ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.25 Musiques, musique.** Danses allemandes nos 1 et 2, de Schubert, par le Quatuor Enesco.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric Boulay. *Invité : François Périgot,* président du CNPF. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.10 Documentaire : Galapagos. 16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** *Présenté par Michel Denisot.* **20.30 Téléfilm : Un flic dans la Mafia.** De Rod Holcomb, avec Ken Wahl, Ray Sharkey, Jonathan Banks. *Vinnie Terranova est chargé d'une mission à haut risque : infiltrer le syndicat du crime d'Atlantic-City.* **22.10 Les superstars du catch. 23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : le Docteur et les Assassins** ■ Film anglais de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. *A Londres, au début du dix-neuvième siècle, un anatomiste, gêné par les règlements du corps médical dans ses travaux de dissection, fait appel à des déterreurs de cadavres. Ceux-ci en viennent à tuer des vieillards pour lui fournir des corps. Inspiré de faits réels, ce film d'épouvante fait apparaître l'horreur d'une société hypocrite et d'une misère poussant à des actes insensés.* **0.25 Cinéma : Poussière d'ange** ■■ Film français d'Edouard Niermans (1986). Avec Bernard Giraudeau, Fanny Bastien, Fanny Cottençon, Michel Aumont. **1.55 Cinéma : Edouard et Caroline** ■■■ Film français de Jacques Becker (1951). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jacques François, Elina Labourdette. **3.20 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5** □ Film américain de Danny Steinmann (1985). Avec John Shepard. **4.50 Série : Bergerac.**

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. Spécial Eddy Mitchell. Avec Dani, Jacques Dutronc, Les Calamités, Carte de séjour. **16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.30 Magazine : Télé-matches.** *Présenté par Pierre Cangioni.* Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; *Diffusion d'un événement sportif* ; Rediffusion du magazine Circuit. **1.15 Série : Thriller. 2.25 Série : Galactica** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** *Invité : Canada.* **14.45 Série : Le Saint** (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible** (rediff.). **16.25 Magazine : Dancerama.** Invitée : Emmanuelle Béart. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Bonheur tardif (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La récompense. **19.00 Série : L'île fantastique.** *Le cascadeur* ; L'illusion. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Echéance : mort. **20.30 Théâtre : Il est important d'être aimé.** Pièce d'Oscar Wilde, mise en scène de Jacques François, avec Jacques François, Henri Garcin, Katia Tchenko. **22.15 Série : Clair de lune.** Le portrait de Maddie. **23.05 Magazine : Charmes.** Les petits métiers ; Le son du corps ; *Babillages* ; *Voix off* ; Contes érotiques du chemin de fer ; Essayages ; Sexy 8. **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Série : Devlin connection** (rediff.). **0.35 Magazine : Dancerama** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Marcellin Pleynet, poète. **20.45 Dramatique : La cathédrale,** de *Jean-Gabriel Nordmann.* **22.35 Musique : Opus.** Concert pour papier. Le Taller de Musica Mundana de Madrid. **0.05 Clair de nuit.** *Histoire* de Louise, enfant autistique.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné en mars salle Favart) : *De la maison des morts*, opéra en quatre actes de Janacek, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. *Charles Mackerras* ; *sol.* : Dalibor Jedlicka, Miroslav Kopp, Frantisek Livora, Robert Dumé, Ivan Kusnjer, Antonin Svorc, Jacques Loreau, Peter Straka, *Joseph Hajna*, Vaclav Zitek, Danielle Streiff. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.**

Dimanche 27 mars

TF 1

6.00 Grand Prix de moto du Japon. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. *Journal* présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche.** Candy ; les Trois Mousquetaires ; Bioman ; Jacky Show ; Jem ; Pas de pitié pour les croissants. **10.05 Série : Tarzan.** Les cadeaux empoisonnés. **10.58 Météo. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Kakapo ou le perroquet de la nuit. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Chaud devant. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Eric Galliano. **15.25 Tiercé à Auteuil. 15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** De Patrick Jamain. Vista diaboli. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. *Spécial* années 50. **17.50 Série : Pour l'amour du risque.** La vidéo du crime. **18.45 Flash d'informations et Loto sportif. 19.00 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Flic ou Voyou** ■ Film français de Georges Lautner (1979). Avec Jean-Paul Belmondo, Marie Laforêt, Georges Géret, Michel Galabru, Jean-François Balmer. *Un représentant de la « police des polices » se fait passer pour un voyou afin d'enquêter, à Nice, sur la mort d'un commissaire. L'excellent roman de Michel Grisolia* l'Inspecteur de la mer *a été complètement chamboulé. Mais le punch de Belmondo et les dialogues d'Audiard peuvent donner envie de voir ce film.* **22.30 Sport dimanche soir. 23.15 Journal et météo.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à la cathédrale Notre-Dame de Créteil. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20** *Le monde est à vous.* De Jacques Martin. **15.00 Série : Mac Gyver.** Le Silence est d'or. **15.50 L'école des fans.** Invité : Augustin Dumay. **16.35** *Thé tango.* Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Stade 2.** Cyclisme : critérium international. **17.50 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey. **18.50 Stade 2.** Moto ; tennis de table ; patinage artistique ; rugby ; badmington ; basket ; football. **19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal et météo. 20.35 Série : Les Cinq dernières minutes.** La Ballade de Ménardeau, de Maurice Frydland, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Christiane Minazzoli, Vania Vilers. *Ménardeau est intrigué, puis ému par une jeune et jolie prostituée qui cherche à se cacher d'un puissant « protecteur ».* **22.00 Magazine : Cinéma, cinémas.** De Michel Boujut, Claude Ventura et Anne Andreu. Sandrine Bonnaire ; Terezin : la mise en scène de l'horreur ; Dean Stockwell ; *Jim Jarmusch.* **23.10 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45** *Les comptines du Vieux Continent.* **8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales.** Portrait de la pianiste belge Violaine Vanoyeke, extrait de son concert du 11 mars à Amiens (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Jacques Chirac. **14.30 Magazine : Sports loisirs.** Le défi : le surf ; Tennis : Tournoi des petits as à Tarbes ; Water-polo : finale du championnat de France à Marseille ; Tennis de table : championnat d'Europe à Bercy. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** *Religion et montagne. Foi et altitude. Enquête dans les monastères grecs, en Italie, en Suisse...* **17.30 Amuse 3.** Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Morocco Jack. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill.**

20.30 Jeux : Le sphinx. Présentés par Marc Menant. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Robin des bois d'Eldorado** ■■ Film américain de William A. Wellman (1936). Avec Warner Baxter, Ann Loring, Bruce Cabot, Margo, J. Carrol Naish. *En 1840, un Mexicain spolié de ses terres par des chercheurs d'or qui ont, de plus, causé la mort de sa femme s'allie à des bandits et soulève la Californie contre les Américains qui viennent de l'acquérir. Un western épique, très évolué, pour l'époque, dans la mise en scène et la peinture des personnages. Une rareté.* **23.55 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Rahan ; Rambo. **8.55 Cinéma : l'Ile des adieux** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. **10.40 Cinéma : Hold-up** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1985). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : L'ultime voyage.** De Peter Markle, avec John Savage, Meg Foster, Christopher Burke. **16.40 Documentaire : Les allumés du sport.** Le Marathon des sables. **17.05 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : Purple Rain** ■ Film musical américain d'Albert Magnoli (1984). Avec Prince, Apollonia Kotero, Morris Day, Olga Karlatos. *Le chanteur d'un groupe rock est en rivalité avec le leader d'un groupe funk. Intrigue prétexte aux performances de Prince, dont c'est le premier film, réalisé en style vidéo-clip.* **19.45 Flash d'informations. 19.50 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou** ■■■ Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher, Will Sampson. *Un prisonnier de droit commun simule la folie pour purger la fin de sa peine dans un asile psychiatrique. Il défie l'infirmière en chef, qui brime les malades par ses méthodes dictatoriales. Un film bouffon, dur, hallucinant, où l'institution psychiatrique est la parabole de toutes les sociétés d'oppression, des camps d'internement. Cabotinage génial de Jack Nicholson.* **22.40 Flash d'informations.** ▶ **22.45 Court métrage : Codex.** De Philippe Decouflé, mis en images par Jean-Yves Escoffier. *Animaux fantastiques, légumes vivants, vingt-six minutes de fantaisies exubérantes.* **23.10 Cinéma : Fuegos** ■ Film français d'Alfredo Arias (1986). Avec Vittorio Mezzogiorno, Angela Molina, Catherine Rouvel, Valentina Vargas. **0.40 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5** □ Film américain de Danny Steinmann (1985). Avec John Shepard, Melanie Kinnaman, Shavar Ross, Richard Young. **2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

7.15 Dessin animé : King Arthur. Le monstre du Mont Adlas. **7.35 Dessins animés : Cathy la petite fermière** ; Le livre par la poste ; Le livre magique ; Heurts et malheur (rediff.). **8.45 Dessin animé : Vanessa** (rediff.). **10.00 Top Nuggets. 10.30 Série : Galactica** ; Les guerriers victorieux (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman : Flashback** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** La machine à tuer. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **15.50 Série : Baretta.** Viol et châtiment. **16.45 Série : Matlock.** Le photographe. **17.35 Téléfilm : La recherche des dieux.** De Jud Taylor, avec Stephen McHattie, Kurt Russell, Victoria Racimo. **19.10 Mondo Diego.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Rollerball** ■ Film américain de Norman Jewison (1975). Avec James Caan, John Houseman, Maud Adams. *Les jeux sportifs et meurtriers de la Terre aux populations robotisées, en 2018. Combinaison du hockey, du rugby, du baseball, de la boxe, de la moto, du derby sur patins. Un champion qu'on veut éliminer se rebelle. Violence à tout casser, sauvagerie saignante. Interdit aux moins de treize ans à sa sortie.* **22.40 Musique : Moment intense.** Kassav aux Antilles. **23.10 Téléfilm : La recherche des dieux** (rediff.). **0.50 Série : Thriller.** Le fou. **2.00 Série : L'inspecteur Derrick.** La dame d'Amsterdam. **3.00 Aria de rêves.** Clavier bien tempéré (1er livre - n° 9 à 10), de Bach, par Jorg Demus, piano.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invitée : Chambas. **11.40 Magazine : Portraits d'hommes d'Etat.** Lee Kuan Yew (premier ministre de Singapour). **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire de l'enlèvement du baron Empain. **13.10 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Toots Thielmans en concert au Festival de jazz de Juan-les-Pins 1987. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'homme le plus riche du village. **19.00 Série : L'île fantastique.** Le mariage. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : MASH.** L'officier du jour. **20.30 Cinéma : la Colline des bottes** □ Film italien de Giuseppe Colizzi (1969). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Woody Strode. *Un homme traqué, blessé, se réfugie dans un cirque. Les artistes l'aident à se faire justicier. De bonnes idées de scénario. Une réalisation très médiocre.* **22.10 Série : Drôles de dames.** Miss Chrysanthème. **23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.35 Magazine : M6 aime le cinéma** (rediff.). **0.00 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. El Greco, l'éveil des ressemblances, par *Jean-Louis Schefer.* **22.35 Musique.** Le concert. Les feuillets d'Orphée. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

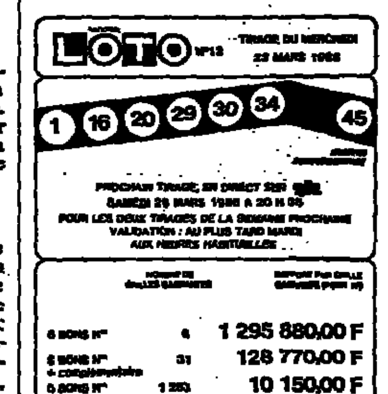
20.30 Concert (donné le 26 mars au Festival de Lucerne) : Symphonie n° 8 en sol majeur, op. 88, de Dvorak, et Messe glagolitique de Janacek, par l'Orchestre de la Philharmonie tchèque et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Vaclav Neumann, chef de chœur : Lubomir Mati, sol. : Magda Hajossyova (soprano), Vera Soukupova (alto), Léo Marian Vodicka (ténor), Jan Gali (Basse). **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Voyages. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 24 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.5	Santa-Barbara 19.0	Actual. région. 9.5	Actual. région. 5.8	Nulle part 1.6	Porte magique 6.3	Ile fantastique 2.6
19 h 45	52.4	Roue fortune 25.9	Maguy 7.4	Actual. région. 3.7	Nulle part 7.4	Boul. Bouvard 5.3	Ile fantastique 2.6
20 h 16	68.8	Journal 23.8	Journal 22.2	La classe 10.1	Nulle part 5.8	Journal 3.7	Têtes brûlées 3.2
20 h 55	67.7	Quest. domicile 7.9	Revanche à... 18.5	Les Proies 23.8	Ile des adieux 2.1	Planète singes 10.1	Devin 7.9
22 h 08	57.7	Quest. domicile 3.7	Patinage 12.7	Les Proies 26.4	Ile des adieux 2.1	Planète singes 14.3	M6 aime ciné 1.6
22 h 44	36.5	Rick Hunter 12.7	Patinage 12.2	Océaniques 4.8	The Verdict 0.5	Capitaine Furillo 3.7	Hawaii police 1.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.



● **M. Francis Brun-Buisson nommé directeur général adjoint d'Antenne 2.** – M. Francis Brun-Buisson vient d'être nommé directeur général adjoint d'Antenne 2, aux côtés de M. Henri Pérer, directeur général. Ce dernier devrait cependant rejoindre en mai l'Union européenne de radiodiffusion (UER) au poste de directeur de la commission Programmes de télévision. M. Brun-Buisson était directeur général de la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) depuis octobre 1985. Il fut aussi administrateur de la Régie française de publicité (RFP) et de Médiamétrie jusqu'en 1986.

● **Les producteurs protestent.** – L'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (USPA), qui regroupe 60 % de la production publique et privée, s'est indigné, jeudi 24 mars, du *« non-respect des engagements pris par le gouvernement ». « Les ministères de la culture et des finances avaient promis une dotation exceptionnelle de 50 millions de francs, provenant de la privatisation de TF 1, au compte de soutien audiovisuel »*, rappelle l'USPA dans un communiqué. *« Le 16 mars, le ministre de la culture s'est engagé à ce que cette somme soit versée au Centre national du cinéma (CNC) afin d'en tenir compte dans la répartition faite aux producteurs. Or,* ajoute le communiqué, *le CNC n'a reçu aucune instruction concernant ces 50 millions. »*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MARS 1988 A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mars à 0 h TU et le dimanche 27 mars à 24 h TU.

Les perturbations océaniques continueront à balayer le pays du Nord-Ouest au Sud-Est jusqu'à samedi en s'accompagnant de pluies

Samedi : pluie ou averses en toutes régions.

De la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France et à la Champagne, la journée sera partagée entre nuages, éclaircies et averses. les averses se produiront le matin de la Bretagne au Cotentin, l'après-midi de la Normandie au Nord et à l'Ile-de-France.

En Lorraine et en Alsace, de timides éclaircies verront le jour en matinée. En cours d'après-midi, le ciel se chargera de nuages menaçants donnant de fortes averses parfois orageuses.

Des Pays de Loire au Centre, au Massif Central, au Nord du Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine, le temps gris et pluvieux laissera la place aux éclaircies dans l'après-midi.

De la Bourgogne et de la Franche-Comté à Rhône-Alpes, la pluie persistera durant une bonne partie de la journée. Une accalmie surviendra en fin d'après-midi.

Les régions méditerranéennes, plus favorisées, échapperont à la pluie malgré un ciel nuageux.

Les températures minimales, en légère baisse sur les régions septentrionales, avoisineront 4 à 8° C sur la moitié nord, 8 à 12° C sur la moitié sud du territoire.

Les températures maximales seront *comprises entre 9 et 13° C au nord, 13 et* 17° C au sud.

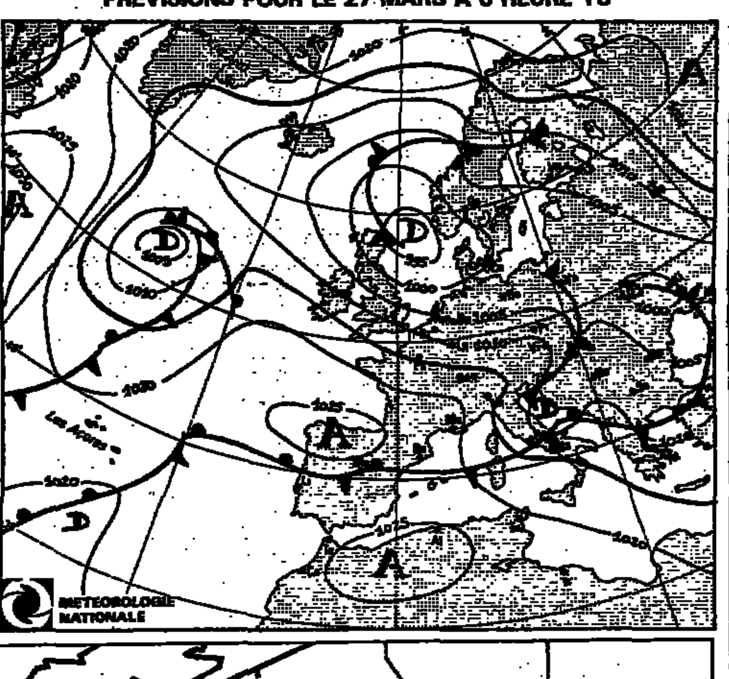
Dimanche : fin des pluies et retour des éclaircies.

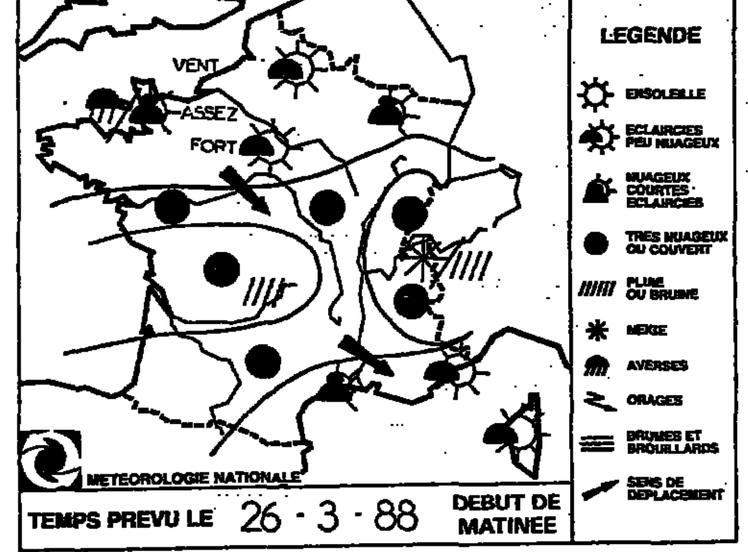
Nous verrons dimanche le retour des éclaircies en toutes régions.

Les températures minimales, en baisse, avoisineront 1 à 5, 6 à 8° C dans le midi de la France.

Les températures maximales varieront entre 8 et 12° C sur la moitié nord du pays, 12 et 16° C sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-3-1988 à 6 heures TU et le 25-3-1988 à 6 heures TU — le 25-3-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	8	N
BIARRITZ	13	12	O
BORDEAUX	13	12	P
BOURGES	13	9	P
BREST	12	9	P
CAEN	13	8	P
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FERR.	13	12	C
DIJON	9	8	P
GRENOBLE St-M-H	13	7	P
LILLE	13	5	P
LIMOGES	11	9	P
LYON	12	10	P
MARSEILLE-MAR.	18	9	N
NANCY	11	5	P
NANTES	14	11	C
NICE	17	10	D
PARIS-MONTS.	14	8	C
PAU	13	10	C
PERPIGNAN	21	13	D
RENNES	15	10	P
ST-ÉTIENNE	13	9	C
STRASBOURG	10	6	P
TOURS	14	9	P
TOULOUSE	15	11	C
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	23	8	D
AMSTERDAM	10	3	N
ATHÈNES	18	11	C
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	18	7	N
BELGRADE	14	5	C
BERLIN	10	4	P
BRUXELLES	13	4	P
LE CAIRE	28	18	D
COPENHAGUE	4	2	P
DAKAR	27	20	D
DELHI	35	21	D
DJERBA	21	15	D
GENÈVE	9	6	P
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	20	9	P
JÉRUSALEM	19	7	D
LISBONNE	22	11	N
LONDRES	14	6	P
LOS ANGELES	31	12	D
LUXEMBOURG	9	2	P
MADRID	23	8	D
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	18	6	D
MONTRÉAL	8	1	D
MOSCOU	6	−3	C
NAIROBI	27	15	C
NEW-YORK	23	6	N
OSLO	3	0	*
PALMA-DE-MAL.	23	7	D
PÉKIN	6	−2	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	D
ROME	10	6	B
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	2	−2	C
SYDNEY	23	16	A
TOKYO	13	5	C
TUNIS	22	13	D
VARSOVIE	8	3	N
VENISE	14	6	D
VIENNE	10	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Pollution et fatigue

Heure d'été, heure contestée

Le passage à l'heure d'été, dimanche 27 mars, va une fois de plus déclencher des polémiques. Depuis son installation en France, en 1976, on ne cesse de souligner ses inconvénients : enfants perturbés le matin pour le départ en classe et le soir pour trouver le sommeil ; pensionnaires d'hôpitaux décalés pour leurs soins et leurs repas en fonction des horaires du personnel ; éleveurs contraints de changer l'heure de la traite pour se plier au rythme intangible des vaches, etc. Mais on acceptait ces contraintes au nom de l'économie d'énergie : 300 000 tonnes d'équivalent pétrole (TEP) économisées pour la seule année 1976, selon les calculs du ministère de l'industrie.

Au fil des ans, cependant, cette conviction d'économiser l'énergie en se rapprochant de la durée d'éclairement a vacillé. L'Association contre l'horaire d'été (1) a fait et refait ses comptes : elle évalue à 80 000 tonnes seulement les TEP économisées, du fait que l'heure d'éclairage naturel gagnée le soir est perdue le matin en avril et septembre, au moment précis où les matinées sont plus fraîches et obligent parfois à chauffer. De sorte que le solde énergétique, selon l'association est nul, voire légèrement négatif. Et l'on ne compte pas dans ce bilan le coût du changement horaire lui-même, qui exige de changer toutes les pendules publiques, donc des frais de main-d'œuvre et de déplacement non négligeable – notamment dans les grandes agglomérations.

Depuis 1985, on s'est aussi avisé que l'heure d'été fait coïncider la pointe de circulation automobile avec l'ensoleillement maximum, ce qui augmente la production d'ozone par photo-oxydation, et donc accroît le risque de pollution pour les « pluies acides ». Dans son rapport consacré au sujet, M. Jean Valroff, député (PS) des Vosges, préconisait la suppression de l'heure d'été au nom de la défense des forêts.

Mais voici que ce qui n'était qu'une intuition est devenue constatation scientifique. Deux études menées en 1985 et 1987 par le laboratoire de cinétique et chimie de la combustion de Villeneuve-d'Ascq (université de Lille), sous la conduite de Jean-Claude Dechaux, débouchent sur cette conclusion formelle : « *L'heure d'été se traduisant par un décalage de deux heures entre le moment où le soleil est au zénith et celui où il est midi à notre montre, ce décalage a pour effet global d'exposer plus longuement les polluants primaires au soleil et d'accroître jusqu'à 15 % la concentration maximale d'ozone.* » Précisons que si l'ozone est un bienfait à 40 000 mètres d'altitude, où elle *protège contre les rayons ultra*violets du soleil, elle attaque les arbres, la pierre et les poumons au niveau du sol.

Jean-Claude Dechaux souligne que l'heure d'été est plus sensible à cet égard dans les pays qui, comme la France, se retrouvent avec deux heures d'avance sur le soleil (Espagne, *Benelux, URSS) que dans les* pays qui n'ont qu'une heure d'avance comme la Grande-Bretagne, la RFA ou l'Italie. Pour Jean-Philippe Olier, le directeur de l'Agence pour la qualité de l'air – qui a financé les deux études, – il faut prendre ces résultats avec prudence : « *La marge d'erreur est aussi importante que l'augmentation constatée. Et il ne faut pas oublier que, pour une même heure légale, nous avons des situations très différentes entre Brest ou Strasbourg. Les variables géographiques et météorologiques rendent le diagnostic très difficile.* »

Un Français sur trois

Si l'on se réfère non plus à la science, mais à l'intuition des Français, on découvre une opinion publique très partagée. Selon des sondages effectués l'an dernier (SOFRES, avril 1987 ; BVA, juin 1987), 39 % des Français estiment que l'heure d'été améliore leur qualité de vie, 34 % lui attribuent des difficultés supplémentaires pour leur vie quotidienne, et le reste ne se prononcent pas. Une majorité pense que l'heure d'été entraîne une réelle économie d'énergie.

Si l'heure d'été a été introduite en France après le premier choc pétrolier, il ne faut pas oublier qu'elle existait bien avant dans d'autres pays, comme l'Italie ou les Etats-Unis, à une époque où l'on ne se souciait pas d'économiser le pétrole mais simplement de faire mieux coïncider la journée de travail avec la durée du jour. En effet, si le changement d'heure provoque momentanément quelques désagréments (troubles du sommeil, bouleversement du rythme biologique, nervosité, etc.), il est aussi manifeste que le non-changement d'heure aboutit à des décalages considérables à l'approche des solstices de juin et de décembre, qui ne sont pas non plus sans inconvénient.

L'idéal, pour rester en phase avec le soleil sous notre latitude, serait de changer d'heure légale plusieurs fois par an. Mais on imagine le tollé devant une telle proposition, prati*quement irréalisable. D'où la propo*sition inverse de conserver la même heure toute l'année. Ceux qui le souhaitent en région parisienne iront manifester leur opposition à l'heure d'été à la gare Saint-Lazare samedi 26 mars vers midi. Il sera alors trop tard...

ROGER CANS.

(1) 21, chemin de Toussaint, 33500 Libourne.

En 1916, déjà

La polémique sur l'heure d'été n'est pas nouvelle. En 1916 déjà, en pleine guerre, un parlementaire, M. Honnorat, avait proposé à la Chambre d'avancer l'heure légale d'une heure, afin d'économiser le charbon et le pétrole, denrées stratégiques, et surtout de s'aligner sur l'Allemagne qui venait de changer d'heure. Les troupes allemandes, du coup, avaient une heure d'avance sur nos Poilus !

Cette proposition avait déclenché une avalanche de courrier au journal *le Temps*. Un partisan de M. Honnorat écrivait : « *Cette réforme ne coûtera rien à personne et aura l'avantage de nous procurer la jouissance gratuite d'une heure supplémentaire du beau soleil de France.* » Et un adversaire répliquait : « *La réforme sera comme un cautère sur une jambe de bois. On s'éclaire parce qu'il fait nuit, et non parce que les horloges marquent telle ou telle heure. (...) Nous aurons toujours une heure de retard sur Berlin.* » Un autre s'inquiétait pour l'unité d'action des forces alliées, qui s'étiraient de la France à la Russie : « *Ne doit-on pas redouter que l'avance de l'heure légale n'apporte, sur notre propre secteur occidental, des troubles regrettables dans l'exécution des ordres ?* »

La question a été aussi débattue cette année-là à l'Académie des sciences. Charles Lallemand, directeur du service de nivellement de la France, s'insurgeait contre l'adoption de cette « *heure allemande* » ; « *Cette mesure,* disait-il, *fausserait d'une manière inacceptable, sans utilité démontrée, les notions séculaires que représentent les mots midi et minuit.* »

« Marathon-pendules » à Paris

A Paris, le changement d'heure mobilisera les six horlogers de la Ville, samedi et dimanche, pour ce qu'ils appellent eux-mêmes le « *marathon-pendules* ». En deux jours, ils devront mettre à l'heure d'été 2 059 cadrans. Vaste opération, moins délicate cependant au printemps qu'à l'automne : il est plus simple d'avancer un mécanisme d'une heure que de le retarder de vingt-trois heures. Plusieurs horloges parisiennes sont anciennes et leur mouvement ne supporterait pas un retour en arrière. Au passage à l'heure d'hiver, elles sont donc arrêtées une heure : l'horloger doit passer deux fois.

Pendant ce week-end, les 350 établissements parisiens où se trouve une horloge dépendant de la direction de l'architecture de la Ville de Paris seront visités selon un itinéraire très étudié. On commencera samedi par les cadrans non visibles du public (dans les 177 établissements scolaires, les 9 bibliothèques municipales, etc.). Le dimanche sera réservé aux affichages horaires visibles du public : les horloges monumentales telles que celle de la tour Marie-Antoinette du Palais de justice, la plus ancienne, ou celle de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, qui date de 1817, les horloges de l'Hôtel de Ville, des mairies, des 57 églises ou lieux de culte, des marchés, des casernes, des piscines et des 7 parcs et jardins, sans oublier la sculpture animée qui a donné son nom au quartier de l'Horloge à Beaubourg.

C. V.

PHILATÉLIE

Allez les jeunes !...

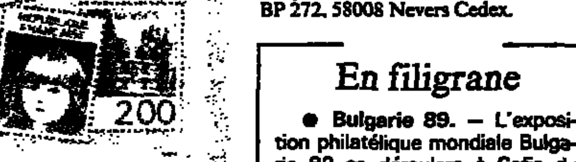
La poste mettra en vente générale, le lundi 11 avril, un timbre à l'occasion de l'exposition philatélique « Philex-Jeunes 88 » qui aura lieu à Nevers, du vendredi 8 au dimanche 10 avril.

Après Rouen (1976), Niort (1978), Perpignan (1981) et Dunkerque (1984), c'est au tour de la préfecture de la Nièvre d'accueillir une manifestation qui permet de faire le point sur l'intérêt que les plus jeunes portent à la philatélie. Seule, par le passé, l'exposition de Perpignan n'avait pas fait l'objet d'un timbre-poste.

Plus de trois mille visiteurs sont attendus au Centre-Expo, boulevard de l'Amiral-Jacquinot à Nevers. Cette « Nationale-Jeunesse », déclare en substance Philippe Lesage, commissaire national à la jeunesse de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, a pour but de sensibiliser les parents à la philatélie, d'y amener les jeunes et de leur donner l'esprit associatif. Philippe Lesage ne cache pas qu'un gros effort reste à faire pour développer la philatélie scolaire : « *La philatélie fédérale est une philatélie de compétition,* « *pure* », précise-t-il, *alors que la philatélie pratiquée au niveau des établissements scolaires correspond plus à une utilisation pédagogique du timbre. Il est indispensable, dans le contexte actuel, de s'ouvrir à ces autres formes de philatélie.* » A Nevers, il y aura donc un secteur de philatélie scolaire.

Au programme également : la vente anticipée « premier jour » du timbre *Philex-Jeunes*, dessiné et gravé par *Claude Andréotto*, qui sera sur place les 9 et 10 avril pour des séances de dédicace ; la pré-





sence de deux cent vingt-cinq jeunes exposants, soit huit cents cadres d'exposition sur plus de 2 000 mètres carrés ; des négociants ; un stand de faïences de Nevers et une présentation du timbre comme outil pédagogique avec quelques exemples de « leçons » (sciences naturelles : les poissons ; histoire : Louis XIV ; géographie : le Rhône, etc.).

Les effectifs de la section jeunesse de la Fédération se montaient en 1987 à plus de huit mille membres. Philippe Lesage, grâce à « Philex-Jeunes 88 », espère rapidement passer la barre des dix mille... en attendant la prochaine « Nationale-Jeunesse » qui devrait avoir lieu dans trois ans à Cholet.

Le timbre, au format horizontal 40 X 26 mm (nº PTT 1988-15), est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée à Nevers, les 8, 9 et 10 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Centre-Expo, rue de l'Amiral-Jacquinot ; le 8 avril, de 8 heures à 18 h 30, et le 9 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Nevers RP.

★ Renseignements, souvenirs philatéliques : « Philex-Jeunes 88 », APN, BP 272, 58008 Nevers Cedex.

En filigrane

● **Bulgarie 89.** – L'exposition philatélique mondiale Bulgarie 89 se déroulera à Sofia du 22 au 31 mai 1989. Elle marquera le cent dixième anniversaire des postes bulgares et le centenaire de la philatélie organisée en Bulgarie.

● **« Polio-Plus » et Rotary à Concarneau.** – Le Rotary international organise une opération « Polio-Plus » destinée à récolter des fonds pour la vaccination de plusieurs millions d'enfants dans le tiers-monde. Une flamme postale d'oblitération sera mise en service à cette occasion le 16 avril à Concarneau, et le club Rotary local propose un souvenir philatélique comportant le premier jour d'utilisation de cette flamme au prix de 22 F, port compris (commandes et règlement : Rotary, M. Courtin, 8, rue Jos-Parker, 29110 Concarneau).

● **La TSF au Musée de la poste d'Amboise.** – Une nouvelle salle du Musée de la poste d'Amboise (Indre-et-Loire) accueille, à partir du 2 avril, toute la production des établissements de radio Gody, installés à Amboise de 1912 à 1955. Cette collection comprend les premiers postes à galène de 1912, les postes à lampes... (renseignements : Anne Debal, service culturel, mairie d'Amboise, 37400 Amboise).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08

● **Le transport maritime en 1987.** – Le Comité central des armateurs de France (CCAF) vient de *publier l'édition 1987 de la brochure* intitulée « Le transport maritime ». Sont recensées dans cet ouvrage, complété par de nombreux tableaux et annexes statistiques, les données les plus importantes, non seulement sur les armateurs et transporteurs français, mais aussi sur l'activité internationale.

★ *CCAF*, 73, *boulevard Hauss*mann, 75008 Paris. Prix de l'ouvrage, 160 F.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 26 mars

Drouot, 14 h 30 : tableaux, livres, Extrême-Orient, vins.

ILE-DE-FRANCE

Gron, près de Sens, 14 h 30 : mobilier ; **Joigny**, 14 h 30 : livres.

Dimanche 27 mars

Fontainebleau, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux, sculptures.

PLUS LOIN

Samedi 26 mars

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, monnaie ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Bergerac**, 14 heures : timbres, cartes postales ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h 30 : cartes postales ; **Douai**, 20 heures : tableaux, sculptures ; **Le Havre**, 21 heures : tableaux, argenterie, mobilier ; ***Libourne***, *14 heures : affi*ches de cinéma ; **Marseille** Cantini, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Marseille Castellane**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Nice**, 10 heures et 14 h 30 : timbres ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : collection d'un cinéphile ; **La Rochelle**, 14 heures : livres ; **Saumur**, 14 h 15 : archéologie ; **Vendôme**, 14 h 30 : céramiques ; **Vichy**, 14 h 30 : armes.

Dimanche 27 mars

Autun, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Bayeux**, 14 heures : militariat ; **Beaune**, 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Besançon**, 14 heures : tableaux ; **Blois**, 14 heures : ivoires, mobilier ; **Boissy-les-Prévenches**, 14 h 30 : automobiles de collection ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Bourges**, 14 heures : art d'Asie ; **Brest**, 14 h 30 : tableaux ; **Cahors**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Chalon-sur-Saône**, 10 heures et 14 h 30 : bijoux, argenterie, mobilier ; **Chaumont**, 14 heures : mobilier, *tableaux, bibelots* ; *Cognac*, 14 heures et 20 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Dijon**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Dreux**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Epinal**, 14 heures : verrerie, bijoux, mobilier ; **Evreux**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Issoudun**, 14 h 30 : orfèvrerie, tableaux, mobilier ; **Manosque**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Marseille Castellane**, 10 h 30 : des bonsaï et 14 h 30 : archéologie ; **Marseille Prado**, 9 h 30 et 14 h 30 : vins ; **Nancy**, 14 h 30 : arts nouveaux, mobilier ; **Parthenay**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Reims**, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Romans**, 14 h 30 : objets de vitrine, mobilier ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Saumur**, 14 h 15 : archéologie ; **Tarbes**, 14 h 30 : mobilier ; **Tonnerre**, 14 h 30 : faïences ; **Troyes**, 14 heures : linge ; **Valence**, 14 h 30 : monnaie ; **Vichy**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Vitry-le-François**, 14 heures : arts populaires, cartes postales.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Tours, Marseille, Villefranche-sur-Saône, Biarritz, Niort, Marcq-en-Barœul, Longué.

Le Monde CADRES

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 42 a., POLYGLOTTE (all., angl., ital, esp., néerl., grec), bonne présentation, excell. réf. dans industrie, tourisme, transp. et presse. Etud. ttes prop. Ecrire s/le nº 2 141, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

J.H. 25 ans, DEA droit social, double maîtrise droit des affaires et droit social, expérience au sein d'un syndicat professionnel, recherche poste dans direction personnel ou cabinet. Ecrire en précisant bien la référence nº 6 016, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

Commerce de gros cherche 32 articles en bois, « puzzles, games + toys » de l'Asie, sans concurrence. Rens. ss chiff. 37.301451, Publicitas, case postale, CH-4501 Soleure.

Cherchons partenaire commercial pour importation/exportation RFA, France pour Mercedes-Benz. Nous parlons allemand. Tél. 19-49-73-61/720-19.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Imm. XVIIe gd liv., belle hauteur s/plaf., 3 ch., 145 m² terrasses, travx à term. S/PL. SAMEDI 14 h/17 h. 5, rue SIMON-LE-FRANC.

5e arrdt

CARREFOUR MONGE
BEL IMM. RAVALÉ, ASC., 305 m² DIVISIBLES, PROF. LIBÉR. 45-04-23-15.

11e arrdt

BEAUMARCHAIS PRÈS
r.-de-chaussée en duplex
4 P. 90 m² TERRASSE
charme. Vis. sam. 14/17 h. 38, rue SAINT-SÉBASTIEN.

Mo PARMENTIER
Bon immeuble ravalé, calme, grand living triple avec salle à manger, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, + grenier HP 4 m, grand volume. 66, rue FONTAINE-AU-ROY, sam., dim. 14 h/17 h.

15e arrdt

Mo DUPLEIX
Bon imm. pierre de taille, tout cft. double living. 2 chambres, entrée, cuisine, bains, w.-c., 29, bd de Grenelle, sam., dim. 14 h/17 h.

17e arrdt

170 m², STYLE LOFT
RÉCEPT. + 4 CH., 2 BAINS, CUIS. ÉQ., DÉCORÉ NEUF, MODERNE, 3 400 000 F. S/PLACE SAM. 14 h/18 h. 68, RUE NOLLET.

18e arrdt

RUE MARCADET
Bel immeuble briques, 2 pces, entrée, cuis., salle de bns, w.c. 460.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
COLOMBES
pr. gare La Garenne-Colombes. Bon imm. calme, chf. cent., salon, s. à manger, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., box, 132, rue MOSLAR (angle rue des Arts). Sam., dim. 14 h 30/17 h.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. 48-73-35-43.

Collab. journal cherche 2 p. Paris-9e, 15e, 18e, 40 m² environ, max. 440 000 F. Tél. 43-48-76-30.

IMMO MARCADET
rech. urgent toutes surfaces, même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

immeubles

BOIS-COLOMBES
PL. DE L'HOTEL-DE-VILLE, IMM. POUR INVESTISSEUR. 43-33-15-04.

ST-GERMAIN
proche RER
IMM. REMARQUABLE 1965 état except., 3 250 m², libre pour moitié, rentabilité, impts pour investiss. Partic. 46-24-06-32 MATIN.

villas

10' PARIS DIRECT RER
A VENDRE
CAUSE DÉPART MUTATION
SPLEND. VILLA RÉCENTE séj., sal., terrasse couv., cuis. tt équipée, aménagem. de haute qualité, 3 ch. très luxueuses, s. de bains, w.-c., s. de jx, cave, gar. TERRAIN 450 m² CLOS, PAYSAGÉ. Px int., crédit 100 %, remb. comme un loyer. Tél. 48-61-41-75, 24 h/24 h. Vis. dir. 122, rue du Béarn, 93 Tremblay-lès-Gonesse.

pavillons

MONTGERON
Pav. réc. 73, séj., sal. + 3 ch., cuis., bains, s/sol tot., gar., s/1 300 m² jdin, à saisir, 880 000, 45-43-88-60.

CRÉTEIL ÉGLISE sect. pav., 6 p. cuisine, tout confort, 350 m² jardin, gar., s/sol compl., 2 045 000. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

L'ISLE-ADAM
Complexe de standing de CASSAN (s/60 ha), pavillon 208 m² tout confort, terrain 750 m², accès direct forêt, école + tennis + piscine dans le parc, 1 245 000 F. ELIREM 30-31-21-00.

A 2 km du golf de BUSSY-ST-GEORGES à vendre sur 760 m² pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage. Séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.-c., 3 chambres + mezzanine donnant sur le séjour. Prix : 1.050.000 F. Tél. : 64-02-26-91 après 19 h.

propriétés

RÉG. HYÈRES VAR, PPTÉ ÉTÉ 6 000 m², P. DS L'EAU, PRÈS VILLAGE, MAISON 200 m² HABITABLE, TERRAIN EN JARDIN INCONSTRUCTIBLE, 2 800 000 F. ECRIRE HAVAS HYÈRES Nº 122 466 2, av. J.-J.-PERRON, 83400 HYÈRES.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND
YONNE, 9 km de Chablis, 13 km de Tonnerre, 2 h de Paris par autoroute, dans village très agréable (rivière, commerces, pêche, etc.).

MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE
75 m² sur 3 niveaux, électricité, fosse sceptique. Sur cave voûtée. R.-de-ch. : salle de séjour, cuis. entièr. équipée, w.c. 1er ét. : chambre, salle de bains. 2e ét. : grenier aménagé en chambre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée. Jardin 80 m². Prix : 200.000 F. Tous renseignements et R.V. tél. : 43-08-11-91 (répondeur) ou heures repas ou (16) 86-75-90-39.

maisons individuelles

A vendre MAISON ANC. en p. de taille dans hameau, état ref. neuf, sur 2 niv. de 32 m² au sol. Px 370.000 F. Tél. : (16) 94-48-41-05.

terrains

CRESPIÈRES (78)
Beau terrain boisé viabilisé, 3 000 m² construct. 1 maison 200 m². Tél. : (16) 35-23-62-40.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-68-50 +

L'AGENDA

Badge

UN BADGE A ÉTÉ CRÉÉ
pour lutter contre la solitude et la timidité.
Tél. : (16) 21-98-26-19.

Teinturiers

TEINTURIER SPÉCIALISÉ
Avant vos randonnées de printemps, d'été, faites nettoyer et raviver vos articles en DAIM et CUIR.
VOUS qui avez des vêtements de valeur.
VOUS qui aimez le travail impeccable
retenez cette adresse où le travail est entièrement fait à la main :
GERMAINE LESECHE
TEINTURIER-DÉTACHEUR
APRÊTEUR-COLORISTE
11 bis, rue de Surène, 75008 Paris, 42-65-12-28.
Prise et livraison à domicile.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Madrague-Lecques (Var) à louer juillet STUDIO STDG 4 personnes, confort, calme, verdure, plages, 5 800 F mois, tout compris. Tél. 91-33-37-77 bur. Mme Mollard, ou 91-49-53-55 dom.

TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, gd cft, 2.000 F la semaine, du 27 mars au 10 avril. Tél. 34-61-45-41 (après 20 heures).

AUVERGNE
Vacances ! Détente !
AU FAMILY HOTEL**
av. E.-Duclaux, 15800 Vic-s/ Cère, 71-47-50-49, pisc., tennis, asc., parc 1 ha, parkg.

SAINT-TROPEZ
Résidence « Loisirs Eden »
PAQUES à OCTOBRE.
Div.studios de 2 à 6 pers., confort, piscine, parc.
Tél. : 16 (1) 48-63-40-60.

Entre Luberon et Ventoux. Loue juillet/août 2 villas, piscine, standing, 6 pers., anim. exclu. Px 18 000 F. 90-74-42-85, 90-75-41-33.

Le Carnet du Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul Raphaël ABENSOUR,
avocat à la cour,

survenu subitement le 21 mars 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

9, place des Ternes,
75017 Paris.

— Montbrison.

M. et Mme Jean Charvéron,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel à Rome, le 18 mars 1988, à l'âge de trente-cinq ans, de

M. Jean-Pierre CHARVÉRON,
sous-préfet,
sous-directeur
au ministère de l'intérieur.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Montbrison, le lundi 28 mars, à 14 h 30.

19, allée de Charlier,
42600 Montbrison.

— Bar-le-Duc. Betancourt.

Mme Jean Descrains,
son épouse,
Sa famille
Et ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès, de

M. Jean DESCRAINS,
professeur à l'université de Reims,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

● Erratum. — C'est en 1961 qu'a lieu la tentative de putsch en Algérie, et non en 1960 comme il a été écrit par erreur dans la notice accompagnant l'avis de décès du général Jousse (*le Monde* du 25 mars).

— Mme Albert Jedwab,
son épouse,
M. et Mme Gérard Tatin,
Jocelyne Jedwab
et Alexandre Dupony,
ses enfants,
Julia et Alexandre Tatin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Victor Lemor
et leurs enfants,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Maurice Jedwab,
son frère et sa belle-sœur,
Stéphane et Karine Jedwab,
son neveu et sa nièce,
Mme Marie Chapiro,
ses enfants et petits-enfants,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Albert JEDWAB,

survenu le 23 mars 1988, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 15 h 30 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 22 mars 1988, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. Hugues LONARDI d'ERCOLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
ancien membre
des réseaux de la France combattante,
« Vengeance »,
arrêté par la Gestapo en octobre 1943,
déporté au camp de Buchenwald.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 25 mars, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Stendhal,
93500 Pantin.

— Les survivants du block 34 du camp de Buchenwald
font part de la mort de leur camarade de déportation,

Hugo LONARDI.

A l'heure de la cérémonie religieuse qui sera célébrée le vendredi 25 mars, à 14 heures, en l'église de Tous-les-Saints, de Bobigny (Seine-Saint-Denis), ils se souviendront de ce fils d'émigré italien, commandeur de la Légion d'honneur.

RELIGIONS

Le pape loue le « modèle » koweïtien

Recevant, le jeudi 24 mars, les lettres de créances du nouvel ambassadeur du Koweït auprès du Saint-Siège, M. Tarek Abdul Razzaki Razzouqi, Jean-Paul II a félicité l'émirat — *qui est le seul* pays de la péninsule arabe à avoir des relations diplomatiques avec le Vatican — pour sa « *bienveillance* » à l'égard des catholiques, très minoritaires (cinquante-trois mille sur un million et demi d'habitants), installés au Koweït.

Le pape a souligné la liberté de déplacement des prêtres, du *culte pour les fidèles, de l'enseignement religieux pour les enfants. C'était, semble-t-il,* une allusion à la situation dans certains pays du Golfe, notamment en Arabie saoudite et au Yémen du Nord, où l'entrée de bibles est interdite. — *(AFP.)*

PRESSE

La vente des « Echos » à l'éditeur du « Financial Times »

La Commission européenne prend parti pour Pearson

La Commission européenne a indiqué le vendredi 25 mars à M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, qu'une interdiction de la vente du groupe de presse français éditeur des *Echos* au groupe britannique Pearson PLC constituerait une infraction aux règles du Marché commun.

Le commissaire européen chargé du *marché intérieur*, lord Cockfield, a indiqué dans sa lettre que la décision de Paris contredisait les règles communautaires sur la liberté d'établissement des entreprises, la libre circulation des capitaux et les participations financières. Mais cette première réaction ne constitue pas une procédure juridique, souligne-t-on à Bruxelles.

Fin janvier, le ministre avait *exprimé « des réserves »* sur la vente des *Echos* à Pearson, compte tenu du fait que le capital du groupe éditeur du *Financial Times* est détenu à hauteur de 20,5 % par M. Rupert Murdoch, le patron de presse américain d'origine australienne.

Mme Beytout, propriétaire des *Echos* avait alors riposté en indiquant que *« le groupe Pearson était communautaire à plus de 70 % »* et respectait donc la loi.

● **Trois quotidiens du groupe Hersant absents des kiosques lyonnais.** — *Le Progrès* de Lyon, *Lyon-Matin* et *le Figaro-Lyon* étaient absents des kiosques de l'agglomération lyonnaise le vendredi 25 mars. Les journaux ont bien été fabriqués mais une grève des services de distribution ont empêché leur mise en place.

● **Dominique Jamet à « l'Evénement du jeudi ».** — Dominique Jamet, qui fut rédacteur en chef et éditorialiste au *Quotidien de Paris* jusqu'en décembre dernier, entre à *l'Evénement du jeudi*, où il s'occupera particulièrement des pages culturelles.

Dominique Jamet avait dû quitter *le Quotidien de Paris* après avoir signé dans le mensuel *Globe* une déclaration de cinquante-huit personnalités appelant M. François Mitterrand à être candidat à l'élection présidentielle, le directeur du *Quotidien*, M. Philippe Tesson, lui ayant reproché cet acte.

● **M. Robert Maxwell gagne son procès contre deux de ses biographes.** — M. Robert Maxwell, le célèbre patron de presse britannique, a obtenu des excuses publiques et de « substantiels » dommages et intérêts (reversés à une œuvre charitable) des éditeurs d'une biographie qu'il jugeait diffamatoire. *Maxwell : portrait du pouvoir*, le livre contesté de M. Peter Thompson et M. Anthony Delano, sera donc retiré de la vente. M. Maxwell compte également attaquer devant les tribunaux londoniens une autre biographie, *Maxwell, l'outsider*, de M. Tom Bower.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt de la cour d'appel de Paris du 30 janvier 1986 devenu définitif après rejet du pourvoi, l'association des consommateurs « Que Choisir » et son directeur de publication, M. Donny, ont été condamnés à payer au docteur Benhaim, pour diffamation, la somme de 100 000 F de dommages et intérêts et 10 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale, la cour « soulignant l'absence totale de circonspection et d'objectivité dont a fait preuve en l'espèce l'auteur de l'article », et ordonnant la publication de l'arrêt dans trois journaux au choix de la partie civile.



SOMMAIRE

■ La tension des taux d'intérêt, aux Etats-Unis, provoque un affaissement des cours boursiers. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle du début du mois d'octobre 1987 (lire ci-dessous).

■ La réforme fiscale introduite dans le projet de budget britannique explique en partie la vigueur de la livre (lire page 30).

■ Septième semaine de grève pour les navigants d'Air Inter : un conflit dont on ne voit pas l'issue, et dans lequel les pilotes prennent le risque de l'échec (lire ci-contre).

■ Selon une enquête de l'INSEE, la durée de vie de l'âge moyen de l'outil de production en France s'élève très nettement (lire page 30).

■ Le chômage a augmenté de 0,2 % au mois de février (lire ci-dessous).

Les marchés financiers redoutent une nouvelle crise en 1988

(Suite de la première page.)

A l'origine de ces mouvements, on trouve l'annonce d'un gonflement des dépenses de consommation en février aux Etats-Unis (+0,7 %) et celle d'une augmentation de 0,9 % des revenus personnels des Américains pour le même mois. Dans le monde entier, on en a immédiatement conclu, peut-être un peu vite, que la diminution du déficit commercial américain allait être freinée et que l'inflation pourrait se réveiller outre-Atlantique. La réaction immédiate des marchés a été la baisse du dollar, prélude à une chute supplémentaire, et la hausse des taux à New-York, ces taux étant considérés comme un bon baromètre de la confiance en l'Amérique prise globalement.

Sans doute, le déficit commercial des Etats-Unis est-il en train de se contracter lentement, revenant en décembre et en janvier aux environs de 12 milliards de dollars par mois contre 13 et 14 milliards en moyenne l'an dernier. Sans doute, les exportations américaines progressent-elles, actuellement, de 15 % à 20 % en volume sur une base annuelle. Le contraire eût été, tout de même, absolument désespérant après une dévaluation du dollar dépassant 50 % vis-à-vis de monnaies fortes, comme le yen et le mark.

Mais, font remarquer les esprits chagrins, ces exportations risquent d'être freinées, au second semestre 1988, par un ralentissement de la demande mondiale. Surtout, le maintien d'une forte consommation de l'autre côté de l'Atlantique, considéré avec satisfation par une Maison Blanche en pleine campagne électorale, rend improbable la contraction des importations qui, seule, assurerait une diminution spectaculaire du déficit commercial américain.

Or, à la fin de l'année dernière, le groupe des trente-trois experts internationaux, lançant un cri d'alarme contre les risques d'une récession générale (*le Monde* du 17 décembre 1987), incitait les Etats-Unis à fournir un effort important, en ramenant le rythme de croissance de leur consommation intérieure à un point ou un point et demi au-dessous de celui de leur produit national brut, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

La persistance des déficits

La conséquence en est que bien des conjoncturistes, dans le monde entier, ne voient guère le déficit commercial américain redescendre à moins de 135 à 140 milliards en 1988 après son record de 160 milliards en 1987. En ce cas, estime le très sérieux chef économiste de la grande banque britannique Lloyds, *« tout le problème sera de savoir dans quelle proportion le dollar devra baisser pour que le monde entier accepte de financer ce nouveau déficit. »*. Pour lui, c'est de plus de 10 %, c'est-à-dire 1 dollar à 1,50 DM (contre 1,68 DM actuellement), 114 yens (contre 126 yens) et 5 F à 5,20 F (contre 5,70 F). Les pronostics sont les mêmes chez la grande maison de titres américains Goldman and Sachs, citée la semaine dernière par notre confrère *la Vie française*, et chez les grands instituts allemands de conjoncture IFO et DIW.

De plus, le déficit budgétaire des Etats-Unis risque de se maintenir à un niveau élevé, malgré la diminution de 72 milliards de dollars sur deux exercices, péniblement négociée entre la Maison Blanche et le Congrès à la fin de l'année dernière, et considérée comme notoirement insuffisante, de l'aveu même des négociateurs. Revenu à 150 milliards de dollars pour l'exercice 1987, contre 221 milliards en 1986, il risque de remonter à 175 milliards en 1988. Comme la moitié de ce déficit est comblée par des emprunts extérieurs, notamment auprès des Japonais, la charge d'une dette extérieure, qui frise les 400 milliards de dollars, va continuer de s'alourdir, ce qui va gonfler le montant des intérêts à verser aux prêteurs. Ces derniers risquent de se montrer plus méfiants, surtout si le dollar fléchit à nouveau.

En ce cas, les taux de rendement que devra offrir le Trésor américain pour les capitaux, véritable prime de risque exigée par les milieux financiers internationaux, monteront, comme ils l'avaient fait après les accords du Louvre, passant de 7,40 % fin mars 1987 à 10,50 % le matin du 19 octobre de la même année, quelques heures avant le krach du « lundi noir ». Une nouvelle crise financière serait alors à prévoir, moins brutale mais peut-être plus grave que la précédente.

Certes, ce genre de scénario-catastrophe peut ne pas se réaliser, ou pas complètement. Les gouvernements des pays occidentaux se félicitent du consensus auquel ils sont parvenus à la fin de l'année dernière, notamment sur le dollar, *« qui ne doit plus baisser »* assurent les officiels américains. En outre, la consommation aux Etats-Unis pourrait fléchir au second semestre 1988 ou même avant : déjà les commandes de biens durables pour l'industrie ont diminué en janvier et en février.

Mais on rappellera que tout ralentissement de l'activité ampute les recettes fiscales de l'Etat fédéral, et qu'une baisse d'un point du produit national brut gonflerait de 40 milliards de dollars le déficit budgétaire américain. Un véritable dilemme, sauf à réduire les dépenses ou, surtout, à augmenter les impôts, notamment ceux sur les produits pétroliers, comme le préconise le nouveau président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, chaussant les bottes de son prédécesseur, M. Paul Volcker. Mais, on le sait, rien n'est à attendre de ce côté-là avant l'entrée en fonctions d'un nouveau président des Etats-Unis, au début de 1989.

D'ici là, le monde occidental risque d'être ébranlé à nouveau, avant qu'une seconde crise ne contraigne les Américains à ne plus vivre au-dessus de leurs moyens. C'est à ce moment-là seulement qu'une stabilisation des monnaies pourrait être envisagée, de même qu'une véritable baisse des taux d'intérêt, dont le niveau historiquement élevé, supérieur au taux de croissance dans la plupart des pays, constitue la plus grave des menaces.

FRANÇOIS RENARD.

Les déficits budgétaires américains

(en milliards de dollars)

Budget 1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	Budget 1988 (prévisions)
73,8	78,9	127,9	207,8	185,3	212,3	221,2	150,4	146,7

Chaque indication de budget réalisé (de 1980 à 1987 inclus) s'entend pour la période d'octobre à septembre de l'année suivante.

Le gonflement du déficit budgétaire américain, particulièrement net en 1982 et en 1983, s'explique par la politique de M. Reagan, qui ne fut que partiellement appliquée. Le président des Etats-Unis, s'il avait abaissé – comme promis – les impôts des Américains, n'était en revanche pas parvenu à réduire de façon significative les dépenses fédérales. C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis ont connu une forte reprise économique, sous l'effet d'une politique de relance de type keynésien. En 1987, le déficit a décliné, du fait notamment de l'application de la grande réforme fiscale, qui, dans sa première phase, a accru les recettes fiscales. Mais, en 1988 – seconde année d'application, – la réforme produira un effet inverse, et le déficit devrait remonter aux environs de 160 à 170 milliards de dollars, c'est-à-dire à un niveau nettement supérieur aux 146,7 milliards prévus par la Maison Blanche

Légère augmentation du chômage en février

Avec 0,2 % de demandeurs d'emploi supplémentaires, le chômage a légèrement augmenté à la fin du mois de février, en données corrigées des variations saisonnières. La tendance est à la hausse pour le troisième mois consécutif après une longue période de baisse.

Selon les statistiques officielles, publiées le 25 mars, il y avait 2 581 900 personnes inscrites à l'ANPE, soit 4 000 de plus que le mois précédent.

En données brutes, et comme toujours à ce moment de l'année, le nombre de chômeurs a diminué de 2 % en un mois. Il y avait 2 634 800 demandeurs d'emploi, soit 54 500 de moins qu'en janvier dernier.

Sur un an, en données brutes comme en données corrigées, la baisse est de 2,4 %.

D'après les premières indications, les résultats de février seraient dus à un fort ralentissement du flux d'inscription à l'ANPE, en recul de 19 % sur un mois, en données brutes. Les entrées au chômage après un licenciement et surtout à la fin d'un contrat à durée déterminée (– 26,7 %) ont beaucoup baissé.

Les sorties des listes du chômage sont, elles aussi, moins nombreuses, ce qui confirmerait un certain essoufflement du traitement social. Les départs en stage ne compensent plus la baisse du rythme du retour dans l'emploi, qui diminue de 7,6 % en un mois, en données brutes.

L'intersyndicale de Télémécanique lance un appel à la grève

Le personnel de Télémécanique n'a pas tardé à réagir à la dernière offensive du groupe Schneider sur leur entreprise (*le Monde* des 24 et 25 mars) : l'intersyndicale (Confédération autonome du travail, CGC et FO) a décidé d'appeler à la grève générale avec occupation d'usine, à compter du vendredi 25 mars. Cette grève pourra être faite *« à la japonaise »*, c'est-à-dire en restant au travail avec un brassard.

C'est la deuxième fois en un mois que l'intersyndicale recourt à cette mesure pour affirmer son opposition au rachat de Télémécanique par Schneider. Début mars, déjà, le personnel avait débrayé, pour la première fois en soixante-quatre ans d'existence.

Epargne

Enquête sur un « produit miracle »

Sous le titre « Une nouvelle arnaque à l'épargne », l'hebdomadaire financier *la Vie française*, qui sort en kiosque vendredi 25 mars, apporte des révélations sur un produit miracle proposé aux épargnants français depuis octobre dernier, et qui se révèle être, en fait, *« un piège à gogos »*. A travers des publicités dans la presse et des courriers individuels, une société, Royco Investment Company, propose un bon rendement garanti de 15 % au minimum, une performance obtenue grâce aux marchés des options de matières premières de New-York et de Londres, d'après les affirmations du représentant en France de cette entreprise, M. Mouillefarine.

L'enquête de *la Vie française* révèle en fait que ce produit, diffusé dans d'autres pays européens n'a reçu nulle part de visa et qu'aucune demande d'agrément n'a été déposé en France. La société comme les entreprises qui apportent leur garantie sont inconnues sur les grandes places financières évoquées dans la publicité. Informée de cette affaire, la direction des assurances et la Commission des opérations de Bourse ont décidé de transmettre ce dossier au parquet du tribunal de grande instance de Paris. Le ministère de l'économie a publié, jeudi 24 mars après-midi, un communiqué à ce sujet.

Les « puces » américaines et japonaises sur le dos des Européens

L'Europe, qui redoute de faire les frais du code de bonne conduite conclu à l'été 1986 sur les semi-conducteurs entre les Etats-Unis et le Japon, a réussi à faire entendre sa voix auprès du GATT : un groupe d'experts de cette instance internationale, gardienne de la fluidité des échanges mondiaux, lui a en effet donné raison en estimant que le contrôle des prix des exportations japonaises vers les pays tiers était contraire aux dispositions du GATT.

Aux termes de l'accord de l'été 1986, le Japon s'engageait en effet à contrôler le prix des semi-conducteurs japonais exportés non seulement vers les Etats-Unis, mais aussi vers les pays tiers. La CEE avait porté plainte devant le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en octobre 1986, arguant que cette surveillance américano-japonaise permettait aux deux pays – qui produisent 80 % des semi-conducteurs mondiaux – de manipuler les usagers européens.

En revanche, les Européens n'ont pas eu gain de cause sur la question de savoir si l'accord de 1986 donnait un accès privilégié aux exportateurs américains sur le marché nippon. Les Japonais s'étaient en effet engagés à ouvrir plus largement leur marché aux producteurs étrangers.

La CEE espère que le conseil du GATT adoptera les conclusions des experts lors d'une réunion, le 4 mai, et que le Japon abrogera le système de fixation des prix à l'exportation. Une mesure jugée importante, les Douze important 60 % de leurs semi-conducteurs.

BILLET

La grève désespérée des pilotes d'Air Inter

Pour la septième semaine consécutive, les syndicats des personnels navigants techniques d'Air Inter, SNPL et SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) ont déposé un préavis de grève tous les jours de minuit à 8 heures du matin, du lundi 28 mars au 1er avril. Ils demandent toujours une période d'expérimentation du pilotage en équipage à trois de l'Airbus A-320, qui a été conçu pour être conduit par deux pilotes seulement.

Les perturbations du trafic devraient être minimes, comme les semaines précédentes, et la réalité oblige déjà à dire que les pilotes d'Air Inter sont en train de perdre sur tous les tableaux en prolongeant leur mouvement. Ils voulaient obtenir d'abord le départ de leur président, M. Pierre Eelsen : celui-ci a de grandes chances d'être confirmé pour six ans, quel que soit le résultat des élections présidentielles. Les pilotes déclaraient ensuite à cor et à cri que l'équipage à deux pose des problèmes de sécurité : or, le premier ministre survolera, le 28 mars, les Champs-Elysées à bord du premier Airbus A-320 réceptionné par Air France... et piloté à deux.

Les navigants d'Air Inter poursuivent leur combat envers et contre tous : contre l'opinion publique, qui ne comprend pas que le progrès technique et les gains de productivité ne soient pas acceptés à partir du moment où ils ne provoquent aucun licenciement ; contre le gouvernement, qui veut préparer Air Inter à affronter la concurrence du grand marché européen de 1993 ; contre les jeunes pilotes de la compagnie, qui n'ont pas les préventions de leurs aînés à l'égard d'un avion très électronisé.

Comment s'explique une lutte aussi solitaire et quasiment désespérée ? Tout d'abord par la fixation que certains navigants ont faite à l'encontre de M. Pierre Eelsen. Ensuite, par leur isolement : ils ne quittent pas le territoire national, ils ne rencontrent guère les autres catégories de personnels, et ils ont donc du mal à comprendre que, dans l'Europe de demain, aucune compagnie ne pourra se permettre de payer deux fois plus ses pilotes que ses concurrents en utilisant, en outre, 30 % de navigants supplémentaires.

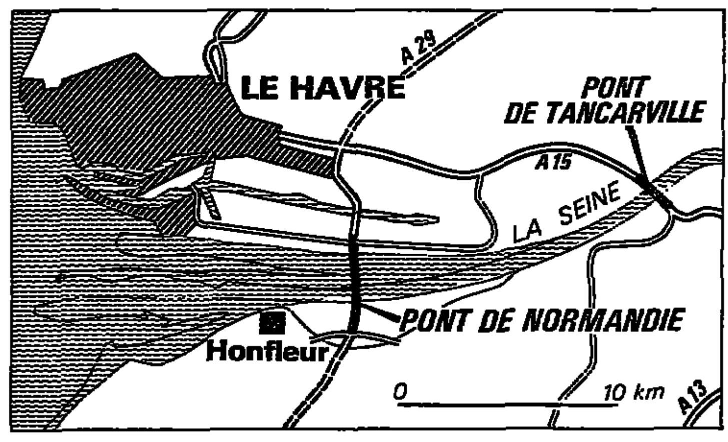
Il est dommage que la tournure corporatiste de la dispute ait fait avorter le seul vrai débat à propos de l'A-320 : qui doit avoir la prééminence de l'homme ou de la machine dans les systèmes modernes ? L'A-320 est un avion révolutionnaire. Pour la première fois, les manœuvres du pilote transitent par des ordinateurs, qui, à leur tour, transmettent des impulsions aux gouvernes et aux moteurs. Pour la première fois, l'homme se voit retirer, dans une notable proportion, le droit à l'erreur. En définitive, quelle place doit-il occuper dans le poste de pilotage ? Celle du commandant de bord, ou celle d'un ingénieur surveillant des automatismes ?

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

Entre Le Havre et Honfleur

Le chantier du pont de Normandie a été inauguré par M. Jacques Chirac



ROUEN
de notre correspondant

M. Jacques Chirac vient de poser la première pierre du pont de Normandie qui reliera les deux rives de l'estuaire de la Seine, entre Honfleur et Le Havre, en 1992.

Avec ses 2 200 mètres de long, sa travée centrale de 856 mètres à 50 mètres au-dessus de l'eau, l'ouvrage devrait modifier profondément la géographie régionale. Le pont est attendu avec impatience par les Havrais, qui rêvent de voir leur région devenir le pôle d'un grand estuaire développé sur ses deux rives.

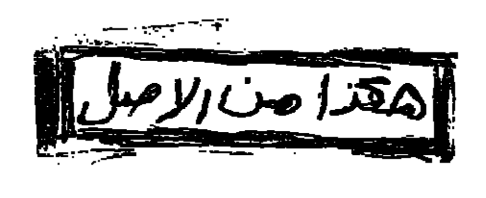
A peine le pont de Tancarville avait-il été ouvert en 1959 – 30 kilomètres en amont – que se profilait le projet de lancer un nouveau lien qui placerait Le Havre à un quart d'heure de Honfleur et une petite demi-heure de Deauville.

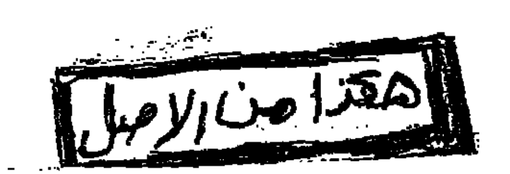
L'idée, séduisante pour les aménageurs, n'a cependant franchi le stade de l'ébauche qu'au moment où le gouvernement de M. Chirac a donné son accord en 1986 pour que la chambre de commerce et d'industrie du Havre finance les travaux, comme elle l'avait déjà fait, il y a trente ans, pour le pont de Tancarville. Le conseil régional de Haute-Normandie, les conseils généraux de Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados ont garanti pour 25 % chacun l'emprunt contracté par la CCI. Le conseil régional de Basse-Normandie, où débouche le pont sur la rive gauche, n'a pas voulu prendre ce risque en raison de l'opposition des élus du département de la Manche.

L'ampleur des travaux (un coût de 1 milliard de francs 1987), l'activité pour le secteur des travaux publics (1 000 emplois pendant cinq ans), la beauté de l'ouvrage à haubans, le record mondial de portée de la travée centrale (856 mètres), un trafic évalué à 1,5 million de véhicules par an, ont suffi à gommer les hésitations au nord de l'estuaire. Bien des questions demeurent, cependant, sur les effets de la nouvelle liaison sur les équilibres économiques, industriels, urbains, sociologiques, des deux rives.

ETIENNE BANZET.

● **Les usagers du tunnel sous la Manche resteront dans leurs voitures.** – La commission intergouvernementale franco-britannique a approuvé, du point de vue de la sécurité, la formule de transport imaginée pour le franchissement du tunnel sous la Manche : les passagers resteront à bord de leurs véhicules pendant les trente-cinq minutes que durera le trajet. En revanche, elle a demandé de nouvelles études pour s'assurer que le principe de non-séparation des passagers et des véhicules peut aussi s'appliquer aux cars.





Économie

AFFAIRES

Grâce à la croissance de la consommation

L'électronique grand public progresse de 11 % en 1987

Le marché français des produits d'électronique grand public (audio, vidéo et supports magnétiques vierges) a progressé en 1987 de 11 % pour atteindre 24,6 milliards de francs. Ce résultat global fait partie des estimations fournies par les Syndicats des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC) en prélude au Salon international « Son et vidéo », qui se tiendra, pour la première fois, porte de Versailles, du 7 au 12 avril prochain. En volume, la croissance du marché dépasse 20 % pour de nombreux produits, grâce à la nouvelle baisse des prix relatifs de ces matériels.

La reprise constatée dans la consommation des ménages au second semestre 1987 explique ces résultats satisfaisants, qui font suite à un bilan 1986 exceptionnellement bon. Et la tendance, qui se prolonge début 1988, devrait continuer à pousser les ventes de magnétoscopes (+ 39 % en 1987 avec 1,25 million d'unités), de camescopes (+ 131 % avec 146 000 unités), et celles de lecteurs à laser de disques compacts (+ 100 % en 1987, avec 640 000 unités). La télévision couleur (+ 5 % en 1987, avec 2 675 000 postes vendus) pourrait, en revanche, marquer le pas, alors que des marchés plus traditionnels comme l'autoradio (2,65 millions d'unités, + 13 %) continuent leur progression.

Globalement, les livraisons des industriels n'ont progressé que de 3 % en valeur (11,3 milliards de francs), alors que – conséquence de la répartition européenne des productions au sein des groupes – les exportations (4,75 milliards) suivaient, avec presque 18 % de hausse, le rythme des importations (13,9 milliards de francs, + 19 %). Le taux de couverture reste donc stable (34,2 %, contre 34,4 % en 1986), mais à un niveau très médiocre. La concurrence des fabricants du Sud-Est asiatique est, il est vrai, toujours aussi forte.

Au niveau communautaire, si les fabricant européens ont amélioré leur position sur le créneau du magnétoscope (48 % du marché couverts en 1987 contre 40 % en 1985), ils perdent régulièrement du terrain dans la télévision. En deux ans, leur part du marché européen est revenue de 89 % à 77 %, essentiellement au profit de la Corée du Sud (passée de 1 % à 7 %) ou d'autres nouveaux venus comme Hongkong (3 % du marché européen en 1987).

Au niveau mondial, alors qu'aux Etats-Unis le marché de l'électronique grand public continue de progresser pour dépasser 30 milliards de dollars en 1987, l'industrie japonaise accuse une baisse de 12 %, contrecoup notamment de sa délocalisation.

C'est pourtant face au Japon que se joue l'avenir du secteur en Europe, notamment autour de la télévision haute définition (TVHD). Pour gagner cette bataille, trois conditions sont requises, selon le SIMAVELEC : un satellite de diffusion à forte puissance (type TDF 1-TV Sat), des programmes attractifs diffusés en D 2 MAC paquet, et la promotion des technologies européennes de TVHD pour soutenir la comparaison avec les efforts de la chaîne NHK et du gouvernement japonais.

Au niveau enfin des innovations, les industriels comptent beaucoup sur le lecteur-enregistreur magnéto-optique numérique (MOD), développé par Thomson, le magnétophone numérique (DAT) pour lequel des accords doivent être trouvés avec les éditeurs de programmes, et le développement de la domotique. A condition d'être soutenus par les pouvoirs publics, comme c'est déjà le cas pour sept programmes Euréka qui mobilisent 316 millions d'ECU dans le secteur électronique grand public.

M.-C. I.

TEXTILE

Devanlay devrait reprendre les sous-vêtements de Dim

Dim ne sera vraisemblablement pas vendu intégralement au groupe américain Sara Lee. L'accord conclu en janvier dernier entre Bic, qui contrôle Dim, et Sara Lee (*le Monde* du 15 janvier), est en effet contesté par les autorités françaises, qui cherchent à privilégier, au moins en partie, une « solution française ». Le groupe Devanlay (Lacoste, Orly, Jil) devrait en effet reprendre l'activité sous-vêtements de Dim : les collants resteraient à l'américain. Actionnaire depuis mai 1987 à hauteur de 23,9 % de Dim, Sara Lee devrait, selon l'accord, en prendre 31 % supplémentaires.

Il s'agit en outre de satisfaire M. Léon Cligman, PDG de Devanlay, qui avait cherché sans succès à reprendre 19,8 % du capital de la firme française Eminence, leader sur le marché du sous-vêtement masculin, repris en mars 1987 par le suisse Schiesser.

Par ailleurs, les pouvoirs publics doivent aussi se prononcer sur le dossier Peaudouce, que sa maison mère, la Financière Agache, veut vendre au suédois Mölnlyke (*le Monde* du 21 janvier). La Suède ne faisant pas partie de la CEE, l'Etat devrait autoriser la cession. Aucune solution française n'étant envisageable (plus aucune firme française de taille n'est présente dans les produits d'hygiène), l'autorisation sera vraisemblablement accordée, même si cette vente est très contestée. La CFDT affirme que les salariés sont inquiets pour leur emploi. « *Peaudouce est la seule unité industrielle largement bénéficiaire* », affirme le syndicat. [...] *Si M. Bernard Arnault vend ce qui rapporte, que fera-t-il du reste ?* [...] *M. Arnault veut devenir le leader mondial du luxe. Il n'a pas, contrairement à ses affirmations, réussi un sauvetage industriel, mais spolié les contribuables français.* » Les pouvoirs publics attendent avant d'accorder leur feu vert définitif que le groupe suédois apporte des garanties d'emploi.

M.-C. R.

Une étude de l'INSEE sur la période 1972-1984

L'outil de production vieillit en France

La durée de vie et l'âge moyen de l'outil de production, en France, s'élèvent de façon marquée et régulière pour les industries de biens intermédiaires et de biens de consommation, ainsi que pour les industries agricoles et alimentaires, indique une étude de l'INSEE (1). Celle-ci porte sur un échantillon de 3 200 entreprises adhérentes à la centrale des bilans de la Banque de France et suivies sur les années 1972 à 1984.

Aucun secteur ne rajeunit son appareil de production au cours de la période étudiée. L'outil vieillit nettement dans les industries de métaux ferreux, du caoutchouc-matières plastiques et du textile-habillement.

Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière (biens intermédiaires, d'équipement et de consommation), les équipements ont une durée de vie et un âge moyen stables, à 12,5 et 5,7 ans respectivement. Mais cette stabilité masque des différences entre secteurs, les biens d'équipement et le secteur du bâtiment-génie civil et agricole étant les seuls pour lesquels les deux indicateurs restent stables.

Pour les biens d'équipement, la durée de vie moyenne est d'environ onze ans, et l'âge moyen des équipements d'environ 4,8 ans (un certain rajeunissement s'était manifesté entre 1974 et 1979). Pour les industries de biens intermédiaires, la durée de vie des équipements s'allonge très nettement et régulièrement : 13,4 ans en 1972, 16,4 ans en 1984. Parallèlement, l'âge moyen des équipements passe de 5,9 ans à 9 ans sur la période.

Pour les biens de consommation, la durée de vie de l'outil passe de 10 à 14,3 ans entre 1972 et 1984, l'âge moyen augmentant de 4,6 à 7,7 ans.

Par ailleurs, dans le secteur du bâtiment-génie civil et agricole, durée de vie et âge moyen de l'outil s'établissent respectivement autour de 8,6 et 4,3 ans.

Pour les industries agricoles et alimentaires, la durée de vie des équipements augmente de 7,8 à 14,2 ans entre 1972 et 1984, tandis que l'âge moyen passe de 3,7 à 7,3 ans.

(1) *Economie et statistique*, mars 1988.

(2) *Durée de vie et âge moyen de l'outil de production*, par Gilbert Cette et Daniel Szpiro.

ÉTRANGER

Les allégements fiscaux du budget britannique dopent la livre

Parmi les facteurs qui dopent actuellement la livre sterling au-delà de toute mesure figurent les importantes dispositions fiscales annoncées le 15 mars par M. Nigel Lawson.

Le budget 1988-1989 (1) fut d'abord accueilli de façon mitigée. Puis le contenu fiscal du projet – mieux analysé, mieux compris – commença à produire ses effets. Au-delà de la transformation profonde du barème de l'impôt sur le revenu, qui va voir le nombre de ses tranches ramené de six (27 %, 40 %, 45 %, 50 %, 55 %, 60 %) à deux (40 % et 25 %), le budget 1988-1989 comprend, en effet, des modifications souvent fort avantageuses pour les contribuables aisés.

Le barème des droits de succession était jusqu'à présent bâti sur cinq taux : 0 % jusqu'à 90 000 livres (950 000 F), 30 %, 40 %, 50 %, 60 %. Il n'en comprendra plus que deux désormais : 0 % jusqu'à 110 000 livres (1 150 000 F environ) et 40 % au-delà. Contrairement à ce qui se passe en France, l'impôt sur les successions en Grande-Bretagne n'est pas « personnalisé » – c'est-à-dire calculé en part, – mais établi globalement. Les héritiers se répartissent ensuite le montant de la somme à payer au fisc. Cette différence explique en grande partie le fait que, même modifié, l'impôt sur les successions en Grande-Bretagne restera, dans la plupart des cas, plus lourd qu'en France, où il faut arriver à un héritage de 11,2 milliards de francs par part pour supporter un taux de 40 %.

La taxation des plus-values a, elle aussi, été modifiée. L'impôt qui s'applique frappe par définition la différence entre prix de vente et prix d'achat : mais il ne prendra plus en compte le prix d'acquisition lorsque celui-ci remontera à une période antérieure au 1er avril 1982. On ignore encore comment le fisc britannique effacera concrètement la partie de la plus-value née avant 1982. Mais, quelle que soit la technique employée, l'avantage sera important, notamment dans le cas de vente de terrains constructibles : jusqu'à la fin des années 70 et au début des années 80 les hausses de prix dépassaient en effet 10 % et même 15 % l'an (2).

En revanche, le taux d'imposition forfaitaire à 30 % sera supprimé, la plus-value étant réintégrée dans le revenu imposable et donc soumise aux deux taux du barème de l'impôt sur le revenu (25 % et 40 %). La plus-value ne sera taxée qu'au-delà de 5 000 livres au lieu de 6 600 actuellement, le gouvernement faisant remarquer qu'en dehors même de l'effacement d'une partie de la plus-value, celle-ci subira le plus souvent le taux de 25 % du barème de l'impôt sur le revenu au lieu du 30 % forfaitaire actuel.

Enfin, les avantages fiscaux accordés à l'épargne sont améliorés. Les dividendes, mais aussi les plus-values sur actions sont exonérées dans la limite de 3 000 livres (31 000 F) d'achat dans l'année.

On comprend que l'ensemble de ces mesures – favorables aux revenus élevés – aient dopé la livre sterling sur le marché des changes.

Al. V.

(1) Voir *le Monde* du jeudi 17 mars. Le budget 1988-1989 couvre la période allant du 1er avril de cette année à la fin de mars 1989.

(2) En 1975, les prix de détail avaient augmenté de 24,2 %. En 1980, de 18 %.

REPÈRES

Fonctionnaires

Baisse du pouvoir d'achat en moyenne annuelle

Selon une étude de l'INSEE publiée dans *Economie et Statistique* de mars, le pouvoir d'achat du traitement des fonctionnaires a diminué en moyenne annuelle, en 1987, de 2,1 % en brut et de 2,8 % en net. En revanche, si l'on prend les indicateurs en glissement, c'est-à-dire en comparant le mois de décembre de l'année courante au mois de décembre de l'année précédente, le pouvoir d'achat a augmenté de 5,2 % en brut et de 4,5 % en net. Comme l'indique l'INSEE, « *le résultat favorable en glissement est essentiellement dû au rappel effectivement versé au mois de décembre 1987* ». De décembre 1986 à novembre 1987, il y a une diminution du pouvoir d'achat de l'indice (– 0,5 % en brut et – 1,2 % en net). Depuis 1978, la baisse cumulée en pouvoir d'achat des traitements bruts est de 3,5 %, soit un taux annuel moyen de 0,4 %. Pour les traitements nets, la baisse de pouvoir d'achat depuis 1978 est de 7,9 %, soit 0,9 % l'an, en raison de l'accroissement sensible des cotisations sociales à la charge des salariés.

Institutions d'épargne

Lourdes pertes aux Etats-Unis

Les institutions d'épargne aux Etats-Unis ont perdu 3,2 milliards de dollars au quatrième trismestre et 6,8 milliards en 1987, pertes essentiellements concentrées dans les régions pétrolières qui connaissent de graves difficultés, a annoncé, jeudi 24 mars, le Federal Home Loan Bank Board (organisme surveillant au niveau fédéral l'ensemble des institutions d'épargne et de prêts au logement).

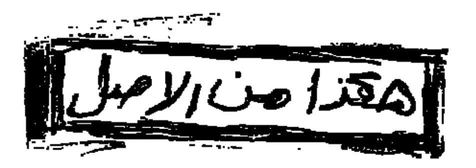
Les pertes en 1987 dépassent largement leur précédent record d'après-guerre enregistré en 1981 (4,6 milliards de dollars). Ce sont les plus importantes depuis la grande dépression des années 30. En 1986, les 3 147 institutions d'épargne et de prêts avaient enregistré un bénéfice de 132 millions de dollars. En 1987, les deux tiers des caisses d'épargne ont annoncé des bénéfices totalisant 6,6 milliards de dollars, mais le tiers a accusé des déficits représentant 13,4 milliards. En raison de la crise des institutions d'épargne, la FSLIC (Federal Savings ans Loan Insurance Corp.), l'organisme fédéral chargé d'assurer les dépôts à concurrence de 100 000 dollars, a éprouvé de graves difficultés pour intervenir l'année dernière.

Travail

Le nombre des accords d'entreprise a progressé en 1987

Selon un bilan du ministère des affaires sociales et de l'emploi, 5 762 accords d'entreprise (hors droit d'expression) ont été déposés en 1987, contre 4 911 en 1986, soit une sensible progression. Au quatrième trimestre 1987, 1 183 accords ont été déposés, contre 1 293 le trimestre précédent, principalement sur les salaires et l'aménagement du temps de travail. Pour les salaires, « *les augmentations générales se situent en moyenne entre 1,5 % et 3 %* ». Contrairement aux trimestres précédents, « *le développement de l'individualisation semble se ralentir. Lorsque cette formule est retenue, elle est le plus souvent associée à des augmentations générales* ». Le ministère a observé qu'au quatrième trimestre de nombreuses entreprises ont utilisé les possibilités d'aménagement du temps de travail de la loi du 19 juin 1987, en recherchant un allongement de la durée d'utilisation des équipements ou la modulation des horaires, mais en « *délaissant* » la réduction de la durée du travail. Les accords ont été très peu nombreux sur la formation professionnelle, l'emploi, les classifications et les représentants du personnel.




هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

immobail btp

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 15 mars 1988 pour examiner l'activité de la société ainsi que les résultats de l'exercice 1987.

Au cours de l'année, malgré une forte concurrence, la société a maintenu la production à un niveau satisfaisant, tout en préservant sa rentabilité : il a été réalisé pour 399 millions de francs d'investissements nouveaux contre 393 millions de francs l'année précédente, dont 282 millions de francs en crédit-bail (contre 289 en 1986) et 117 millions de francs en location simple (contre 104 en 1986).

Ainsi le montant brut des engagements de la société, après déduction des immeubles sur lesquels les locataires en crédit-bail ont exercé leur levée d'option d'achat, s'élève à 2,3 milliards de francs représentés à 73 % par des opérations en crédit-bail et 27 % par des opérations en location simple.

Les investissements en patrimoine immobilier ont été réalisés dans l'acquisition de bureaux et locaux d'activités situés à Paris et en périphérie parisienne. Ils marquent la volonté de la société de poursuivre le développement de ses opérations de patrimoine dont les recettes ont progressé dans ce domaine de 28 %.

La valeur du patrimoine de la société peut être estimée à plus de 800 millions de francs et représente ainsi 500 F par action.

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui, comparés à ceux de l'exercice précédent, se résument de la façon suivante :

(en millions de francs)	1986	1987	Evolution 87/86
Recettes hors taxes	259,57	309,13	+ 19,1 %
Frais financiers et charges	142	170,11	+ 19,8 %
Résultat d'exploitation	117,57	139,02	+ 18,2 %
Amortissements et provisions	− 64,20	− 78,73	+ 22,6 %
Charges et produits exceptionnels	+ 2,17	+ 0,97	n.s.
Bénéfice net	55,54	61,26	+ 10,3 %
Bénéfice net par action (en francs)	34,42	37,85	+ 10 %

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le mercredi 25 mai 1988, la distribution d'un dividende de 33 F par action contre 31 F en 1986, marquant une augmentation de 6,45 %.

IN2

GROUPE INTERTECHNIQUE

Résultats de l'exercice 1987

Le conseil d'administration de la société, réuni le 18 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 26 mai.

En 1987, le périmètre de consolidation a été élargi aux sociétés françaises Léanord et Ferma et à la société italienne IN2 Spa. Afin de permettre les comparaisons et d'apprécier ainsi l'évolution du groupe, le résultat à périmètre 1986 a été rappelé entre parenthèses.

Au niveau consolidé de la société et de ses filiales, le chiffre d'affaires a été de 1 012,8 millions (766,3 millions à périmètre 1986) contre 720,4 : les commandes reçues de 1 005,8 millions (706,7) contre 737,6.

Le résultat net s'est élevé à 32,4 millions (42,1), contre 33,9.

Les études propres ont été de 104,9 millions, soit 10,4 % du chiffre d'affaires (84,4 et 11 %), contre 81,5 et 11,3 %.

La marge brute d'autofinancement a été de 153,9 millions (141,6), contre 128,3 millions.

La part d'IN2 dans le résultat net du groupe s'est élevée à 36,7 millions (42,8) contre 34,3 millions en 1986. Ramenée à une action d'IN2, cette part est de 17,50 francs (20,40) contre 16,40 francs en 1986.

Le conseil proposera à l'assemblée le versement d'un dividende de 4,50 francs, soit 6,75 francs de revenu global, supérieur de 12,5 % à celui de l'exercice précédent.

VALREAL
valeurs réalisables

Société d'Investissement à Capital Variable

Le conseil d'administration réuni le 17 février 1988 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987. Il a été constaté à cette occasion que les revenus distribuables permettent de proposer à l'assemblée générale à caractère mixte qui sera réunie sur première convocation le 8 avril 1988, de fixer le dividende de l'exercice 1987 à 3 814,58 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,66 franc.

Pour les personnes physiques relevant de l'impôt sur le revenu le dividende se décompose de la manière suivante :

– revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 2 783,09 francs, sans crédit d'impôt ;

– revenus sur bons du Trésor et certificats de dépôts négociables à concurrence d'un montant de 1 030,16 francs sans crédit d'impôt ;

– revenus d'actions françaises à concurrence d'un montant de 1,33 franc asssorti d'un avoir fiscal de 0,66 franc.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale à caractère mixte, ce coupon sera détaché le 5 mai 1988 et mis en paiement le 6 mai 1988. Compte tenu de ce calendrier, seuls les ordres de rachat reçus jusqu'au 5 mai 1988 avant midi seront exécutés sur la base de la valeur liquidative coupon inclus.

VALREAL
Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél. : (1) 42.96.16.24

RÉSULTATS NETS 1987 SOCIÉTÉ ET GROUPE

LES CABLES DE LYON

FORTES PROGRESSIONS DU RÉSULTAT SOCIÉTÉ ET DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 mars 1988 sous la présidence de Monsieur Claude BOVIS, pour examiner les comptes de l'exercice 1987 de la Société et du Groupe LES CABLES DE LYON qui se résument comme suit :

En millions de francs	Société Les Câbles de Lyon		Groupe Les Câbles de Lyon		
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net consolidé	Résultat net consolidé Part Groupe
1986	3 840	92,6	11 600	242,1	231,3
1987	3 590	202,7	14 640	409,3	367,0
Évolution 87/86	− 6 %	+ 119 %	+ 26 %	+ 69 %	+ 59 %

La Société, malgré la légère diminution du chiffre d'affaires due au caractère cyclique des facturations des grandes liaisons téléphoniques sous-marines, enregistre une forte croissance du résultat grâce à l'amélioration de la rentabilité de son activité propre et à l'accroissement des dividendes en provenance des filiales.

Au cours de l'exercice 1987, le Groupe a obtenu des succès commerciaux majeurs en Europe et à l'exportation parmi lesquels : liaison sous-marine TASMAN 2 (2500 km) en fibre optique reliant l'Australie à la Nouvelle-Zélande ; commande des premières liaisons par fibre optique à dispersion décalée : 100 km sans répéteur en Suède, 126 km au Royaume-Uni, réalisation sur une période de cinq ans de réseaux téléphoniques à Bangkok et dans le sud de la Thaïlande, contrat de fournitures de câbles sous-marins et terrestres à haute-tension (220 KV) en Chine.

La politique de diversification et de croissance externe s'est poursuivie avec notamment l'acquisition de THOMSON CUIVRE et le regroupement aux États-Unis au sein de la société ALCATEL N.A. dont LES CABLES DE LYON assurent la gestion, des activités américaines de Câbles et de Transmission d'ALCATEL N.V. et de CELWAVE, filiale des CABLES DE LYON.

L'augmentation importante du résultat consolidé global et part Groupe s'explique par une forte croissance du résultat courant qui est la conséquence d'importants gains de productivité, et de l'amélioration du résultat financier.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, convoquée le 31 mai 1988, de distribuer un dividende de 42 F par action assorti d'un avoir fiscal de 21 F en progression de 68 % sur l'exercice précédent, soit une distribution totale de 121,7 millions contre 72,4 millions de francs en 1986.



ALCATEL CABLES

Économie

SOCIAL

7 624 F par Français

L'écart entre la croissance des dépenses de santé et le rythme de l'inflation s'est réduit en 1987

Les Français ont dépensé pour leur santé, en 1987, 424 148 000 000 millions de francs, soit 7 624 F par habitant, selon les comptes établis par le SESI (1) et qui devaient être remis, vendredi 25 mars, aux ministères des affaires sociales et de l'emploi, de la santé et de la famille.

L'effort de compression de ces dépenses se manifeste par une baisse sensible de la croissance de cette consommation médicale, qui n'est plus que de 5,1 % par rapport à 1986, alors qu'elle atteignait plus de 16 % par an de 1970 à 1980, pour descendre progressivement à + 13,6 %, + 11,1 %, + 9,7 % et + 8,2 % en 1986.

Le ralentissement constaté repose à la fois sur une diminution des soins hospitaliers, mais aussi, ce qui est nouveau, sur une tendance analogue pour les soins ambulatoires et les biens, tels que les médicaments. On constate de même un fléchissement de la croissance, jusqu'alors continue, du volume des soins, qu'ils soient hospitaliers, privés ou d'analyses biologiques.

Durant cette même année 1987, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2 % (contre 2,4 % pour les soins et les biens médicaux). La différence entre ces deux chiffres se trouve réduite à 0,4 point, alors qu'elle oscillait, durant les trois années précédentes, entre 4,8 et 3,9 points. Il est vraisemblable qu'il faut voir dans ce ralentissement d'une progression devenue inquiétante à la fois l'effet du plan de rationalisation conduit par le gouvernement, celui de l'instauration du budget global dans le secteur hospitalier et celui d'une prise de conscience générale des acteurs (professionnels ou patients) du système de santé.

La moitié pour les hôpitaux

Les hôpitaux (publics ou privés) se taillent encore, dans les dépenses sanitaires des Français, la part du lion : 207,9 milliards de francs, soit 3 737 F par habitant, soit encore la moitié du total de ces dépenses. Leur taux de croissance a néanmoins légèrement fléchi (il est de 4,9 %, contre 5,1 % en 1986) en raison vraisemblablement de la mise en œuvre de la dotation globale et d'une politique sévère d'encadrement et de recrutement des personnels (médecins à plein temps y compris, pour lesquels le taux de recrutement a chuté en cinq ans de 9,2 % à 3,3 %).

Les Français ont dépensé, pour leur hospitalisation, 2 837 F par habitant dans le secteur public, et 824 F dans le secteur privé. Les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, analyses en laboratoire de ville, cures thermales) ont représenté 2 134 F par habitant en 1987, soit 35,7 % de la consommation totale des soins. Leur progression s'est nettement affaiblie par rapport à 1986, tant en valeur (elle est de 5,8 % contre 12,4 % l'année précédente) qu'en volume (nombre d'actes pratiqués) : 3,7 % par rapport à 9,8 % en 1986.

Ce ralentissement est particulièrement net pour l'exercice des cabinets de ville, où la progression tombe à 6,8 %, contre 10,7 % en 1986 et 12,7 % en 1985. Les effectifs des médecins ont néanmoins continué de croître en 1987 (de 3 % pour les généralistes et de 6,1 % pour les spécialistes). Il semble par ailleurs, indique le rapport, que le nombre des médecins passés en secteur 2 (à honoraires libres) soit de 19 300 – une augmentation de 15 % en un an. Dans le même temps, la progression du nombre des consultations s'est tassée, avec un recul, pour la première fois depuis cinq ans, de l'activité des médecins, marqué surtout pour les généralistes, dont le nombre de visites à domicile a diminué cette année de 4,4 %.

De même, on observe un tassement de la progression du nombre d'actes techniques accomplis par les généralistes ou les spécialistes, sauf ceux (pneumologues et gastro-entérologues) qui ont recours de plus en plus souvent aux endoscopies. Le ralentissement est plus spectaculaire encore pour la consommation des soins chez les dentistes, laquelle n'a augmenté en un an que de 3,9 % contre 13,2 % en 1986, et représente 510 F par habitant.

Le ralentissement observé est du même ordre pour les auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, etc.), qui ont coûté aux Français 295 F par habitant. Il est dû à un recul des prescriptions de ce type par les médecins et à l'incidence du plan de rationalisation (diminution des dépenses sans ticket modérateur). Les analyses conduites en laboratoire de ville ont, en valeur et en volume, sérieusement diminué. Alors que l'accélération de la croissance de leur coût et de leur nombre atteignait ou dépassait 15 % en 1985 et en 1986, elle n'est plus que de 6,3 %, tassement lié à une modification de comportement des médecins qui prescrivent moins d'analyses, sans doute inutiles auparavant pour une part, et particulièrement coûteuses.

Moins de médicaments

Enfin, les « biens médicaux » (pharmacie, lunettes, orthopédie) ont représenté, en 1987, 1 480 F par habitant (dont 1 330 F pour les médicaments), soit une progression de 4,7 %, contre 10,6 % l'année précédente. Ici aussi, le plan de rationalisation (diminution ou suppression de certains remboursements) a joué un rôle important, et la consommation médicamenteuse, la plus forte du monde dans notre pays, n'augmente plus en volume que de 3,2 %, contre 8,5 % les années précédentes. En outre, les médecins ont individuellement prescrit moins de médicaments.

Notons, pour finir, que les dépenses de recherches médicales se sont élevées à 12 milliards de francs en 1985, dernier chiffre connu, soit environ 200 F par habitant, soit encore 12,9 % de l'ensemble des ressources budgétaires affectées à la recherche par les administrations. Cette proportion est, bien évidemment, dérisoire en fonction des dépenses totales consenties par les Français pour leur santé.

En somme, le fléchissement de la spirale ascendante des dépenses de santé paraît enfin s'amorcer, mais chacun doit être conscient du fait qu'elles représentent encore – et comme en 1985 ou 1986 – 7,9 % du produit intérieur brut, et que, d'une façon ou d'une autre, il importe de comprendre cette charge, de l'accepter et de l'assumer en évitant les gaspillages encore trop évidents.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) SESI : Service des statistiques, des études et des systèmes d'information des ministères concernés.

Peu de succès pour la journée d'action CGT

M. Philippe Séguin chahuté par des TUC

La journée d'action de la CGT sur les libertés et les salaires, le 24 mars, a obtenu un faible écho. Rares ont été les débrayages et les perturbations. Le trafic SNCF a été à peine touché, et, à la RATP, les répercussions ont été peu sensibles. Quatre-vingt-quinze pour cent des autobus circulaient, le métro a fonctionné à 92 %, avec quelques difficultés en fin de matinée et au début de l'après-midi au moment de la manifestation.

A Paris, le cortège prévu entre la Nation et la République a rassemblé vingt-cinq mille participants, selon la CGT, et cinq mille d'après la police. Le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, a prononcé une brève allocution et a notamment fait allusion à la campagne électorale. « Certains nous parlent de paix sociale, mais c'est la paix des humiliés, la paix des opprimés », a-t-il déclaré. En province les rassemblements ont été peu nombreux et ont toujours été de dimension modeste.

Dans le même temps, diverses opérations étaient menées dans plusieurs agences locales de l'ANPE pour s'opposer à la circulaire de M. Philippe Séguin décidant de la radiation des jeunes chômeurs en cas de refus d'un stage TUC. Une journée nationale était organisée sur ce thème par un collectif et la CGT.

Une quarantaine de manifestants et de TUC ont ainsi perturbé la cérémonie d'inauguration officielle du salon Cinq jours pour l'emploi, organisé par le ministère des affaires sociales et l'ANPE au Parc des expositions de la porte de Versailles jusqu'au 28 mars. Arrivé plus tôt que prévu, M. Philippe Séguin a été chahuté et n'a finalement pas prononcé le discours prévu.

Au cours d'une conférence de presse, tenue le même jour, le syndicat CFDT de l'ANPE avait dénoncé « un plan concerté des radiations » et affirmé qu'il y avait eu « une augmentation très nette des radiations de chômeurs depuis le mois de janvier ».

Pour le placement des chômeurs

Signature des premières conventions entre les communes et l'ANPE

La partie la plus spectaculaire de la réforme de l'ANPE, instaurée par l'ordonnance du 20 décembre 1986 et le décret du 24 juin 1987, entre maintenant dans les faits. Après la commune de Mazères (Ariège), dont le maire est M. André Trigano, une douzaine de municipalités ont signé, le 24 mars, la convention qu'elles ont négociée avec l'ANPE.

La cérémonie qui s'est déroulée au ministère des affaires sociales devait redonner un peu d'éclat à une mesure qui avait fait l'objet d'un débat avant de disparaître de l'actualité. Il est désormais possible pour les communes de participer à l'activité de placement des demandeurs d'emploi, dès lors qu'elles remplissent les conditions fixées par l'Agence nationale pour l'emploi en vertu du monopole de service public dont elle dispose, en conformité avec la réglementation internationale.

Selon ces conventions, qui s'ajoutent à la faculté pour les municipalités de connaître la liste nominale et mensuelle de leurs chômeurs, les communes pourront démultiplier l'effort des agences locales. Les services municipaux pourront mettre directement en contact les demandeurs d'emploi et les entreprises, s'ils avisent l'ANPE de leurs démarches dans les cinq jours. En tout état de cause, l'ANPE conserve la maîtrise et le contrôle de l'opération. Outre Mazères, les premières communes à tenter l'expérience sont Gif-sur-Yvette, Verrières-le-Buisson et Villebon, dans le département de l'Essonne ; Antony, Asnières, Châtillon, Clamart, Fontenay, Marne-la-Coquette, Meudon, Saint-Cloud et Suresnes, dans le département des Hauts-de-Seine.

L'accord sur les retraites des cadres a été signé

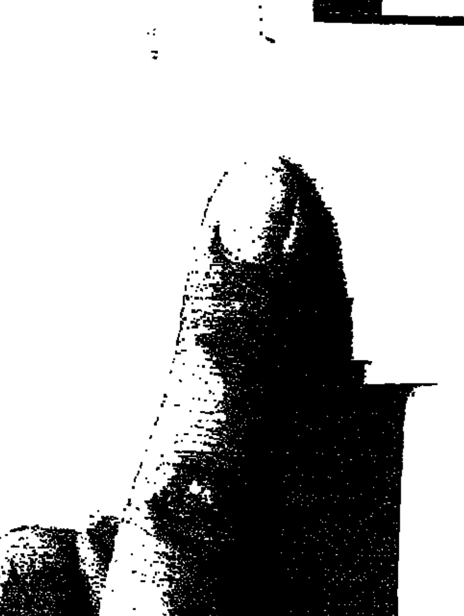
Le président de la Fédération des assurances abandonne ses fonctions au CNPF

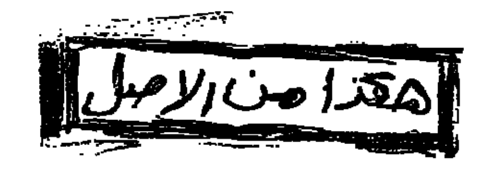
Repoussée, en raison des remous qu'elle provoquait, la signature de l'accord permettant l'intégration dans l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) des cadres supérieurs a finalement été signée le 24 mars, comme prévu. Le CNPF, avec M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du patronat, la CGPME, et quatre organisations syndicales, sauf la CGT, ont accepté l'extension du régime obligatoire pour des cadres aux salaires supérieurs à 40 000 F par mois.

L'affaire n'est pas pour autant terminée. La profession des assurances, représentée au CNPF par la Fédération française des sociétés d'assurances, continue de s'opposer à cette disposition qu'elle juge contraire à l'objectif de baisse des prélèvements obligatoires, et surtout concurrente des systèmes de retraite par capitalisation.

Il est cependant peu probable que le différend entraîne une rupture de la FFSA avec le CNPF. En revanche, M. Jacques Lallement, président de la FFSA, vice-président du CNPF et président de sa commission économique, a annoncé, en fin de matinée de vendredi, l'abandon de ses fonctions au sein de l'organisation patronale. Sa démission, envisagée de longue date pour des motifs professionnels, pourrait dans ce contexte, prendre une autre signification.

● **Les négociations entre le CNPF et les organisations syndicales commenceront le 3 mai.** – Soucieux de faire preuve d'autonomie, voire d'indépendance, à l'égard des échéances politiques, les partenaires sociaux ont choisi de se rencontrer le 3 mai pour inaugurer des négociations sur « un accord de méthodes ou d'orientation ». Le CNPF souhaite aborder les dossiers de la mobilité professionnelle et géographique, de la formation professionnelle, des mutations technologiques et de l'aménagement du temps de travail mais écarte le débat sur son projet d'annualisation du SMIC. L'objectif est de « cadrer » au niveau interprofessionnel des négociations qui pourraient intervenir dans les branches ou dans les entreprises.





Marchés financiers

La COB approuve le rapport Brac de La Perrière

Déontologie et autodiscipline pour les opérateurs boursiers

La Commission des opérations de Bourse (COB) a approuvé, le 22 mars, les principales orientations du rapport Brac de La Perrière, relatif à la déontologie des activités financières. En conséquence, elle vient de recommander aux autorités de marchés concernés, aux entreprises et à toutes personnes intéressées de mettre en œuvre rapidement les règles de conduite préconisées (*le Monde* du 9 mars). Un bilan sera dressé d'ici un an. Le groupe d'étude pourrait ensuite étendre sa réflexion vers des professions financières comme les analystes financiers, les personnels des autorités boursières et les gérants de portefeuilles.

Certaines règles, qui viennent d'être définies pour les intermédiaires financiers, sont en apparence élémentaires. Elles suggèrent notamment de séparer des fonctions incompatibles (banquier commercial, courtier, contrepartiste et gérant pour un compte de tiers), d'informer les clients et de les mettre en garde contre des risques disproportionnés, d'exécuter les ordres avec diligence ou encore de procéder à l'affectation immédiate des opérations.

Une des mesures les plus importantes selon M. Brac de La Perrière reste l'horodatage immédiat de chaque opération aux différents stades de son exécution. Cela permet à un opérateur de connaître à tout moment l'évolution d'un ordre et d'en faire la preuve : une étape ultérieure devrait être franchie avec l'enregistrement des conversations téléphoniques transmettant les ordres. Avec un tel système, *« certaines opérations qui ont défrayé la chronique ne se seraient pas produites »*, a ajouté le rapporteur, faisant référence aux agissements de la société de remise Arbitrage SA que dirigeait Jean-Marc Aletti.

Cette instauration d'une déontologie repose avant tout sur l'autodiscipline des intervenants. Les établissements financiers vont définir eux-mêmes un code de conduite et se donneront les moyens de le faire respecter. Les autorités de tutelle veilleront, quant à elles, à leur application, quitte, s'il le faut, à imposer des règles minimales. Le contrôle sera donc en fait exercé par les professionnels plutôt que par des autorités de tutelle extérieures au marché. Reste à savoir s'ils auront toujours la volonté et les moyens de prendre des sanctions.

D.G.

Burlington vend ses activités européennes

Le groupe textile américain Burlington Industries a signé deux accords pour la vente de ses activités européennes. Burlington Sportswear Fabrics Limited (toile de jean), situé en Irlande, a été vendu au néerlandais Royal Nijverdal-Ten Cate. Quant à Klopman International SPA, leader européen de tissus destinés au marché des uniformes, dont les usines sont en Italie et en Irlande, il a été racheté par Dominion Textile Inc, dont le siège est à Montréal.

Burlington, qui a engagé une politique de restructuration et de modernisation onéreuse et déjoué une tentative d'OPA, est très endetté, ce qui explique les cessions actuelles.

Rhin-Rhône

Bolloré surenchérit sur Elf

Bolloré a lancé vendredi une nouvelle offre d'achat (OPA) sur le groupe Rhin-Rhône (négoce de combustibles) au prix minimal de 1 575 F par action, à la suite de l'homologation par la Chambre syndicale des agents de change de la contre-OPA d'Elf.

La compagnie pétrolière, principal actionnaire de Rhin-Rhône (avec 39,5 % du capital) a proposé, le 16 mars (*le Monde* du 17 mars), d'acheter toute quantité de titres à 1 500 F l'action, avec l'objectif de détenir au moins 50 % du capital.

Initialement, le groupe Bolloré (qui possède déjà 34,5 % de Rhin-Rhône) avait déposé, le 4 mars, une offre à 1 100 F par action sur toute quantité de titres dans le but également d'en détenir la majorité.

NEW-YORK, 24 mars ↓

Forte baisse

La crainte de l'inflation avivée par la remontée des taux d'intérêt et la retraite du dollar a provoqué, jeudi, une forte baisse des cours à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant toute la séance en s'accélérant. Initialement en repli de 30 points, l'indice des industrielles accusait un recul de 43,77 points (– 2,1 %), à 2 023,87. Le bilan de la journée a reflété ce résultat. Sur 1 985 valeurs traitées, 1 373 ont baissé, 262 seulement ont monté et 350 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, le sentiment, toutefois, n'était pas foncièrement mauvais. La vague d'OPA et de fusions, qui entretient un courant d'activité, constitue une barrière de résistance non négligeable. En outre, les dernières statistiques économiques confirment que le krach d'octobre n'a pas plongé le pays dans la récession.

Bref, de nombreux professionnels estimaient que les bons résultats des entreprises attendus pour le premier trimestre et les signes de bonne santé de l'économie devraient constituer un matelas qui pourrait amortir la chute du marché... si chute il y a. Du reste, l'activité a été relativement faible, avec 184,91 millions de titres échangés, contre 167,37 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 24 mars
Alcoa	44 3/4	42 7/8
Allegis (ex-UAL)	86	83 3/4
A.T.T.	28 1/4	27 7/8
Boeing	47 3/8	46 3/8
Chase Manhattan Bank	25 3/4	25 3/8
Du Pont de Nemours	86 5/8	82 1/2
Eastman Kodak	41 5/8	40 7/8
Exxon	44 1/8	42 3/4
Ford	43 3/4	43 1/8
General Electric	42 1/2	41 3/4
General Motors	72 3/8	71
Goodyear	63 3/8	62 3/4
I.B.M.	111 5/8	109 3/4
I.T.T.	46 3/8	45 3/8
Mobil Oil	45 1/2	45
Pfizer	55 1/8	54 3/4
Schlumberger	35 1/2	34 5/8
Texaco	46 7/8	45 7/8
Union Carbide	24 1/2	23 7/8
U.S.X.	31 5/8	30 5/8
Westinghouse	51 1/4	49 7/8
Xerox Corp.	56 1/8	55 1/2

PARIS, 25 mars ↓

Baisse dans le calme

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse a enregistré dès les premiers échanges du matin un repli de 1,4 %, qui s'est poursuivi durant la séance officielle. L'indicateur instantané clôturait sur une baisse de 1,42 %. Toutefois, le mouvement s'est déroulé dans le calme, et le volume des transactions est demeuré peu élevé. Beaucoup d'intervenants ont décidé depuis quelque temps de se retirer du marché jusqu'à l'élection présidentielle, ou plutôt jusqu'à l'après-8 mai. A cela s'ajoutent à présent la proximité des vacances de Pâques et la perspective des week-ends prolongés dès la fin de la semaine prochaine.

Bien que la plupart des observateurs restent optimistes sur l'évolution des résultats des sociétés françaises, ils s'interrogent, sans vouloir apparemment trop y accorder d'importance, sur l'évolution future de la Bourse new-yorkaise. Le marché obligataire demeurait calme, et l'activité était également extrêmement réduite. Le contrat national de juin du MATIF gagnait toutefois 0,4 %. Dans ce climat, les plus fortes hausses étaient emmenées par Raffinage, Elf-Aquitaine, Promodès et SAT. En revanche, parmi les baisses figuraient des valeurs opéables comme la Compagnie du Midi et Sagem.

Vingt-quatre heures après l'acceptation de la surenchère de Elf-France sur Rhin-Rhône, Bolloré-Technologie répliquait en majorant de 5 % sur son concurrent. Le nouveau prix proposé par la société Sofical, filiale de Bolloré, est de 1 575 francs par action. La Chambre syndicale des agents de change examine la recevabilité de cette proposition.

Enfin, au terme de cette séance calme, peu d'investisseurs se souvenaient qu'il y a un an, le 26 mars, la Bourse atteignait le plus haut niveau de son histoire. L'indice CAC culminait à 460,4 %. Pour son premier anniversaire, le baromètre boursier est encore inférieur de 35 % à son sommet.

LONDRES, 24 mars ↓

Sévère baisse

Les valeurs ont connu, jeudi 24 mars, leur plus forte baisse depuis le mois de février. L'indice FT, en repli initial de 6,8 points, a terminé sur un recul de 38,2 points (– 2,6 %), à 1 421,6. Les professionnels ont attribué cette chute principalement aux craintes d'une perte de compétitivité des exportations britanniques en raison de la vigueur de la livre et à l'importante baisse de Wall Street dès son ouverture. Cependant, 355 millions de titres ont été échangés. Le fabricant de composants Lucas Industries a annoncé une prochaine augmentation de capital de 167,2 millions de livres en présentant, par ailleurs, des résultats encourageants pour l'exercice 1987. Le brasseur anglo-irlandais Guinness a enregistré, l'an dernier, un bénéfice avant impôt de 408 millions de livres, en légère progression, alors que le fabricant de produits pharmaceutiques Smith and Nephew a vu ses bénéfices gagner 24 % à 109,6 millions de livres. Sur le front des OPA, Beazer s'est déclaré prêt à renforcer son offre de rachat sur l'américain Koppers.

Les fonds d'Etat se sont affaiblis de même que les mines d'or.

TOKYO, 25 mars ↓

Repli

Impressionné par la baisse du dollar et de Wall Street, le marché japonais s'est replié vendredi, mais assez modérément. Sa perte de la journée était acquise dès la fin de la matinée. A la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 25 626,71, soit à 154,57 points (– 0,6 %) au-dessous de son niveau précédent. *« Nul ne sait très bien ce qui va arriver au yen ni à Wall Street*, disait M. Takeshi Murakami, responsable chez Schroder Securities, *mais je ne crois pas que la séance d'aujourd'hui illustre une tendance baissière. »* La plupart des professionnels partageaient cet avis et attribuaient la baisse à la proximité de la fin de l'exercice fiscal. Les ventes bénéficiaires ont pesé sur les valeurs fortement capitalisées, mais aussi sur les vedettes de l'électronique, telles que Hitachi et Sony. Hausse des pétrolières.

L'activité a été extrêmement modérée, avec 700 millions de titres échangés, contre 800 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Akaï	590	586
Bridgestone	1 360	1 350
Canon	1 130	1 130
Fuji Bank	3 510	3 530
Honda Motors	1 740	1 690
Matsushita Electric	2 660	2 600
Mitsubishi Heavy	670	659
Sony Corp.	5 150	5 110
Toyota Motors	2 400	2 360

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bayer : bénéfice record de 3 milliards de deutschemarks.** – Le célèbre chimiste allemand annonce, pour 1987, un bénéfice consolidé avant impôts de 3 066 millions de deutschemarks (+ 8 %). C'est un résultat record, obtenu malgré la baisse du dollar, qui a occasionné une diminution de 11 % des ventes aux Etats-Unis une fois celles-ci traduites en deutschemarks. L'affaiblissement du billet vert a, du reste, coûté à Bayer sa couronne de numéro un mondial de la chimie, avec un chiffre d'affaires de 37,13 milliards de deutschemarks, en repli de 3 %. C'est Hoechst qui la reprend, mais seulement en raison de l'acquisition de la firme américaine Celanese, avec un chiffre d'affaires mondial de 42 milliards de deutschemarks.

● **Rhône-Poulenc : 11 millions de profits sur le MATIF.** – Le groupe chimique français a travaillé sur le MATIF. Mais il a été plus heureux que d'aucuns. En 1987, il a dégagé 27 millions de profits dans des opérations de gestion de risque de taux, dont 11 millions gagnés sur le MATIF. Le directeur financier, M. Jean-Pierre Tirouflet, précise que Rhône-Poulenc avait également gagné 487 millions de francs sur les opérations de gestion de risque de changes et profits de conversion.

● **Progression du résultat du groupe de la Banque Paribas.** – Le groupe de la Banque Paribas, filiale de la Cie financière de Paribas, a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé part de groupe de 860 millions de francs, à comparer à structure égale à environ 700 millions de francs en 1986.

La Banque Paribas rappelle que, à la suite de la restructuration de l'organigramme, les comptes intègrent pour la première fois les filiales Paribas Belgique, Paribas Suisse, Paribas Luxembourg, Paribas Nederland et d'autres entités de même taille. Le résultat net consolidé part de groupe avait été de 407 millions de francs en 1986.

● **Projet d'attribution gratuite d'actions à L'Air liquide.** – La croissance du bénéfice net consolidé 1987 de L'Air liquide sera *« du même ordre »* que celle du bénéfice net avant plus-values d'apport, qui a progressé de 11 %, à 839 millions de francs, a annoncé le groupe. En revanche, la progression de la marge brute d'autofinancement sera *« sensiblement supérieure »*. Le conseil d'administration devrait proposer prochainement un projet d'augmentation de capital par distribution d'actions gratuites à raison de une nouvelle pour dix anciennes.

● **Merrill Lynch à la Bourse de Paris le 31 mars.** – L'américain Merrill Lynch, l'un des plus importants groupes financiers mondial (courtier, maison de titres, banque d'affaires), va être coté, à partir du 31 mars, à la Bourse de Paris. Les 111 700 677 actions cotées déjà sur les places financières de New-York, Chicago, San-Francisco, Londres et Tokyo, seront négociées à la Bourse de Paris au marché au comptant.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	252	232 o
Arnault & Associés	401	401
Asystel	310	304
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	392	380
B.I.C.M.	620	620
B.I.P.	465	460
Bolloré Technologies	692	698
Boisset	740	....
Câbles de Lyon	940	995
Calberson	620	600
Canal Plus	449	445
Cardif	1111	1120
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	247
C.A.T.C.	127	127
C.D.M.E.	800	820
C. Equip. Elect.	285	289 50
C.E.G.I.D.	500	500
C.E.G.E.P.	159	159
C.E.P.-Communication	1098	1100
C.G.I. Informatique	521	518
Ciments d'Origny	444	425 30 o
C.N.I.M.	295	292
Concept	231	226
Conforama	480	485 40
Creeks	325	325
Dafsa	150	147 50
Dauphin	3380	3430
Devanlay	1145	1108
Deville	641	635
Éditions Belfond	121	121
Elysées Investiss.	20 80	20 60
Finacor	412	416
Guintoli	565	585
Guy Degrenne	885	....
I.C.C.	230	230
IDIA	155 10	155 20
I.G.F.	138 30	140
IN2	110	106 80
Int. Metal Service	161	160
La Commande Electro.	216	220
Le gd livre du mois	219	219
Loca Investissement	257	261
Locamic	155	153
Marlin Immobilier	278	289
Metallurg. Minière	106	....
Métrologie Internat.	285	281
Métroservice	130 10	137
M.M.B.M.	422	413
Molex	236	225
Navale-Delmas	520	516
Olivetti-Logabax	180	179
Om. Gest. Fin.	288	288
Presbourg (C. In. & Fin.)	99 70	....
Rezal	710	720
St-Gobain Emballage	1149	1149
St-Honoré Matignon	145	148
S.C.G.P.M.	154	147 80
Segin	265	260
[illegible]	570	576
S.E.P.	1028	1017
S.E.P.R.	1031	1031
Sigos	1150	....
S.M.T. Goupil	243	233
Sodinforg	695	690
Sopra	249	245
TF 1	181	176
Unilog	105	106
Union Financ. de Fr.	403	386 80
Valeurs de France	315	316

Marché des options négociables le 24 mars 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	32	40	–	3,90
Lafarge-Coppée	1 100	51	120	2	49
Michelin	140	41	45	–	2,50
Midi	1 100	247	270	0,90	40
Paribas	320	1,90	21,50	–	34
Peugeot	840	119	155	0,50	21
Saint-Gobain	440	8,25	17	–	42
Thomson-CSF	136	23	31,50	23,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 mars 1988
Nombre de contrats : 39 195

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	101,45	100	99,35
Précédent	*98,70*	*101,85*	*100,35*

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,36	1,88	0,60	1,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7025 F ↓

Sur des marchés toujours très calmes, selon les cambistes, le dollar a continué, vendredi 25 mars, de s'effriter. Il a coté 5,7025 F (contre 5,7285 F la veille). A Tokyo, un haut fonctionnaire de la Banque du Japon a attribué l'appréciation du yen en partie à des achats spéculatifs d'opérateurs jugeant la devise nippone sous-évaluée vis-à-vis de la parité *sterling-dollar*.

FRANCFORT	24 mars	25 mars
Dollar (en DM)	1,6863	1,6810
TOKYO	**24 mars**	**25 mars**
Dollar (en yens)	126,30	125,74

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 mars)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (24 mars)	6 11/16-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises	103,7	104
Valeurs étrangères	109,8	110,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	293,1	296,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 mars	24 mars
Industrielles	2 067,64	2 023,87

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 mars	24 mars
Industrielles	1 459,80	1 421,60
Mines d'or	244,90	242,60
Fonds d'Etat	90,36	90,34

TOKYO

	24 mars	25 mars
Nikkeï Dow Jones	25 781,28	25 626,71
Indice général	2 121,64	2 102,38

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,7085	5,7115	+ 45	+ 60	+ 110	+ 135	+ 320	+ 410
$ can.	4,5962	4,6023	– 38	– 11	– 52	– 14	– 148	– 40
Yen (100)	4,5360	4,5419	+ 112	+ 135	+ 272	+ 307	+ 868	+ 983
DM	3,3981	3,4013	+ 120	+ 139	+ 263	+ 289	+ 801	+ 878
Florin	3,0244	3,0276	+ 95	+ 109	+ 205	+ 225	+ 611	+ 673
FB (100)	16,2358	16,2512	+ 197	+ 287	+ 452	+ 593	+1 423	+1 880
FS	4,1092	4,1143	+ 214	+ 234	+ 453	+ 481	+1 248	+1 342
L (1 000)	4,5861	4,5922	– 147	– 99	– 278	– 222	– 669	– 528
£	10,5093	10,5206	– 83	– 44	– 129	– 66	– 289	– 85

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8
F.S.	0 7/8	1 3/8	1 3/8	1 1/2	1 1/2	1 5/8	2	2 1/8
L (1 000)	10 1/8	10 7/8	10 5/8	11 1/8	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4
£	8 1/2	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7 1/4	7 3/4	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 25 MARS

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1598	4,5 % 1973	....	....	....	....
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1024	B.N.P. T.P.	1038	1033	1033	- 0 48
1036	C.C.F. T.P.	1032	1043	1043	+ 1 07
1060	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1265	Renault T.P.	1270	1250	1250	- 1 57
1480	Rhône-Poul. T.P.	1481	1501	1490	+ 0 61
1238	St-Gobain T.P.	1239	1237	1237	- 0 16
1176	Thomson T.P.	1176	1178	1176	....
355	Accor	360	352 50	355	- 1 38
460	Air Liquide	463	458	459	- 0 85
1790	Alcatel	1818	1805	1780	- 2 09
1120	Als. Superm.	1205	1181	1181	- 1 99
205	A.L.S.P.I.	212	212	215	+ 1 42
230	Alsthom ★	239	230	229 50	- 3 97
2010	Arjom. Prioux	2040	2010	2011	- 1 42
385	Aussedat-Rey	399	400	400	+ 0 25
750	Aux. Entrepr. ★	752	760	750	- 0 27
670	Av. Dassault ★	676	675	680	+ 0 59
315	BAFIP	312	310	310	- 0 64
280	Bail-Equipem. ★	279 90	275	279	- 0 32
870	Bail Investiss.	870	890	870	....
225	B.N.P. C.I.	227	227	230	+ 1 32
415	Cie Bancaire ★	415 10	405	411	- 0 99
320	Bazar H.-V.	314	310	305	- 2 87
375	Béghin-Say ★	380	370 10	378	- 0 53
720	Berger (Mé)	725	727	727	+ 0 28
605	Bic ★	631	617	621	- 1 58
1020	B.I.S.	1030	1002	991	- 3 79
2020	Bongrain S.A.	2016	2005	1995	- 1 04
750	Bouygues ★	752	745	746	- 0 80
65	B.P. France ★	66	65 90	67	+ 1 52
3810	B.S.N. ★	3880	3850	3862	- 0 46
1650	Cap Gem. S. ★	1660	1605	1630	- 1 81
1310	Carnaud	1332	1327	1327	- 0 38
2080	Carrefour ★	2080	2061	2059	- 1 01
111	Casino	110	107	107	- 2 73
96	Casino A.D.P.	97 20	97	97	- 0 21
985	C.C.M.C.	980	980	980	....
680	Cetelem	685	686	669	- 2 34
485	Cerus	510	488	488	- 4 31
1180	C.F.A.O. ★	1200	1199	1164	- 3
225	C.G.E.	226	219	217	- 3 97
820	C.G.I.P. ★	820	823	820	....
800	Chargeurs S.A ★	808	790	788	- 2 48
810	Ciments franç. ★	810	800	799	- 1 36
410	Club Méditerr. ★	415	410	409	- 1 45
163	Codetel ★	162	162	159 80	- 1 36
295	Cofimeg	291 50	292	292	+ 0 17
1730	Colas	1750	1705	1708	- 2 40
171	Compt. Entrepr.	171	170 20	171	....
580	Compt. Mod. ★	570	579	573	+ 0 53
890	Créd. Foncier	896	890	890	- 0 67
380	Crédit F. Imm. ★	395	390	394	- 0 25
111	C.C.F.	111	109	108 30	- 1 53
460	Créd. Lyon. (CI)	466	461	462	- 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
800	Crédit Nat. ★	805	796	799	- 0 75
200	Crouzet ★	193 20	195	198	+ 2 48
2000	Damart S.A.	2025	2015	2012	- 0 64
315	Darty ★	312	317 90	320 90	+ 2 85
245	Darty (DP)	230 10	230	233	+ 1 26
1470	De Dietrich	1450	1440	1475	+ 1 72
191	Dév. R.d.C. (Li)	192 10	191 50	191 50	- 0 31
440	D.M.C.	432	430	422 50	- 2 20
290	Drouot Assur.	290	290	290	....
1620	Docks France ★	1500	1500	1490	- 0 67
525	Dumez ★	510	510	513	+ 0 59
975	Eaux (Gén.)	995	981	990	- 0 50
960	Ecco ★	970	961	950	- 2 06
635	Electrofinanc. ★	628	617	625	- 0 16
....	El. S. Dassault	397	398	390	- 1 76
270	Elf-Aquitaine	271	270	268	- 1 10
225	- (certific.)	230	238	238	+ 3 48
580	Epeda-B-Faure	582	594	592	....
2280	Essilor	2300	2220	2220	- 3 48
1450	Essilor Int. (DP)	1435	1450	1385	- 3 48
310	Esso S.A.F. ★	316	308	307	- 2 85
1150	Eurafrance	1190	1180	1199	+ 0 76
915	Eurocom ★	920	917	917	- 0 33
2400	Euromarché	2450	2400	2360	- 3 67
450	Europe n° 1 ★	403	403	404	+ 0 25
34	Eurotunnel ★	33 90	33 90	33 80	- 0 29
800	Exor ★	819	815	810	- 1 10
700	Facom	736	729	750	+ 1 90
970	Fichet-bauche	960	960	960	....
210	Finextel ★	205	210	205 10	+ 0 05
76	Fives-Lille ★	76 50	77	79	+ 3 27
1010	Fromageries Bel	985	995	965	- 2 03
790	Gal. Lafayette ★	773	768	769	- 0 52
230	Gascogne	235	225	225	- 4 26
1220	Gaz et Eaux	1176	1199	1159	- 1 45
340	Géophysique ★	350	341	342	- 2 29
470	Gerland	478	470	470	- 1 67
460	GTM-Entrepose	452 20	450	440	- 2 70
515	Guyenne-Gas. ★	509	514	496	- 2 55
1720	Hachette ★	1670	1650	1649	- 1 26
515	Havas ★	520	512	519	- 0 19
415	Hénin (La)	416	412	412	- 0 96
1040	Hutchinson ★	1015	1044	1032	+ 1 67
....	Imétal	157 30	154	153	- 2 73
....	Imm. Plaine-M.	....	....	....	....
1020	Ingénico	1032	1015	1016	- 1 55
3100	Inst. Mérieux	3180	3100	3110	- 2 20
515	Interbail ★	518	519	516	- 0 39
900	Intertechnique	947	932	935	- 1 27
685	J. Lefebvre	675	690	676	+ 0 15
1040	Lab. Bellon	1031	1021	1020	- 1 07
1120	Lafarge-Coppée	1145	1130	1125	- 1 74
1130	Lebon ★	1200	1189	1189	- 0 92
2310	Legrand ★	2362	2330	2350	- 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1870	Legrand (DP) ★	1895	1841	1852	- 2 27
530	Leroy-Somer ★	518	516	505	- 2 51
1800	Lesieur	1800	1800	1760	- 2 22
740	Locabail Immob.	749	749	759	+ 1 34
400	Locafrance ★	405	380	404 10	- 0 22
860	Locindus	908	905	870	- 4 19
240	Luchaire	250	242	247 90	- 0 84
1750	L.V.M.H. ★	1785	1767	1793	+ 0 45
1190	Lyonn. Eaux ★	1150	1121	1123	- 2 35
48	Mais. Phénix	48 10	47 05	47 20	- 1 87
305	Majorette (Ly)	309	319	319	+ 3 24
240	Mar. Wendel ★	240	240	235	- 2 08
141	Matra	141 70	139 60	140	- 1 20
1590	Merlin-Gerin ★	1620	1600	1595	- 1 54
179	Michelin	180 50	176	176 50	- 2 21
1300	Midi (Cie)	1340	1300	1280	- 4 47
184	Midland Bk SA ★	185	182	182	- 1 62
495	Min. Salsig. (Mé)	500	508	508	+ 1 60
34	M.M. Penarroya	34 90	33 10	33 25	- 4 73
52	Moulinex	54	53	53 50	- 0 93
840	Navig. Mixtes	848	840	844	- 0 47
79	Nord-Est ★	82	82	81 20	- 0 98
320	Nordon (Ny)	319 50	316	316	- 1 10
350	Nouvelles Gal.	350	328	338	- 3 43
675	Occid. (Gén.) ★	685	680	677	- 1 17
910	Omn.F.Paris	912	880	860	- 5 70
205	Olida-Caby	214	216	218	+ 1 87
....	Opfi-Paribas	290 60	295	298	+ 2 55
2750	Oréal (L')	2750	2720	2749	- 0 04
305	Paribas	311	308	309 60	- 0 47
355	Paris-Réesc. ★	345	341	343	- 0 58
825	Pechelbronn ★	845	827	833	- 1 42
290	Penhoet	290	289	295	+ 1 72
660	Pernod-Ricard ★	681	680	675	- 0 88
930	Peugeot S.A.	964	943	932	- 3 31
435	Pollet	440	430	435	- 1 14
615	P.M. Labinal	616	610	610	- 0 97
2580	Presses Cité ★	2573	2573	2558	- 0 58
1090	Prétabail Sic.	1119	1115	1127	+ 0 71
560	Primagaz	590	570	570	- 3 39
395	Printemps ★	400	396	394	- 1 50
1260	Promodès	1205	1234	1234	+ 2 41
845	Radiotechn.	844	830	833	- 1 30
....	Raff. Dist. Total	72	75 60	69	- 4 17
2300	Redoute (La) ★	2240	2240	2250	+ 0 45
325	Robur financière	325	320	320	- 1 54
795	Roussel-Uclaf	794	795	787	- 0 88
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3300	R. Impériale (Ly)	3460	3300	3300	- 4 62
165	Sade	165	165	165	....
1380	Sagem ★	1449	1350	1350	- 6 83
410	Saint-Gobain	407	405	402 50	- 1 10
1030	St-Louis	1048	1019	1019	- 2 77
1080	Salomon	1139	1120	1120	- 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
605	Selvepar	601	600	600	- 0 17
540	Sanofi ★	535	534	533	- 0 37
485	S.A.T. ★	478	485	499	+ 4 39
....	Saulr.-Chât. (ff)	163 80	164	164	+ 0 12
1030	Saupiquet (Na)	1045	1030	1030	- 1 44
260	Schneider ★	256	254	248	- 3 13
38	S.C.O.A.	37 60	37 05	39	+ 3 72
595	S.C.R.E.G.	606	599	599	- 1 16
665	Seb ★	675	650	660	- 2 22
425	Sefimeg ★	411	405 20	411	....
1440	S.F.I.M.	1460	1460	1425	- 2 40
28	S.G.E.	29	28	28 30	- 2 41
500	Sigeaux ★	513	502	503	- 1 95
690	Silic	685	685	680	- 0 73
535	Simco-U.P.H. ★	526	530	531	+ 0 95
305	Simnor (Li)	306	305	305	- 0 33
735	Skis Rossignol	723	720	740	+ 2 35
670	Siminco	694	690	693	- 0 14
285	Société Générale	290	285	285	- 1 72
167	Sodecco	170	174	174	+ 2 35
168	Sodero (Na)	171	169	169	- 1 17
2010	Sodexho ★	1999	2000	2000	+ 0 05
94	Sogenal (Ny)	97 50	100	100	+ 2 56
285	Sogerap	273 90	282	270	- 1 42
1960	Somm-Allib. ★	1935	1885	1880	- 2 84
575	Source Perrier	588	575	579	- 1 53
640	Sovac ★	622	630	612	- 1 61
325	Spie-Batignol.	332 10	326 80	326 80	- 1 60
430	Strafor ★	430	426	426	- 0 93
230	Suez	236 50	234	232	- 1 89
365	Synthelabo ★	368	361	368	....
670	Talcs Luzenac	680	680	680	....
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
159	Thomson-C.S.F.	155 20	153	154	- 0 76
336	Total (CFP) ★	335	332	331	- 1 19
70	- (certific.)	70	70	70	....
980	T.R.T. ★	991	987	990	- 0 10
360	U.F.B.	360	365	365	+ 1 39
785	U.I.C. ★	800	800	783	- 2 13
530	U.I.F. ★	515	525	525	+ 1 94
860	U.I.S.	879	860	875	- 0 46
185	U.C.B. ★	190	188	185 10	- 2 58
725	Unibail	690	685	696	+ 0 87
410	Valéo	429	424 80	424	- 1 17
69	Vallourec	77	75	74	- 3 90
320	Via Banque	327	316	320	- 2 14
605	Elf-Gabon	619	615	615	- 0 65
111	Amax Inc.	116 50	112	112	- 3 86
148	Amer. Express	149 80	144 30	145	- 3 20
161	Amer. Teleph.	161 50	159	159	- 1 55
104	Anglo Amer. C.	104	106 30	106 30	+ 2 21
535	Amgold	525	534	532	+ 1 33
855	BASF (Akt)	838	822	820	- 2 15
930	Bayer	926	915	915	- 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
108	Buffelsfont.	108 50	109	108 80	+ 0 28
147	Chase Manh.	146	141 50	141 50	- 3 08
61	De Beers	62	61 30	62 10	+ 0 16
1460	Deutsche Bank	1423	1380	1340	- 5 83
860	Dresdner Bank	844	817	817	- 3 20
67	Driefontein Cst	68 80	67 50	67 50	- 1 89
495	Du Pont-Nem.	488	461	461	- 5 53
240	Eastman Kodak	239 70	231 80	231 80	- 3 30
32	East Rand	34 85	34 10	34 05	- 2 30
230	Electrolux	231	219 50	219 60	- 4 94
220	Ericsson	223 50	219	219	- 2 01
245	Exxon Corp.	250 80	240	240	- 4 31
250	Ford Motors	251 10	242	242	- 3 62
61	Freegold	63 50	64	64	+ 0 79
97	Gencor	98 20	97 60	97 60	- 0 61
250	Gén. Electr.	244	237 50	237 50	- 2 66
1320	Gén. Belgique	1210	1260	1280	+ 5 79
415	Gen. Motors	415	410	410	- 1 20
97	Goldfields	98 80	94 50	94 50	- 4 35
52	GdMetropolitain	50 70	50 30	50 30	- 0 79
48	Harmony	50 50	50	49 90	- 1 19
63	Hitachi	62	60 50	60 50	- 2 42
910	Hoechst Akt.	902	890	890	- 1 33
110	Imp. Chemical	109 50	107 10	107 10	- 2 19
645	IBM	632	620	620	- 1 90
270	ITT	265	256	257	- 3 02
188	Ito-Yokado	189	188	188	- 0 53
121	Matsushita	120	116 20	116 20	- 3 17
925	Merck	947	927	927	- 2 11
380	Minnesota M.	358	345	345	- 3 63
260	Mobil Corp.	258	252 30	252 30	- 2 21
194	Morgan J.P.	195	193	193	- 1 03
35600	Nestlé	35600	35500	35500	- 0 28
176	Norsk Hydro	174	173 90	173 90	- 0 06
155	Ofsil	154	156 40	156 40	+ 1 56
1820	Petrofina	1845	1815	1790	- 2 98
535	Philip Morris	538	522	525	- 2 42
90	Philips	88 50	86 30	86 30	- 2 49
74	Placer Dome	76 80	75	74 80	- 2 60
340	Quilmès	343	335	338	- 1 46
480	Randfontein	482	473	473	- 1 87
685	Royal Dutch	694	673	673	- 3 03
39	Rio Tinto Zinc	38 70	36 60	37 10	- 4 13
52	St Helena Co	54 20	53 20	53 20	- 1 85
205	Schlumberger	203 10	195 70	195 70	- 3 64
114	Shell transp.	113	110 30	110 30	- 2 39
1350	Siemens A.G.	1320	1238	1220 c	- 7 58
240	Sony	231 10	227	227	- 1 77
205	T.D.K.	206	204 20	204 20	- 0 87
36	Toshiba Corp.	36	34 70	34 70	- 3 61
350	Unilever	349	332	324 80	- 6 93
240	Unit. Techn.	240	227 50	227 50	- 5 21
530	Vaal Reefs	548	530	530	- 3 28
325	Volvo	329 10	322	322	- 2 16
225	West Deep	232	229	231	- 0 43
330	Xerox Corp.	324	323	323	- 0 31
1 38	Zambia Corp.	1 49	1 49	1 50	+ 0 67

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	127 20	7 405
9,80 % 78/93	101 20	6 908
10,80 % 79/94	103 80	6 020
13,25 % 80/90	106 36	10 752
13,80 % 81/89	104 30	2 677
16,20 % 82/90	112 35	3 231
16 % juin 82	114 35	12 721
14,80 % fév. 83	114 05	1 356
13,40 % déc. 83	116 80	3 515
12,20 % oct. 84	110 85	5 667
11 % fév. 85	110 18	1 022
10,26 % mars 86	103 85	0 394
ORT 12,75 % 83	1882	..
OAT 10 % 2000	103 15	8 306
OAT 9,90 % 1997	105 50	2 813
OAT 9,80 % 1996	102 26	1 499
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 52	2 342
CNB Paribas	102 50	2 342
CNB Suez	102 50	2 342
CNI janv. 82	102 52	2 342
PTT 11,20% 85	107	3 360
CFF 10,30% 86	101 40	1 672
CNE 11,50% 85	108	8 399
CNT 9% 86	97 30	7 834
CRH 10,90% déc. 85	104 80	2 332
C.N.C.A. T.P.	1171 20	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2100	207
Métrologie I. 6% 6/7	76 80	7 680

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	1510	1500
A.G.F. (St Cent.)	581	581
Applic. Hydraul.	605	625
Arbel	348	341
Astorg	180	180
Avenir Publicité	530	538
Ban C. Monaco	187 20	183
Banque Hypoth. Eur.	279	279
Béghin-Say (C.I.)	335	326 70
B.G.I.	841	761
Blanzy-Ouest	529	532
B.N.P. Intercontin.	195	203
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	740	745
B.T.P.	128	128 70
Calif	640	640
Cambodge	585	580
C.A.M.E.	122	121
Campenon Bern.	164	164
Carbone-Lorraine	452	445
C.E.G.Frig.	451	450
Centen. Blanzy	1504	1584 d
Centrest (Ny)	195	198
Cerabati	113 80	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	147 70	150
C.I.C. (Financ. de)	165	165
C.I. Maritime	700	....
Cirrem (B)	650	630
Clause	560	560
Cofradel (Ly)	983	983
Cogif	342	350
Comiphos	326 50	330
Cie Industrielle	2223	2250
Comp. Lyon-Alem.	282	272 40
Concorde (La)	780	780
C.M.P.	13 40	14 40
Créd. Gén. Ind.	550	550
Cr. Universel (Cie)	574	574
Créditel	141	140 20
Darblay S.A.	551	651
Delalande S.A.	1020	1010
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	780	765
Eaux Bass. Vichy	1200	1051
Eaux Vittel	1986	1986
E.C.I.A.	550	572
Economats Centre	290 60	287
Electro-Banque	298	298
El-Antargaz	575	....
E.L.M. Leblanc	580	585
Eneli-Bretagne	226	221
Entrepôts Paris	519	499
Epargne (B)	2730	2701
Europ. Accumul.	37 50	36
Europe Soufre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1880	1677
Finalens	172	176
FIPP	341 20	373 d
Fnac	510	530
Foncière (Cie)	430	423
Fonc. Lyonnaise	466	466
Foncina	435	435
Forinter	1070	1070
Fougerolle	245	241
France I.A.R.D.	285	273 60 o
France (La)	4600	4320 o
From. Paul Renard	520	528
GAN	839	837
Gaumont	340	....
Gévelot	480	462
Gr. Fin. Constr.	402	402
Gds Moul. Paris	275	286 d
Groupe Victoire	454	460
G. Transp. Ind.	385	390
Immindo S.A.	410	410
Immoinvest	270	275
Immobail	386	386
Immobanque	663	663
Immob. Marseille	6890	6740
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	797	795
Jaeger	92 10	95 80
Lafitte-Bail	441	440
Lambert Frères	209	201
Lille-Bonnières	542	520
Loca-Expansion	275	270
Locafinancière	330	331 50
Locatel	756	758
Louvre (Sté)	1270	1230
Lucia	780	761
Machines Bull	135 40	138
Magasins Uniprix	130	....
Magnant S.A.	115 50	111
Maritimes Part.	225 50	226 50
Métal Déployé	420	429
Mors	55	50 70
Navig. (Nat. de)	51	51
OPB Paribas	203	199 10
Optorg	234	243 40
Oréal (L') C.I.	1760	1745
Origny-Desvroise	1050	1100
Palais Nouveauté	458	....
Parfinance	166	166
Paribas-CIP	355	340 80 o
Paris France	180	....
Paris-Orléans	235	240
Partenhes	242	....
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	341	346
Pechiney (cert. inv.)	228 20	225
Piles Wonder	750	755
Piper-Heidsieck	910	905
P.L.M.	90	89
Poclain	27 20	30 70 d
Porcher	370	379
Promodès	1020	....
Providence S.A.	1102	1146 d
Publicis	2271	2200
Rhône-Poul. (c. inv.)	302	303
Ricqlès-Zan	201	....
Rochefortaise S.A.	529	530
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	545	502
Roudière	190	190
Rougier et Fils	84 80	....
Sacer	495 50	495
SAFAA	265	260
Safic-Alcan	795	795
SAFT	1248	1248
Saga	173	166
St-Gobain C.I.	583	580
Salins du Midi	499	485
Santa-Fé	115	109
Satam	79	80
Savoisienne (M)	249 90	248
SCAC	454 50	458
Smalle Maubeuge	322	321
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	170	170
Sicotel	290	290
Sinvim	237	237
Siph (Plant. Hévéas)	368	358
Sté Générale-CIP	226	220
Sofal financière	1615	1615
Soficel	835	835
Sofio	565	542
Soficomi	710	710
S.O.F.I.P. (M)	126	....
Sofragi	782	805
Soudure Autog.	340	340
Sovabail	620	621
S.P.I.	505	500
Suez (Fin. de)-CIP	171	171
Stemi	760	760
Taittinger	1760	1760
Testut-Aequitas	304	266 20 o
Tour Eiffel	369	....
Ufiner S.M.D.	520	515
U.A.P.	288	288
U.T.A.	990	990
Veuve Clicquot	2818	2900
Vicat	1160	1150
Viniprix	1015	1080
Virax	118 90	116
Waterman S.A.	690	....
Brass. du Maroc	165	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	844	900
Akzo	310	....
Alcan Alum	162	163
Algemeine Bank	120 10	120
American Brands	269	256
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	125 20
Banco de Santander	285	287
Bco Pop Espanol	420 10	428
Banque Ottomane	1801	1815
B. Régl. Internat.	48100	48490
Br. Lambert	489	471
Canadian-Pacific	110	102
CIR	25	....
Commerzbank	735	730
Dart. and Kraft	308	300
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	482	480
Gén. Belgique	1210	1280
Gevaert	1190	1150
Glaxo	112	110
Goodyear	351	350
Grace and Co	146	145
Honeywell Inc.	393	375
I. C. Industries	197	200
Johannesburg	790	800
Kubota	31 90	31 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 50	43
Mineral-Ressourc.	70	74 10
Nixdorf	1900	1910
Noranda	106	108
Olivetti	30 50	30 10
Pakhoed Holding	213 20	213 50
Pfizer Inc.	308	303
Procter Gamble	490	460
Ricoh Cy Ltd	54 95	52 50
Rolinco	254	249 10
Robeco	272	267 50
Rodamco	451	452 10
Saipem	9 85	9 60
Shell fr. (port.)	106	....
S.K.F. Aktiebolag	225	225
Steel Cy of Can.	116	110 50
Squibb	391	395
Tenneco	235 20	....
Thorn EMI	61 60	....
Toray indust. inc	35 15	35 80
Vieille Montagne	980	1020
Wagons-Lits	790	....
West Rand	13 70	13 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	300 d
Calciphos	150	145 10
Cochery	183	....
Cogedher	142	142
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	337	336 50
Dubois Inv. (Casto.)	535	545
Gachot	70	69
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	10 80	11 80 d
Nicolas	750	750
Révillon	330	....
Rorento N.V.	173 90	173 90
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	306	....
Sté Lecteurs du Monde	738	738
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 24/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	715 31	697 86
Actéon	198 46	193 15
Actions France	394 43	380 17 ◆
Action Invest.	338 86	323 49c
Actions sélectionnées	511 15	492 67
Aedificandi	588 28	567 02
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1007 75	983 17
A.G.F. 5000	495 39	483 31
A.G.F. ECU	1099 44	1088 55
A.G.F. Interfonds	429 67	419 19
A.G.F. Invest	100 67	98 21
A.G.F. OBLIG.	1105 28	1098 78
A.G.F. Sécurité	10643	10643
Agfimo	564 01	550 25
Altefi	225 41	217 26
A.L.T.O.	194 61	187 58
Amosi-Gan	4988 67	4762 45
America-Valor	676 10	645 44
Amplitude	490 91	476 61
Arbitrages court terme	5339 72	5329 05 ◆
Argonautes	345 71	334 83
Associc	1122 44	1122 44 ◆
Avout Futur	253 08	244 76
Aurecic	1409 56	1368 50
Axa Europe	116 96	111 66
Axa Investissements	103 67	98 97
Bred Associations	2533 74	2526 16
Bred International	81 07	79 48
Capital Plus	1757 74	1757 74
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensatrais	105 43	102 36
Convertimmo	335 81	322 89
Cortal court terme	1304 71	1304 71
Cortal Intérêt trim.	1064 83	1044 46
Cradinter	485 22	471 09
Drouot-France	550 35	525 39
Drouot-Investiss.	894 78	854 21
Drouot-Sécurité	249 32	238 01
Drouot-Sélection	138 45	132 17
Ecucic	1144 65	1127 73
Ecureuil Privatisations	319 41	310 11
Energie	229 23	218 84
Eparcic	2901 92	2899 02
Eparcourt Sicav	4262 24	4251 61
Epargne Associations	25516 19	25477 97
Epargne-Capital	7755 33	7678 54
Epargne-Croiss.	1388 58	1351 42
Epargne-Industr.	65 89	62 90
Epargne-Inter	596 33	580 37
Epargne J	52345 21	52345 21
Epargne Long-Terme	171 02	166 44
Epargne Monde	1050 45	1022 34
Epargne Première	12270 55	12270 55
Epargne-Oblig.	198 41	193 10
Epargne-Quatre	1050 62	1050 62
Epargne-Unie	1123 45	1082 84
Epargne-Valeur	397 57	388 93
Eparoblig	1254 90	1252 40 ◆
Epsilon	1056 21	1045 76
Eurinvest Croissance	1112 92	1062 45
Eurinvest Rendement	1107 27	1057 06
Eurocic	8924 10	8792 22
Eurodyn	967 21	935 41
Euro-Gan	4213 06	4022 01
Finord Placement	63409 76	63220 10
Finord Valorisation	13806 18	13536 47
Fonsicav (div. par 10)	11232 86	11232 86
Fonceval	239 56	228 70
France-Gan	5164 02	4920 31
France-Garantie	291 87	291 29
France-Investiss.	382 40	365 06
France-Net	127 50	126 24
France-Obligations	452 51	449 03
Francic	332 72	323 03
Francic Pierre	92 76	90 06
Francic Régions	917 66	890 93
Fructi-Associations	1389 06	1389 06
Fructi-Epargne	26 14	25 50
Fructicapi	317 12	312 43
Fructicourt	109703 98	109703 98
Fructidor	243 25	239 66
Fructifrance	659 06	642 99
Fructimmo	234 36	228 64
Fructivar	85324 44	85111 66
Fructi ECU	583 89	575 26
Fructi-Première	11611 85	11440 25
Futuroblig	1088 54	1052 76
Gestilion	59994 33	59844 72
Gestion Sécuricourt	11032 41	10923 18
Gestion Associations	144 32	141 14
Gestion Mobilière	604 76	577 33
Haussmann Associat.	1257 30	1257 20
Haussmann court terme	1245 34	1245 34
Haussmann Epargne	1441 23	1441 23
Haussmann Europe	2018 36	1945 41
Haussmann France	811 35	782 02
Haussmann Oblicroiss.	1340 08	1279 31
Haussmann Obligation	1485 65	1431 95
Horizon	1041 98	1011 63
Interoblig.	12173 05	11704 86
Intersélect France	379 11	368 07
Invest. net	14472 67	14443 78 ◆
Invest. Obligataire	17881 93	17846 24 ◆
Japacic	177 24	172 08
Jaune épargne	236 95	233 46
Laffitte-Amérique	242 10	231 12
Laffitte Europe	238 66	227 84
Laffitte-Expansion	251 59	240 18
Laffitte-France	273 29	260 90
Laffitte-Immobilière	222 63	212 53
Laffitte-Japon	359 97	343 65
Laffitte-Oblig.	144 52	137 97
Laffitte-Rend.	213 89	204 29
Laffitte-Tokyo	357 41	341 20
Lion-Associations	11136 05	11136 05
Lion court terme	114017 98	114017 98
Lion-Institutionnels	22364 25	22308 48
Lionplus	717 73	710 62
Livret Bourse Investiss.	392 62	381 18
Livret portefeuille	607 86	590 16
Méditerranée	151 76	144 88
Minimax	26686 54	26686 54c
Mondiale Investissem.	403 68	385 37
Monecic	5782 41	5782 41
Moneden	53272 23	53272 23
Moné J.	53890 26	53890 26
Mutuelle Unie Sél.	138 58	132 30
Natio.-Assoc.	6462 84	6449 94
Natio.-Epargne	14109 49	13959 79
Natio.-Court terme	207915	207915
Natio.-Immobilier	912 35	887 93
Natio.-Inter.	1213 33	1180 86 ◆
Natio.-Obligations	530 83	516 62
Natio.-Patrimoine	1277 18	1243
Natio.-Placements	63423 28	63423 28
Natio.-Revenu	1041	1030 69
Natio.-Sécurité	11209 42	11209 42
Natio.-Valeurs	607 46	591 20
Nippon-Gan	5331 64	5089 87
Nord-Sud Développ.	1239 18	1236 71
Normat IF	12715 42	12466 10
Obli Association	......	......
Oblicic Régions	1084 88	1068 85
Obligations Convert.	389 98	372 30
Oblifion	1075 19	1064 54
Optimavalor	175 17	170 90
Oraction	1133 28	1096 02
Orvalor	5534 33	5334 29
Paribas Croissance	558 32	535 56
Paribas Epargne	16228 47	16196 08
Paribas France	80 50	78 16
Paribas Oblimonde	980 79	956 30
Paribas Opportunités	101 47	98 51
Paribas Patrimoine	501 07	480 64
Paribas Revenu	94 74	93 30
Parnasse-Valor	1065 95	1054 89
Patrimoine-Retraite	1694 99	1681 75
Pervalor	538 35	522 67
Phénix Placements	259 84	258 35
Pierre Investiss.	653 77	634 12
Placement A	800 03	800 03
Placement crt-terme	74411 68	74411 68
Placement J	57498 33	57498 33
Placement Premier	56112 70	56112 70
Placements Rendement	10898 09	10898 09
Placements Sécurité	109421 49	109421 49
Plénitude	105 90	103 07
Première Obligations	10950 42	10928 56
Prévoyance Ecureuil	105 22	102 40
Priv'Association	21784 14	21784 14
Province Investiss.	418 62	399 64
Quartz	108 54	105 87
Quatre-quarts Retraite	1 01	1 01
Rentacic	161 87	159 48
Revenus Trimestriels	5525 62	5470 91
Revenu Vert	1153 84	1152 69
Rivoli Plus	1107 05	1056 65
St-Honoré Assoc.	13689 76	13621 65
St-Honoré Bio-aliment.	706 99	674 93
St-Honoré Pacifique	507 85	484 82
St-Honoré P.M.E.	410 81	392 18
St-Honoré Real	11778 58	11731 65
St-Honoré Rendement	11841 60	11782 69
St-Honoré Services	456 72	439 15
St-Honoré Technol.	693 21	661 78
St-Honoré Valor	12462 54	12462 54
Sécuricic	11391 88	11380 48
Sécuri Taux	10378 60	10378 60
Sélection Croissance	464 93	451 36
Sicasden (Casden BP)	724 55	713 84
Sicav-Associations	1456 64	1454 46
S.F.I. fr. et étr.	587 91	570 79
Sicav 5000	309 61	301 32
S.I. Est	1199 88	1145 47
Silvefrance	472 24	459 60
Slivam	391 19	360 72
Slivarente	211 94	209 84
Slivinter	401 14	390 40
S.N.I.	1131 61	1098 65
Sogepargne	350 82	338 14
Sogevar	561 61	916
Sogeter	1273 28	1215 54
Soleil Investissement	466 32	445 17
Stratégie Actions	985 43	948 49
Stratégie Rendement	1095 77	1061 28
Technocic	1081 64	1050 14
Techno-Gan	5707 52	5448 71
Trilion	5225 52	5173 78
U.A.P. Investiss.	378 83	365 14
Uni-Associations	110 95	110 96
Unifrance	410 10	395 28
Unifoncier	1102 58	1063 11
Uni-Garantie	1288 12	1260 88
Uni-Régions	2360 71	2275 38
Univrente	2251 73	2177 69
Univer	180 54	180 54
Univers-Actions	1017 18	993 73
Univers-Obligations	1537 94	1487 37
Valorem	473 53	461 98
Valorg	1542 90	1541 36
Valréal	83090 97	83049 45

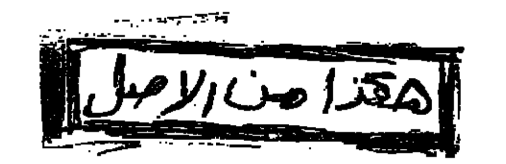
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 728	5 702	5 500	5 900
ECU	7 044	7 029	....	....
Allemagne (100 DM)	339 880	339 450	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 244	16 219	15 700	16 750
Pays Bas (100 fl.)	302 680	302 350	293	313
Danemark (100 krd)	88 660	88 560	85	92
Norvège (100 k)	90 570	90 420	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 556	10 451	10 200	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 245	4 250	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 588	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 850	410 300	398	418
Suède (100 krs)	96 320	96 050	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 365	48 328	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 089	5 088	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 156	4 144	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 607	4 589	4 430	4 850
Japon (100 yens)	4 548	4 533	4 400	4 600

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	83500	82800
Or fin (en lingot)	83250	82950
Pièce française (20 fr)	517	515
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	554	555
Pièce latine (20 fr)	485	485
Souverain	608	605
Pièce de 20 dollars	3025	3025
Pièce de 10 dollars	1460	1480
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3190
Pièce de 10 florins	504	500
Or Londres	453 90	451 50
Or Zurich	454	451 50
Or Hongkong	451 65	453 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

Remise en liberté de Mohamed Mouhajer écroué après les attentats de 1986

M. Mohamed Mouhajer, un Français lié aux fondamentalistes pro-iraniens et soupçonné d'avoir été mêlé à des attentats terroristes commis en France en 1986 ou sur le point d'y être commis, a été mis en liberté, jeudi 24 mars, sur décision de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction à Paris. Ce dernier estime que M. Mouhajer n'est pas mêlé aux attentats d'il y a deux ans, qui avaient fait treize morts et plus de deux cent cinquante blessés. M. Boulouque nous a déclaré, sans vouloir en dire plus, que l'enquête sur ces attentats *« était désormais complètement résolue »*.

M. Mouhajer, arrêté le 21 mars 1987, avait cependant été inculpé – ainsi que d'autres terroristes présumés liés à l'Iran – d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et d'explosifs. La DST, qui était à l'origine de ces arrestations, estimait à cette époque détenir des charges sérieuses à l'encontre des personnes arrêtées. La même DST, chargée par M. Boulouque de l'enquête judiciaire sur la découverte de divers explosifs, n'a pas convaincu le juge d'instruction de la culpabilité de M. Mouhajer.

Celui-ci, qui reste inculpé, a donc été remis en liberté avec interdiction de quitter la France et de renouer des contacts avec les autres personnes impliquées dans cette affaire. Le parquet était opposé à cette mise en liberté. M. Michel Raynaud, procureur de la République à Paris, nous a déclaré, que contrairement à l'opinion du magistrat instructeur, il estime qu'il existe des charges contre M. Mouhajer justifiant le maintien de celui-ci en détention. Il est probable, dans ces conditions, que le parquet fera appel devant la chambre d'accusation de l'ordonnance de M. Boulouque rendant la liberté à M. Mouhajer.

M. Boulouque invoque, pour justifier sa décision, l'article *145-1* du code de procédure pénale qui interdit, en matière correctionnelle, de *maintenir un inculpé en détention* au-delà d'un an, sauf *« à titre exceptionnel »*.

L'avocat de M. Mouhajer, Me François Morette, n'était pas joignable vendredi 25 mars dans la matinée. Il avait insisté dès le mois de décembre 1987 sur *« l'absence totale de charges »* pesant sur son client.

Le 29 novembre 1987, M. Boulouque avait laissé repartir libre vers Téhéran M. Wahid Gordji, interprète de l'ambassade d'Iran à Paris. Le refus de M. Gordji de s'expliquer devant le magistrat sur son rôle de commanditaire possible des attentats terroristes commis à Paris en 1986 avait déclenché auparavant une « guerre des ambassades » entre la France et l'Iran.

Pour n'avoir pas inculpé M. Gordji, ni demandé à celui-ci de rester à la disposition de la justice, M. Boulouque avait été accusé de s'être prêté à un « troc diplomatique » : la libération, intervenue deux jours auparavant, de deux des otages français détenus au Liban, MM. Roger Auque et Jean-Louis Normandin, et le retour à Paris de M. Paul Torri, consul de France à Téhéran, contre l'absolution accordée, sans autre forme de procès, à M. Gordji.

A propos de la libération de M. Mouhajer, M. Boulouque devance les mêmes reproches qui pourraient lui être faits : *« J'ai pris cette décision à un moment de la procédure, un an après l'incarcération de l'inculpé. S'il y a parallèlement tractations diplomatiques, dont j'ignore tout, ce n'est qu'une coïncidence. »*

Comme M. Gordji, M. Mouhajer représente certainement un enjeu important pour l'Iran de l'imam Khomeiny et pour les groupes qui lui sont liés au Liban. Né en 1953 au Liban, étudiant en philosophie à la Sorbonne, un temps libraire à Paris, orateur engagé et écouté dans diverses mosquées de la capitale française, M. Mouhajer était présenté ainsi dans *le Monde* du 28 mars 1987 : *« Issu d'une famille très religieuse venue du Liban sud pour s'établir dans la Bekaa, il est le fils d'un haut dignitaire chiite très respecté, le cheikh Habib Ali Ibrahim Al Mouhajer, mort dans les années 60 et enterré en Irak. La religion et la famille ne font qu'un puisque Mohamed a un frère cheikh et deux neveux juges religieux. L'un d'eux est membre du Conseil supérieur chiite. »*

Sur le vif

Debout !

Tôt ce matin, j'étais là, dans mon trou à rat. Tranquille. Je parcourais la presse en faisant ma gym. De la gymnastique statique, assise en équilibre sur un fauteuil bancal, les pieds haut croisés sur un bureau en pente. Et patatras ! A la lecture d'un article dans le *Herald Tribune*, je sursaute, et je tombe par terre de stupeur inquiète : quand on est alité, ce qu'il y a de plus dangereux pour la santé, c'est le lit. Je me relève, je bondis sur le téléphone, et j'appelle une copine, hospitalisée depuis le mois dernier. Plâtrée de partout. Elle s'est cassée en petits morceaux sur la piste noire de Serre-Chevalier.

– Allô, c'est toi, Nina ? Je te dérange pas ? Ils sont pas encore passés, pour les soins ?

– Si, ils viennent de me faire une prise de sang. Il y a quelque chose qui ne va pas. Je sais pas quoi.

– Rien ne va, ma pauvre chérie. En trois semaines, t'as vieilli de trente ans. T'as plus de potassium, plus de sels minéraux, tu te décalcifies, t'es mal irriguée, t'es en train de fabriquer des gros caillots qui se baladent du côté de ton cœur et de ton cerveau. Et tes défenses immunitaires sont bousillées.

– Qu'est-ce que tu me racontes ?

– Ce que je viens de voir dans le journal. Le lit, c'est l'antichambre du cercueil. Faut te tirer immédiatement ! Question de vie ou de mort.

– Je peux pas, voyons, j'en ai encore pour au moins dix jours de gouttière, de suspension et de goutte-à-goutte.

– Comme tu voudras, mais je te préviens, d'ici là, t'auras choppé tout ce qui traîne comme microbes, virus et autres saloperies dans les hôpitaux et tu t'en relèveras pas, de toute façon.

– Arrête, tu me fais pleurer.

– Ah ! tu pleures ? Alors là, c'est le dernier stade, l'abattement, la déprime... J'appelle trop tard. Allez, oublie ce que j'ai dit et console-toi. Je viendrai t'apporter des fleurs. Pas à Bichat, c'est plus la peine. Au Père-Lachaise.

CLAUDE SARRAUTE.

Le sort des otages au Liban

A Matignon, on niait bien évidemment vendredi matin que la remise en liberté de Mohamed Mouhajer – *le neveu d'un « gros poisson » du Hezbollah libanais, Brahim Al Amine* – ait quelque chose à voir avec une tractation secrète concernant le sort des trois Français encore détenus au Liban, les deux diplomates Michel Carton et Marcel Fontaine, et le journaliste Jean-Paul Kauffmann. On n'en reconnaissait pas moins, de très bonne source, que *« jamais les contacts n'ont cessé »* dans l'affaire des otages, *et qu'ils se poursuivent* en ce moment. L'heure d'un dénouement heureux, ajoutait-on, *« ne dépend pas de nous. Ce peut être dans trois jours, dans huit jours, nous n'en savons rien »*.

Ces propos, d'une grande prudence, mais teintés cependant d'une lueur d'optimisme, ne sont pas contredits par ceux, tenus jeudi à Téhéran par M. Rafsandjani, le président du Parlement iranien. *Une fois de plus*, M. Rafsandjani s'en est pris en effet à M. Mitterrand, déclarant devant un groupe de journalistes étrangers : *« En France, la fraction du président Mitterrand essaie d'empêcher le groupe du premier ministre, M. Jacques Chirac, d'obtenir la libération des otages et de remporter une carte gagnante. »*

Le climat de suspense créé par la confirmation de la poursuite des efforts du gouvernement pour obtenir *la libération* des otages avant l'élection présidentielle engendre un grand *nombre de rumeurs. C'est ainsi* que, jeudi, Matignon a dû démentir à plusieurs reprises que M. Chirac se serait rendu secrètement en Algérie et que M. Pasqua avait été vu à Larnaca. Ces rumeurs, qui se sont révélées inconsistantes, ont leur source *dans les propos tenus en privé* par les deux hommes, très élogieux à l'égard des dirigeants algériens et insistant sur l'importance de leur rôle dans les négociations pour la libération des otages.

Seule information vraie de cette folle journée de jeudi : la présence à Damas de M. Jacques Kosciusko-Morizet, secrétaire national du RPR. Mais comme il l'a lui-même fait remarquer dans la capitale syrienne, M. Kosciusko-Morizet *ne s'est* jamais occupé de l'affaire des otages.

J. A.

Trois mille cinq cents viticulteurs manifestent à Montpellier

« Finie la comédie ! »

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Jour symbole que ce jeudi 24 mars pour les trois mille cinq cents viticulteurs du Languedoc-Roussillon qui s'étaient réunis sur l'esplanade, au cœur de la ville... En ce jour prenait corps la campagne électorale, après l'annonce de la candidature de M. François Mitterrand. En ce jour aussi se tenait le dernier des *rassemblements viticoles qui*, depuis décembre 1987 et après Nîmes, Béziers et Carcassonne, agitent le Midi. *« Finie la comédie ! »*, annonça avant le départ du cortège M. Jean Huillet, porte-parole de l'*intersyndicale qui* appelait à la manifestation. Cette intersyndicale majoritaire regroupe diverses organisations viticoles, mais la FDSEA et le CDJA n'étaient pas au rendez-vous.

« Si vous voulez que la paix sociale soit respectée, lança Jean Huillet à l'attention des pouvoirs publics, *respectez-nous ! »* Le ton était donné : respect de la dignité et des revendications. Pour les manifestants, les autorités de la CEE et le ministre français de l'agriculture, M. François Guillaume, mettent en œuvre la *« liquidation »* pure et simple de leur secteur. En début de semaine prochaine, de nouvelles discussions sont prévues à Bruxelles. Les viticulteurs espèrent avoir baisser les quantités imposées à la distillation obligatoire à venir et limiter ainsi la dégradation de leurs revenus. *« Distillation obligatoire, extermination des agriculteurs »*, lit-on sur les pancartes.

M. Philippe Coste, délégué de l'Aude, traduisait à la tribune l'inquiétude d'une profession qui se sent incomprise : *« Ce n'est pas seulement la vigne qui est menacée, c'est une région tout entière. Montpelliérains, vous ne sauriez accepter d'être les habitants de la capitale du désert. »* M. Denis Verdier, délégué du Gard, exprima la même colère.

Que tous les candidats à la présidence le sachent, Jean Huillet les a prévenus : *« Ils peuvent multiplier les déclarations médiatiques ; mais, pour les viticulteurs, plus que le contenant c'est le contenu qui compte. »*

Plus d'une heure après le début du rassemblement, vers 16 heures, le cortège s'ébranlait en direction de la préfecture et du conseil régional où une délégation était reçue. C'est alors que se produisirent des heurts violents avec les CRS.

Le harcèlement ne prendra fin que vers 20 heures dans la ville vidée de ses habituels badauds et à l'ambiance lourde. Quelques manifestants allumaient encore des brasiers dans le quartier des Arceaux avant de quitter le chef-lieu. Sur le chemin du retour les esprits n'étaient pas apaisés pour autant. A Mèze, d'abord, vers 21 heures, les locaux de la perception étaient saccagés, une partie des seize mille dossiers détruits. Sur la RN 113, à l'entrée de Béziers, un incendie éclatait. Les gendarmes mobiles dégageaient les manifestants. Ainsi se poursuivirent les escarmouches jusqu'à minuit environ. Il n'y a pas eu d'arrestations mais des dégâts matériels. La veille, déjà, deux cent cinquante vignerons de l'Aude, venus principalement du Narbonais, avaient donné le ton par leur opération de commando.

DANIELLE ROUARD.

● **Les marins de la Sealink-Nord-Pas-de-Calais lèvent leur piquet de grève.** – Les marins du train-ferry Nord-Pas-de-Calais de la Sealink française ont décidé, vendredi 25 mars à Calais, de lever leur piquet de grève comme le leur demandait leur employeur, la SNCF, pour que *« s'ouvrent immédiatement des négociations »*.

Cette décision, si elle calma le jeu dans le conflit entamé le 17 mars, ne devrait pas permettre pour autant une sensible amélioration du trafic trans-Manche. A Dieppe, les marins du car-ferry *Chartres* se sont prononcés pour la poursuite du mouvement. Le *Versailles* reste immobilisé à Cherbourg.

Aéroports de Paris inspirera la conception de l'aérogare d'Osaka

La Kansaï International Airport Company a annoncé, le 25 mars, qu'elle avait retenu les suggestions architecturales et techniques présentées par Aéroports de Paris et son directeur de l'architecture, M. Paul Andreu, pour la construction de l'aéroport d'Osaka.

Six projets élaborés par des bureaux d'études étrangers et trois japonais étaient en lice, après que les Etats-Unis eurent demandé à Tokyo de faire jouer la concurrence pour ce concours d'idées. A ce stade, la décision nippone ne rapporte rien à Aéroports de Paris, sinon la fierté légitime et des chances accrues de remporter l'appel d'offres pour les études lorsque celui-ci sera lancé.

Aéroports de Paris a déjà conçu les aérogares d'Abou-Dhabi, de Brunéi, du Caire et de Djakarta.

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1988 a été tiré à 511 994 exemplaires

Le docteur Lagarde veut attaquer Mme Barzach en justice

NICE
de notre correspondant régional

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue, le jeudi 24 mars, à Nice, vingt-quatre heures après sa remise en liberté (*le Monde* du 24 mars), le docteur Philippe Lagarde a annoncé son intention de poursuivre en justice Mme Michèle Barzach. Interrogé, le mardi 15 mars à Cannes, le ministre de la santé avait déclaré que le médecin mentonnais et son collègue niçois, le docteur Augustin Roquette – inculpés l'un et l'autre d'escroquerie et d'exercice illégal de la pharmacie et de la biologie – avaient commis *« une escroquerie grave »* en se comportant en *« marchands d'espoir »*. *« J'ai un dossier très clair*, avait-elle ajouté, *sur l'activité de M. Lagarde et de son acolyte. »*

Le docteur Lagarde a estimé que le ministre avait enfreint la Constitution sur la séparation des pouvoirs, et violé le principe juridique de la présomption d'innocence. Il a également indiqué qu'il ferait citer Mme Barzach comme témoin à son procès. *« Mon incarcération*, a d'autre part déclaré le docteur Lagarde, *n'est que l'un des épisodes du conflit qui oppose la médecine privée à la médecine hospitalière. Notre association Cancerespoir, créée dans des conditions régulières, a, en fait, gêné d'autres associations qui voudraient s'arroger le monopole de la recherche sur le cancer en France. »*

GUY PORTE.

● **Nouveau renvoi du procès de Christian David.** – Christian David, accusé du meurtre du commissaire Galibert commis le 2 février 1966 (*le Monde* du 24 mars) et dont le procès devait s'achever le vendredi 25 mars aux assises de Paris, a tenté de se donner la mort jeudi soir. L'accusé, âgé de cinquante-sept ans, s'est ouvert l'abdomen avec une lame de rasoir. A la prison de la Santé, où il est détenu, il a refusé d'être soigné. Le président des assises, M. Maurice Collomb, a décidé, vendredi matin, de renvoyer, pour la deuxième fois, le procès de Christian David, après avoir entendu les conclusions du docteur Odile Diamant-Berger sur l'état de l'accusé. Selon les médecins, celui-ci n'est pas en état d'être transporté, *« car il refuse les pansements occlusifs sur ses plaies : il y a donc risque d'hémorragie à chaque mouvement qu'il fait »*.

A B C E F G H